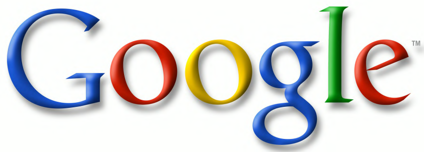
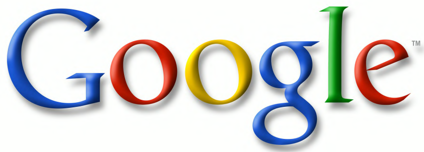
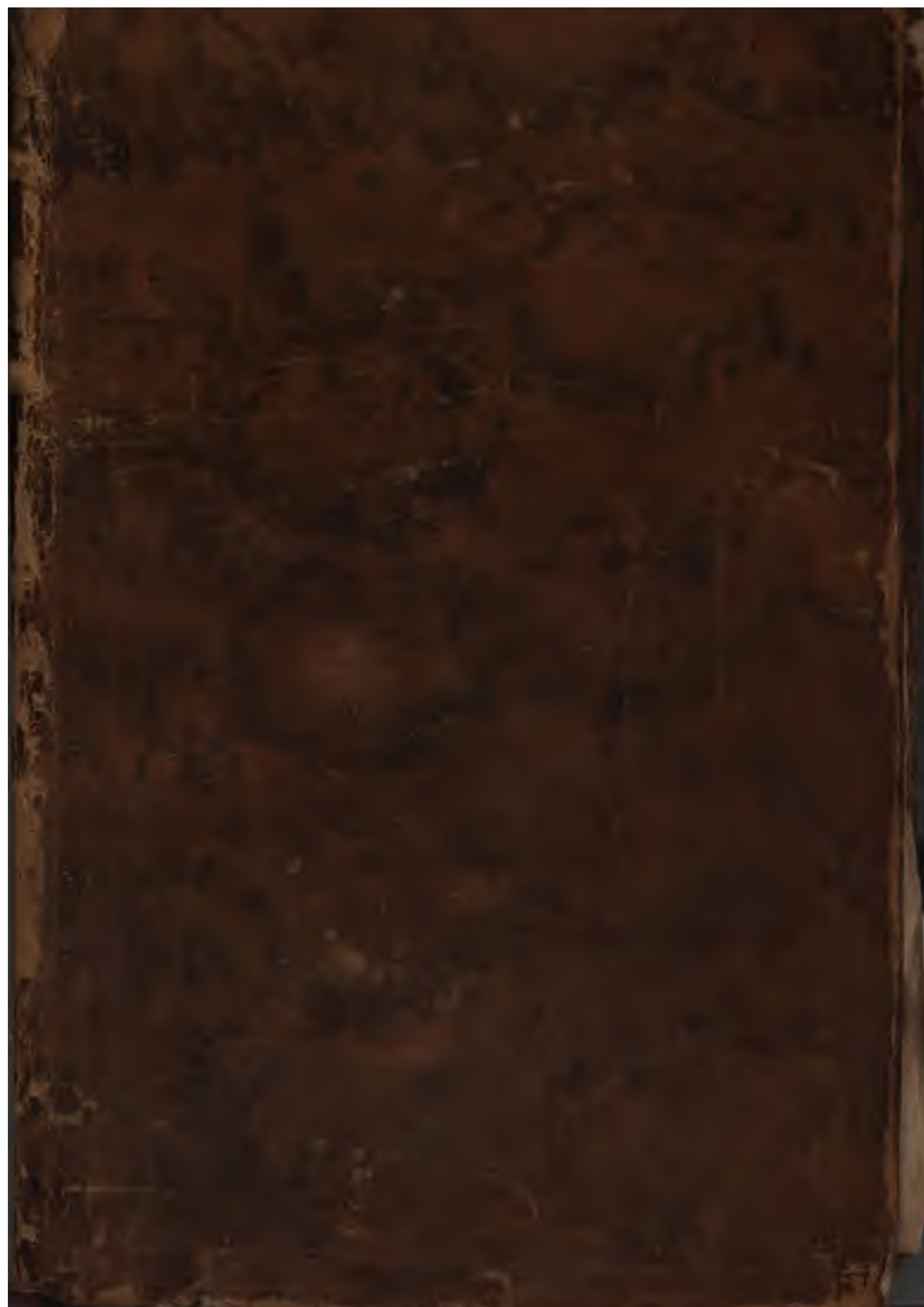






Lien Labouchere

HISTOIRE
DE
LA DERNIERE GUERRE,
ENTRE
L'ANGLETERRE,
LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE, LA FRANCE, L'ESPAGNE ET LA HOLLANDE,

Depuis son commencement en 1775, jusqu'à sa fin en 1783;

Avec l'éloge impartial des Officiers qui s'y sont distingués.

Édition ornée de tableaux contenant la liste des Officiers de la Marine Françoise tués ou morts de leurs blessures, noyés ou blessés, & celle des vaisseaux des puissances belligérantes, pris, détruits, coulés bas, brûlés ou naufragés.

TOME PREMIER,

et tome second a la suitte



A PARIS,
Chez BROCAS, Libraire, rue Saint-Jacques,

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT.

ON avoit d'abord formé le projet de donner à la ſuite de chaque combat naval, une liſte des hommes tués & bleſſés, de chaque côté. On y a renoncé, lorqu'on a été à portée de comparer l'état des Anglois tués & bleſſés au combat d'Oueſſant, que l'amirauté de la Grande-Bretagne, en publiant la lettre de l'amiral Keppel du 30 Juillet 1778, fixa, l'un à cent trente-trois hommes tués, l'autre à trois cents ſoixante-treize bleſſés, avec celui qu'on s'eſt procuré d'Angleterre, vaiſſeau par vaiſſeau, lequel porte le nombre des premiers à quatre cents quatre, & celui des derniers à ſept cents quatre-vingt-douze. On peut ajouter foi aux états des François tués & bleſſés, que l'on a donnés à la ſuite de chaque combat, parce qu'on les a vérifiés avec le plus grand ſoin.

On trouvera au commencement de cette hiſtoire deux liſtes, l'une des vaiſſeaux de guerre de chaque puiſſance belligérante, pris, brûlés ou naufragés, l'autre des officiers de la marine françoiſe, tués, bleſſés, & morts de leurs bleſſures, durant la derniere guerre. On a penſé que ceux

qui avoient versé leur sang pour leur patrie, avoient des droits égaux à sa reconnoissance & au souvenir de la postérité.

On a daté les événemens avec la plus grande exactitude; & lorsque leur récit l'a exigé, & que la vérité des faits a différé de l'opinion que le vulgaire s'en étoit formée, on les a éclaircis par des notes, qu'on peut regarder, pour la plupart, comme des pieces justificatives de cette histoire.



PRÉFACE.

IL ne ſera peut-être pas hors de propos de prévenir le reproche que quelques perſonnes pourroient nous faire, d'avoir paſſé ſous ſilence pluſieurs actions particulieres, qui honorent également les marins anglois & françois. Nous affirmons avec ſincérité qu'aucun motif de haine ou de jalouſie nationale ne nous a porté à commettre cet oubli. Nous eſpérons même que les perſonnes qui liront cette Hiſtoire, conviendront qu'également éloignés, & de cette baſſe adulation qui encenſe tout, & de cette cenſure amere qui n'admet aucun éloge, nous avons rapporté les actions d'éclat ſans enthouſiaſme, & indiqué les fautes des Gouvernemens & des Généraux, ſans aigreur, ſans prévention, ſans haine. Si nous n'avons pas décrit une multitude de petits événemens particuliers, c'eſt qu'ils nous ont paru trop iſolés & trop dépourvus d'intérêt, pour faire partie de l'hiſtoire générale d'une guerre. Nous déſirons ardemment qu'une plume plus éloquente que la nôtre raſſemble tous ces faits, & les préſente ſous un

point de vue, hiſtorique & inſtructif tout à la fois. Un tel ouvrage, mis entre les mains des éleves de la marine françoiſe, ne pourroit qu'exciter parmi eux cette noble émulation, qui eſt le préſage, preſque toujours certain, d'actions éclatantes. C'eſt autant dans cette vue, que pour mettre nos lecteurs à portée de juger ſainement, que nous avons donné, lorſque nous avons pu nous le procurer, le détail des évolutions navales, qui ont précédé, accompagné & ſuivi les combats, qui ſe ſont livrés ſur mer, durant la derniere guerre. Le même motif nous a auſſi déterminés à donner les lignes de bataille, ſans leſquelles on ne peut ſe former une juſte idée des évolutions que les Généraux ont ordonnées. Quelques perſonnes déſapprouveront peut-être les détails dans leſquels nous ſommes entrés à ce ſujet. Nous leur répondrons que nous les aurions entiérement ſupprimés, ſi nous n'euſſions eu pour objet que de préſenter des réſultats de combats; mais que nous étant propoſés de décrire exactement les évenemens d'une guerre, la premiere uniquement maritime, que la France ait eue à ſoutenir, ceux de nos

lecteurs qui désirent de connoître les causes des succès & des revers, nous sauroient mauvais gré de les avoir omis. L'exposé fidele que nous avons tâché d'en faire, nous a obligé de nous servir d'un grand nombre de termes de navigation & de tactique navale. Personne n'ignore que tous les arts, dans toutes les langues, ont leurs termes propres, dont on ne peut rejeter l'usage, sans s'exposer à encourir le reproche d'ignorance. Pour nous rendre plus intelligibles, nous avons donc jugé à propos de donner une explication de ceux dont l'usage est moins familier. On la trouvera à la suite d'un discours préliminaire, dans lequel nous avons exposé les moyens & les ressources, que la France & la Grande-Bretagne ont déployées l'une contre l'autre, durant la derniere guerre.

Toujours occupés de ne présenter à nos lecteurs que les événemens dont le récit peut intéresser, nous avons cru ne devoir faire aucune mention, ni de l'entreprise flibustiere d'un parti françois contre l'isle de Jersey, dans lequel il échoua complettement le 6 Janvier 1781, ni de l'expédition que le gouverneur de la Jamaïque forma, le 3 Août 1782, contre

le fort, situé sur la rivière Black dans le golfe du Mexique, ni des différentes incursions des Sauvages sur les derrieres des Etats-Unis. Toutes ces expéditions, qui n'eurent pour objet que le pillage & la ruine des paisibles cultivateurs, ne contribuerent en rien à accélérer le retour de la paix.

Il seroit superflu de chercher dans cette Histoire ces événemens militaires, qui en imposent toujours aux hommes, plus par les grandes masses que les nations en guerre ont mises en action, que par le mouvement d'impulsion qu'elles leur ont communiqué. Qu'il nous soit permis seulement de faire remarquer, que de toutes les guerres qui ont divisé l'Europe, depuis un siecle & demi, la derniere a produit la révolution la plus grande & la plus rapide.



DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

UN nouvel empire fondé dans l'Amérique ſeptentrionale & reconnu ſouverain par toutes les puiſſances de l'Europe ; la révolution qui ſépara de la métropole les treize États qui le compoſent, opérée dans le court intervalle de huit années ; la nation, qui depuis la paix d'Utrecht avoit la prépondérance la plus grande dans l'Europe, & qui réclamoit avec hauteur le domaine excluſif des mers, forcée non-ſeulement de renoncer à cette prétention, auſſi contraire au droit des gens qu'humiliante pour les autres puiſſances, mais de reconnoître elle-même la ſouveraineté & l'indépendance de ſes colonies, pour la réduction deſquelles elle avoit dépenſé inutilement plus de deux milliards, tels ſont les événemens que préſente l'hiſtoire de la derniere guerre. La France, qui contribua le plus à cette étonnante révolution, dont l'effet fut de faire perdre à la Grande-Bretagne un tiers de ſes poſſeſſions, de diminuer ſon revenu en diminuant l'étendue de ſon commerce, & de doubler ſa dette nationale, auroit peut-être manqué le but qu'elle s'étoit propoſé, ſi elle eût ſuivi le ſyſtême qu'elle avoit conſtamment adopté dans toutes ſes guerres précédentes. Jetter un coup d'œil rapide ſur les moyens & les reſſources que ces puiſſances mirent en uſage l'une contre l'autre, indiquer même les fautes principales qu'elles commirent, c'eſt mettre nos lecteurs en état de porter un jugement d'autant plus impartial, qu'il ſera plus éclairé.

De toutes les guerres qui se sont allumées entre la France & l'Angleterre, aucune ne ressemble à celle qui vient de se terminer. Jusqu'à l'époque de la derniere, ces deux puissances avoient toujours dirigé leurs efforts principaux du côté de la terre; & la Grande-Bretagne, soit qu'elle agît comme partie principale sur terre, soit qu'elle n'y figurât que comme auxiliaire, avoit été rarement contrariée dans son projet de rendre sa marine si formidable, qu'elle pût lutter seule avec avantage contre les forces navales réunies des autres puissances maritimes de l'Europe. Louis XIV, à la vérité, créa une marine qui disputa l'empire des mers aux Anglois réunis aux Hollandois, durant la guerre de 1689. Mais la multitude d'ennemis auxquels il fallut faire face durant celle de la succession, fut si considérable, l'entretien de ses nombreuses armées de terre devint si dispendieux, les revers multipliés que ses armes éprouverent, appauvrirent tellement ses finances, qu'il se vit forcé de négliger sa marine. L'état d'épuisement dans lequel se trouva la France à sa mort, acheva ce qu'avoit commencé la guerre de la succession. Loin de pourvoir à l'entretien de ce qui restoit de vaisseaux, on les laissa pourrir dans les ports.

Les guerres que Louis XV porta successivement en Italie, en Flandres & en Allemagne, ne permirent pas de faire pour l'entier rétablissement de la marine, les efforts qu'elle exigeoit. Les dépenses des armées de terre absorbant tous les revenus & toutes les ressources de l'Etat, la France n'arma de vaisseaux que ce qui lui parut nécessaire, plutôt pour protéger son commerce maritime, que pour troubler celui de ses ennemis. C'étoit précisément jouer avec le hasard de per-

dre, ſans avoir jamais celui de gagner. Auſſi ſes eſcadres, toujours inférieures en force, furent-elles, ou miſes en déroute, ou battues & priſes en grande partie.

La prévention nationale militoit en quelque ſorte contre le rétabliſſement de la marine. Eblouis des productions riches & ſans ceſſe renaiſſantes de leur ſol, & de la multitude de leurs manufactures, les François ont été lents à reconnoître que ſans une marine active & redoutable, le commerce d'un empire, quel qu'il ſoit, ne peut être floriſſant; & que ſans commerce extérieur, une nation ne peut attirer chez elle ces ſignes qui repréſentent les richeſſes, & qui donnent aujourd'hui la prépondérance. Il ne fallut pas moins que l'accroiſſement rapide des productions de leurs colonies durant la paix derniere, & la grande conſommation de ces productions chez l'étranger, pour tourner l'attention de leur gouvernement vers le commerce maritime. Il s'occupa de lui donner de l'extenſion par les encouragemens qu'il lui accorda. La protection qu'il lui continua durant la guerre derniere, n'empêcha pas ſeulement ſa décadence; il en réſulta encore que les Antilles françoiſes furent plus abondamment approviſionnées, qu'elles ne l'avoient été dans aucune guerre précédente, & que les nombreux convois qui y arriverent d'Europe, revinrent chargés de leurs productions, & entretinrent un commerce ſuivi entr'elles & la métropole.

Jamais la France ne pouvoit deſirer une circonſtance plus favorable, pour ſoutenir cette guerre contre la Grande-Bretagne. Au moment où elle prit les armes, les autres Etats de l'Europe jouiſſoient d'un calme profond. Elle eut l'a-

dreſſe de l'entretenir, & même de contribuer à éteindre (1) un feu, qui pouvoit embrâſer durant pluſieurs années le Nord de l'Europe. Libre alors d'appliquer tous ſes moyens à l'augmentation de ſa marine, elle développa les plus grands efforts. Les conſtructions qu'elle ordonna dans les ports de Breſt, Toulon & Rochefort, ſurpaſſerent en grandeur & en activité (2) toute idée qu'on pourroit s'en former. L'Europe en apprit avec étonnement le nombre & la rapidité. Elle vit ſortir de ſes chantiers, dans l'eſpace de trois ans, vingt (3) vaiſſeaux de ligne, qui remplacerent avantageuſement ceux que détruiſoient le tems, le long ſéjour à la mer, les combats & les tempêtes.

L'entretien de la marine de cette puiſſance ſur ce pied formidable, exigeoit une activité conſtante dans les conſtructions. On les (4) interrom-

(1) La guerre qui éclata entre l'Empereur & le Roi de Pruſſe, à la mort de l'Electeur de Baviere, en 1778.

(2) En 1780, *le Sceptre* de 74 canons, fut conſtruit & mis en état d'aller à la mer, en cent cinq jours.

(3) Depuis le commencement de l'année 1778 juſqu'à la fin de celle de 1780, on mit à la mer, dans ces trois ports, *le Terrible*, *l'Invincible*, *le Royal-Louis*, *le Majeſtueux* de 110 canons, *l'Auguſte* & *le Triomphant* de 80, *l'Annibal*, *le Neptune*, *le Deſtin*, *le Héros*, *le Pluton*, *le Scipion*, *l'Hercule*, *le Magnanime*, *le Northumberland*, *le Sceptre*, *l'Illuſtre*, *le Brave* & *l'Argonante* de 74 canons, & *le Jaſon* de 64. On refondit auſſi *la Ville de Paris* de 104 canons, *le Duc de Bourgogne* de 80, *le Citoyen*, *la Bourgogne*, *le Souverain* de 74, & *le Biſarre* de 64.

(4) En 1781, on ne mit à l'eau, dans les ports françois, que *la Couronne* de 80 & le *Pégaſe* de 74; & on refondit *le Guerrier*, & *le Protecteur*. Les vaiſſeaux *l'Alcide*, *le Cenſeur*, *le Dictateur*, *le Puiſſant* & *le Suffiſant*, furent mis à l'eau l'année ſuivante.

pit en 1780, & on ne les reprit que vers le milieu de l'année suivante, sans doute après avoir reconnu les effets de cette interruption, qui devint avantageuse à l'Angleterre; car cette puissance ayant redoublé, dans cet intervalle de tems, ses travaux de construction, vint à bout de couvrir la mer d'un plus grand (1) nombre de vaisseaux, & de reprendre aux Antilles cette supériorité, qui fut une des causes principales du succès de ses armes, le 12 avril 1782.

Ce revers n'auroit point affligé la France, si son gouvernement eût été bien persuadé que les armées navales sont faites pour être offensives, & qu'elles ne peuvent le devenir, qu'autant qu'elles sont supérieures en forces. C'est encore plus à l'oubli de ce principe, qu'à la grande sécurité que lui avoient inspiré ses succès dans la guerre précédente, que la Grande-Bretagne doit imputer les pertes qu'elle a faites de plusieurs de ses possessions. La défensive sur mer sera presque toujours funeste à la puissance qui la mettra en usage. Sur terre, un Général habile, par la position avantageuse qu'il fait prendre, par les retranchemens

(1) En 1780 & 1781, les Anglois mirent à la mer les vaisseaux, *la Fortitude*, *le Goliath* & *le Warrior* de 74, *l'Anson*, *l'Agamemnon*, *le Belliqueux*, *l'Africa*, *l'Inflexible*, *le Magnanime*, *la Répulse*, *le Sampson* & *le Scepter* de 64, *le Léander*, *l'Adamant* & *l'Assistance* de 50. Ils refondirent *le Namur* de 90, *l'Hercule* & *la Fame de* 74. *Le Namur*, *le Fame*, *le Warrior*, *l'Agamemnom*, *l'Anson*, *le Belligueux* & *la Répulse*, faisoient partie de l'armée de l'amiral Rodney, le 12 Avril 1782. *Le Sceptre*, *le Magnanime*, *l'Africa* & *l'Inflexible*, allerent en 1781 & 1782 renforcer dans l'Inde l'escadre de l'amiral Hughes.

dont il l'environne, peut couvrir plusieurs postes à la fois, arrêter dans leur marche des forces supérieures aux siennes, & leur faire consumer en pure perte les frais de toute une campagne. Sur mer au contraire, une armée navale ne peut observer des forces supérieures, sans courir les dangers d'un combat inégal. Elle pourra, à la vérité, lorsqu'elle sera stationnée aux Antilles, préserver de l'invasion l'isle dont elle aura choisi les ports pour retraite; mais forcera-t-elle l'ennemi de discontinuer l'attaque de celle qu'il aura formée avec des forces navales supérieures? Les armées navales angloises ont-elles empêché la reddition de la Grenade, de Tabago, de Saint-Christophe, d'York-Town & de Trinquemalay? Dès que ces isles & ces places ne purent plus être défendues par les escadres britanniques, dès qu'elles furent abandonnées à elles-mêmes elles durent faire une résistance d'autant moins longue, qu'elles étoient plus dépourvues de fortifications.

La France sembloit se défier tellement des moyens qu'elle avoit, pour entretenir sa marine sur l'offensive, qu'elle profita du retour de la derniere paix, pour faire fortifier la Martinique & la Guadeloupe. Il est permis de croire que la Grande-Bretagne auroit suivi cet exemple, si elle eût pu prévoir l'insuffisance de ses escadres pour la conservation de ses colonies. Mais trop fiere de la prépondérance maritime que lui avoient donné ses succès, lors de la guerre de 1756, cette puissance dut dédaigner ce moyen de défense, parce qu'elle ne dut jamais s'attendre que les dépenses de la guerre de terre, qu'elle avoit entrepris de soutenir sur le continent de l'Amérique,

égaleroient (1) presque celles, qu'exigeroit l'armement de ses escadres.

Nous avons fait remarquer qu'elle n'avoit pas déployé moins d'activité que la France, dans ses constructions. Mais de quelle utilité pouvoit-être un aussi grand nombre de vaisseaux pour ces deux puissances, tant qu'elles manqueroient de bras pour les armer ? Privée du secours des Américains par l'insurrection des colonies, & du service des étrangers par les armemens qu'ordonnerent les trois puissances maritimes du Nord pour la protection de leur pavillon, la Grande-Bretagne fut forcée de chercher dans ses trois royaumes les équipages de ses vaisseaux. La France, dont le commerce maritime n'avoit jamais été assez étendu pour lui fournir un nombre de matelots proportionné à celui de ses vaisseaux, completta les siens avec ses troupes de terre. L'Angleterre l'imita, mais sans pouvoir tirer le même avantage de cette ressource, parce qu'elle avoit transporté la majeure partie de son infanterie sur le continent de l'Amérique, pour combattre les forces des État-Unis.

Ce ne fut pas là le seul obstacle que la France eut à surmonter durant la derniere guerre. Le gouvernement britannique, en faisant saisir les bâtimens neutres, dont le chargement consistoit

(1) Les dépenses du département de la marine de la Grande-Bretagne, depuis 1776 jusqu'en 1782, monterent à 48,963,523 liv. sterling, & celles du département de la guerre, non compris l'artillerie, à 47,075,270 liv. sterling. *Voyez le rapport du comité, nommé par la chambre des Communes pour faire des recherches sur l'état des finances, publié en 1782.*

en matériaux propres à la construction & à l'armement des vaisseaux, ne troubloit pas seulement le commerce maritime des puissances du Nord ; il interrompoit encore l'approvisionnement des ports françois en munitions navales, & surtout en mâtures. L'exécution complette de ce projet tendoit à anéantir indirectement les forces navales françoises, puisqu'il seroit devenu impossible de les armer. On doit au ministre de la marine, alors en place, d'avoir rendu infructueuses les tentatives de l'Angleterre, en faisant servir les canaux (1) de Flandres & de Picardie au transport des mâtures & des autres munitions navales. Quand ces canaux, dont l'utilité est reconnue depuis très-long-temps, n'auroient produit que ce seul avantage, ne seroit-il pas assez grand pour en hâter la confection au retour de la paix, pour déterminer à en ouvrir de nouveaux dans d'autres provinces, & enfin à redresser le cours des rivieres, susceptibles (2) d'être

(1) Les trains de mâtures arrivés à Cambray, les uns venant d'Ostende par le canal de Dort & par l'Escaut, les autres d'Ostende à Gand par le canal de Bruges & de-là à Cambray, en étoient transportés par terre l'espace de quatorze lieues, jusqu'à Saint-Quentin. Là on les remettoit en trains, pour les faire flotter sur le canal de Crozat, depuis Saint-Quentin jusqu'à Chauni. Ensuite ils entroient dans l'Oise qu'ils descendoient jusqu'à Conflans-Saint-Honorine, d'où ils remontoient la Seine jusqu'au canal de Briare, le traversoient pour tomber dans la Loire, qu'ils descendoient jusqu'à l'isle d'Aindret au-dessous de Nantes. C'étoit-là qu'on les embarquoit sur des gabarres, qui les portoient à Brest & à Rochefort.

(2) Par exemple, l'Indre & le Cher, rendus navigables, ne vivifieroient-ils pas le Berri ? ne quadrupleroient-ils pas la valeur des forêts de cette province ?

navigables ? Mais si par la nouvelle route qu'il adopta pour approvisionner les arsenaux, le ministre françois fut assez heureux pour prévenir la disette absolue de munitions navales dont ils furent menacés, il ne put également se procurer, aussi promptement que les Anglois, les moyens de doubler les vaisseaux de guerre en cuivre, ni même armer leurs ponts de caronades.

Cette arme, inventée en Ecosse durant la derniere guerre, est une espece d'obus très-court, dont la plus forte charge a été jusqu'à présent de 48 livres de balles. L'amirauté de la Grande-Bretagne en fit placer d'abord sur les ponts de quelques frégates, pour en faire l'essai. Lorsqu'elle eut bien reconnu son effet destructeur, par les grands dommages qu'elle causa aux manœuvres, aux agrêts & aux voiles des vaisseaux de guerre françois, contre lesquels son feu fut dirigé dans des combats particuliers, elle en fit garnir les gaillards d'arriere & d'avant de tous ses vaisseaux de ligne. On a remarqué qu'elle cause un ravage beaucoup moins grand dans les actions générales que dans les combats particuliers, parce que deux armées ne peuvent presque jamais combattre d'aussi près que deux vaisseaux, & qu'alors la charge de cette arme, beaucoup plus courte que les canons, diverge d'autant plus que son point de mire est plus éloigné, & par conséquent frappe plus rarement à son but. La France pouvoit-elle en faire fondre, lorsque les deux fonderies, établies à Ruelle & à Aindret pour le service de sa marine, avoient peine à suffire à la fourniture de l'artillerie des vaisseaux & des frégates qu'elle faisoit construire ? Disputer l'empire de l'Océan avec des armes inégales, étoit donc

pour elle un désavantage évident. Celui de ne pouvoir doubler tous ses vaisseaux en cuivre, aussi promptement que la Grande-Bretagne, fut bien plus grand.

L'Angleterre fait exploiter depuis plusieurs siecles des mines de cuivre aussi excellent qu'abondant, & connoît l'art de le laminer, & de le convertir en feuilles. Non-seulement la France ignoroit cette maniere de le préparer, avant de pouvoir s'en servir; mais il fallut encore que cette puissance, dont les mines n'ont jusqu'à présent fourni ce minéral qu'en petite quantité, s'en approvisionnât chez l'étranger. Les retards qu'elle essuya dans les premiers envois, qui ne furent pas tous de bonne qualité, en apporterent nécessairement d'autres dans le doublage de ses vaisseaux. A peine en avoit-elle pu faire doubler la moitié, à la fin de l'année 1781. Dé-là, l'inégalité de marche trop disproportionnée de ses vaisseaux doublés & non-doublés, qui arrêta souvent l'exécution des mouvemens, & qui ne permit pas de profiter des occasions que les Anglois donnerent plusieurs fois, de les attaquer avec avantage. Une escadre doublée (1) en cuivre, acquiert alors une si grande supériorité de marche sur celle qui ne l'est pas, qu'elle devient libre de la combattre ou non, de loin ou de près.

---

(1) Le doublage en cuivre étoit connu dès le siécle dernier. » Les vaisseaux, dit Aubin, à l'article *Doublage* dans » son Dictionnaire de marine, imprimé en 1702 à Amsterdam, » qu'on destine pour l'Ouest, sur-tout pour les » lieux éloignés, ont besoin d'un bon doublage, qui » soit garni d'une infinité de clous & de ploc entre le » doublage & le franc bord. *On y met même quelquefois » du cuivre, afin de garantir le bois de la cribluré des » vers.* «

En éprouvant la premiere les avantages du doublage en cuivre, la Grande-Bretagne fut auſſi la premiere à gémir de ſes funeſtes effets. On ſait par expérience qu'un vaiſſeau doublé en cuivre, conſerve en mer la même marche qu'il a en ſortant du port, & qu'il n'a plus beſoin d'être carené tous les ans. Durant les guerres précédentes, les eſcadres ſtationnées aux Antilles, y avoient rarement ſéjourné deux campagnes conſécutives. La ſaiſon de l'hivernage, funeſte tout à la fois aux équipages & aux vaiſſeaux que les vers auroient criblé de leurs piqûres, avoit néceſſité leur retour en Europe. Lorſqu'on eut reconnu que le doublage en cuivre les préſervoit de l'attaque des vers, alors, au lieu de les faire revenir, on ne s'occupa plus que de completter leurs équipages avec des recrues qu'on leur envoya d'Europe. Mais comme on ne fit pas aſſez attention que, plus un vaiſſeau de guerre tient long-tems la mer, plus il s'arque, plus ſes coutures s'ouvrent, plus enfin les dangers auxquels il eſt expoſé dans ſon retour augmentent; on ne vit plus rentrer dans les ports d'Angleterre que les vaiſſeaux que leur vétuſté, ou les dommages qu'ils avoient reçus dans les combats, avoient mis hors de ſervice. Le doublage en cuivre couvroit leur mauvais état; les coups de vent & les tempêtes ne le firent que trop connoître. Des voies d'eau ſubites, d'autant plus dangereuſes, qu'il fut impoſſible de les ſonder extérieurement, ne laiſſerent aucun eſpoir de ſalut. La Grande-Bretagne eut alors à regretter les équipages en entier des vaiſſeaux, *le Thunderer*, *le Stirlings Caſtle*, *le Centaure*, *la Ville de Paris*, & *le Glorieux*,

naufragés corps & biens, & la perte du *Ramillies*. De tels malheurs, essuyés en pleine mer, & dont l'histoire ne fournit point d'exemple, ne servent que trop à prouver combien le doublage en cuivre, si propre à remplir les vues du moment, devient dangereux pour les vaisseaux qui, hors d'état de tenir la mer dans des parages éloignés, sont renvoyés dans les ports d'Europe pour y être radoubés.

Nous n'entreprendrons point d'examiner les inconvéniens, qui peuvent résulter de laisser les vaisseaux désarmés avec leur doublage. La grande quantité de bois qu'on a fait servir aux constructions durant la derniere guerre, n'a pas toujours permis de n'employer que ceux qui avoient acquis le degré de sécheresse nécessaire. C'est au tems seul à nous instruire de l'effet du cuivre, appliqué sur des bois verds. Mais nous croyons qu'il est indispensable pour la conservation des vaisseaux, & encore plus de leurs équipages, d'avoir la précaution de dédoubler ceux qu'on destinera pour des stations éloignées, afin de visiter exactement leurs francs-bords & de rebattre leurs coutures, sur-tout s'ils sont restés désarmés durant plusieurs années consécutives.

Autant les deux puissances montrerent d'activité à construire & à doubler leurs vaisseaux en cuivre, autant leurs marins déployerent de zele & d'ardeur. On ne peut disconvenir que la derniere guerre n'ait contribué à perfectionner la tactique navale, & même à reculer les limites des connoissances humaines sur cette partie. Auparavant qu'elle éclatât, les François n'avoient jamais autant évolué sous le feu de leurs ennemis, soit dans les affaires générales, soit dans les combats particuliers. Cette

célérité & cette précision dans les mouvemens, qu'ils développerent assez généralement, ils les devoient aux trois escadres d'évolution, que leur gouvernement fit sortir en 1772, 1775 & 1776, sous le commandement des comtes d'Orvilliers, de Guichen & du Chaffault. On ne peut trop le répéter, les escadres d'évolution sont aux marins, ce que les camps sont aux troupes de terre. Ce n'est qu'en exécutant des manœuvres en grand, qu'ils peuvent apprendre les uns & les autres, à conserver cet ordre, cette précision, cet ensemble, qui font la force d'une armée, & qui déterminent la victoire. Quand l'utilité des escadres d'évolution ne seroit pas aussi évidemment démontrée qu'elle l'est par l'instruction qu'en retira le corps de la marine, dans les trois campagnes dont nous venons de parler, le Gouvernement françois a trop d'intérêt d'entretenir ses anciens marins en activité, & d'en former de nouveaux, pour n'en pas armer une tous les ans.

Si les escadres d'évolution avoient servi durant la paix à l'instruction de la marine royale, on doit dire aussi que la derniere guerre contribua beaucoup à celle des officiers marchands, qui furent employés sur les vaisseaux du roi. Comme depuis long-tems la France n'avoit entretenu qu'un certain nombre de vaisseaux, parce qu'elle ne regardoit sa marine que comme une accessoire de forces, le nombre de ses marins cessa bientôt d'être en proportion avec les grands armemens qu'elle ordonna, dès le commencement de la derniere guerre. Elle y suppléa par des officiers (1)

(1) On les a désignés dans le cours de cette Histoire sous la dénomination d'*officiers auxiliaires*.

qu'elle tira de ſa marine marchande. En les appellant à la défenſe des vaiſſeaux de guerre, elle leur ouvrit tout à la fois la carriere des honneurs & des récompenſes militaires. A portée d'obſerver l'ordre & la diſcipline établis parmi de nombreux équipages, & de s'inſtruire par la pratique des manœuvres en grand, des évolutions navales & des marches en convoi, ils purent aiſément ſaiſir la différence de la ſcience des marins de celle des navigateurs. Les uns, deſtinés à tenir la mer en eſcadre ou en corps d'armée, doivent tantôt ſe reſſerrer dans un petit eſpace, tantôt s'étendre infiniment. Toujours attentifs aux ſignaux de leurs commandans, dans quelqu'ordre de marche ou de bataille qu'ils ſoient, ils doivent manœuvrer de maniere à ſerrer de près, lorſque les circonſtances l'exigent, le vaiſſeau dans les eaux duquel ils ſont, de façon toutefois qu'ils ne l'abordent point, & qu'ils ne craignent pas auſſi de l'approcher. L'exécution de ces manœuvres ſuppoſe dans chaque commandant une connoiſſance parfaite des qualités de ſon vaiſſeau, & ce coup d'œil que l'art peut perfectionner, mais que la nature ſeule donne. Les autres, qui n'ont pour objet que d'arriver à leur deſtination, promptement & aux moindres frais poſſibles, ne doivent faire en tems de paix que les manœuvres qui les menent à leur but. En tems de guerre, s'ils ſont ſous la protection de vaiſſeaux de ligne, ils naviguent, pour ainſi dire, en maſſe, parce qu'il n'eſt pas poſſible de les faire mettre en ligne, ſoit à cauſe de leur nombre, ſoit à cauſe de la peſanteur de leur marche. Loin de chercher à s'approcher, ils s'iſolent en quelque ſorte, pour éviter des aborda-

ges, qui non-ſeulement tomberoient aux frais de leurs amateurs, mais qui pourroient même leur faire manquer leur voyage. Cette diſtinction que nous venons d'établir entre les manœuvres de navigation & celles d'évolution, n'a pas échappé à un écrivain, qu'on ne peut accuſer de flatterie envers le corps de la marine françoiſe. *La marine des Indes hollandoiſes*, dit l'auteur de l'hiſtoire politique & philoſophique des établiſſemens européens dans les deux Indes, *eſt commandée par des officiers, qui ont tous commencé par être matelots ou mouſſes. Ils ſont pilotes, ils ſont manœuvriers, mais ils n'ont pas la premiere idée des évolutions navales.* Si durant une navigation d'un auſſi long cours que celle de l'Inde, l'officier marchand ne peut parvenir à connoître les manœuvres d'évolution, dont il ſeroit à déſirer qu'il eût au moins quelques notions, eſt-on fondé à prétendre que ſes traverſées d'Europe en Amérique, & ſes retours d'Amérique en Europe, contribueront à les lui apprendre?

Tome premier, page 495, derniere édition in-8°.

Il nous reſte maintenant à examiner ſi la France & l'Eſpagne tirerent le meilleur parti poſſible de la ſupériorité de leurs forces. Il ſemble d'abord que le gouvernement françois, au lieu d'envoyer l'eſcadre de Toulon ſur les parages de l'Amérique ſeptentrionale, auroit porté un coup plus ſenſible à la Grande-Bretagne, en l'envoyant attaquer ſes iſles du vent. L'invaſion de la plus grande partie de ſes poſſeſſions aux Antilles auroit été d'autant plus rapide, qu'elles étoient entiérement dégarnies de forces de terre & de mer. Une ſi puiſſante diverſion auroit donc opéré plus promptement la reconnoiſſance de l'indépendance des Américains. Mais ayons le courage de le dire,

le gouvernement françois n'avoit pas encore assez calculé combien le dommage, causé à la Grande-Bretagne dans son commerce, en auroit apporté dans ses moyens de résistance. On doit attribuer à la même cause l'inaction des forces navales espagnoles aux Antilles. L'escadre, envoyée à l'isle de Cube 1780, & qui ne rentra dans le port de Cadix qu'en 1783, n'établit aucune croisiere, ni contre les convois anglois qui descendirent tous des isles du vent à la Jamaïque sous la foible escorte de deux à trois vaisseaux de guerre, ni contre ceux qui débouquerent par le canal de la Floride, ou par la pointe de Maysi, pour revenir en Europe. Quand même la plupart de ces croisieres auroient été infructueuses, toujours auroient-elles produit le bon effet de forcer l'Angleterre de donner de plus nombreuses escortes à ses convois, de diminuer ses forces actives, soit en Europe, soit en Amérique, & par conséquent de les rendre moins redoutables à ses ennemis. *Prenez à l'Anglois une colonie*, a judicieusement dit un écrivain, *il menacera. Ruinez son commerce, il se révoltera. Sa marine n'existe que par sa finance, & sa finance n'a d'autres fonds que son commerce.... C'est donc à son commerce seul qu'il faut faire la guerre.*

Voyez l'Encyclopédie article Marine.

Mais ce fut principalement le siege de Gibraltar par les Espagnols, & leur persévérance à vouloir s'emparer de cette place, qui priverent en quelque sorte la France & l'Espagne des avantages que devoit leur procurer la supériorité de forces navales, qu'elles avoient sur la Grande-Bretagne. Si ces deux puissances avoient dirigé contre les Antilles angloises les forces de terre &

de mer qu'elles employerent si inutilement à l'attaque de ce rocher, & à s'opposer à son ravitaillement, il est hors de doute qu'elles n'eussent obtenu le succès le plus complet, parce que, comme on l'a démontré ci-dessus, la puissance qui conserve l'offensive sur mer, peut toujours choisir le point qu'elle veut attaquer, sur-tout si son ennemi en a plusieurs à défendre.

Voyez les pages XIII & XIV.



EXPLICATION
PAR ORDRE ALPHABÉTHIQUE
DES
PRINCIPAUX TERMES
DE NAVIGATION
ET
DE TACTIQUE NAVALE,

Dont on a fait usage dans le cours de cette histoire.

Affalé, se dit d'un vaisseau entraîné vers la côte par les vents ou les courans, & alors en danger de se perdre.

Air de vent, c'est l'une des trente-deux pointes de la boussole qui divisent l'orison en parties égales, dont chacune est de onze degrés quinze minutes.

Amariné, se dit d'un vaisseau quand il a été pris, & qu'en place de son équipage on y en a mis un du vaisseau preneur.

Amurer sa grande voile, c'est haller ses amures du côté du vent.

Arqué. Un vaisseau est arqué, quand il a ses extrémités plus basses que son milieu.

Arriver, c'est obéir au vent; c'est éloigner sa proue de la direction du vent.

Arriver à la bordée, c'est se rendre directement dans un point, ou dans un mouillage, sans être obligé de courir des bords, ou de louvoyer pour l'atteindre.

Arriver de deux quarts, c'eſt éloigner la proue du vaiſſeau de la direction du vent de deux airs de vent, ou de vingt-deux degrés trente minutes.

Arriver de front. Cette manœuvre a lieu, lorſque pluſieurs vaiſſeaux, en arrivant tous à la fois ſe conſervent ſur la ligne ſur laquelle ils étoient rangés auparavant.

Arriver en dépendant, ſe dit d'un vaiſſeau ou d'une eſcadre au vent d'une autre, qui arrive pour l'approcher, mais toujours de maniere à conſerver l'avantage du vent.

Atterrer, c'eſt arriver à la vue de terre.

Bouées, ce ſont des corps flottans qui tiennent par un cordage à une ancre, pour indiquer l'endroit où elle eſt.

Briſe, vent qui s'éleve réguliérement chaque jour, à certaines heures, dans quelques parages.

Chapelle. Un vaiſſeau fait ou prend chapelle, quand il prend vent devant par défaut de bien gouverner, ou par faute du vent de l'avant; de maniere que ſes voiles venant à coëffer, il vire malgré le manœuvrier, s'il n'eſt pas vif à contrebraſſer devant.

Carguer une voile, c'eſt retrancher une voile par le moyen des cargues, & la mettre en état d'être facilement ſerrée contre la vergue.

Chaſſer ſur ſes ancres. Un vaiſſeau chaſſe ſur ſes ancres, lorſqu'elles labourent le fond de la mer.

Coëffé. Un vaiſſeau eſt coëffé, lorſque le vent enfle ſes voiles dans le ſens oppoſé à celui où il doit les enfler ordinairement pour faire route, ce qui met le vaiſſeau dans le cas d'aller de l'arriere, au lieu d'aller de l'avant.

Combattre à bord oppoſé, c'eſt courir une ligne oppoſée à celle que l'ennemi tient en combattant.

Corps mort. On entend par cette expreſſion de groſſes ancres, mouillées dans les rades des grands ports avec leurs cables, dont un bout eſt ſoutenu à fleur d'eau par des coffres ou d'autres corps flottans; de maniere que les plus gros vaiſſeaux puiſſent s'y amarrer dans les tems de tempête, ſans craindre de chaſſer, ou s'y toner, en cas de beſoin.

Couper un vaiſſeau, c'eſt, ou le croiſer de maniere qu'on puiſſe être à portée de le combattre au point de

fection des deux routes, ou le féparer de fon efcadre pour le combattre.

Courir en échiquier. Une armée ou une efcadre courent en échiquier, lorfque les vaiffeaux fe tiennent les uns par rapport aux autres fur la ligne du plus près babord, les amures à tribord, ou fur celle du plus près tribord, les amures à babord; de maniere que, s'ils viennent tous à virer en même-tems, ils fe trouvent, après leur virement, formés en ligne de bataille.

Courir largue. Un vaiffeau coure largue, lorfque la direction du vent avec la route qu'il fait, eft de plus de fix airs de vent.

Courir grand largue. Un vaiffeau coure grand largue, lorfque la direction du vent avec la route qu'il fait, eft de plus de huit airs de vent, & moins de quatorze.

Culer, fe dit d'un vaiffeau qui va en arriere.

Débouquer, c'eft fortir d'entre les terres, pour entrer en pleine mer.

Décaper, c'eft fortir d'entre les caps d'un golfe, pour prendre la grande mer.

Dérive, eft le tranfport du vaiffeau fous le vent de la route qu'il tient.

Défaffourcher. On défaffourche, lorfqu'étant mouillé fur deux ancres, on en leve une pour être plutôt prêt à appareiller.

Donner chaffe, c'eft pourfuivre.

Doubler une pointe, un cap, c'eft les dépaffer.

Faire arriver une armée, c'eft ordonner à une armée d'obéir au vent, d'éloigner fa proue de la direction du vent.

Faire arriver une armée par un mouvement fucceffif. Une armée exécute cette évolution, lorfque chaque vaiffeau en fuivant la même route que le vaiffeau de tête, éloigne fa proue de la direction du vent, dans le point où ce vaiffeau a commencé le premier cette manœuvre.

Faire former la ligne de bataille tribord ou babord amure, c'eft faire ranger fes vaiffeaux dans la direction de la ligne du plus près du vent, le vent foufflant du côté droit ou du côté gauche du vaiffeau.

Faire former la ligne de bataille par rang de viteffe, c'eft ordonner aux vaiffeaux de former la ligne de bataille, fans s'affujettir aux poftes qui leur font prefcrits, de maniere que la ligne foit formée le plus promptement poffible.

Grain, c'eſt une augmentation ſubite & conſidérable de la force & ſouvent de la direction du vent, qui eſt de peu de durée, & fréquemment accompagnée de pluie.

Haubans d'un vaiſſeau. Ce ſont les cordages qui ſoutiennent les mâts du vaiſſeau, tribord & babord, contre les mouvemens du roulis.

Lever chaſſe, c'eſt ceſſer de pourſuivre.

Lof pour lof, ſignifie vent arriere.

Manœuvres courantes. On appelle ainſi celles qui ne ſont pas fixées par les deux bouts, & qu'on peut faire aller & venir au moyen des poulies.

Mettre à la cape, c'eſt orienter au plus près poſſible l'une des baſſes voiles, ou une, ou pluſieurs des voiles baſſes d'étai, & mettre en même-tems la barre du gouvernail à venir au vent; le vaiſſeau diſpoſé de cette maniere, ne fait preſque pas de chemin. On n'a recours à cette manœuvre, que lorſqu'une trop grande agitation de la mer ne permet pas de mettre en panne.

Mettre en panne, c'eſt orienter les voiles d'un vaiſſeau, de maniere qu'une partie tendant à le faire aller en avant, & l'autre à le faire aller en arriere, il reſte par cette contrariété comme en repos.

Mouiller, c'eſt jeter l'ancre.

Mouſſons, ce ſont des vents de ſaiſon réglés, qui ſoufflent conſtamment entre les Tropiques, dans les mers des Indes, durant ſix mois dans la même direction à peu près, & durant les ſix mois ſuivans dans la direction oppoſée. Leur changement eſt preſque toujours accompagné de variations de vent continuelles, de grains, d'orages, & ſouvent de coups de vent.

Ordre de bataille naturel, c'eſt celui qu'obſerve une armée, quand la ſeconde eſcadre ſert d'avant-garde.

Ordre de bataille renverſé, c'eſt celui qu'obſerve une armée, quand la troiſieme eſcadre fait l'avant-garde.

Porte-haubans, c'eſt un aſſemblage de pieces de bois, placées de chaque côté du vaiſſeau, vis-à-vis de chaque mât, ſur leſquelles ſont attachés les haubans.

Porter, c'eſt gouverner ſur un objet, & quelquefois arriver.

Porter à quatre quarts, c'eſt courir à quatre airs de vent.

Porter au large, c'eſt s'éloigner de la côte.

Prendre chaſſe, c'eſt s'éloigner du vaiſſeau qui pourſuit.

Prolonger une armée, c'eſt parcourir une ligne parallele à l'armée qu'on veut combattre au vent ou ſous le vent à elle, ſoit en faiſant la même route, ſoit en faiſant une route directement oppoſée.

Ras de marée, c'eſt un courant qui ſe fait quelquefois ſentir aux approches des côtes, qui clapote & écume ſouvent avec un certain bruit.

Refuſer. Le vent refuſe, lorſqu'il ſe rapproche de la direction de la route.

Remonter au vent, c'eſt courir des bords, pour s'élever au vent d'un point quelconque.

Remorquer. Un vaiſſeau en remorque un autre, lorſqu'il le traîne.

Revenir au plus près du vent, c'eſt reprendre la route qui approche le plus près de la direction du vent.

Revirer, c'eſt virer une ſeconde fois.

Riſée, c'eſt une augmentation de vent qui dure peu.

Saute de vent. On dit que le vent a ſauté, lorſque ſa direction a changé tout-à-coup, de pluſieurs airs de vent.

S'emboſſer. Un vaiſſeau s'eſt emboſſé, lorſque, préſentant le côté autrement qu'il n'eſt arrêté par ſes ancres, il donne le travers à l'objet qu'il veut canonner.

Se former dans les eaux du vaiſſeau de tête ou de queue d'une armée, c'eſt aller prendre & ſuivre exactement la route du vaiſſeau de tête ou de queue.

Tenir le vent, c'eſt rapprocher la direction de la route de celle du vent.

Touer, c'eſt haler un vaiſſeau par le moyen des grelins & ancres à jet, en virant le grelin ſur le cabeſtan.

Tribord & babord. Tribord eſt le côté droit, & babord le côté gauche du vaiſſeau.

Vaiſſeau dégréé. Un vaiſſeau eſt dégréé, quand ſes gréémens ſont coupés de maniere qu'il ne puiſſe plus gouverner.

Vaiſſeau déſemparé. Un vaiſſeau eſt déſemparé, lorſqu'il a perdu quelques voiles ou vergues, ou qu'il a reçu dans ſa mâture quelque dommage aſſez conſidérable, pour ne pouvoir ni faire de la voile, ni manœuvrer.

Vaiſſeaux de tête qui ont beaucoup largué, c'eſt-à-dire, qui ont beaucoup obéi au vent.

Virer vent arriere, ſe dit d'un vaiſſeau qui, en virant de bord, préſente ſa poupe au vent.

Virer vent devant, se dit d'un vaisseau qui, en virant de bord, présente sa proue au vent.

Virer vent arriere, ou lof pour lof tous à la fois, est un mouvement par lequel tous les vaisseaux d'une armée, ou d'une escadre, virent en même-tems, en présentant leur poupe au vent.

Virer vent arriere par la contre-marche, est un mouvement par lequel chaque vaisseau d'une armée, ou d'une escadre; vire à son tour, l'un après l'autre, en commençant par celui de la tête, & vient former une nouvelle ligne sous le vent de la premiere.



OBSERVATION.

Nous n'ignorons pas combien il eſt difficile de donner des définitions, qui réuniſſent l'exactitude & la clarté à la préciſion. C'eſt pourquoi nous aurions bien déſiré que le Dictionnaire des termes de la marine, annoncé depuis pluſieurs années par l'Académie de Breſt, eût été publié. Au lieu de chercher à y ſuppléer par les définitions que nous venons de donner, nous nous ſerions impoſé la loi de tranſcrire mot à mot celles dont nous avons eu beſoin pour expliquer un grand nombre de termes techniques, que le récit des événemens de la derniere guerre nous a obligé d'employer.



HISTOIRE

SOMMAIRE

DU

TOME PREMIER.

I. *Conditions principales du Traité de Paix de* 1763. II. *Cessions faites par l'Espagne.* III. *État de l'Angleterre, à la fin de la Guerre de* 1756. IV. *Le Canada prend une nouvelle forme.* V. *Conquêtes de la Compagnie des Indes Angloise.* VI. *Accroissement de son Commerce.* VII. *Administration intérieure de la Grande Bretagne.* VIII. *Elle secoure sa Compagnie des Indes.* IX. *Station de ses forces navales durant la derniere Paix.* X. *Son influence dans l'Europe.* XI. *Acte du Timbre.* XII. *Effet qu'il produit.* XIII. *Il est révoqué.* XIV. *Impôt sur le Thé exporté en Amérique.* XV. *Il est suspendu.* XVI. *La perception du droit sur le Thé ordonnée.* XVII. *Raisons qui devoient l'empêcher.* XVIII. *Mécontentement général en Amérique.* XIX. *Acte du Parlement pour fermer le port de Boston.* XX. *Effet qu'il produit.* XXI. *Conduite du peuple de Boston.* XXII. *Proclamation du général Gage, inutile.* XXIII. *Résolutions du Congrès assemblé à Philadelphie.* XXIV. *Acte du Parlement, pour restreindre la pêche de la Nouvelle Angleterre.* XXV. *Affaire de Lexington.* XXVI. *Fermentation générale en Amérique.* XXVII. *Défense vigoureuse des Bostoniens.* XXVIII. *Expédition de Montgommeri dans le Canada.* XXIX. *Incendie de*

Norfolk & de Falmouth. XXX. *Acte du Parlement pour interdire tout commerce avec les Colonies.* XXXI. *Les Anglois évacuent Boston.* XXXII. *La Grande-Bretagne prend 20000 Allemands à sa solde.* XXXIII. *Le Congrès prononce l'indépendance de l'Amérique.* XXXIV. *Séparation de l'Amérique prévue depuis longtems.* XXXV. *Conduite impolitique de la Grande-Bretagne.* XXXVI. *Enthousiasme des Américains.* XXXVII. *Le général Howe attaque New-York.* XXXVIII. *Il réduit une grande partie du New-Jersey.* XXXIX. *Belle Manœuvre du général Washington.* XL. *Ouverture tardive de la Campagne de* 1777. XLI. *Combat de German-Town.* XLII. *Marches du général Burgoyne.* XLIII. *Obstacles qu'il a à surmonter.* XLIV. *Il essuie un échec à Bennington.* XLV. *Combat de Still-Water.* XLVI. *Capitulation & prise de son armée.* XLVII. *Tristesse en Angleterre, à la nouvelle de cet événement.* XLVIII. *Pertes du commerce maritime Anglois.* XLIX. *Démarches du Congrès auprès des puissances maritimes de l'Europe.* L. *Vexations des Anglois envers le Pavillon François.* LI. *Plaintes de la France, inutiles.* LII. *Prétentions de la Grande-Bretagne.* LIII. *Nouveau plan de conduite du ministere Anglois.* LIV. *Traité de la France avec les Etats-Unis de l'Amérique.* LV. *Déclaration de la France à l'Angleterre.* LVI. *Conduite du gouvernement Britannique.* LVII. *Il cherche à se réconcilier avec les Américains.* LVIII. *Propositions des commissaires pacificateurs rejettées.* LIX. *Nouvelle tentative des mêmes commissaires, infructueuse.* LX. *Le gouvernement Britannique*

s'empare de la Grenade. XCIV. *Arrivée de l'amiral Byron au secours de cette Isle.* XCV. *Combat naval de la Grenade.* XCVI. *Pertes des François en hommes.* XCVII. *Départ du comte d'Estaing pour Saint-Domingue.* XCVIII. *Prise de Savannah par les Anglois.* XCIX. *Arrivée du comte d'Estaing en Géorgie.* C. *Il assiége Savannah.* CI. *Il est repoussé dans un assaut.* CII. *Il se rembarque.* CIII. *Alarmes des Anglois à New-York.* CIV. *Conduite du général Washington.* CV. *Ravages des Anglois en Amérique.* CVI. *Fermeté inébranlable des Américains.* CVII. *La levée du siége de Savannah, annoncée en Angleterre au bruit du canon.* CVIII. *Les Anglois perdent leurs principaux établissemens à la côte d'Afrique.* CIX. *L'amiral Rodney chargé de ravitailler Gibraltar.* CX. *Il s'empare d'un convoi & d'un vaisseau de ligne espagnols.* CXI. *Et de la plus grande partie de l'escadre de dom Langara.* CXII. *Prise du vaisseau françois* le Protée. CXIII. *Inquiétudes des François en Europe.* CXIV. *Arrivée du comte de Guichen à la Martinique* CXV. *L'amiral Rodney le suit.* CXVI. *Manœuvres des escadres angloise & françoise.* CXVII. *Combat naval sous la Dominique.* CXVIII. *Suites de ce combat.* CXIX. *Les deux armées navales se rejoignent.* CXX. *Combat partiel.* CXXI. *Troisieme combat.* CXXII. *Perte des François en hommes.* CXXIII. *Arrivée d'une escadre espagnole à la Martinique.* CXXIV. *Combat du chevalier de la Motte-Piquet dans la baie du Fort-Royal de la Martinique.* CXXV. *Son départ pour Saint-Domingue.* CXXVI. *Il combat trois vaisseaux*





HISTOIRE
DE LA
DERNIERE GUERRE.

LA France avoit cédé par le dernier traité de paix, & garanti à la Grande-Bretagne, en toute propriété, le Canada avec toutes ses dépendances, l'isle du Cap-Breton, toutes les autres isles & côtes dans le golfe & fleuve S. Laurent, les isles de la Grenade & des Grenadins, la riviere de Sénégal avec tous les droits & dépendances de ladite riviere, les forts & comptoirs de S. Louis, de Podor & de Galam, la riviere & le port de la Mobile, & tout ce qu'elle possédoit ou devoit posséder du côté gauche du fleuve Missisipi à l'exception de la ville de la nouvelle Orléans, & de l'isle dans laquelle elle est située, dont elle se réservoit la possession. Les limites entr'elle & l'empire Britannique, dans cette partie du monde, étoient irrévocablement déterminées par une ligne, tirée au milieu du fleuve Missisipi, depuis sa naissance jusqu'à la riviere d'Yberville, & de-là par une autre qui partoit du milieu du même fleuve

I. Conditions principales du traité de paix de 1763.

Voyez le traité de Paris du 10 février 1763.

& des lacs Maurepas & Pontchartrain jusqu'à la mer. Elle renonçoit encore à toute prétention aux acquisitions qu'elle avoit faites sur la côte de Coromandel & d'Orixa, depuis le commencement de l'année 1749, & elle s'obligeoit de mettre la ville & le port de Dunkerque dans l'état qui avoit été fixé par le traité d'Aix-la-Chapelle, & par les traités antérieurs. Pour dédommagement de toutes ces cessions, tant sur le continent de l'Amérique & aux Antilles, que sur les côtes d'Afrique, de Coromandel & d'Orixa, cette puissance avoit conservé la liberté de la pêche & de la sécherie sur une partie des côtes de l'isle de Terre-Neuve, conformément à l'art. XIII du traité d'Utrecht, mais à condition de n'exercer ladite pêche dans le golfe Saint-Laurent, qu'à la distance de trois lieues des isles situées dans ce golfe ou du continent, & qu'à celle de quinze de l'isle du Cap-Breton. La Grande-Bretagne lui cédoit seulement, en toute propriété, les isles de St. Pierre & de Miquelon pour servir d'abri à ses pêcheurs, sous la condition expresse de ne les point fortifier, de n'y établir que des bâtimens civils pour la commodité de la pêche, & de n'y entretenir qu'une garde de cinquante hommes pour la police. Les mêmes puissances contractantes s'étoient partagé les isles du vent, réputées neutres, de la maniere suivante: Saint-Vincent, la Dominique & Tabago restoient en toute propriété à la Grande-Bretagne. La France prenoit possession de celle de Sainte-Lucie, pour en jouir pareillement en toute propriété.

II. Cessions faites par l'Espagne. Aux cessions faites par la France, l'Espagne avoit été forcée, par le même traité, d'ajouter la Floride avec le fort Saint-Augustin, la baye de

Pensacola, en un mot, tout ce qu'elle possédoit sur le continent de l'Amérique Septentrionale, à l'est, ou au sud-est du fleuve Missisipi. Le même traité autorisoit les sujets de l'empire Britannique à couper, charger, & transporter le bois de Campêche, sans pouvoir être inquiétés ou molestés, sous quelque prétexte que ce fût, à bâtir à cet effet, sans empêchement, sur les côtes & territoires Espagnols, & à occuper sans interruption les maisons & magasins qui leur seroient nécessaires pour eux, pour leurs familles & pour leurs effets, avec la renonciation la plus générale de la part de l'Espagne à la prétention au droit de pêcher aux environs de l'isle de Terre-Neuve. Telles étoient les conditions auxquelles la France & l'Espagne recouvrerent les autres possessions qu'elles avoient perdues. Elles rendoient le Roi de la Grande-Bretagne Souverain de tout le continent de l'Amérique Septentrionale, depuis la baie d'Hudson jusqu'à l'embouchure du Missisipi.

Si une suite non interrompue de revers avoit fait desirer à la Maison de Bourbon le retour de la paix, l'Angleterre n'en avoit pas moins fait l'objet de ses voeux. La guerre avoit épuisé infructueusement les finances de la France. Les succès extraordinaires de la Grande-Bretagne avoient doublé sa dette nationale. Elle ne montoit au commencement des hostilités, en 1755, qu'à un milliard six cent dix-sept millions quatre-vingt sept mille soixante livres tournois. Elle s'élevoit, lors de la conclusion (1)

III. Etat de l'Angleterre à la fin de la guerre de 1756.

(1) Suivant un Ministre d'Etat, M. Grenville, la dette nationale en 1763, montoit à 143,477,618 liv. sterlings, pour l'intérêt de laquelle l'Angleterre payoit 4,993,144 liv. sterl. *Voyez le tableau de l'Angleterre & de ses Finances*, page 45.

de la paix, à trois milliards trois cens trente-huit millions quatre cent quatre-vingt-seize mille quatre cent liv. tournois. De toutes les guerres que la Grande-Bretagne avoit soutenues, celle-ci avoit le plus obéré ses finances. Mais elle étoit la plus glorieuse, par les grands avantages que procuroit à son commerce l'acquisition d'immenses possessions en Amérique. La paix vint lui rendre toute l'activité dont il étoit susceptible, & que la guerre n'avoit fait que rallentir. Dès qu'elle fut rétablie, le parlement porta ses regards sur les nouvelles possessions que la nation venoit d'acquérir, & donna de grands encouragemens. Les immenses capitaux, que les négocians d'Angleterre verserent sur le champ dans les isles conquises, animerent promptement l'industrie de leurs habitans. En peu d'années ces isles s'éleverent à leur plus haut degré de culture, & la nation ne tarda pas à être remboursée de ses avances.

IV. Le Canada prend une nouvelle forme.

Devenus, par la cession du Canada & de l'isle du Cap-Breton, seuls possesseurs du commerce du continent de l'Amérique, les Anglois s'appliquerent à le rendre aussi florissant qu'il pouvoit l'être. En retour des envois de toutes les marchandises & denrées que la rigueur de ce climat rend nécessaires à la consommation de ses habitans, les navires de la Grande-Bretagne apportoient une grande quantité de pelleteries qui formerent une branche considérable de commerce. Le Canada prit une nouvelle forme sous ces nouveaux maîtres; & cette colonie qui avoit été languissante sous la domination françoise, parvint, par son commerce, à un état de splendeur que la France n'avoit peut-être jamais soupçonné.

La réunion du Canada au domaine de la Grande-Bretagne fit cesser pour toujours tous les sujets de rivalité & de haine qu'avoit fait naître son voisinage des colonies angloises. C'est principalement à cette époque que les colonies de l'Amérique septentrionale, & sur-tout la Nouvelle-Yorck, débarassées d'un voisin qui, depuis leur fondation, leur avoit donné les plus grandes inquiétudes, purent se livrer sans intervalle, sans embarras & sans crainte, à l'extension de leur commerce avec les sauvages, & au défrichement de leurs plantations. Les succès en furent si rapides, que durant le trois années qui précéderent leur rupture avec la métropole, la valeur des exportations de l'Angleterre au continent de l'Amérique monta à la somme de cinq millions trois cents vingt-trois mille cinquante six liv. sterlings, & celle des importations des colonies dans la Grande-Bretagne, durant la même époque, à trois millions vingt-neuf mille cent vingt-sept liv. sterlings. Ses droits d'entrée & de sortie, qui avant 1764 ne produisoient gueres que quinze cent mille livres sterlings, s'éleverent rapidement au-dessus de deux millions. Quel vaste débouché les colonies n'auroient-elles pas continué d'ouvrir aux manufactures angloises, si la Grande-Bretagne eût pris soin de leur faire chérir sa suprématie !

L'Angleterre ne borna pas ses soins à augmenter la fertilité de ses possessions anciennes & nouvelles. Elle les étendit durant la paix, par les établissemens qu'elle forma sur la côte des Mosquites, afin de faciliter son commerce interlope avec le continent espagnol.

V. Conquêtes de la Compagnie des Indes Angloises.

Autant la Grande-Bretagne avoit accru sa domination, au moyen des conquêtes qu'elle avoit

Voyez l'histoire philosophique, t. I, p. 85, 117, 119, t. II, p. 101 & suivantes; 227 & 225, derniere edit. in-8°.

faites durant la derniere guerre, autant sa Compagnie des Indes augmenta la sienne durant la paix. Le premier fruit de ses expéditions militaires, fut la cession qu'elle obtint en 1766 du Souba du Décan, de quatre provinces au nord de Masulipatnam. Elles s'étendent six cents mille sur la côte de Coromandel, & s'enfoncent depuis trente jusqu'à quatre-vingt dix milles dans les terres. Les exportations de cette étendue de pays, qui donne neuf millions de revenu, & dont le prince Indien dépouillé ne reçoit que deux millions vingt-cinq mille livres, sont devenues de plus en plus considérables. Enfin la conquête du Bengale, province la plus riche, la plus fertile & la plus peuplée de l'Empire Mogol, a rendu la Compagnie une puissance territoriale, de sorte que son commerce, qui faisoit autrefois toute son existence, n'est plus aujourd'hui qu'accessoire dans les combinaisons de sa grandeur actuelle.

Portant le même esprit de conquête de l'autre côté de la presqu'isle de l'Inde, ses troupes prirent (*) d'assaut, la ville de Barokia, située à trente-cinq mille de la riviere de Nerbedals, qui se jette dans le golfe de Cambaie. Trois ans après, elles conquirent (*) sur les Marattes l'isle de Salcette, sur la côte de Malabar. Le traité, qui termina la guerre entr'elle & les Marattes en 1776, lui assura la propriété de ces deux conquêtes.

(*) En 1771.

(*) Le 28 décembre 1774.

VI.
Accroissement de son commerce.

Une si vaste étendue de possessions lui seroit devenue onéreuse, si elle n'eût pu se procurer des débouchés pour la consommation des marchandises qui se fabriquent dans les pays qu'elle avoit assujettis. Les négocians anglois, établis dans les Indes, réussirent complettement dans cette recherche. Il fut signé (*) avec le principal Bey de

(*) Le 7 mars 1775.

l'Egypte un traité par lequel les Anglois, établis aux Indes, furent autorisés à introduire & à faire circuler dans l'intérieur de l'Egypte toutes les marchandises qu'il leur plairoit, à la charge de payer six & demi pour cent d'entrée pour celles qui viendroient du Gange & de Madrass, & huit pour cent pour celles qui auroient été chargées à Bombay & à Surate. Cette convention avoit déja reçu son exécution avant la derniere guerre; & les bénéfices considérables que firent les Anglois sur les marchandises qu'ils envoyerent à Suez, par la Mer Rouge, surpasserent de beaucoup leurs espérances.

VII. Administration intérieure de la Grande-Bretagne.

Tandis que la Compagnie portoit dans l'Inde au plus haut degré de gloire la réputation des armes angloises, le parlement mettoit en usage tout les moyens propres à vivifier la Grande-Bretagne. Dès l'année 1767, il avoit réduit à trois schellings par livre sterling la taxe sur les terres. Il donnoit des encouragemens à toutes les manufactures du royaume, en provoquoit la perfection par des gratifications, accordoit annuellement des sommes considérables pour l'amélioration de la culture dans la Géorgie & dans la Floride; en un mot, il employoit tous les ressorts qu'un gouvernement bien constitué peut seul faire mouvoir. Pendant qu'en France on suspendoit des remboursemens à terme fixe, qu'on y augmentoit les impôts, & que même on n'y respectoit pas des privileges pour la conservation desquels on avoit exigé, quelque tems auparavant, une forte taxe en argent, le Sénat britannique ne se contentoit pas de diminuer par la réduction de l'intérêt de l'argent & par ses remboursemens, les intérêts & le capital de la dette nationale; il approprioit

Voyez les arrêts du conseil & les édits publiés en 1770 & 1771.

encore à son extinction les sommes que la France lui avoit payées pour les frais de nourriture & d'entretien de ses matelots prisonniers durant la guerre. De plus, il faisoit tourner au profit de la nation les conquêtes de la Compagnie des Indes, à laquelle il en garantissoit la possession pour cinq ans, à compter de l'année 1770, sous la condition d'un subside annuel de quatre cents mille livres sterlings, payable tous les six mois, & sous l'obligation d'exporter, chaque année, à ses établissemens, des marchandises fabriquées dans la Grande-Bretagne pour la valeur de 388,837 livres sterlings, exclusivement des munitions & des pacotilles particulieres : à la charge d'en produire chaque année à la trésorerie une spécification vérifiée par serment avec deux états, l'un de ses dettes, l'autre du comptant qui lui resteroit en caisse, tant au-dedans qu'au dehors. Enfin, pour conserver aux manufactures nationales ce nouveau débouché qu'il leur avoit procuré, le parlement autorisoit (*) le gouvernement à avancer quatorze cents mille livres sterlings à cette même Compagnie, prête à succomber sous des engagemens extraordinaires & urgens ; & il renonçoit à participer à ses revenus & à ses acquisitions durant six ans, à compter de l'expiration de son octroi en 1780.

VIII. Elle secoure sa compagnie des Indes.

(*) Le premier juillet 1773.

IX. Station de ses forces navales durant la derniere paix.

Si la Grande-Bretagne faisoit chérir de ses sujets son administration intérieure, la distribution suivante de ses forces navales la faisoit respecter au dehors de toutes les puissances de l'Univers. Une escadre assuroit dans l'Inde les opérations de sa Compagnie, & entretenoit les peuples de ces contrées dans l'idée que l'Angleterre étoit la seule puissance maritime de l'Europe. Quatre autres

escadres, la premiere en station aux isles du vent, la seconde aux isles sous le vent, la troisieme à Halifax & à Terre-neuve, & la quatrieme dans la Méditerranée, étoient occupées à protéger son commerce. La nation en entretenant sans cesse des forces aussi respectables dans ces différens parages, sembloit toujours être prête à tirer vengeance des insultes qu'elle pourroit recevoir. La terreur de ses armes avoient inspirée, le nombre & la force de ses escadres, la rendoient en quelque sorte l'arbitre de l'Europe. Son crédit & son pouvoir lui donnoient la plus grande influence sur les autres puissances de cette partie du Monde. Cet ascendant marqué pouvoit, devoit même exciter leur jalousie. Mais comment auroient-elles osé entreprendre de le lui faire perdre ? Elles gémissoient presque toutes sous le poids des dettes qu'elles avoient contractées pour subvenir aux dépenses de la derniere guerre. La Grande-Bretagne, intéressée elle-même à la durée de la paix, trouvoit dans le produit de son commerce les moyens d'alléger le fardeau de sa dette. Les succès d'une nouvelle guerre ne pouvoient donc dans aucun tems compenser un aussi grand avantage.

X. Son influence dans l'Europe.

Tout sembloit conspirer à augmenter de plus en plus la prépondérance qu'elle avoit acquise par le dernier traité de paix, lorsqu'une querelle, survenue entr'elles & ses Colonies du continent de l'Amérique au sujet de quelques taxes que le Parlement avoit mises sur elles sans leur consentement, alluma un feu dont la flamme, après avoir embrâsé toute l'Amérique septentrionale, se communiqua successivement à la France, à l'Espagne, à la Hollande, & ne s'éteignit que par la reconnoissance de la souveraineté & de l'indépen-

rager dans la même contrée la culture de l'indigo, de la cochenille & du chanvre, que l'Angleterre étoit alors obligée de tirer de l'étranger. Les événemens qui suivirent, ne répondirent pas à son attente.

---

schellings sur le même article, dans les autres parties de la contrée ; 24°. six deniers sur obligations portant paiement de dix liv. sterl. & au-dessous ; 25°. un schelling sur obligation, pour somme au-dessus de 10 jusqu'à 20 liv. sterlings ; 26°. un schel. & six deniers sur d'autres obligations pour paiement des sommes jusqu'à 40 liv. sterlings ; 27°. six deniers sur ordres ou décrets de faire l'arpentage & le partage de cent acres de terrein du continent de l'Amérique ; 28°. un schelling pour les mêmes ordres jusqu'à 200 acres ; 29°. un schel. & six deniers jusqu'à 300 acres, & à proportion pour tous les autres de cette quantité ; 30°. un schel. & six deniers sur acte de concession originaire de cent acres de terre, excepté les baux de 31 ans ; 31°. deux schel. sur octrois jusqu'à 200 acres ; 32°. deux schel. & six deniers sur ceux de 300 ; 33°. trois schel. sur octrois jusqu'à cent acres dans telle autre partie que ce fût de l'Amérique ; 34°. quatre schel. pour 200 ; 35°. cinq. schel. pour 300 ; 36°. quatre liv. sterl. sur emplois au-dessus de 20 liv. sterl. d'appointement annuel, à l'exception des officiers de l'armée, de la marine, de l'artillerie, de la milice, & des juges de paix ; 37°. six liv. sterl. sur tous autres emplois & offices, 38°. deux schel. & six deniers sur engagemens, baux, contrats, charte-parties, protestations, &c. ; 39°. cinq schel. sur ordres, certificats, virement de parties, assurances, passe-ports, visas, &c. passés au sceau des provinces ; 40°. deux schel. & trois den. sur obligations, procurations & autres actes notariaux ; 41°. trois deniers sur enrégistrement de concessions ou autres actes susmentionnés ; 42°. deux schellings sur enrégistrement de tous actes quelconques ; 43°. un schel. sur chaque jeu de carte ; 44°. dix schel. sur chaque jeu de dez ; 45°. un demi den. sur chaque demi-feuille de papier imprimé, contenant des nouvelles ; 46°. un denier sur une feuille entiere ; 47°. deux schel. sur chaque feuille de brochure ou papier de six feuilles *in*-8°., de douze *in*-4°, ou de

L'acte du timbre ne fut pas plutôt rendu public dans le continent de l'Amérique, qu'il produisit la plus grande fermentation. Toutes les Colonies le regarderent comme une atteinte ouvertement portée à leurs droits les plus essentiels en qualité de sujets de la Grande-Bretagne. Dans un excès de fureur, le peuple de Boston courut chez le Contrôleur, le Juge d'Amirauté, le Distributeur des timbres du Gouverneur, détruisit tous leurs papiers & leurs effets, accabla d'outrages les personnes qui avoient montré du zele pour le service & pour les intérêts de la Couronne, & menaça de mort quiconque prêteroit son ministere à l'établissement des nouveaux droits. Les princpales villes de l'Amérique, New-York, Philadelphie, Boston, firent cause commune, & s'obligerent par serment à renoncer à la consommation des productions & manufactures de la métropole, jusqu'à ce qu'elle eût retiré cet acte, qu'elles regardoient comme illégal & oppresseur. Une telle résolution, suivie de l'exécution, frappoit trop sur la consommation des marchandises de la Grande-Bretagne, pour

XII. Effet qu'il produisit.

Voyez les résolutions de l'Assemblée de la Pensylvanie, du mois de Septembre 1765.

vingt feuilles *in-folio*; 48°. deux schellings sur chaque avertissement dans toute gazette ou feuille de nouvelles dans les Colonies; 49°. deux deniers sur tout almanach ou calendrier de l'année, consistant en une seule page; 50°. quatre deniers sur toute autre sorte d'almanach d'une année seulement; 51°. un droit à proportion sur ceux qui s'étendroient au-delà de ce temps; 52°. six den. par liv. sterl. sur les sommes données en apprentissage jusqu'à 50 liv.; 53°. un schel. par livre sur toutes autres sommes données pour le même sujet; 54°. doubles droits sur les actes ci-dessus, qui ne seroient point conçus en langue angloise.

XIII. Il est révoqué. que les réclamations de ses manufacturiers ne devinssent pas générales. Des adresses, présentées de toutes parts, au Roi & au Parlement, leur ouvrirent les yeux. L'acte du timbre fut révoqué (*), & le Roi sortit du Parlement au milieu des acclamations d'une multitude innombrable d'artisans & de négocians.

(*) 18 Mars 1766.

XIV. Impôt sur le thé exporté en Amérique.

La joie que cette révocation excita en Amérique, fut de courte durée. Le Parlement, qui n'avoit cédé qu'avec regret aux desirs de la nation & des Colonies, remplaça l'impôt qu'il établit venoit d'abolir, par une autre qu'il (*) établit l'année suivante sur le verre, le plomb, le carton, les couleurs, le papier peint & le thé, importés d'Angleterre aux Colonies. L'Amérique vit aussi-tôt renouveller les scènes de 1765. L'insurrection fit les progrès les plus rapides, & l'esprit qui l'avoit fait naître, se propagea dans toutes les Colonies. Les femmes de la Nouvelle-York donnerent elles-mêmes l'exemple de la réforme. Elles s'interdirent l'usage de toutes les étoffes & autres marchandises apportées d'Europe pour leur parure. Les rubans & les autres objets de luxe y furent généralement supprimés. Les assemblées de cette province refuserent de reconnoître la légitimité de tout acte du Parlement Britannique, qui auroit pour objet les taxes & les impôts des Colonies. Elles insisterent sur le droit qu'elles prétendoient avoir seules de le lever. Enfin, toutes les Colonies arrêterent de ne vendre, de n'acheter aucune des marchandises de la Grande-Bretagne, de contre-mander même celles qu'elles avoient demandées, aussi long-temps que subsisteroit l'acte du thé. Dès ce moment elles s'occuperent d'établir de nouvelles manufactures,

(*) En 1767.

de perfectionner celles qui étoient déja établies, & de rendre leur commerce aux Antilles de plus en plus florissant.

XV. Il est suspendu.

La fermeté de ces résolutions effraya tous les manufacturiers de l'Angleterre. Sur leurs représentations, l'acte de 1767 fut encore révoqué (*). Le thé seul fut excepté. Il n'en faut pas conclure, que le droit auquel il étoit assujetti, fut plus exigé, durant les trois années qui suivirent, que les autres ne l'avoient été. Le Parlement voulut seulement paroître, par cette exception, conserver une apparence de suprématie sur les Colonies.

(*) En 1770

XVI. Perception du droit sur le thé ordonnée.

La tranquillité sembloit rétablie en Amérique, lorsque la perception du droit sur le thé fut (*) ordonnée. Nous avons dit que Gouvernement avoit prêté quatorze cent mille livres sterlings à la Compagnie des Indes. Dans le moment auquel ce prêt lui fut fait, elle étoit surchargée d'une quantité si énorme de thé, que ses magasins en étoient suffisamment approvisionnés pour la consommation de l'Europe durant trois ans. Cette denrée lui absorboit donc, sans bénéfice, une capital considérable. Le Parlement, en lui permettant de l'exporter à l'Amérique, voulut sans doute, lui faciliter les moyens de rembourser la somme qu'il avoit autorisé le Gouvernement à lui prêter, & trouver dans le droit de trois sols, argent d'Amérique (*), par chaque livre pesant de thé, un produit qui diminuât le vide que lui occasionnoit la discontinuation du subside de quatre cent mille livres sterlings auquel il avoit assujetti en 1770 la Compagnie durant cinq ans.

Voyez page 14 de cette histoire.

(*) En 1773.

Voyez le Bill du 6 mai 1771.

(*) Ou quatre sols quatre deniers, argent de France.

XVII. Raisons qui devoient l'empêcher.

Mais devoit-il se faire illusion, jusqu'à se persuader que les Américains, aux représentations

desquels il avoit été obligé deux fois de déférer, montreroient moins de fermeté dans cette nouvelle circonstance ? N'avoit-il pas à craindre, au contraire, que cet impôt sur les Colonies sans leur consentement, ne rallumât le feu de la discorde, qui avoit déja embrasé cette partie des possessions de la Grande-Bretagne, & qui, quoique rallenti, n'étoit rien moins qu'étouffé ? Pouvoit-il ignorer que l'esprit d'indépendance, qui s'y étoit manifesté, ne dût éclater un jour avec une véhémence destructive de l'union & de l'harmonie qui devoient subsister entre la Grande-Bretagne & les habitans du continent ? D'après la conduite de quelques Gouvernemens, on seroit tenté de croire qu'il cherchoit à se prévaloir du silence des Américains sur la perception modique de ce droit, pour établir sa suprématie sur eux, & pour s'arroger le pouvoir de les taxer dans la suite, autant & aussi souvent qu'il le jugeroit à propos.

XVIII. Mécontentement général en Amérique.

Quoi qu'il en soit des motifs qui déterminerent le Parlement, l'explosion du mécontentement général de l'Amérique fut plus violente que jamais. Les habitans de Boston jetterent (*) à la mer trois cent quarante-deux caisses de thé, apportées sur trois navires venant de Londres. Les Philadelphiens refuserent l'entrée du port à un autre navire, chargé de la même denrée. Ce qui s'en trouva dans Boston, fut brûlé dans la place publique aux acclamations du peuple. On proscrivit quiconque oseroit en vendre, quiconque en conserveroit chez soi. Le thé qui avoit été expédié pour les Colonies, étoit évalué cinq à six millions. Il n'en fut pas débarqué une seule caisse.

(*) En décembre 1773.

Comme la province de Massachusett-Bay, avoit montré l'opposition la plus grande, ce fut aussi contr'elle que le Parlement sévit de la maniere la plus exemplaire en passant un acte (*) pour, à compter du prémier Juin suivant, fermer le port de Boston, défendre d'y rien débarquer, d'y rien charger, & transférer à Salem le commerce & les douanes de cette ville. Dans un Gouvernement où les lois semblent autant veiller à la liberté de la nation qu'à celle des particuliers, une information parlementaire contre les auteurs, fauteurs, ou complices de la destruction du thé de la compagnie des Indes, avant d'ordonner la suppression du port de Boston, paroissoit un préliminaire indispensable. Par cette maniere légale de procéder à la recherche des séditieux, tous les habitans de cette ville auroient été convaincus que l'intention du Gouvernement Britannique n'étoit pas de les condamner, avant de les avoir entendus en leur défense, ni de les rendre victimes de la sédition de quelques-uns. Le Parlement, trop irrité pour être modéré, se persuada sans doute qu'il effraieroit, par cet exemple de sévérité, toutes les autres Colonies, & que la jalousie que leur donnoit l'état de splendeur de la capitale de la Nouvelle-Angleterre, les exciteroit à profiter de son abaissement pour s'élever sur ses ruines. Il fut entiérement déçu dans cet espoir. Son acte ne fit que les affermir toutes dans la résolution de soutenir leurs droits avec plus d'unanimité & de constance. Le peuple de Boston brûla (*) publiquement l'acte qui fermoit le port de cette ville. La cause de la Nouvelle-Angleterre devint celle de toutes les Colonies.

ANN. 1774.

XIX. Acte du parlement pour fermer le port de Boston.

(*) Le 31 mars.

XX. Effet qu'il produit.

(*) Le 19 mai.

ANN. 1774. Dès ce moment, elles mirent un embargo général sur tous les bâtimens destinés pour la Grande-Bretagne. Ainsi, tandis que le Parlement s'obstinoit à vouloir taxer les Colonies sans leur consentement, pour procurer une modique somme à la trésorerie, la nation perdoit annuellement plus de deux millions sterlings, par la décadence de son commerce avec l'Amérique.

XXI. Conduite du peuple de Boston.

Cependant, la sédition augmentant de jour en jour à Boston, le peuple s'emparoit d'un magasin de quatre cent tonneaux de poudre, & le mettoit sous la protection d'onze mille hommes. Les troupes Britanniques, les équipages des vaisseaux ne pouvoient plus obtenir de vivres, à quelque prix que ce fût. Les actes du Parlement restoient sans vigueur, parce que les officiers publics refusoient de prêter leur ministere à leur exécution. Pour rendre l'autorité du Monarque Anglois plus respectable, le Général Gage donna ordre à un régiment, en garnison à New-York, de se rendre à Boston. Non seulement cette ville refusa des bâtimens pour le transporter; mais même ce Général fut obligé de prendre à bord de ses vaisseaux les bois & les matériaux dont il avoit besoin pour construire des logemens pour ses troupes. Au reste, cette construction ne fut point achevée. Une nombreuse populace détruisit en une nuit l'ouvrage de quinze jours, à la vue même des troupes qui n'avoient pas ordre de faire feu sur elle, & remit en liberté les personnes qui avoient été arrêtées. Vainement ce général publia une proclamation pour déclarer coupables de trahison ceux qui s'assembleroient, tant pour examiner leurs griefs que pour former des associations relativement à la conduite unanime à tenir dans la circonstance. Les

XXII. Proclamation du général Gage inutile.

habitans des Colonies, persuadés que la meilleure maniere de connoître l'unanimité de leurs sentimens sur la conduite de la mere patrie envers la province de Massachusett-Bay, étoit d'assembler un congrès général composé de leurs différens députés, en arrêterent la convocation à Philadelphie pour le premier jour de septembre 1774. Tous les députés s'y rendirent au jour indiqué. ANN. 1774.

XXIII. Résolutions du Congrès assemblé à Philadelphie.

Cette assemblée, que nous désignerons toujours dans la suite sous le nom de *Congrès*, ne tarda pas à faire connoître ses intentions, & à rendre publiques ses premieres résolutions (*). Elles portoient approbation des démarches des habitans de Massachusett-Bay, & en recommandoient l'exemple aux autres Colonies. Dans le cas où le Parlement de la Grande-Bretagne auroit recours à la force pour soutenir ses actes, le Congrès invitoit toute l'Amérique à défendre l'opposition de Massachusett-Bay. Cette assemblée ordonna en même-tems la vente, au profit des pauvres, de toutes les marchandises qui seroient apportées en Amérique avant le premier du mois de Février 1775, & le renvoi en Angleterre, sans être déballées, de toutes celles qu'on y recevroit après le premier du même mois. Enfin, elle défendit l'exportation, à la Grande-Bretagne, de toutes les marchandises & productions de l'Amérique, à l'exception du riz, après les 15 Septembre de l'année suivante.

(*) Le 8, 10 & 11 octobre.

XXIV. Acte du parlement pour restreindre la pêche de la nouvelle Angleterre.

Malgré ces résolutions, pleines de vigueur & de fermeté, la nation Britannique n'envisageoit pas encore comme prochaine la rupture de ses Colonies avec elle. Elle espéroit de la sagesse de son gouvernement, qu'un examen sérieux de leurs griefs & de leurs réclamations contre la prétention de la Métropole à leur imposer des taxes sans

Ann. 1775. leur consentement, préviendroit les horreurs d'une guerre civile. Son illusion dut bientôt cesser, lorsqu'elle vit le Parlement restreindre (*) la pêche & le commerce de la Nouvelle-Angleterre. Cet acte, qui fut dans la suite étendu à tout le continent, déclaroit de bonne prise tout bâtiment appartenant aux Colonies soulevées & destiné à la pêche, s'il n'étoit muni d'un passe-port du Gouverneur, ou du Commandant pour le Roi dans les différentes provinces & Colonies.

(*) Le 30 mars.

XXV. Affaire de Lexington.

Si le Gouvernement Britannique chercha à provoquer les Américains à des voies de fait, pour se ménager le plaisir de procéder contr'eux à force ouverte, il n'eut peut-être que trop tôt cette cruelle satisfaction. Depuis l'enlevement du magasin à poudre, les habitans de Boston s'exerçoient sans cesse aux évolutions militaires & au maniement des armes. Ils se tenoient, ainsi que les troupes Angloises, continuellement sur leurs gardes. Les deux partis sembloient en quelque sorte attendre à qui ensanglanteroit le premier la scene. Ce tragique événement eut bientôt lieu de la maniere suivante: dans la nuit du 17 au 18 Avril 1775, un détachement des troupes Angloises de huit à neuf cent hommes, aux ordres du Colonel Smith, allant pour s'emparer de l'artillerie & des munitions de guerre que les Bostoniens avoient déposées à Concord, rencontra à Lexington une compagnie de cent hommes de milice Américaine, qu'on passoit en revue. Sur son refus de se retirer, les troupes Britanniques firent feu dessus, tuerent huit hommes & en blesserent neuf. Pénétrant plus avant, elles rencontrerent un autre corps de cent cinquante hommes, pareillement disposés à ne point se retirer, sur lequel elles firent également feu, &

le reçurent de même. Mais le nombre des Américains n'ayant pas tardé à devenir considérable, les Anglois se déterminerent à la retraite, & emporterent leurs morts & leurs blessés, sans cesse poursuivis par la milice qui tiroit sur eux sans relâche. Telle fut la premiere étincelle du feu qui embrasa la Grande Bretagne & ses Colonies de l'Amérique Septentrionale. ANN. 1775.

XXVI. Fermentation générale en Amérique.

L'Evénement de Lexington ne fut pas plutôt devenu public dans les Colonies, que les résolutions les plus violentes y trouverent une approbation générale. L'esprit d'indépendance prit une telle vigueur, & le sentiment de la défense devint si universel, que les vieillards, comme les jeunes gens, s'empresserent de se ranger sous les étendards de la liberté, avec la plus ferme résolution de n'en point abandonner la cause. On courut aux armes de tous côtés. A New-York, à Philadelphie, à Charles-Town, on transporta l'artillerie de la ville dans l'intérieur des terres. Par-tout les chefs & les agents du gouvernement Britannique furent expulsés. Par-tout on maltraita les partisans de la Grande-Bretagne. Le continent de l'Amérique ressembloit alors à un arsenal ou l'enthousiasme de la liberté, éloignant la crainte de tout danger, excitoit les uns à forger des fusils, des canons, des boulets, des armes de toute espece ; & les autres à préparer le salpêtre.

XXVII. Défense vigoureuse des Bostoniens.

Cependant le Général Gage ne restoit pas dans l'inaction, il enlevoit (*) de vive force une batterie que les Bastoniens avoient élevés sur la presqu'isle de Charles-Town, vis-à-vis de leur ville. Il ne put, à la vérité, obtenir cet avantage sans une grande effusion de sang. Deux cent vingt Anglois tués, & plus de huit cent blessés, attesterent

(*) Le 17 juin 1775. *Voyez la lettre du général Gage au comte de Darmouth, datée de Boston le 25 juin 1775.*

ANN. 1775. toute la résistance des Américains. Réduit alors à la cruelle nécessité de défendre les priviléges & la liberté des Colonies au prix de leur fortune & de leur sang : le Congrès prit la résolution de mettre une armée sur pied. Son choix pour la commander tomba sur George Washington, Colonel de la Virginie. A l'instant, ce Général se transporta (*) au camp devant Boston, fit fortifier ses lignes, construire des redoutes & placer du canon dans les lieux convenables, tant pour couvrir la ville de Cambridge & ses environs, que pour empêcher les Anglois de pénétrer dans le pays.

(*) Le 2 juillet.

XXVIII. Expédition de Montgommeri dans le Canada.

A-peu-près dans le même tems, le Général Montgommeri, qui étoit entré par les lacs dans le Canada, avec un corps d'Américains, & s'étoit emparé du fort Saint-Jean, dont il avoit fait la garnison prisonniere (*) de guerre au nombre de cinq cent hommes de troupes réglées, avoit pris possession (*) de Montreal que les Anglois avoient évacué & étoit venu mettre le siege devant Quebec. Cette place n'auroit pu éviter de succomber sous les efforts des Américains, s'ils avoient été pourvus d'une artillerie suffisante pour la battre. Le manque de canons & de mortiers ayant déterminé Montgommeri à tenter de s'en rendre maître par un assaut, ce Général y périt (*) avec un grand nombre des siens. Les Américains, sans se laisser abattre par ce revers, convertirent le siége en blocus. Mais ils furent obligés de le lever cinq mois après, à l'arrivée des renforts, envoyés d'Angleterre, & de reprendre la route de New-Yorck, après avoir évacué tous les postes dont ils s'étoient emparés.

(*) Le 28 octobre.

(*) Le 12 novembre.

(*) Le 31 décembre.

Voyez la lettre du général Carleton au lord Germaine, du 24 mai 1776.

XXIX. Incendie de Falmouth & de Norfolk.

Les Anglois ne s'étoient point attendus à tant d'audace & de résistance. Leur orgueil en fut

blessé ; & le carnage & la destruction prenant la place de la générosité, ils commencerent à exécuter le projet qu'ils avoient formé depuis long-tems, de bombarder toutes les villes maritimes du continent de l'Amérique, depuis Hallifax jusqu'à Savannah en Géorgie. Falmouth & Norfolk, petites villes situées dans le New-Hampshire & dans la Virginie, écrasées (*) par les bombes, n'offrirent encore, long-tems après, que des monceaux de ruines & de cendres. Cette maniere de réduire les Colonies, qui ne fut que trop mise en usage durant le cours de cette guerre, a peut-être plus contribué que tous les actes du Parlement, à exalter leur haine contre la Métropole. ANN. 1775.

(*) Le 18 octobre.

XXX. Acte du parlement pour interdire tout commerce avec les colonies.

Non content de ces actes de destruction, le ministere Britannique fit porter un nouveau bill (*) par le Parlement, pour, à compter du premier Janvier 1776, interdire tout commerce avec les Colonies, autoriser le Roi & les Commissaires en son nom, à accorder des pardons à ceux qui rentreroient dans l'obéissance, & adjuger au profit des Officiers & des équipages des vaisseaux les prises qu'ils feroient sur les Américains. Le Congrès usa de représailles. Il fit déclarer de bonne prise par sa cour d'Amirauté tous les bâtimens qui seroient pris sur les Anglois, & appropria aux frais de la guerre actuelle une partie de leur valeur, les biens des propriétaires fugitifs, & les sommes dont les Colonies étoient débitrices à la Grande-Bretagne. Elles montoient à plus de deux millions sterlings. ANN. 1776.

(*) Le 20 décembre.

XXXI. Les Anglois évacuent Boston.

Dans ces entrefaites, les troupes Angloises, forcées de se replier de poste en poste, étoient étroitement resserrées dans Boston. Perdant tout espoir de se maintenir dans cette place, le Géné-

ANN. 1776. ral Howe, successeur de Gage, l'évacua (*) précipitamment, & alla par mer chercher un asyle à Hallifax, capitale de la nouvelle Ecosse, restée fidele à la Grande-Bretagne. Ce fut en cette ville qu'il attendit les grands renforts qui lui étoient annoncés d'Angleterre pour l'ouverture de la campagne prochaine.

(*) Le 17 mars.

XXXII. La Grande-Bretagne prend 20,000 Allemands à sa solde.

Jusqu'alors le ministere Britannique s'étoit flatté que les actes du Parlement contre Massachusett-Bay, rameneroient cette province à l'obéissance & retiendroient les autres dans le devoir. L'adhésion de toutes les Colonies aux résolutions du Congrès, la réunion de toutes les milices Américaines en différens corps d'armée, lui démontrerent enfin la nécessité des plus grands efforts pour la réduction de l'Amérique. Vingt mille allemands, que la Grande-Bretagne prit alors à sa solde, à des conditions très-onéreuses, porterent le nombre des troupes qu'elle employa durant cette année, sur le continent de l'Amérique, à 45,865 hommes effectifs, d'après l'examen (1) que le Duc de Richemond fit de l'état de la nation, au mois d'Avril 1778. Des préparatifs d'attaque aussi formidables ne déconcerterent point le Congrès. Tirant, du sein même du danger, une nouvelle vigueur & un nouveau courage, il déchira le contrat social qui l'unissoit à la Grande-Bretagne, abjura la souveraineté de cette puissance, & prononça

XXXIII. Le Congrès prononce l'indépendance de l'Amérique.

(1) Le 3 Décembre 1777, le Lord Barrington, Secrétaire d'Etat de la guerre, dit dans la chambre des Communes, qu'au mois de Juillet de la même année, la Grande-Bretagne avoit 55,095 hommes effectifs en Amérique. Au mois d'Avril 1778, le Duc de Richemond, ayant examiné les papiers remis par les ministres sous les yeux des Pairs, n'en trouva que 48,616 effectifs.

l'indépendance de l'Amérique Septentrionale. La déclaration qu'il en fit publier dans toutes les Colonies, étoit conçue en ces termes : ANN. 1776.

Du 4 juillet 1776.

» Lorsque, dans le cours des événemens humains, il devient nécessaire pour un peuple de dissoudre les liens politiques qui l'ont attaché jusqu'alors à un autre, & de prendre, parmi les puissances de la terre, l'état séparé & égal, auquel la loi de la nature & le maître suprême qui la gouverne lui donnent droit, alors un respect convenable pour l'opinion des hommes, exige qu'il expose les raisons qui le portent à cette séparation. Nous regardons comme des vérités, évidentes par elles-mêmes, que tous les hommes ont été créés égaux, qu'ils ont reçu de leur créateur certains droits inaliénables; qu'au nombre de ces droits sont la vie, la liberté & la recherche du bonheur; que c'est pour assurer ces droits que les Gouvernemens ont été institués parmi les hommes, & qu'ils ne tirent leur juste pouvoir que du consentement de ceux qui sont gouvernés; que toutes les fois qu'une forme de Gouvernement devient destructive de ces fins, le peuple est en droit de l'altérer ou de l'abolir, & d'instituer un nouveau Gouvernement, en établissant ses fondemens sur les principes, & en organisant ses pouvoirs dans la forme qui lui paroîtra la plus propre à effectuer sa sûreté & son bonheur. La prudence veut, il est vrai, que des Gouvernemens, établis depuis un long-tems, ne soient point changés pour des causes légeres & passageres; & par cette

ANN. 1776. » raison l'expérience de tous les siecles a aussi » prouvé que le genre humain est plus disposé à » souffrir, aussi long-tems que les maux sont supportables, qu'à se faire droit à lui-même en abolissant des formes auxquelles il est accoutumé. » Mais lorsqu'une longue suite d'abus & d'usurpations, ayant invariablement le même objet pour » but, prouve évidemment un dessein de soumettre le peuple à un despotisme absolu, il est en » droit, c'est même son devoir de secouer le joug » d'un pareil Gouvernement, & de se pourvoir » de nouveaux gardiens pour sa sûreté future. » Telle a été la patiente longanimité de ces Colonies, & telle est à présent la nécessité qui les » force à altérer le systême de leurs précédents » Gouvernemens. L'histoire du Gouvernement de » la Grande-Bretagne, est une histoire d'injustices » & d'usurpations réitérées, toutes ayant directement pour l'objet l'établissement d'une tyrannie » absolue sur ce pays. Pour le prouver, soumettons les faits au jugement du monde impartial.

» Il a refusé de donner son consentement à des » lois les plus salutaires & les plus nécessaires pour » le bien public.

» Il a défendu à ses gouverneurs de passer des » lois d'une importance immédiate & pressante, » à moins qu'elles ne fussent suspendues dans leur » effet, jusqu'à ce qu'on eût obtenu son consentement; & lorsqu'elles ont été ainsi suspendues, » il a finalement négligé de les confirmer.

» Il a refusé de passer d'autres lois pour assigner de grandes étendues de terrein à des habitans, à moins qu'ils ne renonçassent à leur » droit de représentation dans le corps législatif,

» droit

» droit inestimable pour eux & uniquement à » craindre pour des tyrans. ANN. 1776.

» Il a convoqué nos corps législatifs en des » lieux inusités, incommodes & éloignés du dé» pôt des Archives publiques, uniquement dans » le dessein de les fatiguer au point de les sou» mettre à ses volontés.

» Il a plusieurs fois dissous les chambres des re» présentans, pour s'être opposées, avec une fer» meté mâle, aux atteintes qu'il portoit aux droits » du peuple.

» Il a refusé pendant un long-tems, après les » avoir ainsi dissoutes, d'en convoquer d'autres; » au moyen de quoi le pouvoir législatif ne pou» vant être absolument anéanti & retombé au » peuple en corps qui a dû l'exercer, l'état res» tant, en attendant, exposé à tous les dangers » d'une invasion au dehors & des convulsions au » dedans.

» Il s'est efforcé de prévenir la population de » ces Etats en faisant naître des embarras dans » l'exécution des lois pour naturaliser des étran» gers, en refusant d'en passer d'autres pour les » encourager à se transplanter ici, & en haus» sant les conditions des nouvelles distributions de » terrein.

» Il a mis des entraves à l'administration de la » justice, en refusant son consentement aux lois » qui établissoient les pouvoirs judiciaires.

» Il a rendu les juges dépendans de sa volonté, » tant à l'égard de la conservation de leurs places » que du montant & paiement de leurs salaires.

» Il a créé une multitude d'officiers nouveaux, » & il a envoyé ici des essaims d'employés pour

ANN. 1776. » harasser le peuple, pour nnilger & dévorer sa
» substance.

» Il a entretenu, en temps de paix, au milieu
» de nous, des armées permanentes sans le con-
» sentement de nos assemblées législatrices.

» Il a tâché de rendre l'Etat militaire indépen-
» dant du pouvoir civil & même supérieur.

» Il s'est concerté avec d'autres pour nous as-
» sujettir à une jurisdiction étrangere à notre cons-
» titution & inconnue à nos loix, en donnant son
» consentement à leurs prétendus actes de légis-
» lation; pour mettre de gros corps de gens
» armés en quartier parmi nous; pour les ga-
» rantir, au moyen d'un fantôme de jugement,
» de toute punition pour les meurtres qu'ils pour-
» roient commettre contre les habitans de ces
» Etats; pour détruire notre commerce dans tou-
» tes les parties du monde; pour nous imposer
» des taxes sans notre consentement; pour nous
» priver en plusieurs cas de l'avantage d'être ju-
» gés par nos Jurés; pour nous transporter au-
» delà des mers, afin d'y être jugés sur des pré-
» tendus délits; pour abolir le systême libre des
» loix Angloises dans une Province voisine, en y
» établissant un Gouvernement militaire, & en
» reculant ses limites afin d'en faire à la fois un
» exemple & un instrument propre à introduire
» la même forme absolue dans ces Colonies;
» pour nous ravir nos chartes, abroger nos loix
» les plus précieuses & altérer fondamentalement
» la forme de nos Gouvernemens; pour inter-
» dire nos propres corps législatifs, & se déclarer
» eux-mêmes revêtus du pouvoir de faire des loix
» obligatoires pour nous, dans tous les cas quel-
» conques.

» Il a abdiqué le Gouvernement de ce pays, ANN. 1776.
» en nous déclarant déchus de sa protection, &
» en nous faisant la guerre.

» Il a fait exercer la piraterie sur nos mers,
» ravager nos côtes, brûler nos villes, & ôter la
» vie à leurs habitans.

» A cette heure même il s'occupe à faire transporter ici de grosses armées de mercenaires étrangers, pour completter les œuvres de la mort, de la désolation & de la tyrannie, déja commencées avec des circonstances de cruauté & de perfidie, dont à peine l'on trouveroit des exemples dans les siecles les plus barbares, & qui sont entiérement indignes du chef d'une nation civilisée.

» Il a forcé nos concitoyens, faits prisonniers en pleine mer, à porter les armes contre leur patrie, à devenir les bourreaux de leurs amis & de leurs freres, ou à tomber eux-mêmes entre leurs mains.

» Il a excité parmi nous des séditions intestines.

» Il s'est efforcé de soulever contre les habitans de nos frontieres les impitoyables Indiens sauvages, dont la maniere connue de guerroyer est une destruction générale sans distinction d'âge, de sexe, de condition.

» A chacun de ces degrés d'oppression, nous avons, dans les termes les plus humbles, sollicité du redressement. Nos requêtes itératives n'ont eu pour réponses que des injustices réitérées. Un Prince dont le caractere est ainsi marqué par toutes les actions qui peuvent entrer dans celui d'un tyran, est incapable d'être gouverneur d'un peuple libre.

» Eh, ce n'est point que nous ayions manqué

ANN. 1776. » d'attention à l'égard de nos freres britanniques !
» Nous les avons avertis de tems en tems des
» tentatives faites par leur Puissance législative,
» pour étendre sur nous une jurisdiction illégitime.
» Nous leur avons rappellé les circonstances de
» notre émigration & de notre établissement en
» ce pays. Nous en avons appellé à leur justice,
» à leur magnanimité naturelles ; & nous les
» avons conjurés par les liens de notre tendresse
» mutuelle de désavouer ces usurpations, qui in-
» terromproient inévitablement notre liaison &
» notre correspondance réciproques. Mais, eux
» aussi, ils ont été sourds à la voix de la justice
» & de la parenté ! Il ne nous reste donc qu'à
» nous soumettre tranquillement à la nécessité qui
» ordonne notre séparation, & à les regarder de
» même que regardons le genre humain, comme
» nos ennemis en tems de guerre, comme nos
» amis durant la paix.

» A CES CAUSES, Nous, les représentans des
» Etats-Unis de l'Amérique, assemblés en Con-
» grès général, attestant le Juge suprême de l'U-
» nivers de la droiture de nos intentions, au nom
» & de l'autorité du bon peuple de ces Colonies,
» publions solemnellement & déclarons que ces
» Colonies-Unies sont & doivent être de droit
» DES ETATS LIBRES ET INDÉPENDANS, qu'elles
» sont franches & exemptes de toute obéissance
à la Couronne britannique ; que toute liaison po-
» litique entr'elles & l'Etat de la Grande-Bre-
» tagne est, & doit être entiérement dissoute, &
» qu'à titre D'ETATS LIBRES ET INDÉPENDANS,
» elles sont pleinement autorisées à faire la guerre,
» conclure la paix, former des alliances, établir
» des réglemens de commerce, faire tous autres

» actes & régler tous autres objets qu'il appar- ANN. 1776.
» tient à DES ETATS INDÉPENDANS. Et nous
» reposant fermement sur la protection de la pro-
» vidence divine, nous engageons mutuellement,
» l'un envers l'autre, pour le maintien de la pré-
» sente déclaration, nos vies, nos biens, &
» notre honneur sacré.

» Signé par ordre & au nom du Congrès : Jean
» HANCOCK, président.

Sans discuter ici si le continent de l'Amérique étant originairement peuplé par des Anglois, l'esprit de la constitution britannique les protégeoit au-delà des mers ; si les émigrés, sous le nom d'Américains, étoient, dans le fait, des Anglois qui avoient transporté en Amérique leurs droits inaliénables & imprescriptibles ; si la constitution qui porte qu'aucun Anglois ne peut être taxé que de son consentement, donné par lui-même ou par son représentant, étoit violée à l'égard des Américains, lorsque le Sénat britannique les taxoit sans leur consentement ; si, d'après la violation de ce principe constitutionnel pour la conservation duquel l'Angleterre avoit été inondée de flots de sang, elle devoit témoigner du ressentiment, lorsque les Américains suivoient l'exemple qu'elle leur avoit tant de fois donné, & sur-tout en 1689 ; nos lecteurs verront par l'exposé des faits suivans, que le monopole intolérable qu'exerçoit la mere patrie sur le commerce & l'industrie de ses Colonies du continent de l'Amérique, n'auroit pas tardé à amener leur séparation, quand même la suprématie qu'elle révendiquoit si impérieusement sur elles, ne l'eût pas provoquée.

XXXIV. Séparation de l'Amérique, prévue depuis long-temps.

Le Parlement de la Grande-Bretagne avoit jadis accordé aux premiers Colons de l'Amérique la

ANN. 1776. permission de manufacturer eux-mêmes leurs habillemens. Mais il avoit en même-tems défendu toute communication à cet égard entre les provinces, & prohibé, sous les peines les plus graves, la circulation, de Colonie à Colonie, de toute espece de laine, soit en nature, soit manufacturée. L'établissement qui s'y forma de quelques manufactures de chapeaux, ne put faire que des progrès très-lents, parce qu'il n'accorda la permission de travailler qu'après sept ans d'apprentissage; que chaque maître ne put avoir que deux apprentifs à la fois; & qu'aucun esclave ne put être reçu dans les atteliers. L'exportation des mines de fer éprouva aussi les plus grandes gênes. Leur produit ne put être transporté dans la Métropole qu'en barres ou en gueuses. La conversion du fer en acier fut sévérement défendue dans l'Amérique. C'étoit ainsi que la Grande-Bretagne, en se réservant la culture des arts, sans en communiquer la pratique & les procédés, continuoit à s'assurer par ses loix prohibitives, une supériorité sur ses Colonies, auxquelles elle en vendoit les productions.

Voyez l'hist. phil. tom. 9, page 212 & suivantes, derniere édition in-8o.

Les importations furent assujetties à des prohibitions encore plus accablantes. Aucun bâtiment étranger ne pouvoit être admis dans les ports de l'Amérique, s'il n'étoit chargé d'or ou d'argent, ou en danger évident de faire naufrage. Les vaisseaux Anglois mêmes n'y étoient reçus que lorsqu'ils venoient d'un port de la nation. Enfin les navires des Colonies qui alloient en Europe, ne pouvoient rapporter dans le continent que des marchandises de la Métropole. Il n'y eut d'exception qu'en faveur des vins de Madère, des Açores ou des Canaries, & des sels néces-

ſaires pour la pêche. Les exportations des Colonies devoient donc, dans le commencement, toutes aboutir en Angleterre. Dans la ſuite, les Colons obtinrent la permiſſion de porter au ſud du Cap Finiſtère des grains, des farines, du riz, des légumes, des fruits, du poiſſon ſalé, des planches & des bois de charpente. La Grande-Bretagne ſe réſerva les autres productions. ANN. 1776.

XXXV. Conduite impolitique de la Grande-Bretagne.

Ces lois trop rigides pour ne pas donner naiſſance à la contrebande, forcerent les Colonies de contracter une dette conſidérable envers la Métropole. Le vice de cette adminiſtration étoit ſi grand, que cette dette s'accrut preſque toujours en raiſon directe de l'accroiſſement de leur population. Tant qu'elles furent foibles & peu peuplées, la mere patrie les retint aiſément dans ſa dépendance. Mais dès que leur population fut augmentée au-delà de la proportion de ſes propres forces intérieures, elle dut prévoir que tôt ou tard elles en feroient uſage pour s'affranchir des entraves qu'elle avoit miſes à leur commerce & à leur induſtrie. Elle n'auroit pourtant pas dû ceſſer d'obſerver ſoigneuſement cette proportion, afin que la Puiſſance originaire ne ſortît pas de ſon centre & ne fut pas transférée ailleurs. Le Parlement s'appercevant de cette faute contre la politique, voulut y rémédier par les gênes qu'il apporta aux émigrations de l'Ecoſſe & de l'Irlande durant les inimitiés ſourdes entre la Métropole & ſes Colonies, & par le nouvel acte qu'il paſſa pour commuer la peine de banniſſement en celle d'un travail pénible. Le remede fut appliqué trop tard. L'eſſai qu'elles avoient fait de leurs forces, lors de la guerre de 1756; leur trop grand éloignement de la mere patrie; leur immenſe étendue;

Voyez le bill en date du premier avril 1776.

ANN. 1776. l'accroissemen rapide de leur population, que la douceur de leur Gouvernement favorisoit autant que la beauté & la bonté de leur climat; leur proximité de possessions du vent & de sous le vent des autres Puissances Européennes, qui leur présentoient sans cesse l'appât d'un commerce interlope considérable; tout pronostiquoit leur séparation future. A force de les gêner & de les étendre, la Grande-Bretagne devoit s'attendre à les perdre un jour. Si, à ces raisons politiques, on réunit les observations faites sur le climat de l'Amérique Septentrionale, dont la nature ne laisse à ses cultivateurs rien à envier des productions de l'Angleterre, on verra qu'il ne subsistoit pas entre la Métropole & ses Colonies, un assez grand nombre de ces objets d'échange qui font la base du Commerce maritime & de l'union de deux Nations, pour que les Américains ne cherchassent pas à secouer le joug prohibitif qui avoit retardé les progrès de leur aisance & de leur industrie.

XXXVI. Enthousiasme des Américains.

Quoi qu'il en soit des causes qui annonçoient depuis long tems la sépatation de l'Amérique, l'acte de son indépendance, lu à la tête de chaque brigade Américaine, auprès de New-Yorck, fut reçu de toutes les troupes avec les plus grandes acclamations. Dans l'effervescence de l'enthousiasme, le peuple courut à la place publique, renversa la Statue équestre du Roi d'Angleterre, qu'on y avoit érigée en 1770, la brisa en morceaux, & les convertit en balles de mousquet.

XXXVII. Le général Howe attaque New-York.

Cependant le Général Howe avoit mis à la voile d'Hallifax avec la plus grande partie des renforts qu'il avoit reçus d'Europe pour aller s'emparer de New-York. Afin d'assurer le succès

de cette entreprise, il avoit chargé l'Amiral Peter Parker & le Général Clinton de faire une diversion du côté de la Caroline Méridionale, & de tenter de réduire Charles-Town, capitale de cette province. Mais ces deux Généraux, ayant été vivement repoussés (*) à l'attaque de l'isle de Sullivan, furent forcés de renoncer à cette entreprise, & de remettre à la voile, après avoir eu la douleur de voir leurs vaisseaux, *le Bristol* & *l'Expériment*, extrêmement maltraités dans leurs mâtures, leurs agrêts & leurs équipages. (1).

ANN. 1776.

(*) Le 28 juin. *Voyez la lettre de l'Amiral Peter Parker, à l'Amirauté, du 28 juin 1776.*

Le Général Howe fut plus heureux dans son expédition. Il se rendit maître de Staten-Island (*), de Long-Islang (*), & de New-York (*), mais ce ne fut pas sans avoir éprouvé beaucoup de résistance dans l'attaque des retranchemens qui défendoient Long-Island. Peu s'en fallut même qu'il ne pût tirer aucun parti de New-York, les Américains y ayant mis le feu (*), que les troupes britanniques ne parvinrent à éteindre, qu'après qu'il eut consumé huit cent, tant maisons qu'édifices publics. Poursuivant l'avantage que lui donnoit la supériorité d'une armée disciplinée sur des milices, le Général Anglois attaqua (*) Kins-Bridge & les Forts Washinthon & Indépendance, qui défendoient l'entrée de la province. Leur réduction fut bientôt suivie de celle de Prince-Town, d'Elisabeth-Town, de Trenton, d'Amboy & de Brunswick, villes principales de cette province & de celle du New-Jersey. Pendant qu'il y faisoit prendre des quartiers d'hyver à une

(*) Le 29 juin.
(*) Le 30 août.
(*) Le 15 septembre.
Voyez les lettres du général Howe au lord Germain, datées de Long-Island & de New-York, le 3 & le 21 septembre.
(*) Le 18 septembre.
(*) Le 12 novembre.

XXXVIII. Il réduit une grande partie du New-Jersey.

(1) *Le Bristol* eut 41 hommes tués, & 71 blessés, & l'*Expériment*, 23 tués, & 56 blessés. *Voyez la lettre de l'Amiral Peter Parker, à l'Amirauté d'Angleterre, du 28 Juin 1776.*

[illegible] Parker & le
[illegible] le pavil-
[illegible] land.
[illegible] aux cor-
[illegible] des
[illegible]

ANN. 1777.

re, attaque Trenton (*), y fait neuf cent dix-huit prisonniers de guerre, & se porte avec la même rapidité (*) sur Prince-Town, que la garnison, composée de deux régimens Anglois, évacua précipitamment, avec perte de deux à trois cent hommes; tant tués que blessés & égarés. Il étoit prêt à repasser la Delaware, lorsque les Anglois accoururent au secours de leurs garnisons. Cet échec, qui rendit dans la suite le Général Howe très-circonspect dans ses mouvemens, l'obligea de rappeller une brigade de Rhode-Island, parce qu'il craignoit que le Général Washington ne s'approchât en force de New-York. Tel fut le premier avantage des Américains. Il dut augmenter leur courage & fortifier leur esprit d'indépendance, en leur démontrant qu'ils pouvoient prendre quelque confiance dans leurs propres forces. La rigueur du froid, qui fût extraordinaire, suspendit de part & d'autre le cours des opérations militaires jusqu'au retour de la belle saison.

(*) Le 26 décembre.

(*) Le 3 janvier.

Voyez les lettres du général Howe au lord Germain du mois de janv. 1777, & du général Washington au congrès, de New-Town le 27 décembre 1776.

XL. Ouverture tardive de la campagne de 1777.

Soit que l'embargo que le gouvernement françois avoit mis sur ses navires de commerce, eût donné de l'inquiétude à la Cour de Londres, & lui eût fait différer le départ des renforts qu'elle envoyoit à l'Amérique Septentrionale, soit qu'elle n'eût pu les faire partir plutôt, ils n'arriverent tous à New-York que vers la fin du mois de Mai. La campagne ne put donc s'ouvrir que très-tard. Dès qu'ils eurent été mis à terre, le Général Howe chercha plusieurs fois à engager une action générale avec l'armée américaine, & à pénétrer dans la Pensylvanie par le New-Jersey. Forcé d'abandonner ce plan d'attaque, que le Général Washington rendit sans effet, en ne quittant pas la défensive, il mit à la voile (*) de Staten-Island, &

Voyez la lettre du général Washington au Congrès, du 28 juin 1777.

(*) Le 23 juillet.

commencèrent.

Harry

dans

de

Américains qui

força les Américains à la retraite. Ils la firent en bon ordre. ANN. 1777.

L'attaque que le Général Washington venoit de former & dont il ne pouvoit imputer le mauvais ſuccès qu'à la mépriſe d'une de ſes diviſions, rendant le poſte de German-Town d'autant plus difficile à garder, qu'il étoit éloigné de la capitale de Penſylvannie, & que ſa défenſe exigeoit une forte garniſon, le Général Howe l'évacua, & ſe replia ſur Philadelphie. D'ailleurs, ſon principal but devoit être de ſeconder efficacement l'attaque que l'Amiral ſon frere avoit formée contre Mud-Iſland & Fort-Iſland dans la Delaware. La priſe (1) de ces deux poſtes ſervit aux Anglois à aſſurer une libre communication par mer, entre leur armée & leur flotte, entre Philadelphie & New-York.

XLII. Marches du Général Burgoyne.

Tandis que le Général Howe étoit en marche pour faire rentrer ſous l'obéiſſance de la Grande-Bretagne la capitale de la Penſylvanie, le Général Burgoyne tentoit de réduire les Colonies du Nord. Depuis ſon départ du Canada, au mois de Juin, ce Général avoit traverſé les lacs avec environ dix mille hommes, pris poſſeſſion de Ticonderago (*) que les Américains, d'après la tenue d'un conſeil, avoient évacué avec précipitation, & s'étoit emparé de leur artillerie & de leurs munitions de guerre & de bouche. Il avoit encore détruit tous les bâtimens qu'ils avoient ſur les lacs, & pourſuivi juſqu'au fort Edward la garniſon de Ticonderago, compoſée d'environ quatre mille hom-

(*) Le 6 juillet. *Voyez le journal des opérations de ce général, juſqu'au 11 juillet 1777, & la lettre du général Saint-Clair au Congrès, du 14 juillet 1777.*

(1) Elle coûta aux Anglois le vaiſſeau de ligne l'*Auguſta*, de 64 canons, qui toucha le 23 Octobre en remontant la Delaware, & qu'ils brûlerent après l'avoir déchargé.

ANN. 1777. mes, tant troupes réglées, que milices. Mais ce n'étoit pas sans avoir essuyé des fatigues presqu'incroyables qu'il étoit arrivé près de ce fort, situé dans le voisinage du lac George. Sa marche avoit été continuellement retardée par de grands abbatis d'arbres qu'il avoit trouvés sur son passage, & par des partis en embuscade, qui l'avoient sans cesse harcelé, & qui lui avoient fait perdre beaucoup de monde en détail. A mesure qu'il avançoit, les Américains, repliant leurs postes les uns sur les autres, se rassembloient en force auprès de Saratoga, sous les ordres du Général Gates. Il est à présumer qu'ils ne se crurent pas en sûreté dans ce dernier poste, puisqu'ils l'abandonnérent à l'approche de l'armée angloise.

Voyez la lettre du général Burgoyne, du 30 juillet 1777.

XLIII. Obstacles qu'il a à surmonter.

Voyez la lettre du général Burgoyne au lord Germain, en date du 20 août 1777.

Plus le Général Burgoyne approchoit des frontieres de l'Etat de New-York, plus il rencontroit d'obstacles. Il lui avoit fallu transporter l'espace de dix-huit milles, depuis le fort George jusqu'à l'endroit ou l'Hudson commence à être navigable, ses bateaux, ses navires & ses munitions de guerre. Ces transports avoient été d'autant plus longs, qu'il ne lui restoit que cinquante attelages de bœufs, qu'il n'avoit fait subsister qu'avec l'herbe qui s'étoit trouvée sur sa route. Ce n'étoit qu'à force de bras & de travaux continuels qu'ils étoient parvenu à s'ouvrir des routes, que des pluies excessives rendoient presqu'impraticables. Enfin, il ne tiroit ses subsistances que de ses bateaux & avec une peine infinie, les Américains ayant la précaution de dévaster le pays, à mesure qu'ils l'abandonnoient.

XLIV. Il essuie un échec à Bennington.

Tant d'obstacles retarderent donc sa marche sur Albani. Dans le dessein de s'en approcher plus promptement, il tenta d'enlever les magasins que les Américains avoient établis à Bennington. Mal-

heureusement pour lui, les cinq cent hommes qu'il chargea de cette expédition, égarés ou trompés par les habitans du pays, donnerent dans une embuscade, & y furent totalement taillés en pieces (*) ou faits prisonniers de guerre. Habile à profiter de ce premier avantage & de la supériorité de forces que lui procuroient la réunion à son armée, des troupes des Généraux Lincoln & Arnold, le Général Gates parvint à se rendre maître de tous les postes qui environnoient Saratoga.

Voyez la lettre du général Burgoyne, du 20 août 1777.

(*) Le 16 août.

La saison, déja très-avancée, ne permettoit plus au Général Anglois de rétrogader. Quand même il l'auroit entrepris, il lui auroit été impossible de faire subsister son armée, les Américains lui ayant coupé toute communication avec le Canada par la prise de la plus grande partie de ses bâtimens sur le Lac Champlain. Dans cette position presque désespérée, le Général Burgoine diminua (*) la ration de son armée, & chercha avec un corps d'élite de quinze cent hommes à la tête duquel il se mit, à s'ouvrir un passage par la force, pour se procurer des vivres dont il ressentoit le plus extrême besoin. Cette seconde tentative ne fut pas plus heureuse que la premiere. Les Américains fondirent (*) avec impétuosité sur son aîle gauche, la poursuivirent jusques dans son camp, se précipiterent sur ses lignes au travers du feu continuel de son artillerie & de sa mousqueterie, & emporterent les retranchemens de la réserve Allemande. La nuit mit fin à cette sanglante action. Il en profita pour changer de position & marcher vers Saratoga; mais les Américains ne cesserent de le poursuivre à la portée du mousquet. Enfin, environné de tous côtés par l'armée des Etats-unis qui s'étoit retranchée sur les hauteurs, sans aucun espoir de

Voyez la lettre du colonel Brown ou général Gates, du 18 septem-1888, publiée par ordre du Congrès le 27 du même mois.

(*) Le 7 octobre.

XLV.
Combat de Stillwater.

(*) Le 7 octobre.

Voyez la lettre du général Burgoyne au lord Germain, datée d'Albani le 20 octobre 1777.

XLVI.
Capitulation & prise de son armée.

ANN. 1777. retraite & de secours d'hommes & de vivres dont il manquoit entiérement, & pour préserver les restes de son armée d'une destruction totale, il fut réduit à se rendre prisonnier de guerre (*) avec toutes ses troupes. Elles ne consistoient plus alors qu'en 2442 Anglois, 2198 Brunswickeois & quatorze cent, tant Canadiens que Loyalistes, en tout 6040 hommes. Ce Général infortuné s'étoit toujours flatté que l'armée de Sir William Howe coopéreroit (1) avec la sienne. Il ignoroit sans doute qu'un gros corps de troupes américaines, aux ordres du Général Sullivan, avoit pris poste près de New-York, & tenu sans cesse en alarmes cette ville, dont il auroit été imprudent d'affoiblir la garnison. Le Général Clinton, qui y commandoit, avoit, à la vérité, fait remonter l'Hudson à un détachement de troupes, sous les ordres du major général Waughan, afin de tenter une diversion. Mais ce Commandant, trop inférieur en forces pour oser attaquer le Général Gates, au lieu de s'avancer jusqu'à Albani, étoit revenu précipitamment sur ses pas; & n'avoit laissé que des traces sanglantes de son passage, en réduisant en cendres la petite ville d'Esopus & le beau village de Kingstown, comme s'il eût cherché par cette scene de dévastation & d'horreur à établir l'indépendance Américaine sur la base du ressentiment universel des Colonies.

(*) Le 17 oct.

Voyez la lettre du général Gates au major général Waughan, datée d'Albani, le 29 octobre 1777.

XLVII. Tristesse en Angleterre à la nouvelle de cet événement.

La nouvelle de la prise de Philadelphie auroit produit la sensation la plus agréable dans toute

---

(1) » J'espere, écrivoit-il au Lord Germain le 20 » Août presque vis-à-vis Saratoga, que les circonstances » permettront que mes efforts puissent être secondés jusqu'à un certain point, par la coopération de l'armée » *que* commande Sir William Howe. «

l'Angleterre,

l'Angleterre, si celle de la capitulation de Saratoga, qui y fut apportée en même-temps, n'eût pas été de nature à y répandre une tristesse universelle. La nation eut beaucoup de peine d'abord à concilier un revers aussi accablant avec l'opinion qu'elle s'étoit formée des Américains, qu'on ne cessoit de lui représenter comme un essaim de lâches, qui prenoient la fuite au premier coup de mousquet. La douleur faisant place à l'indignation, elle imputa ce désastre, & au Général Burgoyne, & au Ministre chargé du département des Colonies. Les débats furent très-vifs dans les deux chambres du Parlement. Le parti de l'opposition se permit les invectives les plus dures contre le Lord Germain, & censura amerement le plan de cette derniere campagne. La vérité de l'histoire nous oblige de dire que cette censure ne parut pas destituée de fondement aux personnes de l'art. En effet, les avantages qui résultoient de la prise de Philadelphie, pouvoient-ils, dans aucun temps, égaler ceux que promettoit la réunion par terre de l'armée du Canada à celle de New-York? La jonction des Généraux Howe & Burgoyne sur les rives de l'Hudson auprès d'Albani, n'auroit-elle pas rendu les Anglois maîtres de tous les derrieres du New-Hampshire & de la Nouvelle Angleterre? N'étoit-il pas de la plus grande importance de commencer par réduire cette derniere province, qui s'étoit la plus signalée dans la révolution? Auroit-elle pu opposer une résistance efficace aux efforts réunis de deux armées? Le Général Washington lui-même n'auroit-il pas craint d'être coupé de sa retraite, si, pour venir à leurs secours, il s'étoit hasardé à passer l'Hudson sous le canon des

ANN. 1777.

ANN. 1777. petits vaisseaux de guerre anglois qu'il étoit aisé de stationner sur cette riviere depuis New-York jusqu'à Albani ? Enfin, la réduction de ces deux provinces, limitrophes de la Nouvelle-Ecosse & du Canada qui n'avoient pas abandonné la cause de la Grande-Bretagne, n'auroit-elle pas découragé toutes celles du Sud. Tels étoient les reproches que les patriotes anglois laissoient échapper dans l'excès de leur douleur.

XLVIII. Perte du commerce maritime Anglois.

Les négocians de Londres ajouterent encore dans cette circonstance à l'affliction générale par le tableau qu'ils rendirent public des pertes qu'avoit faites le commerce maritime anglois, & qui annonçoient sa décadence. Admis (*) à la barre de la chambre des Pairs, alors formée en comité, ils mirent sous les yeux de cette illustre assemblée un état de situation du commerce des isles occidentales. Ils lui présenterent en même-temps une liste de sept cent trente-trois bâtimens anglois, tombés au pouvoir des Américains depuis le commencement de la guerre, & dont cent soixante-quatorze seulement avoient été repris. Enfin, ils évavaluoient à environ deux millions sterlings la perte des cinq cent cinquante-neuf navires restés au pouvoir des capteurs. A ces détails affligeants, ils avoient joint un mémoire dans lequel ils exposoient les funestes effets de cette guerre dénaturée. Ils ne lui attribuoient pas seulement la hausse considérable, survenue tout-à-coup dans le prix des assurances & des gages des matelots; ils la regardoient encore comme la cause du grand nombre des faillites qui se manifestoient chaque jour, parce que les Américains, débiteurs à la métropole de deux millions sterlings, lorsqu'elle éclata, ne lui avoient remis en marchandises qu'environ

ANN. 1778.

(*) Le 6 Février.

le quart de cette ſomme, & que le reſte de cette créance n'étoit plus évalué que le tiers de ſa valeur. ANN. 1778.

XLIX. Démarches du Congrès auprès des puiſſances maritimes de l'Europe.

Voyez le manifeſte du Congrès en 1775, & ſa réſolution du 30 décembre 1776.

Plus la convention de Saratoga humilia l'orgueil anglois, plus le Congrès la jugea propre à affermir l'indépendance des Etat-Unis. Depuis dix-huit mois il cherchoit à intéreſſer à ſa cauſe les puiſſances maritimes de l'Europe en les invitant à commercer en toute liberté dans les ports de l'Amérique, excluſivement aux Anglois. Il avoit même déja envoyé auprès de quelqu'unes d'elles des députés, munis de ſes pleins-pouvoirs, pour ſigner des Traités de commerce avec les Etats-Unis. La plupart ſoupiroient ſans doute après le moment où le pavillon britannique, accoutumé depuis long-temps à dominer ſur les mers, ceſſeroit de jouir de cet avantage, qui étoit plus fondé ſur leur impuiſſance, que ſur des droits effectifs & légitimes. Elles ſentoient bien que ce ne ſeroit qu'alors ſeulement qu'elles pourroient prétendre à la jouiſſance d'une navigation libre (1) & indépendante, & à l'exercice du commerce dans les deux Hémiſpheres en concurrence avec l'Angleterre. Mais les efforts que cette Puiſſance ne ceſſoit de déployer pour la réduction de ſes Colonies, leur en impoſoient trop, pour qu'elles déféraſſent à l'invitation du Congrès. La France ſeule regarda l'événement ineſpéré de Saratoga comme la circonſtance la plus favorable qu'elle pût ſaiſir, pour tirer vengeance des inſultes réitérées, faites à ſon territoire & à ſon pavillon.

L. Vexation des Anglois envers le pavillon François.

La conduite violente & arbitraire des com-

(1) A l'époque de la mort de Louis XV, l'Angleterre ſeule pouvoit braver la confédération générale des puiſſances maritimes de l'Europe.

ANN. 1778. mandans anglois envers les bâtimens françois annonçoit de plus en plus une rupture prochaine entre ces deux Nations. Au lieu de suivre à leur égard les formes prescrites par les traités, les Anglois les forçoient à coups de canon chargés à boulet, d'amener, & faisoient enlever les capitaines à main armée. Non contens de la régularité des papiers de mer, ainsi que le prescrivent les traités, ils visitoient, bouleversoient & pilloient les cargaisons. Tous les bâtimens qu'ils rencontroient, au sortir des isles françoises, ils les soumettoient à cette inquisition despotique. Cet abus du pouvoir sembloit même être encouragé par les jugemens des Vice-Amirautés des isles angloises. Elles n'avoient pas seulement adjugé aux capteurs anglois des prises dont l'illégalité étoit évidente; elles avoient encore porté le mépris du droit des gens jusqu'à déclarer de bonne prise des bâtimens dont les uns étoient chargés de denrées qui avoient été achetées dans les isles françoises, parce que ces mêmes denrées étoient présumées du crû de l'Amérique Septentrionale, & dont les autres (arrêtés en pleine mer) portoient des marchandises innocentes, mais qui pouvoient convenir aux Américains. Il n'existoit aucune voie d'appel pour faire redresser ces jugemens iniques, quoique la Cour de Londres promît sans cesse, mais toujours sans effet, l'établissement d'une commission. Enfin le territoire françois étoit violé (1) à chaque instant

Voyez les observations de la cour de France sur le mémoire justificatif de celle de Londres, p. 10 & suivantes.

(1) Aux Indes Orientales, les Anglois avoient détruit, à main armée & sans requisition préalable, un fossé établi autour du comptoir françois de Chandernagor, pour l'écoulement des eaux & la salubrité de l'air. Vexant le commerce françois dans toutes les parties de l'Inde, ils avoient osé exiger des droits de douane, faire vio-

dans les quatre parties du monde. Cette prétention de la Grande-Bretagne à la ſuprématie des mers, détruiſoit viſiblement l'ordre & l'équilibre que les puiſſances maritimes de l'Europe ont toujours déſiré d'établir entr'elles, comme le gage de leur sûreté, comme le remede à l'inégalité que la nature de leur ſol a miſe entre leurs forces. Par la conduite que l'Angleterre ſe permettoit, il ſembloit que ſa querelle avec ſes Colonies dût interrompre le commerce de toute l'Europe. ANN. 1778.

LI. Plaintes de la France inutiles.

Voyez les obſervations de la cour de France, page 17, 20 & 21

La Cour de Verſailles lui avoit porté en différentes fois des plaintes très-ſerieuſes ſur les griefs que nous venons d'expoſer. Mais au lieu de donner une ſatisfaction convenable, tantôt elle ſe permettoit de nier les faits les mieux prouvés, & d'avancer des principes contraires au droit des gens, aux traités & aux lois de la mer; tantôt elle gardoit un ſilence offenſant, & dans le même tems elle faiſoit demander, par ſon Miniſtre auprès de cette Cour, la reſtitution d'autorité & ſans examen des priſes que les Américains amenoient dans les ports de France. Elle pouſſoit ſes prétentions juſqu'à exiger qu'il fût indéfiniment défendu aux François d'exporter des armes, juſqu'à

LII. Prétentions de la Grande-Bretagne.

---

lence à quiconque avoit voulu s'y ſouſtraire, défendre aux tiſſerands Indiens de travailler pour les François & de leur fournir aucunes marchandiſes, ſous la peine du fouet. Le ſieur Barwel avoit pouſſé l'audace & l'abus de la ſupériorité juſqu'à faire fouetter en 1774 un facteur de la loge françoiſe de Daca. En Afrique, le Vice-Gouverneur du Sénégal avoit fait enlever, au mois de Juillet 1776, Joal & Portudal dépendans de Gorée, tous les bâtimens françois qui s'y trouvoient, & avoit confiſqué leurs marchandiſes & leurs Negres. *Voyez les obſervations de la Cour de France, ſur le mémoire juſtificatif de celle de Londres, page 30 & ſuivantes.*

ANN. 1778. demander la punition de ceux qui donneroient de fausses désignations, comme si les munitions de guerre ne faisoient pas partie du commerce permis; lorsqu'elles n'ont pas une destination vers un pays en guerre avec un autre; comme s'il étoit possible d'empêcher les fausses destinations; comme si les contrebandiers anglois qui vont courir les côtes des Espagnols en Amérique pour y verser de la contrebande, ne faisoient pas insérer dans leurs lettres de mer, la véritable destination de leurs cargaisons, déclaration de la fausseté de laquelle ces contrebandiers n'ont jamais été punis par les Amirautés Angloises. LOUIS XVI défendit à ses sujets le commerce des armes & des munitions de guerre avec les Américains. Mais ces actes, d'une complaisance aussi marquée, ne mettant aucun frein, ni aux dénis de justice, ni aux procédés arbitraires, ni aux prétentions arrogantes de la Grande-Bretagne, & les armemens immenses & précipités de cette Puissance ne pouvant avoir que la France pour objet, ce Monarque jugea que le moment d'une rupture inévitable approchoit. Il s'y préparoit depuis deux ans, par le rétablissement de sa marine. L'ordonnateur de ce département avoit garni les chantiers d'ouvriers, les arsenaux d'artillerie & les magasins de munitions navales de toute espece. Les hostilités de 1755, dont la France ne se rappelloit le souvenir qu'avec douleur, imposoient à cette Puissance l'obligation indispensable de pourvoir à sa sûreté présente, à sa sûreté future. Ses préparatifs de guerre étoient donc fondés en raison, soit pour couvrir ses possessions lointaines, soit pour les mettre à l'abri des insultes qui pouvoient résulter des opérations militaires des Anglois contre leurs Colonies.

Les choses étoient en cet état, lorsque la défaite totale de l'armée aux ordres du Général Burgoyne, fit prendre une nouvelle face aux affaires. Etonné de ce revers inattendu, le ministere britannique chercha tout-à-la fois, à réconcilier la Métropole avec les Colonies & à les réunir avec elle contre la France. Leurs émissaires se succédoient & épioient par-tout les commissaires américains, en résidence à Paris. » Cessez, leur disoient-ils, d'être la dupe de la France : réunissez-» vous à la Grande-Bretagne pour tomber sur » cette puissance, &c «. La Cour de Versailles, informée de ces vues hostiles, comprit sur le champ, qu'elle n'avoit plus de tems à perdre, si elle vouloit prévenir les effets dangereux de ces négociations ténébreuses. Elle prit donc en considération les ouvertures du Congrès. Ses députés lui proposoient un traité d'amitié & de commerce & une alliance offensive & défensive. Elle se borna à accepter (*) un traité d'amitié & de commerce. Mais comme il étoit probable que la Grande-Bretagne avoit formé le projet d'attaquer la France, elle crut que sa sûreté exigeoit qu'elle signât en même tems avec les Etats-Unis un traité d'alliance éventuelle & purement défensive. Par ce traité, les deux puissances se promettoient de faire cause commune & de s'aider réciproquement de leurs bons offices, de leurs conseils & de leurs forces, comme il convient à de bons & fideles alliés, dans le cas où la Grande-Bretagne attaqueroit la France avant la cessation des hostilités entr'elle & ses Colonies. Elles s'engageoient encore mutuellement à ne mettre bas les armes, qu'après que l'indépendance des treize Colonies auroit été formellement ou tacitement assurée par

ANN. 1778.

LIII. Nouveau plan de conduite du ministere anglois.

Voyez les observations de la cour de France, page 41.

LIV. Traité de la France avec les Etats-Unis de l'Amérique.

(*) Le 6 Février.

Voyez les art. I, VIII & XI du traité d'alliance.

ANN. 1778. le traité ou les traités qui termineroient la guerre. Enfin le Roi de France garantissoit aux Etats-Unis, leur liberté, souveraineté & indépendance absolue, tant en matiere de gouvernement que de commerce. Ce second traité, comme il est aisé de le voir, ne devoit avoir d'effet que dans le cas où la Grande-Bretagne romproit la paix avec la France. La signature de ces deux traités ne tarda pas à être suivie d'une déclaration que la Cour de Versailles fit remettre (*) à celle de Londres. Elle étoit conçue en ces termes :

(*) Le 13 mars.

LV. Déclaration de la France à l'Angleterre.

» Les États-Unis de l'Amérique-Septentrionale, »qui sont en pleine possession de l'indépendance, »prononcée par leur acte du 4 juillet 1776, ayant »fait proposer au Roi de consolider par une con»vention formelle les liaisons qui ont commencé »à s'établir entre les deux nations, les plénipoten»tiaires respectifs ont signé un traité d'amitié & de »commerce, destiné à servir de base à la bonne »correspondance mutuelle.

» Sa Majesté étant resolue de cultiver la bonne »intelligence, subsistante entre la France & la »Grande-Bretagne, par tous les moyens compati»bles avec sa dignité & avec le bien de ses sujets, »croit devoir faire part de cette démarche à la »cour de Londres, & lui déclarer en même temps »que les parties contractantes ont eu l'attention de »ne stipuler aucun avantage exclusif en faveur de la »nation françoise, & que les État-Unis ont con»servé la liberté de traiter avec toutes les nations »quelconques, sur le même pied d'égalité & de »reciprocité. En faisant cette communication à la »Cour de Londres, le Roi est dans la ferme persua»sion qu'elle y trouvera de nouvelles preuves des »dispositions constantes & sinceres de Sa Majesté

»pour la paix ; & que Sa Majesté Britannique, ANN. 1778.
»animée des mêmes sentimens, évitera de son
»côté tout ce qui pourroit altérer la bonne har-
»monie & qu'elle prendra particuliérement des me-
»sures efficaces pour empêcher que le commerce
»des sujets de Sa Majesté avec les États-Unis de
»l'Amérique-Septentrionale ne soit troublé, & pour
»faire observer à cet égard les usages reçus entre
»nations commerçantes, & les regles qui peuvent
»être censées subsistantes entre les Couronnes de
»France & de la Grande Bretagne.

» Dans cette juste confiance l'Ambassadeur
»soussigné pourroit croire superflu de prévenir le
»ministere britannique que le Roi, son maître,
»étant déterminé à protéger efficacement la liberté
»légitime du commerce de ses sujets & de sou-
»tenir l'honneur de son pavillon, Sa Majesté a
»pris en conséquence des mesures éventuelles avec
»les État-Unis de l'Amérique-Septentrionale. A
»Londres, ce 13 mars 1778». *Signé*, LE MAR-
»QUIS DE NOAILLES.»

LVI. Conduite du gouvernement britannique.

Tandis que le principal député du Congrès, le Docteur Franklin, plus célebre encore par les découvertes physiques dont il a enrichi l'univers, que part la grande part qu'il eut à la révolution de sa patrie, paroissoit devant le Monarque François en qualité de Ministre plénipotentiaire des Etats-Unis, le Roi de la Grande-Bretagne dénonçoit (*) aux deux chambres de son Parlement la déclaration de la France comme une agression formelle & préméditée, en un mot comme une déclaration de guerre ; & il ordonnoit à son Ambassadeur auprès de la Cour de Versailles de la quitter sans prendre congé. Le ton sur lequel

(*) Le 17 mars.

ANN. 1778. étoit conçue cette dénonciation, & les discours que les Ministres Anglois prononcerent à son sujet dans les deux chambres du Parlement décelerent bientôt tout à la fois, & la haute idée que le cabinet de Saint-James s'étoit formée de la puissance britannique, & l'opinion peu avantageuse qu'il avoit de la vigueur & des ressources de la France. *Les forces navales angloises*, avoit déja dit le Lord Sandwick, premier Commissaire de l'Amirauté, *actuellement prêtes à agir, surpassent de beaucoup tout ce que la France & l'Espagne pourroient rassembler dans l'Europe, où ces Puissances ne sont pas en état de faire face à l'Angleterre. Souffrir* ajoutoit-il, *qu'en aucun temps les forces maritimes de la Maison de Bourbon fussent supérieures à celles de la Grande-Bretagne, seroit en vérité manquer étrangement à sa place de premier Lord de l'Amirauté.* Quelques années auparavant, le Lord North, premier Commissaire du Trésor, ne s'étoit pas exprimé avec moins de fierté, lorsque, pour rassurer plusieurs membres du Parlement qui paroissoient craindre que la querelle de la Grande-Bretagne avec ses Colonies ne fît éclater une rupture avec la maison de Bourbon, il avoit dit dans la chambre des communes : *la sagesse & la prudence du ministere de Versailles, attaché aux intérêts de sa patrie, l'empêcheront de tenter un pareil expédient.*

Voyez les debats de la chambres des Pairs, du 20 novemb. 1777.

Voyez les débats de la chambre des Communes, du 3 mai 1775.

LVII. Il cherche à se réconcilier avec les Américains.

Pendant que ces deux puissances se préparoient à venger, par la voie des armes, les outrages qu'elles s'imputoient respectivement, la Cour de Londres s'occupoit sérieusement d'une réconciliation avec ses Colonies. Afin de parvenir plus promptement à ce but, les ministres firent paf-

fer (1) trois bills au Parlement. Le premier, autorisoit le Roi à nommer des Commissaires pour négocier une réconciliation avec l'Amérique. Par le second, le parlement renonçoit au droit de taxer les Colonies. Le troisieme, portoit révocation de l'acte qui avoit suspendu la charte de Massachusett-Bay. Cette démarche du gouvernement britannique n'obtint pas une approbation générale. La partie la plus éclairée du Parlement & de la nation la regarda comme l'ouvrage de la politique, réduite aux dernieres extrémités. Non contente de reprocher aux Ministres de s'y être déterminés que d'après la connoissance qu'ils avoient eu de la signature des deux traités entre la France & les Etats-Unis, elle observoit que, si ces propositions de la mere patrie eussent été portées aux Américains dans les premiers instans qu'on fut instruit du sort de l'armée du Général Burgoyne, elles auroient pu être accueillies favorablement, quand même la clause de l'indépendance n'en eût pas fait partie, parce que les Colonies n'auroient pas encore eu le temps alors d'envisager, dans toute leur étendue, les avantages importans qui résultoient pour eux d'un événement aussi extraordinaire. Elle ne se dissimuloit pas que le changement des circonstances mettant les Américains dans le cas de regarder leur indépendance comme assurée, il étoit à craindre qu'ils n'entendissent assez leurs intérêts pour ne jamais consentir à à rentrer sous la domination d'une puissance qui

(1) Le Roi n'y donna son consentement que l'onze Mars. Mais les Ministres en envoyerent des copies en Amérique vers la fin de Février, par la frégate l'*Andromede*.

1778. ne cesseroit de chercher les moyens de leur faire sentir les effets de sa vengeance & de les assujettir de maniere à ne pouvoir par la suite secouer le joug de son autorité. Ces observations recevoient encore une nouvelle force de la crainte qu'on témoignoit généralement que les trois bills ne fussent présentés au Congrès, qu'après qu'il auroit ratifié les traités que ses députés avoient signé entre la France & les Etats-Unis.

VIII. [...]positions [c]ommissai[res] pacifica[teurs] rejettées. [L]e 6 mai. [L]e 5 juin.

Cette inquiétude étoit fondée. La ratification des traités étoit consommée (*), lorsque les commissaires pacificateurs anglois débarquerent sur les côtes de l'Amérique. Leur premiere démarche, après leur arrivée, (*) fut de proposer au sénat des Etats-Unis, pour servir de base à un accommodement, les conditions suivantes : de consentir à une cessation d'hostilités sur terre & sur mer ; de rétablir une communication libre ; de rendre au commerce toute la liberté que l'intérêt de la Grande-Bretagne & des Colonies pouvoient demander ; de convenir qu'il ne seroit point entretenu de forces militaires dans les divers Etats de l'Amérique Septentrionale sans le consentement du Congrès ou des assemblées particulieres ; de concourir dans les mesures qui auroient pour objet la liquidation des dettes de l'Amérique ; de hausser la valeur & le crédit du papier mis en circulation ; de perpétuer l'union par la députation réciproque d'un agent ou de plusieurs agents des divers Etats, lequel ou lesquels auroient le privilége de siéger & de voter au Parlement de la Grande-Bretagne, ou, s'ils étoient députés par cette puissance, siégeroient également & voteroient dans les assemblées des divers états auprès desquels ils seroient respectivement députés ; enfin d'établir l'autorité respective des corps légis-

latifs dans chaque Etat particulier, de fonder son revenu, son établissement civil & militaire, & de le mettre en état d'exercer, avec une liberté parfaite, toutes les fonctions faisant partie de l'administration intérieure. ANN. 1778.

Fidele à la résolution qu'il avoit prise (*) de rejetter toute proposition pour un traité entre le Roi de la Grande-Bretagne ou ses commissaires & les Etats-Unis de l'Amérique, incompatible avec l'indépendance desdits Etats & avec les traités ou alliances qui seroient formées sous son autorité, le Congrès répondit (*), qu'il étoit prêt à entrer en négociation pour un traité de paix & de commerce qui seroit conciliable avec les traités déja subsistans, pourvu que le monarque britannique prouvât la sincérité de ses dispositions à ce sujet, en reconnoissant explicitement l'indépendance des Etats-Unis, ou en rappellant ses armées de terre & de mer. Les commissaires pacificateurs ne trouverent point cette réponse claire. Ils en demanderent l'explication. Le Congrès se référa à la lettre qu'il leur avoit écrite le 17 Juin; & comme ils n'avoient accepté aucune des deux propositions alternatives qu'elle contenoit, il arrêta (*) de n'en point donner, & rendit publique cette résolution.

(*) Le 22 novembre 1777.

(*) Le 17 juin. *Voyez la réponse du président du Congrès, du 17 juin 1778.*

Voyez la lettre des commissaires anglois du 11 juillet 1778.

(*) Le 18 juillet.

LIX. Nouvelle tentative des mêmes commissaires infructueuse.

Cette réponse détruisoit tout espoir de réconciliation avec les Colonies. Elle sembloit même rompre la négociation. Les commissaires pacificateurs essayerent de la continuer en insistant (*) sur l'exécution de la convention de Saratoga. Le Général Clinton lui-même donna les assurances les plus positives du renvoi des troupes dans la Grande-Bretagne aussi-tôt après leur embarquement, & de l'exécution fidele de toutes les conditions convenues entre les Généraux Burgoyne & Gates, au sujet

(*) Le 7 août. *Voyez leur réquisition au Congrès, du 7 août 1778.*

ANN. 1778.

deſdites troupes. Toutes ces démarches furent infructueuſes. Le Congrès perſiſtant dans l'arrêté qu'il avoit pris (*) de ſuſpendre l'embarquement de l'armée aux ordres du général Burgoine, juſqu'à ce que la Grande-Bretagne lui eût fait notifier en forme une ratification claire & expreſſe de la convention de la Saratoga, rejetta (*) hautement toute ratification qui pourroit en être offerte d'une maniere implicite, ou qui ſoumettroit tout ce qui auroit été fait à cet égard à l'approbation ou au déſaveu futur du parlement britannique. Cette derniere réponſe acheva de déconcerter les commiſſaires anglois. Leur préſence devenant déſormais inutile en Amérique, ils ſe rembarquerent (*) ſans avoir pu entamer aucune conférence (1) avec le Congrès. En vain ils chercherent à l'intimider avant leur départ, en publiant (*) un manifeſte pour annoncer que d'après ſon refus de concourir au rétabliſſement de la paix, il ſeroit reſponſable envers Dieu, ſes commettans & l'univers, de la continuation de la guerre & de tous les malheurs dont elle ſeroit accompagnée. Le Congrès, loin d'en être effrayé, y répondit (*) par un contre-manifeſte, dans lequel il déclaroit que, ſi les ennemis des Etats-Unis oſoient exécu-

(*) Le 8 janvier.

(*) Le 4 ſep. Voyez l'arrêté du Congrès.

(*) Dans le mois d'octob.

(*) Le 3 octob.

(*) Le 10 octobre.

(1) Sur la conviction que le commiſſaire Jonſthone avoit tenté de ſéduire M. Joſeph Red, écuyer, l'un des principaux Américains, par une offre de dix-huit mille livres ſterlings, & par l'expectative de la charge qu'il deſireroit dans les Colonies, le Congrès déclara publiquement, le 11 Août 1778, qu'il étoit incompatible avec ſon honneur d'avoir aucune ſorte de correſpondance ou de communication avec ledit George Jonſthone, & en particulier de traiter avec lui d'affaires qui intéreſſeroient la cauſe de la liberté & de la vertu. Dès ce moment ce commiſſaire s'abſtint de ſigner les propoſitions ultérieures qui furent faites au Congrès.

ter leurs menaces, il en prendroit une vengeance ANN. 1778.
ſi exemplaire, qu'il inſpireroit à qui que ce ſeroit
une terreur propre à lui ôter l'envie de les imiter.

LX. Le gouvernement britannique agiſſoit-il de bonne foi?

Le gouvernement britannique étoit trop clairvoyant pour n'avoir pas prévu le mauvais ſuccès de cette négociation. Sans doute, en faiſant approuver par le parlement les propoſitions que les commiſſaires pacificateurs avoient portées aux Américains, il n'avoit voulu que ſe juſtifier auprès de la nation du reproche de perpétuer la guerre avec les Colonies. Peut-être auſſi cherchoit-il à la diſtraire des grands préparatiſs de guerre que faiſoit la France, & qui commençoient à lui donner quelque inquiétude. Si l'on ſuppoſe qu'il avoit lieu d'attendre une iſſue favorable de ſa démarche auprès du Congrès, avoit-il alors adopté le meilleur moyen pour la faire réuſſir, en offrant d'une main l'olive de la paix, en tenant de l'autre le glaive ſuſpendu ſur la tête de ſes Colonies, & en ordonnant en même-tems à ſes Généraux d'évacuer (1) Philadelphie & de ſe retirer à New-York? Cette retraite, qui faiſoit perdre à la Grande-Bretagne tout le fruit de ſa campagne précédente, & dans laquelle les troupes britanniques furent vivement attaquées (*) à diverſes repriſes par le Général Washington, n'étoit-elle pas un aveu tacite de l'inſuffiſance de ſes moyens pour conſerver tous les poſtes dont ſes troupes s'étoient emparé? La préſence des commiſſaires pacificateurs ne devoit-elle

(*) Le 28 juin.

(1) La lettre du Général Clinton au Lord Germain, en date de New-York, le cinq Juillet 1778, commence ainſi: » Mylord, j'ai l'honneur de vous informer qu'en » vertu des inſtructions de Sa Majeſté, j'évacuai Philadelphie le 18 Juin à trois heures du matin, & que » je m'avançai vers la pointe de Glouceſter, &c. «

ANN. 1778.

pas beaucoup ajouter à l'humiliation de cet aveu ? Le Congrès, ainsi que nous l'avons rapporté, sût apprécier la politique de la Cour de Londres, & ne chercha pas à traîner la négociation en longueur, pour gagner du tems. Il commençoit à ne plus tant redouter les calamités de la guerre ; il étoit informé qu'une escadre françoise avoit fait voiles de Toulon pour le continent de l'Amérique, & il prévoyoit que la présence de cette force navale ne pouvoit qu'affermir de plus en plus l'indépendance des Etats-Unis. Cette escadre ne tarda pas à paroître.

Voyez la pag. précédente.

LXI. Arrivée du comte d'Estaing en Amérique.

Le comte d'Estaing, parti de (*) Toulon avec douze vaisseaux de ligne & quatre frégates, n'arriva (*) à l'embouchure de la Delaware qu'après le départ (*) de l'escadre angloise. Elle s'étoit retirée à Sandy-Hook près de New-York. L'amiral françois l'y suivit. Mais n'ayant osé entreprendre de la forcer à son mouillage, parce que *le Languedoc* & *le Tonnant* tiroient trop d'eau pour pouvoir franchir les passes, il leva l'ancre (*), & alla de concert avec les Américains, se présenter (*) devant Rhode-Island. Dès que le corps de troupes américaines qui avoit pris poste auprès de Providence, eut effectué son débarquement dans cette isle, le comte d'Estaing força (*) le passage de New-Port, & entra dans la baie de Conanicut. A cette approche subite, les Anglois furent saisis d'une si grande frayeur, que, sans examiner s'ils pourroient prolonger leur résistance, ils brûlerent cinq frégates, la *Juno*, la *Flora*, la *Lark*, l'*Orpheus* & le *Cerberus*, deux corvettes & plusieurs magasins.

(*) Le 13 avril.
(*) Le 8 juill.
(*) Le 28 juin.
Voyez les lettres de l'amir. Howe à l'amirauté d'Angleterre, des 6 & 11 juillet 1778.

LXII. Son apparition devant New-Port.

(*) Le 22 juill.
(*) Le 29.
Voyez les lettres du général Pigote au général Clinton, des 1, 2 & 3 août 1778.
(*) Le 8 août.

Cependant l'amiral Howe, qui connoissoit l'importance du poste de Rhode-Island, faisoit les préparatifs,

paratifs nécessaires pour y porter du secours. Quoique les forces navales qu'il avoit rassemblées, fussent inférieures à celles des François, il ne désespéroit pas de réussir dans cette entreprise. Il étoit informé de la station que le comte d'Estaing avoit assignée à ses vaisseaux pour l'attaque de Rhode-Island, & il n'ignoroit pas que ce vice-amiral ne pouvoit appareiller du mouillage qu'il avoit pris, que par un vent de nord qui, durant le mois d'août, souffle rarement dans ces parages. Déja même il avoit jetté (*) l'ancre à la hauteur de la pointe de Judith. Mais le vent ayant sauté au nord, l'amiral françois en profita pour couper ses cables, mettre à la voile (*) & aller le combattre. Les deux escadres étoient en présence & manœuvroient, l'une pour engager, l'autre pour éviter (1) le combat, lorsqu'un des plus terribles

ANN. 1778.

LXIII. Il se retire à Boston.

Voyez la lettre de l'amiral Howe, du 17 août 1778.

(*) Le 9.

(*) Le 10.

(1) Comme je jugeai la supériorité de l'ennemi (*des François*) trop grande pour entrer en action avec lui, afin de l'éviter, tandis qu'il avoit l'avantage du vent, je fis route au sud avec l'escadre, formée en ligne de bataille, dans l'espoir d'avoir le vent du côté de la mer, comme l'on pouvoit s'y attendre, d'après l'apparence du tems, dans la suite de la journée. *Extrait de la lettre du vice-amiral Howe, du 17 Août 1778, à bord de l'Eagle, à la hauteur de Sandy-Hook. Dans la même lettre, l'Amiral Howe ajoute plus bas :* peu de temps avant quatre heures du soir (le 11,) je m'étois transporté de l'*Eagle* à bord de l'*Apollon*, afin d'être dans une meilleure position pour diriger les opérations subséquentes de l'escadre. Le vent, qui s'étoit beaucoup rafraîchi depuis le matin, avec une pluie continuelle, ayant beaucoup augmenté durant la nuit, & continuant de souffler violemment avec une grosse mer jusqu'au 13 au soir, je fus séparé du reste de l'escadre à bord de l'*Apollon* (ou j'avois été forcé de rester à cause du temps,) avec *le Centurion*, *l'Ardent*, *le Roebuck*, *le Phenix*, *le Richemond & le Vigilant*, *&c.*

ANN. 1778. coups de vent qu'on eût essuyé dans ces parages, s'élevant (*) tout-à-coup, les dispersa, après les avoir maltraitées. L'amiral anglois, qui avoit porté son pavillon sur une frégate, afin de mieux diriger les opérations de son escadre, en fut séparé. *Le Languedoc*, que montoit le comte d'Estaing, perdit son gouvernail & tous ses mâts. Quelques autres vaisseaux françois furent considérablement endommagés dans leurs mâtures & leurs agrêts. Hors d'état de coopérer plus longtems à la réduction de Rhode-Island, en revenant reprendre son ancienne position devant cette isle, l'escadre françoise se retira à Boston. Dès-lors il ne resta plus aux Américains d'autre parti à prendre, que celui de s'occuper sérieusement de leur retraite. Le Général Sullivan l'a fit exécuter (*) en si bon ordre, que les Anglois ne purent l'entamer, ni dans ses bagages, ni dans ses munitions, ni dans son artillerie, quoique la majeure partie de ses troupes n'eût point encore vu le feu.

(*) La nuit du 11 au 12.

(*) La nuit du 28 au 29. *Voyez la lettre du général Sullivan au Congrès, des 29 & 31 août 1778.*

LXIV. Pourquoi sa campagne fut stérile en événemens.

Tels furent les événemens de la campagne du comte d'Estaing sur les parages de l'Amérique-Septentrionale. La présence d'une escadre françoise y contint les Anglois sur la défensive, rendit inutiles les efforts que la Grande-Bretagne avoit faits cette année pour soumettre ses Colonies, & donna un nouveau degré de consistance à leur indépendance. Si la traversée de l'amiral françois eût été moins longue, il est très-probable qu'il auroit surpris l'escadre angloise dans la Delaware, & qu'il l'auroit peut-être obligée de se rendre ou de se brûler.

LXV. Prise des isles Saint-Pierre & Miquelon.

Libre d'agir, sans avoir à surmonter les obstacles qui avoient arrêté l'amiral Howe, le commodore Evans ne se contenta pas de s'emparer

ANN. 1778.

(*) des isles Saint-Pierre & Miquelon. Il détruisit encore les magasins & les échafauds qu'il trouva établis pour la pêche de la morue, renvoya tous leurs habitans en Europe & rasa tous les édifices. Ce traitement cruel autorise à croire que le gouvernement britannique vouloit s'assurer la propriété certaine de ces deux isles, en effaçant toutes les traces qui pouvoient rappeller à la France le souvenir de ses anciennes possessions dans ces parages.

(*) Le 14 septembre. *Voyez la lettre du commodore Evans au vice-amiral Montagu, datée de la rade de Saint-Pierre, le 17 septembre 1778.*

LXVI. Hostilités en Europe.

Le comte d'Estaing approchoit du continent de l'Amérique au moment où les hostilités commencerent en Europe. Trois mois environ s'étoient écoulés depuis la déclaration de l'ambassadeur de France à la cour de Londres, sans que les deux puissances pussent se reprocher aucune voie de fait, aucun agression hostile. Leurs sujets respectifs se flattoient encore assez généralement de la continuation de la paix, parce qu'ils la désiroient. Le combat de *la Belle-Poule* vint dissiper cette illusion, & la remplacer par les calamités de la guerre.

LXVII. Les Anglois prennent les frégates françoises, *la Pallas* & *la Licorne.*

La Grande-Bretagne informée par ses découvertes de la route que tenoit l'escadre de Toulon, avoit détaché à sa poursuite treize vaisseaux de ligne dont elle avoit fait protéger la sortie par les forces navales qu'elle destinoit à la station d'Europe. Devenu trop foible, après cette séparation, pour oser tenir la mer devant l'armée navale françoise qu'on armoit dans le port de Brest, & qui étoit presqu'entiérement prête à mettre à la voile, l'amiral Keppel faisoit route vers Portsmouth, lorsqu'il découvrit plusieurs voiles au vent & sous le vent à lui. A l'instant il leur fit donner chasse, & ne tarda pas à les joindre.

ANN. 1778. C'étoient trois frégates françoises. Sur leur refus de se rendre sous la poupe du vaisseau amiral, deux y furent conduites de force (*), & ensuite envoyées à Plymouth, *la Licorne*, pour avoir tiré une bordée sur des vaisseaux de ligne anglois, & *la Pallas*, en punition de la résistance de *la Licorne*.

(*) Les 16 & 17 juin. Voyez les lettres de l'amiral Keppel à l'amirauté, des 18 & 20 juin 1778.

LXVIII. Combat de la Belle Poule. Voyez la lettre de l'amiral Keppel du 20 juin 1778.

Le sort de *la Belle Poule* fut plus glorieux. Elle combattit (1) vaillamment durant trois heures, bord à bord, la frégate angloise *l'Arethusa*, qu'elle força de s'éloigner, après l'avoir dématée de son grand mât, & l'avoir considérablement endommagée dans son bord, ses voiles, ses agrêts & ses autres mâts. Elle l'auroit même poursuivie, si elle n'avoit pas été en vue de deux vaisseaux de ligne anglois, *le Vaillant* & *le Monarch* de 74 canons, que le calme, survenu durant son combat, avoit empêché d'approcher, mais qui ne lui en avoient pas moins donné un désavantage de position qui avoit dû nécessairement beaucoup ajouter à la force de *l'Aréthusa*.

LXIX. Sortie des armées navales de France & d'Angleterre.

La sortie de toutes les forces navales de France & d'Angleterre suivit de près le combat de ces deux frégates. L'Europe entiere fixa ses regards sur leurs mouvemens respectifs. Son intérêt demandoit que la puissance britannique fût restrainte, & son importance nationale anéantie. Elle n'attendit donc pas sans impatience la nouvelle de leur premier choc.

Dès qu'elles furent en vue (*) l'une de l'autre, elles manœuvrerent durant quatre jours consécu-

(*) Le 23 juillet.

(1) Parmi les tués au nombre de 45, on remarqua le sieur Green de Saint-Marsault, & parmi les blessés au nombre de 57, les sieurs de la Roche de Kerandraon enseigne, & Bouvet, officier auxiliaire.

tifs, le comte d'Orvilliers, pour conserver l'avantage du vent qu'il avoit enlevé (*) aux Anglois, l'amiral Keppel pour le recouvrer. Enfin le tems paroissant favorable pour le combat (*) l'amiral françois s'apperçut à neuf heures du matin que l'amiral anglois élevoit son arriere-garde au vent. Alors, pour mieux pénétrer son projet & s'approcher en même tems de l'armée angloise, il fit revirer la sienne vent arriere par la contre-marche. Ce signal étoit à peine exécuté que l'armée angloise & principalement son arriere-garde, força de voiles pour s'élever dans le vent, & pouvoir en revirant de bord se trouver au vent de l'arriere-garde françoise, qu'elle espéroit de couper. Mais prompt à rompre cette manœuvre par un mouvement hardi & rapide, le comte d'Orvilliers fit revirer de bord toute son armée, & présenta le combat au bord opposé à celui sur lequel l'armée angloise venoit à sa rencontre. Les François marchoient dans l'ordre de bataille inverse suivant :

ANN. 1778.

(*) La nuit du 23 au 24.

(*) Le 27. *Voyez les répliques de l'amiral Keppel aux chefs d'accusation de l'amiral Palliser, le mois de janvier suiv.*

LXX. Leurs manœuvres.

Escadre bleue ou Arriere-garde.

Tués.	Blessés.			
		Le Diadême....	74	De la Cardonie.
		Le Conquérant..	74	Le Chevalier de Monteil.
		Le Solitaire....	64	De Briqueville.
		L'intrépide....	74	Beauffier de Chateauvert.
1	4	LE SAINT-ESPRIT	80	Le Duc de Chartres, *Commandant.* De la Motte Piquet, *Capitaine de pavillon.*
		Le Zodiaque....	74	De la Porte Vezins.
	7	Le Roland....	64	De Larchantel.
4	9	Le Robuste....	74	Le Comte de Grasse.
2	14	Le Sphinx.....	64	De Soulanges.

ANN. 1778.

Escadre blanche ou corps de bataille.

Tués	Blessés	Vaisseaux	Canons	Commandants
5	8	L'Artésien	64	Destouches.
7	11	L'Orient	74	Hector.
1		L'Actionnaire	64	De Proissy.
5	27	Le Fendant	74	Le Marquis de Vaudreuil.
6	21	LA BRETAGNE	110	Le Comte d'Orvilliers, *Général.* Duplessis Parscau, *Cap. de pavillon.* Le Chevalier du Pavillon, *Major.*
9	38	Le Magnifique	74	Le Chevalier de Brach.
14	51	L'Actif	74	Thomas d'Orves.
26	68	La Ville-de-Paris	90	Le Comte de Guichen.
9	46	Le Réfléchi	64	De Cillart de Suville.

Escadre blanche & bleue ou Avant-garde.

Tués	Blessés	Vaisseaux	Canons	Commandants
6	25	Le Vengeur	64	D'Amblimont.
7	13	Le Glorieux	74	De Beaussèt.
6	14	L'Indien	64	De la Grandiere.
13	27	Le Palmier	74	Le Chevalier de Réals.
13	27	LA COURONNE	80	Le Comte Duchaffault, *Commandant.* Huon de Kermadec, *Cap. de pavillon.*
10	39	Le Bien-Aimé	74	Daubenton.
8	37	L'Amphion	50	De Trobriand.
1	5	L'éveillé	64	Du Botderu.
19	21	Le Dauphin-Royal	70	De Nieuil.

Quant aux trois autres vaisseaux, *le Triton* de 64, *le Saint Michel* de 60 & *le Fier* de 50, comme ils n'avoient ni assez de batteries, ni assez d'échantillon pour combattre au vent & en ligne, ils avoient été placés aux postes des frégates.

LXXI. Combat d'Ouessant.

L'évolution que l'amiral françois avoit ordonnée, fut exécutée avec la plus grande précision, ce qui

obligea l'armée angloiſe de le prolonger ſous le vent : elle étoit compoſée des vaiſſeaux : ANN. 1778.

Avant-garde.

Tués.	Bleſſés.	Vaiſſeaux	Canons	Capitaines
9	23	Le Monarch. . . .	74	Rowley.
		Le Centaure. . . .	74	Cosby.
22	27	L'Exéter.	64	Moore.
		Le Duke	90	Brereton.
7	16	LA QUE'EN. . . .	90	Harland, *Vice-Amiral.* Preſcott, *Cap. de pavillon.*
10	24	Le Shewsbury. . .	74	Lockart Roſſ.
31	52	Le Berwick. . . .	74	Stewart.
6	19	Le Stirling-Caſtle .	64	Charles Douglas.
		L'Hector.	74	Hamilton.
		Le Cumberland . .	74	Peyton.

Corps de bataille.

Tués.	Bleſſés.	Vaiſſeaux	Canons	Capitaines
11	18	Le Thunderer. . .	74	Walſingham.
6	15	Le Vigilant	64	Kings-Mill.
14	31	Le Sandwick . . .	90	Edwards.
19	37	Le Vaillant	74	Leweſon Gover.
27	49	LE VITTORY . .	100	Keppel, *Amiral.* Campbell, *Cap. de pavil.*
28	45	Le Foudroyant . .	80	Jervis.
41	67	Le Prince George.	90	John Lindſey.
		Le Bienfaiſant. . .	64	Mac-Bride.
23	34	Le Courageux. . .	74	Le Lord Mulgrave.
7	23	La Vengeance. . .	74	Cléments.

Arriere-garde.

Tués.	Bleſſés.	Vaiſſeaux	Canons	Capitaines
5	13	Le Worceſter . . .	64	Robinſon.
5	19	L'Eliſabeth	74	Maitland.
9	21	La Défiance. . . .	64	Goodall.
14	22	Le Robuſt.	74	Alexandre Hood.
25	42	LE FORMIDABLE.	90	Paliſſer, *Contre-Amiral.* Bazely, *Cap. de pavillon.*
19	32	L'Océan.	90	La Forey.
8	19	L'América.	64	Lord Longford.
23	51	Le Terrible. . . .	74	Bickerton.
22	25	L'Egmont.	74	Allen.
23	49	Le Ramillies. . . .	74	Digby.

ANN. 1778. En combattant sous le vent, l'armée angloise avoit l'avantage de se servir de toutes ses batteries. Pour le lui ôter, le comte d'Orvilliers fit signal à son escadre bleue d'arriver par un mouvement successif, & à toute son armée, de se former à l'ordre de bataille l'amure à tribord, afin de pouvoir suivre le serrefile, & de prolonger sous le vent, de queue à tête, l'armée angloise. Mais ce signal, qui ne fut pas parfaitement saisi d'abord, n'ayant pu être exécuté assez promptement pour produire l'effet qu'il en attendoit, l'amiral françois continua son ordre de bataille renversé, en passant sous le vent de la ligne ennemie. Les Anglois ne firent aucun mouvement pour empêcher cette évolution, quoiqu'ils eussent déja reviré, par la contremarche pour charger son arriere garde; & à la vue de la ligne françoise, régulièrement formée, ils profiterent de leur position au vent, pour se rallier à l'ordre de bataille, tribord amure, sans chercher à recommencer le combat, que les François ne pouvoient qu'accepter. *L'état dans lequel se trouvoient mes vaisseaux à l'égard de leurs mâts, de leurs vergues & de leurs voiles*, écrivoit l'amiral Keppel (*) aux Lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, (1) *ne me laissoit pas le choix de ce qu'il étoit convenable de faire.* Les deux armées ayant cessé durant la nuit de se conserver en vue, firent

Voyez la relation de ce combat publiée en France le 3 août 1778.

Voyez la lettre à l'amirauté, du 30 juillet 1778.

LXXII. Retraite respective des deux armées.

(1) Lors de son procès, cet amiral déclara qu'il avoit présenté la poupe de ses vaisseaux aux François, manœuvre, *ajoutoit-il*, qui lui avoit donné l'apparence d'une fuite. Mais après y avoir réfléchi, il demanda que ces dernieres expressions ne fussent point insérées dans les minutes de son procès, ce qui lui fut accordé. *Voyez le supplément à la défense de Sir Hughes Palliser, & son interrogatoire, en date du 13 Avril 1779.*

respectivement route vers leurs ports pour y réparer leurs dommages. Les vaisseaux anglois, *le Vittory*, *le Formidable*, *le Prince-George*, *le Foudroyant*, *le Terrible*, *le Robuste*, *l'Egmont*, & *le Shewsbury*, furent extrêmement endommagés dans leur corps, leurs mâts, leurs voiles & leurs agrêts. L'armée françoise, mieux formée en bataille que celle des Anglois & dont le feu avoit été plus réuni, fut beaucoup moins désemparée. *La ville de Paris*, *la Couronne*, *l'Actif*, *le Bien-Aimé*, *le Reflêchi*, & *l'Amphion*, furent les vaisseaux les plus maltraités. Les François perdirent, les sieurs Bessey de la Vouste, capitaine de vaisseau; de Vincelles, enseigne; Damart, lieutenant de frégate; de Molore & de Fortmanoir, officiers d'infanterie. Ils compterent parmi leurs blessés, le comte Duchaffault, lieutenant général; les sieurs Daymar & de Sillans, capitaines de vaisseau; de la Croix, de Coeffier de Breuil, le Chevalier Duchaffault, de Fayard, de Vigny, de Beaumanoir, lieutenants; Desnos de la Hautiere, de Melfort, chevalier du Bouexic & d'Abbadie Saint-Germain, enseignes; de Monthuchon & de Boisguehenneuc, gardes de la marine; Jambon & Rouillard, officiers auxiliaires; de Chateaugiron, de Riviere & de Bucheran, officiers d'infanterie. Telle fut l'issue du combat d'Ouessant. Les manœuvres savantes de l'amiral françois rendirent sans effet la supériorité que donnoient aux Anglois le nombre, la force, le rang de leurs vaisseaux, & le calibre de leur artillerie. Les détails authentiques que procurerent les interrogatoires de plusieurs témoins sur l'état désemparé de l'armée angloise, lors de leur comparution devant les juges de l'amiral Kep-

LXXIII. *Pertes des François en officiers.*

ANN. 1778. pel, ne firent que renouveller en France les regrets qu'on y avoit déja témoigné, de ce que le signal qu'avoit fait le comte d'Orvilliers, d'arriver par un mouvement successif, n'eût pas été parfaitement saisi à tems, pour être exécuté de même.

LXXIV. Les deux armées reprennent la mer.

Les deux armées reprirent la mer le mois suivant. Mais l'amiral anglois n'entra pas dans l'Océan, & le comte d'Orvilliers, après l'avoir cherché inutilement, durant plusieurs jours à l'entrée de la manche, alla établir sa croisiere au large, soit dans l'espérance de l'y rencontrer, soit dans le dessein de protéger les bâtimens marchands de de sa nation, qui revenoient des Antilles,

LXXV. Le commerce maritime françois essuie de grandes pertes.

Leur retour donnoit à leurs armateurs & à leurs propriétaires des inquiétudes d'autant mieux fondées, que de soixante bâtimens, laissés au débouquement de Saint-Domingue par deux vaisseaux de guerre qui avoient reçu l'ordre de forcer de voiles pour se rendre à Brest, plus de cinquante avoient été pris. Des pertes si considérables excitoient avec raison les plaintes des villes de Bordeaux, de Nantes, de Saint-Malo & du Havre-de-Grace. La multitude de corsaires anglois qui, depuis un an, croisoient contre les Américains, auroit pourtant dû avertir le ministre de la marine des dangers auxquels étoient exposés les bâtimens marchands sans protection. S'il ignoroit que les vaisseaux de guerre sont la défense naturelle du commerce maritime, le plan de conduite de l'amirauté angloise n'étoit-il pas un modele excellent à suivre ? Depuis que la Grande-Bretagne étoit en guerre avec ses Colonies, aucun de ses navires de commerce ne sortoit ni ne rentroit sans escorte. L'amirauté britannique indiquoit donc au ministre françois les mesures qu'il

avoit à prendre. Au lieu de suivre l'exemple qu'elle lui donnoit, il abandonna d'abord le commerce maritime à lui-même. Il s'empressa, à la vérité de réparer cette faute, en donnant des escortes aux navires marchands, à leur départ & à leur retour. Mais, comme si les orages, les tempêtes, & les ennemis eussent été réunis contr'eux, les deux ou trois premiers convois furent, ou dispersés par des ouragans épouvantables, ou rencontrés par des forces angloises supérieures & pris en partie. (1)

ANN. 1778.

LXXVI. Prise de la Dominique par les François.

Ces malheurs qui ne faisoient qu'ajouter à la perte des bâtimens qui avoient été laissés sans escorte, après avoir été débouqués à leur départ de Saint-Domingue, rendirent les François presqu'insensibles aux avantages qui résultoient pour eux de la prise de la Dominique. Cette isle, située à égale distance de la Martinique & de la Guadeloupe, les menace également en tems de guerre. Il devenoit donc très-important pour la France d'en faire la conquête. Aussi dès que le marquis de Bouillé, Gouverneur-Général des Isles du vent, fut informé que les hostilités avoient commencé en Europe, prit-il sur le champ la résolution de s'en emparer. Sans se laisser effrayer par la supériorité des forces navales angloises dans ces parages, qui consistoient en deux vaisseaux de ligne & deux frégates, ce Général rassemble dix-huit cents hommes avec

(1) Le convoi sous l'escorte des frégates l'*Engageante* & *la Tourterelle*, fut rencontré par deux vaisseaux de ligne anglois qui en prirent 12 à 13 bâtimens. Celui sous l'escorte de la frégate *la Concorde*, fut dispersé par un ouragan & tomba en partie au pouvoir des Anglois.

ANN. 1778. autant de promptitude que de secret, s'embarque avec eux sous la protection de trois frégates & d'une corvette, met pied à terre auprès des deux principaux forts de la Dominique dont il se rend sur le champ maître, l'épée à la main, sans perdre un seul homme, & par le succès de cette (*) Le 7 septembre. attaque aussi imprévue que subite, force (*) le gouverneur à demander à capituler. Il lui accorda jusqu'à la paix la conservation des loix & des coutumes qui régissoient cette isle.

LXXVII. Les François perdent toutes leurs possessions dans les Indes orientales.

Le sort des armes étoit entiérement contraire aux François dans les Indes orientales. Ils y perdoient, les unes après les autres, le petit nombre de possessions que leur avoit assuré le dernier traité de paix. A en juger par la célébrité avec laquelle le président du Conseil du Bengale & le gouverneur de Madrass attaquerent leurs établissemens, il est très-vraissemblable qu'instruits des probabilités d'une rupture prochaine entre le deux Couronnes, ils n'attendoient que les ordres d'agir. Et en effet, dès qu'ils les eurent reçus (*) (*) A la fin du mois de juillet. le Général Munro se mit en marche pour investir Pondicheri, pendant que le commodore (*) Le 29 juillet. Vernon fit voiles (*) de Madrass avec les vaisseaux de guerre,

Le Rippon	60	Vernon, *Commodore.* Young, *Capitaine de pavillon.*
Le Coventry . . .	28	Marlow.
Le Seahorse. . . .	24	
Le Cormorant. . .	24	
Le Valentin. . . .	24	

pour le bloquer par mer. Mais à peine parut-il devant cette place, que le sieur de Tronjolli, qui commandoit les vaisseaux françois,

Tués.	Blessés.			
37	75	Le Brillant. . . .	64	De Tronjolli, *Command.*
18	51	La Pourvoyeuse. .	40	Saint-Orens.
9	30	Le Sartine.	26	Du Chayla.
5	25	Le Brisson, *armé.*	24	Du Chezeaux.
2	8	Le Lawriston, *arm.*	24	Le Fer de Beauvais.

sortit à sa rencontre sur une ligne de front. Ces deux petites escadres s'étant jointes, engagerent (*) un combat en se prolongeant respectivement à bord opposé ; elles le recommencerent dans le même ordre, lorsqu'elles eurent reviré vent arriere. Après une vive canonade, durant deux heures, que les forces à peu près égales des deux côtés rendirent indécise, qui coûta la vie aux sieurs le Chat Deslandes & le Noir-pas-de-coup, enseignes, & qui ne servit qu'à endommager de part & d'autres les mâts, les voiles & les agrêts des vaisseaux, *Le Brillant*, dont le gouvernail avoit été fracassé, revint avec le reste de l'escadre françoise devant Pondicheri, sans que le commodore Vernon osât le poursuivre, quoiqu'il eût l'avantage du vent.

(*) Le 10 août, à 2 heures trois quarts après midi.

Voyez la lettre de Vernon aux Lords de l'amirauté, du 26 août 1778.

Le commandant françois, malgré sa blessure, ne tarda pas à remettre en mer ; (*) mais ce fut pour retourner à l'isle de France. Cette retraite qui livroit Pondicheri à ses seules forces, ne découragea par le sieur de Bellecombe. Ce Général prit la ferme résolution de défendre cette place avec toute la vigueur que lui suggeroient son intrépidité & son expérience. L'armée angloise, s'étant emparée (*) dabord de la haye d'enclos (*Bouend-hedge*), qui n'est éloignée de la ville que de la portée du canon, commença par lui couper toute communication avec le pays. Bientôt après,

(*) Le 20.

(*) 21. *Voyez la lettre du général Munro au lord Weimouth, en date du 27 oct. 1778.*

ANN. 1778. elle put battre la place (*) avec vingt-huit pieces de grosse artillerie & vingt-sept mortiers. Animée par la présence & l'activité de son commandant, la garnison de Pondicheri opposa aux assiégeans la plus vigoureuse résistance, mais ne put les empêcher de conduire leur galerie jusques dans le fossé du sud, de faire brêche au bastion de de l'hôpital & de détruire les faces des bastions voisins. Ils se préparoient à livrer un assaut général, lorsque le sieur de Bellecombe, considérant qu'une plus longue résistance ne serviroit qu'à sacrifier en pure perte les braves gens qu'il commandoit, demanda (*) à capituler, après quarante jours de tranchée ouverte. Il obtint, avec tous les honneurs de la guerre, d'être transporté en France, aux frais du gouvernement britannique; lui, ses officiers, sa garnison, & généralement tous ceux qui étoient ou avoient été employés au service de la France, en quelque qualité que ce fût.

(*) Les 6 & 7 septembre.

(*) Le 17 oct. *Voyez la lettre du général Munro, du 27 octobre 1778.*

La prise des autres possessions françoises dans l'Inde suivit de près de celle de Pondicheri. (1)

---

(1) On a attribué à la retraite du sieur Tronjolli la perte de Pondicheri. Qu'il nous soit permis de soumettre, au jugement des lecteurs, les faits & les réflexions suivantes: Pondicheri étoit entiérement investi le 21 Août (*voyez la lettre du général anglois Munro*, *datée du 27 Octobre* 1778.) Rien ne pouvoit donc y entrer du côté de la terre. Alors Comment l'escadre françoise se feroit-elle procuré les munitions de guerre & de bouche qui lui seroient devenues nécessaires durant son séjour dans la rade de cette ville? Du côté de la mer, le commodore anglois fut, durant le cours du siege, renforcé de cinq vaisseaux de la compagnie angloise, armés en guerre, dont deux portoient quarante canons chacun. (*Voyez la lettre du commodore Vernon aux Lords de l'Amirauté de d'Angleterre, en date du* 31 *Octobre* 1778.) Le sieur de

Chandernagor & les autres petits comptoirs dans le Bengale & sur la côte de Coromandel se rendirent sans coup férir, & Mahé sur la côte de Malabar capitula l'année suivante. (*) Alors on ne vit plus le pavillon françois arboré dans aucun endroit de l'Inde. ANN. 1779.

(*) Le 20 mars.

LXXVIII. Négociations de l'Espagne avec l'Angleterre, rompues.

La derniere campagne n'avoit été remarquable en Europe par aucun événement décisif. Les puissances belligérantes redoublerent d'activité durant l'hiver pour être en état d'agir, au retour de la belle saison. Elles envoyerent respectivement des renforts aux Antilles, & leurs armées navales en Europe reprirent la mer au mois de juin. Leurs forces, dans cette partie du monde, étoient à-peu-près égales. Mais le Roi d'Espagne, en ordonnant à son armée navale de se réunir à celle de la France, rendit cette derniere puissance si supérieure en forces, que les Anglois furent obligés de se tenir sur la défensive. Jusqu'à ce moment, le monarque espagnol avoit cherché à réconcilier les deux puissances belligérantes.

Tronjolli, qui ne pouvoit attendre aucuns renforts, ni de l'Isle de France, ni d'Europe, n'auroit-il pas été bloqué lui-même par des forces navales aussi supérieures ? Auroit-il pu soustraire ses vaisseaux au sort que Pondicheri fut obligé de subir ? Ou s'il les avoit brûlés, cette destruction, qui auroit fait clairement connoître aux assiégeans le désespoir des François, n'auroit-elle pas pu les irriter au point d'exiger que Pondicheri se rendît à discrétion, & de la détruire de fond en comble, comme ils avoient fait en 1761 ? La perte de cette place provenoit principalement de ce qu'on avoit interrompu, plusieurs années auparavant, la construction des fortifications qu'un habile ingénieur avoit commencées pour sa défense, pour en adopter d'autres, qui non seulement n'étoient pas finies, lorsque le siege commença, mais qui rendoient mêmes les premieres presqu'inutiles.

ANN. 1779. Il leur avoit proposé de consentir à une treve illimitée pour l'Europe & l'Amérique, durant laquelle les états-unis auroient été regardés comme indépendants de fait, & chacune des deux puissances seroit demeurée en possession de ce qu'elles se seroient trouvé occuper au moment de sa ratification. Cette treve n'auroit pu être rompue qu'après un avertissement préalable d'une année; & tant qu'elle auroit subsisté, le Roi de la Grande-Bretagne seroit resté le maître de traiter directement avec les Américains de la treve ou de la paix. Sur le refus de la cour de Londres d'accepter ces propositions, le Roi d'Espagne fit sortir l'escadre qu'il tenoit rassemblée depuis un an dans la rade de Cadix. Ce monarque ordonna en même temps à son ambassadeur auprès du Roi d'Angleterre de remettre (*) au ministere britannique une déclaration dans laquelle il développoit les motifs qui le forçoient de recourir aux armes. Elle étoit conçue en ces termes.

Voyez les observations de la cour de France sur le mémoire justificatif de celle de Londres, p. 79 & suiv.

(*) Le 16 Juin.

LXXIX. Manifeste de l'Espagne.

» Le monde entier a été témoin de la noble » impartialité du Roi dans la conduite qu'il a te- » nue au milieu des disputes élevées entre la cour » de Londres, ses Colonies Américaines & la » France. Indépendamment de cela, Sa Majesté » ayant appris que l'on desiroit sa puissante mé- » diation, en a généreusement fait l'offre volon- » taire, & les puissances belligérantes l'ont ac- » ceptée. C'est même dans cette vue seule que » sa majesté Britannique a envoyé un vaisseau » de guerre dans l'un des ports d'Espagne.

» Le Roi a pris les mesures les plus efficaces » pour amener les puissances désunies à un ac- » commodement également honorable pour tou- » tes les parties. Il a proposé des moyens sages,

» propres

» propres à écarter toutes les difficultés, & à ANN. 1779.
» prévenir les calamités de la guerre. Mais, quoique les propositions de Sa Majesté, particuliérement celles contenues dans son *ultimatum*, fussent conformes à celles que la cour de Londres elle-même avoit paru, dans d'autres temps, regarder comme propres à produire un accommodement; quoique dans toute leur étendue elles fussent aussi modérées, elles ont été rejettées d'une maniere qui indique le peu d'inclination que sent le cabinet britannique à rendre la paix à l'Europe, & à conserver l'amitié de Sa Majesté. Et en vérité, la conduite que ce cabinet a tenue à l'égard de Sa Majesté dans le cours de la négociation, n'a eu pour objet que de la traîner en longueur, pendant plus de huit mois, quelquefois sous de vains prétextes, d'autres fois en donnant des réponses qui ne concluoient rien, tandis que, pendant cet intervalle de temps, le conseil britannique faisoit au pavillon espagnol des insultes portées à un point incroyable, commettoit des excès sur les territoires du Roi, saisissoit la propriété de ses sujets, fouilloit & pilloit leurs vaisseaux, & faisoit feu sur plusieurs, qui ont été obligés de se défendre. On a porté l'insulte jusqu'à ouvrir & mettre en pieces des registres & des lettres appartenant à la cour, & trouvées à bord des paquebots de Sa Majesté.
» Les Etats de Sa Majesté en Amérique ont été menacés; & la Cour britannique a eu recours à l'extrémité effrayante de susciter les nations indiennes, appellées Chatcas, Chérokèes & Chicackas, contre les habitans innocents de la Louisiane, qui eussent été victimes de la bar-

ANN. 1779. » barie de ces Sauvages, si les Chatcas eux-
» mêmes n'eussent été sensibles aux remords, &
» n'eussent révelé toutes les atteintes de la séduc-
» tion britannique.

» Les Anglois ont usurpé la souveraineté de Sa
» Majesté sur la province de Darien, & sur la
» côte de Saint-Blas; & le gouverneur de la Ja-
» maïque a donné à un Indien rebelle une commis-
» sion de capitaine général de ces provinces. Les
» droits de Sa Majesté ont été récemment violés
» dans la baie d'Honduras, où les Anglois ont
» commis des actes d'hostilité contre les Es-
» pagnols dont on a emprisonné les personnes,
» & saisi les propriétés. Il y a plus, la Cour de
» Londres a négligé de remplir la stipulation,
» faite relativement à cette côte par l'article XVI
» du dernier traité de Paris.

» Ces griefs, si nombreux, si récents, &
» d'une nature si sérieuse, ont été, en différens
» tems, des sujets de plaintes portées au nom du
» Roi, & détaillées dans des mémoires délivrés
» à Londres aux ministres de Sa Majesté Bri-
» tannique, ou communiqués à eux par l'am-
» bassadeur d'Angleterre à Madrid. Mais quoique
» dans les réponses données à ces plaintes, on ait
» jusqu'à présent employé les expressions de l'a-
» mitié, Sa Majesté loin d'obtenir aucune satis-
» faction, n'a vu que réitérer les insultes dont on
» s'étoit plaint en son nom, & dont on pourroit
» citer cent exemples.

» Le Roi, avec la sincérité & la candeur qui
» caractérisent Sa Majesté, a formellement dé-
» claré à la Cour de Londres, dès le commen-
» nement de sa contestation avec la France, que

» la conduite de l'Angleterre feroit la regle qui » dirigeroit les confeils d'Efpagne. ANN. 1779.

» Sa Majefté a déclaré auffi à la Cour Britan-» nique qu'auffi-tôt que fes difputes avec celle de » Verfailles feroient arrangées, il feroit abfolu-» ment néceffaire de terminer celles qui s'étoient » déja élevée, ou qui pourroient s'élever dans la » fuite entr'elle & l'Efpagne. Dans le plan tranf-» mis à l'ambaffadeur fouffigné, le 28 feptembre » dernier; & que ledit ambaffadeur préfenta au » miniftere Britannique vers le commencement » d'octobre, plan dont il fut immédiatement » fourni copie au Lord Grantham, Sa Majefté » déclaroit en termes exprès aux puiffances bel-» ligérantes que, vu les infultes faites à fes fu-» jets, & les atteintes portées à fes droits, elle » fe verroit dans la néceffité indifpenfable de » prendre un parti décidé, dans le cas où la né-» gociation, au lieu d'être conduite avec fin-« cérité, feroit rompue, & ne produiroit pas » fon effet.

» Les outrages, faits à Sa Majefté par la Cour » de Londres, n'ayant pas ceffé, & cette Cour » ne marquant aucune intention de les réparer, » le Roi a réfolu & ordonné à fes ambaffadeurs » de déclarer que l'honneur de fa couronne, la » protection qu'il doit à fes fujets, & fa dignité » perfonnelle, ne permettent plus qu'il fouffre » la continuation de ces infultes, ou qu'il né-» glige plus long-tems de fe procurer la répara-» tion de celles qu'il a déja reçues, & que dans » cette vue, malgré les difpofitions pacifiques de » Sa Majefté, malgré même l'inclination parti-» culiere qu'elle a toujours eue de cultiver l'a-» mitié de Sa Majefté Britannique, elle fe trouve

ANN. 1779. » dans la nécessité désagréable de faire usage de » tous les autres moyens que le Tout-Puissant lui » a donnés, pour se faire elle-même la justice » qu'elle a sollicitée en vain.

» Se reposant sur l'équité de sa cause, Sa Ma» jesté espere qu'elle ne sera responsable, ni à » Dieu, ni aux hommes, des suites de cette ré» solution, & que les nations étrangeres s'en » formeront une idée convenable, en comparant » le traitement que Sa Majesté a reçu du minis» tere britannique, avec celui qu'elles ont éprouvé » elles-mêmes, lorsqu'elles ont eu affaire à ce » même ministere.

» *Signé*, LE MARQUIS D'ALMOVODAR.

(*) Le 11 juillet.

LXXX. Réponse de la Cour de Londres.

La Cour de Londres s'empressa de répondre (*) à cette déclaration par un mémoire très-sommaire. Après avoir observé que le tempérament proposé par le Roi d'Espagne, tendoit inévitablement à rendre effectives les conditions injurieuses de la France, elle ajoutoit que la Cour de Madrid affectoit de représenter comme des injures, faites au pavillon espagnol, toutes les déprédations que les corsaires américains avoient commises sous ce pavillon; que par conséquent les griefs dont elle avoit porté plainte même en désignant les auteurs des insultes, étoient souvent mal fondés, & en général frivoles. Enfin, sur l'article qui concernoit la violation plusieurs fois réitérée du territoire espagnol, elle donnoit, ou la dénégation la plus formelle, ou l'assurance positive que les informations qu'elle avoit jugé convenables de prendre sur l'objet des plaintes, ne lui étoient pas encore parvenues.

Le déclaration du monarque espagnol, n'étoit, ainsi qu'on a pu l'observer, qu'un précis de ses

griefs contre la Grande-Bretagne. La Cour de Madrid ne tarda pas à en faire publier dans (*) toute l'Europe le détail le plus circonſtancié ; elle y joignit la date de toutes les démarches qu'elle avoit fructueuſement faites pour en obtenir ſatisfaction. Celle de Londres garda le ſilence ſur cette replique. Des objets de la plus ſérieuſe importance fixoient alors toute ſon attention. L'armée navale, la plus formidable que l'Océan eût jamais portée, étoit en vue des côtes d'Angleterre ; & trente-cinq mille hommes de troupes françoiſes, diſtribués ſur les côtes de Normandie & de Bretagne, menaçoient à chaque inſtant ce royaume d'une invaſion. Environ trois cents bâtimens, qu'on avoit raſſemblés dans les ports du Havre & de Saint Malo, étoient deſtinés au tranſport de cette armée. On l'exerçoit ſans ceſſe à des ſimulacres de deſcente ; rien n'égaloit l'ardeur qu'elle témoignoit de s'embarquer. Outre une nombreuſe artillerie qu'elle traînoit à ſa ſuite, cinq mille grenadiers, tirés des différents régimens françois, devoient former ſon avant-garde.

ANN. 1779.

(*) En août.

LXXXI. L'Angleterre ménacée d'une invaſion.

Malgré l'embargo général qui avoit été mis dans les ports déſignés pour le lieu de ſon embarquement, il eſt vraiſemblable que le gouvernement britannique fut informé de tous ces préparatifs, à en juger par les précautions extraordinaires qu'il prit. Jamais la face des affaires de la Grande-Bretagne n'avoit préſenté un aſpect auſſi défavorable. Abandonnée à ſes propres forces, & dénuée de tout ſecours étranger, elle avoit tout à la fois deux puiſſances formidables à combattre, & l'Amérique à ſubjuguer. Dans cet état de criſe, le monarque anglois ne borna pas ſa vigilance à faire doubler les milices de ſon royaume.

LXXXII. Ses inquiétudes.

ANN. 1779.

Voyez la proclamation du Roi d'Angleterre, du 9 Juillet 1779.

Pour ôter aux François toute ressource, dans le cas où ils effectueroient leur projet, il enjoignit à tous ses officiers, tant civils que militaires, de faire garder exactement toutes les côtes, & à la premiere approche des François, de faire marcher tous les bestiaux, à l'exception de ceux qui seroient réservés pour son service ou pour la défense du pays, vers les endroits éloignés du lieu de leur débarquement, afin qu'il n'en pût tomber aucun en leur pouvoir. Dans le même tems, ses gardes du corps se tenoient sans cesse prêts à monter à cheval; & plusieurs regimens de milice campés sur les côtes du sud, attendoient, à tout moment & sous les armes, l'ordre de marcher vers les endroits qui seroient attaqués.

LXXXIII. Réunion des François & des Espagnols.

Tandis que la France & l'Angleterre faisoient les dispositions nécessaires, l'une pour attaquer, l'autre pour se défendre, le comte d'Orvilliers étoit sorti de Brest (*) pour aller se réunir à l'armée navale espagnole sur l'isle de Cizarga. Les vents s'opposérent long-tems à cette jonction si desirée. Dès qu'elle fut complettement effectuée (*), cet amiral fit voiles pour la Manche. Son armée, forte de 66 vaisseaux de ligne & d'un grand nombre de frégates, corvettes & cutters, marchoit dans l'ordre de bataille suivant :

(*) Le 3 juin.

(*) Le 25 Juillet.

Avant-garde.

* Désigne les vaisseaux espagnols.

	Le Citoyen.	74	De Nieuil.
*	Le Saint-Michel (1)	70	
	L'auguste	80	Le Vicomte de Rochechouart.
	Le Protée.	64	De Cacquerey.
*	Le Saint-Paul	70	

(1) On a craint de mal ortographer les noms des capitaines des vaisseaux espagnols ; voilà la raison pour laquelle on n'a donné que ceux des principaux commandans.

ANN. 1779.

	L'Eveillé 64	De Balleroi.
*	L'Arrogant 70	
	LA VILLE DE PARIS. 104	Le Comte de Guichen, *Commandant.* Huon de Kermadec, *Capit. de pavillon.*
	Le Glorieux. 74	De Bauffet.
*	Le Sérieux 70	
	L'Indien. 64	De la Grandiere.
*	Le Saint-Pierre . . . 70	
*	Le Saint-Joseph. . . 70	Osorno.
	Le Palmier 74	Le Chevalier de Réals.
	La Victoire 74	D'Albert Saint-Hypolite.

Corps de bataille.

	Le Zodiaque. 74	De la Porte-Vezins.
*	Le Guerrier. 70	
*	Le Saint-Vincent . . 80	De-Arcè.
	Le Scipion 74	De Cherisey.
	Le Bien-Aimé. . . . 74	Daubenton.
	L'actif. 74	De Baraudin.
*	Le Saint-Charles . . 80	Postego.
	Le Neptune. 74	Hector.
	LA BRETAGNE . . 110	Le Comte d'Orvilliers, *Général.* Duplessis-Pascau, *Capitaine de pavillon.* Le Chevalier du Pavillon, *Major.*
*	Le Vainqueur. . . . 70	
	Le Destin. 74	Le Chevalier d'Espinouse.
*	Le Saint-Joachim . . 70	
*	La Sainte-Elisabeth . 70	Posada.
	La Bourgogne. . . . 74	Marin.
	Le Solitaire. 64	De Monteclerc.

Arriere-garde.

	L'Hercule. 74	D'Amblimont.
*	Le Septentrion . . . 70	
	Le Saint-Esprit . . . 80	Le Chevalier de Ternay.
	L'intrépide. 74	De Beauffier.
*	L'Ange de la Garde. 70	

F 4

ANN. 1779.

Le Bizarre	64	De Saint-Riveul.
Le Conquérant . . .	74	Le Chevalier de Monteil.
* LA FOUDRE.	80	Gaston, *Commandant*.
* Le Saint-Damase . .	70	
L'actionnaire	64	De Larchantel.
L'Alexandre.	64	De Tremigon.
* Le Brillant	70	
* Le Saint-Louis . . .	80	Solano.
Le Caton.	64	De Seillans.
Le Pluton.	74	Destouches.

L'escadre légere marchoit en avant de l'armée avec les frégates qui n'étoient point attachées aux divisions. Elle étoit formée des vaisseaux,

Le Saint-Michel. . .	80	Le Chevalier de la Biochaye.
* L'Espagne.	60	
La Couronne	80	De la Touche-Tréville, *Com.*
* Le Mino	54	
Le Triton.	64	De la Clocheterie.

Enfin l'escadre d'observation, commandée par Dom Louis de Cordova, étoit composée des vaisseaux espagnols, *la Sainte Trinité*, de 114 canons, *le Saint Nicolas*, *le Monarque*, *le Saint-Pascal*, *le Saint-Raphael*, *le Saint-Eugene*, *la Princesse*, *l'Atlas*, *le Saint-François-d'Assise*, *le Saint-François-de-Paule*, *le Velasco*, *la Galice*, *le Saint-Ysidre* & *l'Orient de* 70, *le Saint-Ysidore* & *le Rusé de* 60. Elle avoit ordre de prendre pour point de relevement le chef de file de l'armée.

Les calmes empêcherent, durant plusieurs jours, cette formidable armée d'entrer dans la Manche. A son apparition sur les côtes d'Angleterre (*), l'alarme & la consternation y furent gé-

(*) Le 15 août.

ANN. 1779.

LXXXIV. Entrée de l'armée navale combinée dans la Manche.

nérales. A l'inſtant toutes les baliſes furent enlevées, toutes les bouées coupées. On doubla les gardes dans les chantiers de Plymouth & de Portſmouth. On ferma la banque & on interrompit tout commerce dans cette derniere ville. La majeure partie de ſes habitans, ceux de Cornouailles & de Devonshire, ſe retirerent précipitamment dans l'intérieur des terres avec leurs familles & leurs effets les plus précieux. La terreur augmenta encore par la priſe (*) du vaiſſeau de ligne *l'Ardent* de 64 canons, qui ſe rendit, à la vue de terre, aux frégates françoiſes *la Junon* & *la Gentille*, commandées par le chevalier de Marigny, capitaine de vaiſſeau & par le ſieur Mengaud de la Hâge, lieutenant. Ce fut là le ſeul événement malheureux qu'éprouva la Grande-Bretagne. Les vents la ſeconderent mieux que ſon armée navale, forte de 37 vaiſſeaux de ligne, ſous les ordres de l'amiral Hardy. L'armée combinée, contrariée par un vent continuel de Nord-eſt forcé, par le tonnerre, par les orages & par une diſette abſolue de vivres & d'eau, rentra (*) à Breſt, après avoir pourſuivi (1) inutilement du-

(*) Le 17 août.

(*) Le 10 ſeptembre.

(1) Extrait des manœuvres de l'armée combinée, le 31 août & le premier ſeptembre 1779 : » Le 31 août, » l'armée étant en marche ſur trois colonnes, dans l'ordre naturel, le cap à l'Eſt-quart-ſud-eſt, les vents à » l'Oueſt-ſud-oueſt variables à l'Oueſt-nord-oueſt & Nord, » le Général à la tête de ſa colonne ; le comte de Guichen au centre de ſon eſcadre, marchant à la gauche » de l'eſcadre blanche ; Dom Michel Gaſton, au centre » de la bleue, placée à la droite de l'eſcadre blanche; » Dom Louis de Cordova, en marche à la gauche de » la grandre armée ; l'eſcadre légere, commandée par le » ſieur de la Touche-Tréville, ſituée à la droite de l'eſcadre bleue ; les brûlots, bombardes & autres bâti-

M Dbvuellier

LXXXV. Fuite des Anglois.

rant vingt-quatre heures l'armée angloise qui avoit pris chasse à toutes voiles. Cette campagne navale fut très-funeste aux équipages des vaisseaux françois. Comme ils avoient tenu la mer durant cent quatre jours sans recevoir aucun rafraîchisse-

---

» mens sur les aîles ; les frégates avancées découvrirent » au point du jour l'armée angloise en avant de l'armée » combinée, ayant les amures à tribord, tous ses vaisseaux en panne. A cinq heures un quart, le vaisseau » *la Bretagne*, qui marchoit à la tête de sa division, » eût bonne connoissance par lui-même de l'armée ennemie. Son arriere-garde restoit à l'Est-quart-nord-est » du compas, & son avant-garde restoit à l'Est-quart-» nord-est du compas, & son avant-garde à l'Est-quart-» sud-est, à quatre ou cinq lieues de distance. En même-» temps on découvroit les Sorlingues du haut des mâts » au Nord-nord-est du monde. Aussi-tôt le général fit » les dispositions suivantes : l'escadre blanche & bleue » *ou l'avant-garde*) eut ordre de venir sur babord par » un mouvement successif, & de forcer des voiles ; l'escadre bleue (*ou l'arriere-garde*) mit en panne tri-» bord, & l'escadre blanche (*ou le corps de ba-» taille*) mit en panne babord au vent. Par » cette évolution, le comte de Guichen étoit destiné, » avec son escadre, à couper chemin aux ennemis, » en serrant les côtes d'Angleterre pour ôter à l'armée » britannique la ressource de ses ports. Le vaisseau *la* » *Bretagne*, à la tête de l'escadre blanche, mit en panne » babord au vent, & donna différents ordres aux frégates & au lougre *le Chasseur*, qu'on envoya sur-le-» champ reconnoître la position de l'armée ennemie, » pour être instruit à chaque instant par les signaux de » ces bâtimens de tous les mouvemens des Anglois. Par » la position de l'escadre blanche, destinée à faire le » corps de bataille de l'armée combinée, cette escadre » restoit libre de suivre, sans aucune perte de temps, » celle des deux escadres qui, selon la circonstance, » feroit l'avant-garde de l'armée combinée, tribord ou » babord ; ensorte que la ligne ne pouvoit pas manquer » de se déployer avec toute la vîtesse dont une armée

ment, il se développa parmi eux une maladie contagieuse, qui emporta plus de cinq mille hommes, & qui la mit dans l'impuissance de reparoître en mer, le reste de l'année. Il fallut donc se borner à faire éclairer les mouvemens des An- ANN. 1779.

» combinée peut-être susceptible. Dès que l'amiral an-
» glois s'apperçut que le comte de Guichen se glissoit
» avec son escadre vers les côtes d'Angleterre, il fit re-
» virer son armée avec précipitation, & prit chasse à
» toutes voiles. L'escadre légere de l'armée combinée
» eut ordre de chasser. On fit également signal à toute
» l'armée de poursuivre les ennemis, & en même-temps,
» au vaisseau de tête de la ligne de bataille de diriger
» sa route, de maniere à couper en avant du chef de
» file de l'armée angloise. Malheureusement la poursuite
» fut vaine, quoiqu'on eût chassé les Anglois jusqu'à
» l'ouverture de la baie de Plymouth, par la raison
» qu'une armée ne gagne pas quatre ou cinq lieues dans
» un seul jour sur une autre armée qui fuit à toutes
» voiles (on n'a jamais vu de dessus les gaillards du
» vaisseau *la Bretagne* que les huniers des vaisseaux an-
» glois les plus rapprochés, & cependant *la Bretagne*
» étoit à la tête de la colonne du centre & l'horison
» très-étendu) sur-tout avec des vents foibles & varia-
» bles, à l'avantage des fuyards, qui leur ouvrent un
» port sûr, en laissant sous le vent l'armée qui poursuit.
» les Anglois conserverent assez d'ensemble dans leur re-
» traite; & les vents, en se refusant à leur premiere
» route, les placerent nécessairement en échiquier &
» dans le meilleur ordre de défense contre les détache-
» mens de l'armée combinée, dans le cas où ils au-
» roient pu atteindre leur arriere-garde. Le premier Sep-
» tembre, au point du jour, on apperçut l'armée en-
» nemie à sept ou huit lieues au vent de l'armée com-
» binée, & dès-lors à portée d'entrer dans la baie de
» Plymouth, toujours observée & suivie par les frégates
» *la Concorde*, *la Gloire* & plusieurs autres, les vents
» alors à l'Est du monde, se refusant de plus en plus
» à notre poursuite. «

ANN. 1779. glois par quelques vaisseaux de guerre qu'on fit sortir alternativement de Brest. Ce fut durant une de ces croisieres momentanées, que la frégate *la Surveillante*, de 26 canons de 12 en batterie, & le cutter *l'Expédition*, commandés par le chevalier du Couedic & le vicomte de Roquefeuil, firent la rencontre de la frégate angloise *le Quebec* & du cutter *le Rumbler*. Il s'ensuivit un combat d'autant plus acharné, que les forces étoient égales des deux côtés.

LXXXVI. Combat de *la Surveillante* contre *le Quebec*.

Dès que ces vaisseaux de guerre furent à la portée du canon, ils engagerent (*) l'action bord à bord; & leur feu se soutint avec une égale vivacité durant deux heures & demie. Démâtées de tous leurs mâts presqu'au même instant, les deux frégates continuerent le combat avec la même chaleur & la même intrépidité, jusqu'au moment où tout le gaillard du *Quebec* parut en feu; alors le commandant de la fregate françoise, que trois blessures dangereuses n'avoient pu contraindre à quitter son poste, manœuvra pour s'éloigner du bâtiment embrâsé, & pour ne plus s'occuper que des moyens de sauver les malheureux Anglois qui se précipitoient en foule dans la mer. Ses soins ne furent pas inutiles. Il eut le bonheur d'en retirer quarante-trois, que le gouvernement françois renvoya aussi-tôt en Angleterre, ne croyant pas devoir retenir prisonniers de guerre des hommes qui avoient échappé, dans un même jour, au feu du canon, à l'explosion de leur vaisseau & aux abymes de la mer. Pour *le Quebec*, il disparut avec son brave capitaine, le sieur Farmer, après avoir sauté en l'air. *La Surveillante* fut vaillamment secondée par le cutter *l'Expédition*,

(*) Le 7 Oct.

qui, quoiqu'il combattît avec avantage (1) le cutter *le Rambler*, l'abandonna pour venir la pren- ANN. 1779.

(*) « Le cutter françois s'éloigna de nous. Nous n'a» vions pas eu le bonheur de lui abattre rien d'essen» tiel. *Le Rambler* au contraire, ayant son mât de hune » percé, ses drisses de hunier, ses manœuvres dormantes » & courantes coupées & sa grande voile en lambeaux, » se trouvoit hors d'état de suivre le cutter ennemi, » avec espoir de le joindre. « *Extrait mot à mot de la lettre du commandant du Rambler à l'Amirauté, datée de Spitéad le 9 octobre 1779.*

Entr'autres actions particulieres qui eurent lieu durant les années 1778 & 1779, nous avons cru devoir faire mention des quatre suivantes.

1°. Le 22 Août 1778, la frégate françoise *la Concorde*, de 26 canons de 12 en batterie, commandée par le sieur de Tilly, lieutenant de vaisseau, s'empara, après un combat de deux heures, à la hauteur du vieux Cap François, de la frégate angloise *la Minerva*, de force absolument égale.

2°. Le 31 Janvier 1779, la frégate françoise, *l'Oiseau*, de 26 canons de huit en batterie, commandée par le sieur de Tarade, lieutenant de vaisseau, fut prise après avoir soutenu un combat très-vif, durant trois heures, contre la frégate angloise *l'Apollon*, armée de 26 canons de 12 en batterie. La défense valeureuse du commandant françois qui reçut deux blessures, donna le temps au convoi qu'il escortoit, d'entrer sain & sauf à Saint-Malo.

3°. Le 15 Août de la même année, *le Spirightly*, corsaire, armé de seize canons & de douze pierriers, fut pris à l'abordage dans l'Ouest d'Ouessant, par les chaloupes & canots de la frégate françoise *l'Atalante* & de la corverte espagnole *la Sancta Catalina*, aux ordres des sieurs Bernardin Girard, lieutenant de vaisseau; de Saint-George, enseigne; & de dom Francisco Yepez, lieutenant de frégate.

4°. Le 11 Septembre 1778, la frégate angloise *le Fox*, de 26 canons de 8 en batterie, capitaine Windford, ne se rendit à la frégate françoise *la Junon*, de 26 canons de 12 en batterie, commandée par le vicomte de Beaumont, qu'après avoir fait la plus honorable défense.

ANN. 1779. dre à la remorque. En récompense de sa belle défense, le chevalier du Couedic fut élevé au grade de capitaine de vaisseau. Mais cet intrépide officier n'en jouit pas long-tems; il mourut des suites de ses blessures le 9 de Janvier de l'année suivante, emportant avec lui au tombeau l'estime & l'amitié de la marine, & les regrets de tous les François.

LXXXVII. Départ du comte d'Estaing de Boston.

Les calmes & les vents contraires avoient préservé la Grande-Bretagne de l'invasion dont elle étoit menacée. Les forces navales des deux puissances belligérantes n'éprouverent pas les mêmes obstacles aux Antilles; & les succès que l'Angleterre obtint d'abord, furent suivis de revers. Tandis que le comte d'Estaing, après avoir réparé son escadre, comme il l'avoit pu, remettoit (*) à la voile de Boston pour les Antilles, cinq vaisseaux de ligne, une frégate & cinquante neuf transports anglois étoient partis (*) de Sandy-Hoock pour aller porter à la Barbade cinq mille hommes de troupes réglées, destinés à renforcer les garnisons des isles britanniques du vent. Peu s'en fallut que cette flotte ne tombât au pouvoir des François. Leurs vaisseaux qu'un furieux coup de vent avoit séparés, & qui ne s'étoient ralliés qu'au nombre de six, savoir, *le Languedoc*, *le César*, *le Guerrier*, *le Protecteur*, *le Vaillant* & *le Sagittaire*, l'approcherent de si près durant sa traversée, qu'ils s'emparerent (*) de trois bâtimens qui s'en étoient séparés dans l'intervalle de minuit au jour. Le comte d'Estaing, fermement persuadé qu'elle se rendoit à Antigues, fit porter sur cette isle, dans le dessein de l'intercepter à son atterrage. Mais après l'avoir inutilement attendue durant trois jours dans ces parages, il jugea qu'elle avoit

ANN. 1778.

(*) Le 4 novembre.

(*) Le 3 novembre.

Voyez la lettre du général Grant au lord Germain, du 31 décembre 1778.

(*) Le 28 novembre.

tenu une autre route (1), & il remonta à la Martinique. ANN. 1778.

(*) Le 6 décembre. LXXXVIII. Les Anglois s'emparent de Sainte-Lucie.

Son premier soin, après son arrivée (*) fut de rassembler le plus de troupes qu'il lui fut possible. Au moment où il se préparoit à aller atta-

(*) Il arrive quelquefois que le parti qui paroît le meilleur à prendre, n'est pas toujours le bon. Si l'escadre françoise avoit dirigé sa route sur la Barbade, non seulement la perte des cinq vaisseaux de ligne anglois, dont trois ne portoient que cinquante canons, ou la prise de la plus grande partie de leur convoi, étoient inévitables; mais alors Sainte-Lucie étoit sauvée, & les possessions angloises du vent, dépourvues de toute garnison, ne pouvoient opposer aucune résistance. D'après les journaux des trois navires pris, il étoit à présumer que la flotte angloise iroit atterrer à la Barbade, & non à Antigues.

1°. La veille de la prise de ces bâtimens, le vent étant à l'Est-sud-est, loin de courir au Sud, elle avoit reviré au Nord-est, Antigues lui restant au Sud-ouest. Elle n'avoit pourtant qu'à courir au Sud-sud-ouest pour se mettre en latitude à soixante lieues de cette isle. Puisqu'elle préféroit de perdre de sa route en allant au Nord-est, plutôt que de courir même au Sud, c'étoit une preuve qu'elle craignoit de tomber sous le vent de son objet; que son point d'arrivée étoit l'isle angloise la plus au vent. Or c'étoit la Barbade, restant au Sud-quart-sud-ouest.

2°. La Barbade, par sa position au vent, domine toutes les autres isles. La flotte, en atterrant à Antigues, ne pouvoit remonter que très-difficilement à la Barbade, d'où, au contraire, après y avoir jetté l'ancre, elle se distribuoit en autant de portions qu'elle avoit de garnisons à renforcer.

3°. En courant au Sud-quart-sud-est durant vingt-quatre heures tout au plus, ou l'escadre françoise rencontroit le convoi, ou elle s'assuroit, en ne le rencontrant pas, que sa destination n'étoit pas pour la Barbade; & alors se trouvant en latitude d'Antigues, elle n'avoit qu'à courir vent arriere, & le lendemain elle joignoit ce convoi avant qu'il atterrât sur cette isle.

ANN. 1778. quer avec six mille hommes les possessions britanniques, il apprit (*) que les Anglois l'avoient prévenu, en débarquant (*) au nombre de quatre mille dans l'isle de Sainte-Lucie, sous la protection de sept vaisseaux de ligne. L'amiral françois ne pouvoit désirer un événement plus favorable. Il réunissoit alors la supériorité des forces, & par mer & par terre. Aussi mit-il en mer à l'instant pour aller au secours de cette isle. Mais son départ (*), en plein jour, avertit (1) les Anglois de son approche. A portée alors de bien reconnoître les forces navales des François, l'amiral Barrington s'embossa, durant la nuit, dans l'ance du Grand-Cul-de-sac sous la protection d'une batterie qu'il fit élever sur la pointe du morne le plus proche, & plaça tous ses transports derriere ses vaisseaux de guerre. Au moyen de ces dispositions, qui furent aussi promptes que judicieuses, & qui lui donnoient les plus grands droits à la reconnoissance de sa patrie, il n'eut pas de peine à rendre sans effet l'attaque de l'escadre françoise, qui d'ailleurs ne le prolongea (*) qu'à la grande

(*) Le 14 décembre.
(*) Le 12.
(*) Le 14. *Voyez la lettre de l'amiral Barrington, du 23 décembre 1778.*

LXXXIV. Ils repoussent le comte d'Estaing par mer & par terre.

(*) Le 15.

(1) Les précautions que les François avoient prises à la Martinique pour surprendre les Anglois, tournerent contr'eux. A l'arrivée des premiers vaisseaux de l'escadre du comte d'Estaing, il fut mis un embargo général sur tous les bâtimens, pour empêcher que les Anglois n'en eussent connoissance. Le comte d'Estaing ne l'ayant pas levé après son entrée dans le Fort-Royal, il s'ensuivit 1°. que l'amiral Barrington, ne soupçonnant point d'escadre françoise à la Martinique, vint avec confiance attaquer Sainte-Lucie; 2°. que les François ne purent être informés de son approche, parce qu'ils n'avoient aucune frégate en croisiere au vent.

portée

portée du canon, & par conséquent sans lui causer aucun dommage. Ann. 1778.

Il restoit aux François la ressource d'une attaque par terre. Leur Général la mit en usage en débarquant les troupes qu'il avoit amenées, & en les faisant marcher (*) sur trois colonnes par trois sentiers différents, afin qu'elles attaquassent séparément les ennemis. Mais, soit qu'elles se fussent égarées, après que leurs guides eurent pris la fuite, soit que la position des retranchemens anglois n'eût pas été bien reconnue, elles déboucherent toutes au même point & sous le feu de l'artillerie ennemie. Elles furent alors foudroyées d'une maniere si terrible, qu'elles tomberent bientôt dans le plus grand désordre & se retirerent précipitamment au travers des bois. Cette attaque fut d'autant plus meurtriere pour les François, que les batteries du morne fortuné, que le Gouverneur de l'isle avoit abandonnées, sans avoir eu la précaution de les faire enclouer auparavant, firent le plus grand ravage dans leurs rangs. Forcé à la retraite, le comte d'Estaing reprit sa croisiere devant les vaisseaux anglois, sans chercher à profiter de sa supériorité de ses forces navales pour aller attaquer les isles de Saint-Vincent ou de la Grenade; & peu de jours après, il fit rembarquer (*) ses troupes & revint au Fort-Royal de la Martinique. Le Gouverneur françois capitula (*) le lendemain de son départ; & sa garnison, composée de cent hommes, fut faite prisonniere de guerre. Ainsi tomba au pouvoir des Anglois l'isle de Sainte-Lucie, qu'une plus forte garnison auroit mise à l'abri de toute surprise. Les dépenses qu'ils firent pour la conserver durant la guerre, en y entretenant sans cesse un nombreux

(*) Le 18.

(*) Dans la nuit du 29.

(*) Le 30. *Voyez la relation publiée en France, le 16 février 1779.*

XC. Importance du poste de Sainte-Lucie durant la guerre.

contre Laui; de Cebou

ANN. 1778. corps de troupes, malgré l'insalubrité de son climat qui leur dévora un nombre prodigieux d'hommes, apprirent à la France à connoître l'importance de sa position. Elle devint leur place d'armes & le point de réunion de toutes leurs forces navales aux Antilles. Cette conquête les mit à proximité de pouvoir surveiller sans danger tous les mouvemens des François dans la baie du Fort-Royal de la Martinique, & d'intercepter les renforts & les convois qui viendroient dans la suite atterrer sur cette isle par le canal de Sainte-Lucie.

ANN. 1779.

XCI. Arrivée de l'amiral Byron à Ste-Lucie.

(*) Le 6 janvier.

Peu de jours après la retraite du comte d'Estaing, l'amiral Byron vint mouiller (*) à Sainte-Lucie avec neuf vaisseaux de ligne. Alors ces deux amiraux, réduits à l'inaction, l'un, parce que ses forces navales étoient trop inférieures, l'autre, parce qu'il n'avoit pas un corps de troupes assez considérable pour entreprendre avec espoir de succès, l'attaque de quelqu'une des possessions françoises, s'observerent respectivement durant cinq mois.

XCII. Prise de St-Vincent par les François.

(*) Le 6 juin.

Les François reprirent les premiers l'offensive. Prompt à saisir l'instant de l'éloignement de l'escadre angloise qui avoit fait voile (*) de Sainte-Lucie pour aller rassembler à Saint-Christophe les bâtimens marchands des Antilles britanniques, & les escorter jusqu'à une certaine hauteur, le comte d'Estaing confia au chevalier du Rumain, lieutenant de vaisseau, l'attaque de Saint-Vincent avec cinq bâtimens armés, & trois cents hommes de troupes réglées & de milices. L'événement justifia complettement le choix de l'amiral françois. Le chevalier du Rumain ne se laissa décourager ni par les obstacles que lui opposerent

les courants qui lui firent d'abord manquer son atterrage, ni par la perte d'un de ses bâtimens qui portoit quatre-vingts hommes. Dès que ce jeune marin eut remonté au nord & au vent de la Martinique & de Sainte-Lucie, il retourna débarquer (*) sa petite troupe à Saint-Vincent, & s'empara l'épée à la main, des hauteurs qui dominent Kingstown: delà, sans donner aux Anglois le tems de revenir de leur surprise, il marche droit au fort. Le gouverneur déconcerté par une attaque aussi brusque, & voyant d'ailleurs six cents Caraïbes descendre du haut des mornes pour se joindre aux François, entre à l'instant en pourparler. L'ardeur & le zele du chevalier du Rumain ne lui permirent pas de régler lui-même les articles de la capitulation. A la nouvelle de l'apparition de trois bâtimens, cet intrépide officier coupe aussi-tôt ses cables, se met à leur poursuite, en prend deux, & revient, peu d'heures après, recevoir la garnison angloise prisonniere de guerre, & la soumission des habitans. Ainsi fut reprise l'isle de Saint-Vincent.

ANN. 1779.

Voyez la relation publiée en France le 27 août 1779.

(*) Le 16 juin.

XCIII. Le comte d'Estain s'empare de la Grenade.

La conquête de cette isle ne tarda pas à être suivie d'une autre beaucoup plus importante, de celle de la Grenade. Le comte d'Estaing ne pouvoit guere l'entreprendre qu'avec des forces navales supérieures. La réunion (*) de l'escadre du chevalier de la Motte-Piquet aux dix-neuf vaisseaux qu'il commandoit, le mit bientôt à portée d'exécuter ses projets. Lorsque cette jonction fut opérée, l'amiral françois appareilla (*)du Fort-Royal de la Martinique, & alla débarquer (*) quinze cents hommes à la Grenade sans rencontrer la moindre opposition. Après avoir reconnu la position du morne de l'hôpital, il ne perdit pas un moment.

(*) Le 27 juin.

(*) Le 30.

(*) Le 2 juillet.

Voyez la relation françoise de la prise de la Grenade, imprimée au fort Saint-George.

ANN. 1779. Auſſi-tôt il marche lui-même à la tête des grenadiers pour en former l'attaque, ſaute (*) un des premiers dans les retranchemens anglois, ſe porte avec rapidité au ſommet du morne, & s'en empare l'épée à la main. Il y trouva quatre pieces de canon de 24, dont il en fit tourner une, au point du jour, contre le fort dans lequel s'étoit retiré le gouverneur. Ainſi menacé d'être foudroyé, à chaque inſtant, par une artillerie qui dominoit le lieu de ſa retraite, le lord Macartney fut obligé de ſe rendre (*), deux heures après, à diſcrétion. La garniſon de l'iſle étoit composée de ſept cents hommes, tant troupes réglées, que volontaires & matelots. Les François s'emparerent auſſi de trente bâtimens marchands, dont pluſieurs avoient leur chargement complet.

(*) La nuit du 3 au 4.

(*) Le 4.

XCIV. Arrivée de l'amiral Byron au ſecours de cette iſle.

Le ſeul moyen de ſe rendre maître de la Grenade, avoit été d'en bruſquer l'attaque. Un ſiege en regle du morne de l'hôpital auroit donné aux Anglois le tems d'arriver à ſon ſecours; & les troupes qu'ils auroient débarqué, auroient pu rendre la retraite du comte d'Eſtaing d'autant plus difficile, qu'il n'avoit pas mis à terre une ſeule piece d'artillerie pour la protéger, en cas de beſoin. Ce Général l'avoit bien ſenti. Auſſi, ſans laiſſer au gouverneur de la Grenade le tems de ſe reconnoître, avoit-il profité de l'ardeur de ſes troupes pour tenter ce coup de main. Ce parti, qu'il avoit pris, fut bientôt reconnu le meilleur. Dès le lendemain, pendant qu'il étoit à terre occupé à faire déſarmer les habitans, & à indiquer lui-même l'emplacement des nouvelles batteries qu'il avoit ordonné de conſtruire, il reçut (*) l'avis de l'approche de l'armée navale angloiſe. Le vent qui ſouffloit de l'Eſt & de l'Eſt-nord-eſt, ne

Voyez la relation françoiſe, imprimée au fort St-George de la Grenade.

(*) Le 5 juillet.

lui permettant pas de sortir à sa rencontre, il rappella au mouillage ceux de ses vaisseaux que la mauvaise qualité du fonds de l'ance Molenier avoit fait dérader & s'étendre jusques dans la baie, pour y trouver une meilleure tenue. En même tems, il envoya quelques frégates croiser au vent de son armée. A la vue de celle des ennemis, il fit signal (*) à une partie de ses vaisseaux, qui n'avoient point encore appareillé, de couper leurs cables, & de se former en ligne l'amure à tribord, sans avoir égard, ni à leurs postes, ni à leurs rangs. L'armée angloise, qui avoit l'avantage du vent, s'approchoit alors toutes voiles dehors dans l'ordre de bataille suivant :

ANN. 1779.

(*) Le 6 à la pointe du jour.

XCV. Combat naval de la Grenade.

Avant-garde.

Le Suffolk	74	Rowley.
Le Boyne	70	Sawyer.
Le Royal-Oack	74	Fitz-Herbert.
LE PRINCE DE GALLES	74	Barrington, *vice-amiral.* Hill, *Cap. de pavillon.*
Le Magnificent	74	Elphinston.
Le Trident	64	Molloy.
Le Medway	60	Philip-Affleck.

Corps de bataille.

Le Fame	74	Butchart.
Le Non-Such	64	Griffith.
Le Sultan	74	Gardner.
LA PRINCESSE-ROYALE	90	Byron, *Amiral.* Blair, *Cap. de pavillon.*
L'Albion	74	Bowier.
Le Stirling-Castle	64	Carkett.
L'Elisabeth	74	Trufoott.

ANN. 1779.

Arriere-garde.

L'Yarmouth	64	Bateman.
Le Lion	64	Cornwallis.
Le Vigilant	64	Digby Dent.
LE CONQUEROR	74	Hyde Parker, *contre-amiral.* Hammond, *Cap. de pavillon.*
Le Cornwal	74	Edwards.
Le Montmouth	64	Fanshaw.
Le Grafton	74	Collingwood.

L'armée françoise, qui couroit à bord opposé, devoit être ainsi formée :

Avant-garde.

Tués.	Blessés.			
11	36	Le Zélé	74	Le comte de Barras:
19	43	Le Fantasque	64	Le commandeur de Suffren.
9	34	Le Magnifique	74	Le chevalier de Brach.
2	10	LE TONNANT	80	Le comte de Breugnon, *Commandant.* De Bruyeres, *Capitaine de pavillon.*
1	14	Le Protecteur	74	De Grasse-Limermont.
2	10	Le Fier	50	De Turpin.
5	20	Le Dauphin-Royal	70	De Mithon.
6	19	La Provence	64	De Champorcin.

Corps de bataille.

3	64	Le Fendant	74	Le marquis de Vaudreuil.
		L'Artésien	64	De Peynier.
2	23	Le Fier-Rodrigue	50	De Montaut.
5	24	L'Hector	74	De Morriés.
10	54	LE LANGUEDOC	80	Le comte d'Estaing, *Général.* De Boulainvilliers, *Cap. de pavillon.* Le chevalier de Borda, *Major.*
5	45	Le Robuste	74	Le comte de Grasse.
1	14	Le Vaillant	64	Le marquis de Chabert.
3	23	Le Sagittaire	50	D'Albert de Rions.
1	18	Le Guerrier	74	De Bougainville.

Arriere-garde. ANN. 1779.

9	50	Le Sphinx.	74	De Soulanges.
13	41	Le Diadême. . . .	70	Le Cdeur de Dampierre.
4	35	L'Amphion	50	Ferron du Quengo.
	4	Le Marseillois. . .	74	La Poype-Vertrieux.
19	64	LE CE'SAR. . . .	74	De Broves, *Commandant.* De Castellet, *Cap. de pav.*
9	37	Le Vengeur. . . .	64	Le chevalier de Retz.
6	50	Le Réfléchi . . .	64	De Cillart de Suville.
31	41	L'Annibal.	74	De la Motte-Piquet.

Il n'y eut d'abord que quinze vaisseaux françois qui purent prendre part au combat (*), les courans ayant fait tomber les autres sous le vent. Cependant l'armée angloise, sans cesser de combattre, continuoit de courir avec confiance vers la baie de Saint-George, dans l'espoir d'arriver encore assez à tems pour secourir efficacement l'isle de la Grenade. Mais à la vue du feu des forts sur son chef de file, l'amiral Byron, convaincu que cette isle n'étoit plus au pouvoir des Anglois, fit revirer son armée vent arriere, & mit au même bord que les François. Le combat continua avec la plus grande vivacité jusqu'à midi un quart, tems auquel il cessa, parce que l'armée angloise forçoit toujours de voiles & serroit le vent pour rejoindre son convoi, tandis que l'amiral françois arrivoit insensiblement pour rallier ses vaisseaux sous le vent. Lorsque l'armée françoise fut bien formée en ligne, (1) Le comte d'Estaing la fit revirer vent

(*) A heures & demie du matin.

Voyez la lettre de l'amiral Byron du 8 juillet 1777.

Voyez la relation du combat naval de la Grenade, imprimée au fort St.-George.

(1) *Le Guerrier*, *le Vaillant*, *l'Amphion* & *le Fier-Rodrigue* ne combattirent pas au poste qui leur étoit assigné dans la ligne de bataille qu'on a donnée ci-dessus; & au commencement du combat, *l'Annibal*, *le Réfléchi*, *le Vengeur*, *le César*, *le Marseillois* & *le Diadême* se trouverent sous le vent de la ligne. Mais ces vaisseaux se formerent dans les eaux du *Sphinx*.

ANN. 1779. voi (1) auquel il donna pour escorte deux vaisseaux de ligne & trois frégates. Lorsqu'il l'eut débouqué (*) il prit sur lui (2) de faire voile avec le reste de son armée vers les parages de la Georgie.

* Dans le mois d'août.

XCVIII. Prise de Savannah par les Anglois.

Dès la fin de l'année précédente (*) un corps de troupes angloises avoit pris possession de Savannah, tandis qu'un autre corps pénétroit dans la Géorgie du côté de la Floride orientale. Toutes ces troupes s'étant réunies, le Général Prévôt s'étoit mis à leur tête, & avoit marché (*) vers

(*) Le 26 décembre 1778. *Voyez la lettre du lieutenant colonel Campbell, du 16 janvier 1779.*

(*) *Le 12 Mai.*

(1) Ce convoi fut dispersé par une tempête effroyable, le 17 Septembre suivant, & éprouva les plus grands malheurs. Plusieurs bâtimens naufragerent corps & biens; & un nombre considérable fut pris aux atterrages en Europe, ou dans leur retour aux Antilles, ou en se réfugiant à Boston. Il est bien à desirer que le gouvernement françois, lors de la premiere guerre maritime, imite l'amirauté de la Grande-Bretagne, qui a ordonné en 1782 que tous les convois partiront désormais des Antilles, en temps de guerre, avant le premier jour d'Août, afin de ne pas se trouver sur le banc de Terre-Neuve dans la saison des équinoxes.

(2) Suivant les instructions, en date du 17 Mars 1779, remises au gouverneur général des isles du vent, à la fin du mois de Juin suivant, par le chevalier de la Motte-Piquet, l'amiral françois avoit ordre, 1°. de détacher sans différer trois vaisseaux de ligne & deux frégates sous les ordres du chevalier de la Motte-Piquet, pour aller prendre la station de Saint-Domingue; 2°. de laisser, durant l'hivernage, à la Martinique huit vaisseaux de ligne, sept frégates, trois corvettes & un cutter sous le commandement du comte de Grasse, pour agir de concert avec le marquis de Bouillé; 3°. de faire, sans perdre de temps, son retour en Europe par Saint-Domingue avec les douze vaisseaux de ligne & les quatre frégates qui composoient son escadre, lors de son départ de Toulon, & avec tous les bâtimens marchands qui seroient prêts à revenir en France.

Charles-Town. Mais d'après l'information qu'il reçut, que les renforts qui s'étoient jettés dans cette capitale de la Caroline méridionale, la mettoient à l'abri d'un coup de main, & que le Général américain Lincoln s'avançoit pour lui couper la retraite, il se retira dans l'isle Saint-John, afin de conserver ses communications avec la Géorgie, & il y séjourna durant les grandes chaleurs & la saison malsaine. Il n'avoit pas encore repris l'offensive, au moment où l'armée navale françoise parut sur le continent.

ANN. 1778.

Voyez la lettre du général Prévôt, datée de l'Isle Saint-John le 10 Juin 1779.

XCIX. Arrivée du comte d'Estaing en Géorgie.

Un coup de vent qu'elle reçut (*) à son mouillage, désempara la plupart de ses vaisseaux, brisa le gouvernail de cinq, & retarda le débarquement des troupes qu'elle avoit à bord. Le comte d'Estaing ne put donc le commencer que quelques jours après (*). A l'apparition des forces aussi formidables, le Général Prévôt ne se borna pas à replier sur le champ ses postes extérieurs ; il détruisit encore la batterie qu'il avoit établie sur l'isle de Tibée, en fit enclouer les canons, emporta les munitions de guerre qui s'y trouvoient, & se retira à Savannah. A la nouvelle du débarquement des François, il fit descendre (*) à terre l'artillerie de plusieurs vaisseaux de guerre qui s'étoient réfugiés dans la riviere, & en occupa les équipages à construire de nouveaux retranchemens, & à mettre cette place en état de se défendre au moins quelque tems.

(*) Le 2 Septembre.

Voyez la relation françoise, du 7 Janvier 1780.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

(*) Le 14.

C. Il assiege Savannah.

Dès que les François eurent achevé leur débarquement, leur Général alla, sans perdre un moment, se présenter devant Savannah dont il somma (*) le gouverneur de se rendre. L'armistice de vingt-quatre heures qu'il lui accorda sur sa demande, contribua beaucoup au salut de cette

(*) Le 16.

Ann. 1779.

Voyez la lettre du général Prévôt, du premier Novembre 1779; celle du général Lincoln au Congrès, du 22 Octobre de la même année; & la relation françoise du 7 janvier 1780.

(*) Le 16 & le 17.

(*) Le 16.

(*) Le 4 oct.

place. Le Général Prévôt, ayant reçu, dans cet intervalle de tems, un renfort d'environ mille hommes de vieilles troupes angloises qui s'introduisirent (*) dans cette place en descendant la riviere sur des bateaux, refusa aussi-tôt d'écouter toute proposition ultérieure, & ne témoigna plus d'autre résolution que celle de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Il fallut donc recourir à un siege en regle. Le comte d'Estaing & le Général américain Lincoln qui l'avoit joint (*) avec deux mille hommes, le formerent de concert, & ne furent détournés de cette entreprise, ni par le nombre des assiégés, supérieur à celui des assiégeans (1); ni par le manque de charriots pour transporter les canons qui tous étoient montés sur des affûts de vaisseau; ni par le grand éloignement de l'armée navale dont il falloit tirer toutes les munitions de guerre nécessaires. Enfin les batteries de canon & de mortiers ouvrirent (*) leur feu qu'elles continuerent plusieurs jours de suite, sans produire un grand effet.

CI. Il est repoussé dans un assaut.

Cependant l'armée navale, mouillée à l'embouchure de la riviere de Savannah, essuyoit de tems en tems des coups de vent. Sa position, dans une saison aussi avancée, devenoit chaque jour plus dangereuse. Ses vivres diminuoient, & il ne lui étoit gueres possible de s'en procurer

(1) Suivant la relation de l'expédition de Savannah, publiée en France le 7 Janvier 1780, le nombre des assiégeans étoit de cinq mille cinq cent vingt-quatre hommes; & les forces des assiégés consistoient dans trois mille quatre-vingt-cinq hommes de troupes angloises, quatre-vingt Sauvages Chiroquois, & quatre mille Negres.

une quantité suffisante (1) dans un pays dépourvu de munitions de bouche, & presqu'entiérement occupé par les Anglois. Dans l'alternative, ou de lever immédiatement le siege & de renoncer par conséquent à toute idée de conquête, ou de tenter de se rendre maître de la capitale de la Géorgie par un assaut, le Général françois préféra ce dernier parti. Un chemin creux & marécageux conduisoit à couvert jusqu'à la distance d'environ cent cinquante pieds des principaux retranchemens, & plus près encore dans quelques endroits. Ce fut ce côté que le comte d'Estaing choisit, pour diriger l'attaque réelle & principale qu'il conduisit lui-même (*). Elle fut très-vigoureuse & la résistance encore plus opiniâtre. Les Américains ne cederent point en bravoure aux François. Ils planterent deux de leurs drapeaux sur les retranchemens des Anglois. Mais le feu de l'artillerie des assiégés qui prenoit les assaillans dans presque toutes les directions, fut si vif, qu'il les força à la retraite, après avoir tué ou blessé environ sept cents François (2) &

ANN. 1779.

Voyez la lettre du général Prévôt, du premier novembre 1779.

(*) Le 9 à quatre heures du matin.

---

(1) Durant le siege de Savannah, *le Sagittaire* s'empara de *l'Expériment* de 50 canons; & la frégate *l'Amazone*, de la frégate angloise *l'Ariel*, de 26 canons de 9, qui opposa la plus vigoureuse résistance. *L'Iphigénie* & *la Cerès* prirent quatre bâtimens chargés de vivres, de draps, d'habits & de souliers. Enfin, *le Lively* prit deux autres bâtimens anglois chargés de vivres. Ces cinq dernieres prises furent de la plus grande ressource pour l'armée navale & les troupes françoises.

(2) Les François eurent au siege de Savannah quinze officiers tués & quarante-cinq blessés; le comte d'Estaing, les vicomtes de Fontanges & de Bethisy, & le baron de Steding, colonel, furent du nombre des derniers.

Ann. 1779. quatre cents Américains. Le Général Prévôt, satisfait de l'avantage qu'il venoit de remporter, ne songea pas même à la troubler. Les Américains retournerent dans la Caroline du sud, & les François se rapprocherent de leurs vaisseaux. Leur escadre ne put quitter ces parages ensemble & le même jour. Un coup de vent obligea leur Général, embarqué sur le *Languedoc*, de mettre à la voile (*), avant d'avoir eu le tems de donner ses derniers ordres. Ainsi se termina l'expédition du comte d'Estaing en Géorgie. Cet amiral s'étoit d'autant moins attendu à la résistance des Anglois, qu'il avoit notifié au Général Lincoln, au moment de son apparition sur la côte, *qu'il ne pouvoit rester à terre que huit jours seulement* (1). Avant son arrivée, les Américains ignoroient ses projets d'attaque. Ils ne purent donc que le seconder foiblement, n'ayant pas été avertis assez à tems pour rassembler les chevaux nécessaires au trait de l'artillerie & au transport des munitions de guerre & de bouche, en un mot pour faire tous les préparatifs qui diminuent les obstacles, & déterminent les succès.

CII. Il se rembarque.

(*) Le 18.

CIII. Alarmes des Anglois à New-York.

Quoi qu'il en soit, l'apparition inattendue de l'armée navale françoise sur les côtes de la Géorgie en imposa aux Anglois, & suspendit, durant plusieurs mois, l'effet de leurs projets offensifs contre les provinces méridionales. A New-Yorck, le Général Clinton, alarmé de son approche, ne se contenta pas de resserrer une partie des postes qu'il avoit établis dans le New-Jersey; il fit évacuer (*) Rhode-Island avec tant de précipitation,

Voyez la lettre du général Clinton, du 20 janv. 1780.

(*) Le 27 octobre.

(1) Expressions de la lettre du Général Lincoln au Congrès, datée du 22 Octobre 1779.

que la garnison, oubliant de détruire les fortifications de New-Port, y laissa sa grosse artillerie & une grande quantité de munitions de guerre. Les Américains, après en avoir repris possession, y arborerent aussitôt le pavillon britannique. Cette ruse de guerre causa la perte de plusieurs bâtimens anglois, qui, ignorant qu'elle eût été évacuée vinrent y atterrer & furent pris par les Américains. De ce nombre fut le navire armé *la Polly*, à bord duquel les Américains trouverent trois caisses remplies de papier monnoyé du Congrès, contrefait, quoique non signé, pour une somme d'environ cinq cent mille dollards, ou deux millions sept cent mille livres tournois.

ANN. 1779.

CIV. Conduite du général Washington. (*) Le 15 juillet.

L'évacuation de Rhode-Island par les Anglois, & la reprise de Stony-Point (*) sur l'Hudson par les Américains, la bayonnette au bout du fusil, poste qu'ils abandonnerent, après en avoir démoli les fortifications, furent les évenemens les plus remarquables de cette campagne dans les Colonies du nord de l'Amérique. Le Général Washington se tint presque toujours sur la défensive, sans chercher à repousser les attaques des Anglois qui n'en formoient que contre les postes situés sur les bords de la mer ou des rivieres navigables. Trop prudent pour exposer légérement son armée, le Généralissime américain savoit qu'il ne pourroit la rendre offensive, que lorsqu'il feroit secondé par des forces navales supérieures; & il ne se dissimuloit pas en même tems que les dépenses de la guerre excédant de beaucoup les contributions des treize provinces, les Etats-Unis, étoient dans l'impuissance de créer une marine assez respectable pour protéger efficacement les entreprises qu'il pourroit former contre les postes maritimes des

ANN. 1779. Anglois. La construction (1) des vaisseaux de ligne exige des chantiers, des magasins, des bassins, des arsenaux, des fonderies de canons, enfin des fortifications pour défendre les ports qui leur servent d'abri. Or tous ces ouvrages sont le fruit d'une longue paix. Ce n'est point au milieu des horreurs d'une guerre civile qu'on doit entreprendre de les construire.

CV. Ravages des Anglois en Amérique.

Le Général Anglois Clinton ne fut gueres plus entreprenant. Comme les gros détachemens de troupes qu'il avoit envoyés dans la Géorgie & aux Indes occidentales, avoient beaucoup affoibli son corps d'armée, il borna ses opérations militaires à deux incursions, l'une dans le New-Jersey, l'autre dans le Connecticut. Le commodore Collier causa un plus grand dommage aux Américains. Il porta d'abord le ravage dans la Virginie, où il détruisit (*) un nombre considérable de bâtimens & une grande quantité de munitions de guerre & de bouche. De là il fit voiles vers le Connecticut où il réduisit en cendres (*) les villes de Fairfield, de Norwalk & de Greenfield. Il termina son expédition par forcer une flotille américaine à se brûler (*) dans la baie de Penobscot sur les confins de la Nouvelle-Ecosse & du New-Hampshire. Au surplus tous ces ravages, tous ces embrâsemens, toutes ces destructions que les Anglois se permettoient impitoyablement dans tous les endroits où ils mettroient pied à terre, loin

(*) Dans le mois de mai. *Voyez les lettres de ce commodore des 17 mai, 27 juillet, & 20 août 1779.*

(*) Dans le mois de juill.

(*) Le 14 août.

CVI. Fermeté inébranlable. *Voyez l'arrêté du Congrès au sujet des ravages des Anglois en Virginie, du 24 mai 1779.*

(1) Durant la derniere guerre, les Etats-Unis ne firent construire qu'un seul vaisseau de ligne, *l'América* de 74 canons, dont ils firent présent au roi de France en 1782. Il fut armé avec l'artillerie du vaisseau françois *le Magnifique* qui s'étoit brisé la même année sur des rochers dans la baie de Boston.

de

de rapprocher les Colonies de la mere-patrie, ne faisoient qu'augmenter de plus en plus leur animosité & leur ressentiment contr'elle. Les Américains, revoltés des moyens destructeurs qu'elle employoit pour les soumettre, aimoient mieux abandonner leurs propriétés, & se réfugier dans les bois, que de reconnoître l'autorité britannique. Peut-être la postérité n'apprendra-t-elle pas sans étonnement que, toutes les fois que leurs suffrages ne furent pas gênés par la présence des troupes angloises, aucun n'éleva la voix en faveur de la Grande-Bretagne, aucun ne proposa la destitution de ses représentans. S'il y eut diversité d'opinion dans le Congrès au sujet de quelques différends entre les commandans militaires, on n'entendit jamais aucun de ses membres se permettre une expression qui annonçât le desir de rentrer sous la domination britannique. Au contraire, l'unanimité sur cet objet ne cessa pas un instant d'être universelle; & l'on vit toujours les assemblées législatrices, & tout le peuple en général, déterminés à la plus ferme résistance. Tant étoit devenu profond le sentiment de la haine des Colonies contre la Métropole ! Tant les dévastations des campagnes, les incendies des villes, les meurtres de leurs habitans, avoient ulceré le cœur des Américains !

ANN. 1779.

CVII. La levée du siege de Savannah, annoncée en Angleterre au bruit du canon.

La nouvelle de la levée du siege de Savannah fut annoncée à la ville de Londres par une décharge générale des canons de la Tour & du parc de Saint-James. Le gouvernement britannique publia en même tems la prise (*) de Saint-Fernando d'Omoa dans la baie d'Honduras. Mais cette place étoit déjà rentrée sous la domination de ses anciens maîtres, au moment où la Grande-

(*) Le 9 octobre.

ANN. 1779. Bretagne en apprit la conquête. Une fievre pestilentielle, & l'approche d'un corps considérable de troupes espagnoles, déterminerent les Anglois à l'évacuer, (*) quarante jours après s'en être emparés.

Voyez la lettre de l'amiral Peter-Parker, du mois de janvier 1780.

(*) Le 29 novembre.

CVIII. Les Anglois perdent leurs principaux établissemens à la côte d'Afrique.

Ces foibles succès ne compensoient pas les revers que l'Angleterre avoit essuyés durant cette campagne. Outre les isles de Saint-Vincent & de la Grenade, cette puissance avoit encore perdu, dès le commencement de l'année, ses principaux établissemens sur la côte d'Afrique. Le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau, auquel le gouvernement françois en avoit confié l'attaque, ne s'étoit pas seulement emparé (*) sans opposition des forts & comptoirs du Sénégal, où il avoit laissé une garnison; il s'étoit encore rendu maître (*) des forts James & Bense sur les rivieres de Gambie & de Sierra-Leona, & avoit fait détruire tous les autres fortins que les Anglois avoient construit sur les bords de cette derniere riviere.

(*) Le 30 janvier.

(*) Le 11 février & le 6 mars.

CIX. L'Amiral Rodney chargé de ravitailler Gibraltar.

Durant la campagne de 1779, la Grande-Bretagne contenue par les forces navales réunies de la France & de l'Espagne, avoit strictement gardé la défensive en Europe. Cette puissance la quitta à la fin de la même année; & les succès qu'elle obtint, en envoyant une forte escadre jetter du secours dans Gibraltar, surpasserent autant ses espérances, qu'ils tromperent l'attente de toute l'Europe. Le Roi d'Espagne, en faisant remettre sa déclaration de guerre à la Cour de Londres, avoit en même temps donné l'ordre de former le blocus de cette place par terre & par mer. Malgré la vigilance de l'amiral espagnol, dom Barcelo, plusieurs petits batiments s'y étoient intro-

duits avec des munitions de guerre & de bouche, à la faveur de la nuit & des vents. Mais ces ſecours étoient inſuffiſants pour la préſerver de la famine. Sa conſervation importoit trop au commerce de l'Angleterre dans la Méditerranée, & à la réputation de ſes armes, pour que cette puiſſance négligeât les moyens de la ravitailler. Elle confia cette miſſion à l'amiral Rodney. De grands obſtacles ſembloient devoir la rendre très-périlleuſe. Quinze vaiſſeaux de ligne eſpagnols, ſous les ordres de dom Louis de Cordova, avoient fait voiles (*) de Breſt pour Cadix. Leur réunion avec les autres vaiſſeaux, alors mouillés dans cette rade & dans celle de Carthagène, préſentoit un aſſemblage de forces navales, capables de diſputer avec avantage aux Anglois l'entrée du Détroit. Mais aſſaillies (*) par un violent coup de vent, durant leur croiſiere ſur les caps Tréfalgar & Spartel & dans la ſaiſon la plus rude de l'année, les eſcadres eſpagnoles fûrent preſqu'entiérement déſemparées, & obligées de rentrer dans le port de Cadix pour s'y radouber.

ANN. 1779.

(*) Le 9 novembre.

ANN. 1780.

(*) Le 3 janv.

CX.

Il s'empare d'un convoi & d'un vaiſſeau de ligne eſpagnols.

Cependant l'amiral Rodney, ſorti des ports d'Angleterre avec vingt-un vaiſſeaux de ligne & un nombreux convoi pour aller ravitailler Gibraltar, s'emparoit (*) à la hauteur du Cap-Finiſtere de vingt-une voiles eſpagnoles & du vaiſſeau de ligne, *le Guipuſcoa*, qui leur ſervoit d'eſcorte. Cette priſe fut le prélude d'un grand ſuccès. Une eſcadre de neuf vaiſſeaux de ligne de la même nation, ſous les ordres de dom Juan Langara, croiſoit avec la plus grande ſécurité à la hauteur du cap Sainte-Marie, lorſqu'après la diſparution d'un brouillard épais, elle apperçut (*) vingt voiles du haut des mâts. La prudence

(*) Le 8 janv. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, à bord du Sandwick, le 9 janvier 1780.*

(*) Le 16 à une heure 10 minutes après midi.

Ann. 1780. prescrivoit à ce chef d'escadre de les faire à l'instant reconnoître par ses frégates, pour s'assurer si elles étoient des vaisseaux de guerre, ou des bâtimens marchands. Mais au lieu de donner cet ordre, le seul convenable dans la circonstance, il fit à son escadre le signal de se former en ligne de bataille & de se préparer au combat ; & il plaça sous le vent de sa ligne ses deux frégates avec les quatre prises qu'il avoit précédemment faites. A trois heures après midi environ, les voiles apperçues n'étant plus qu'à la distance de trois lieues, parûrent ce qu'elles étoient, des vaisseaux de ligne anglois escortant un convoi. Il restoit encore un moyen à mettre en usage, celui de prendre chasse à l'instant, toutes voiles dehors, pour s'éloigner de forces aussi considérables. L'amiral espagnol ne s'y détermina, qu'après avoir consulté (1) par un si-

Voyez la lettre de dom Langara, au directeur général de la marine de Cadix, du 21 janvier 1780.

CXI. Et de la plus grande partie de l'escadre de dom Langara.

(1) Ce chef d'escadre dans sa lettre au commandant de la marine de Cadix, datée de Gibraltar le 22 Janvier 1780, s'exprimoit ainsi : » Découvrant du haut des » mats de mon vaisseau (*le Phenix*) qui faisoit l'avant-» garde, vingt voiles dans le Nord-nord-ouest, je ne » changeai pas ma disposition ; & je fis le signal de se » former en ligne les amures à tribord, & de se pré-» parer au combat. Cette ligne fut formée avec mes » neuf vaisseaux, *le Phenix*, *le Saint-Augustin*, *le Saint-* » *Eugene*, *le Saint-Dominique*, *le Saint-Laurent*, *le Saint-* » *Julien*, *la Princessa*, *le Diligent* & *le Monarca*. Je » fis placer sous le vent à nous les frégates *la Sainte-* » *Cecile* & *la Sainte-Rosalie*, ainsi que les quatre prises » que j'avois précédemment faites. « Et plus bas, il ajoutoit : » Cette supériorité d'ennemis me décida à » profiter du temps, pour connoître les sentimens des » autres commandans, en leur demandant par un signal » s'ils croyoient convenable d'arriver au premier port. » Les opinions se trouverent telles unanimement ; & je » fis les signaux d'arriver au premier port, en forçant » de voiles.

gnal les commandans des autres vaiſſeaux. Ce ne fut qu'alors ſeulement qu'il fit les ſignaux d'arriver au premier port en forçant de voiles. Il avoit attendu trop long-temps à prendre cette réſolution. L'eſcadre angloiſe avoit généralement une marche ſi ſupérieure aux vaiſſeaux eſpagnols, qu'il ne lui fallut que deux heures pour les joindre & leur couper la retraite dans le port de Cadix, en ſe mettant ſous le vent à eux. L'amiral Rodney, après s'être emparé (*) des vaiſſeaux *le Phénix* de 80 canons, *le Diligent*, *la Princeſſa*, *le Monarca*, *le Saint Eugene* (1) & *le Saint Julien*, de 70, pourſuivit ſa route vers Gibraltart. Quant au *Saint-Dominique*, auſſi de 70 canons, il avoit ſauté avec tout ſon équipage, peu de temps après (*) le commencement du combat.

ANN. 1780.

(*) Dans la nuit du 16 au 17.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, datée de Gibraltar, le 27 janvier 1780.

(*) Le 16 à quatre heures 55 min.

Ce ſuccès extraordinaire pouvoit être ſuivi d'un prompt revers. Dom Michel Gaſton, ſorti (*) de Breſt avec vingt-quatre vaiſſeaux de ligne, étoit attendu à tout moment à Cadix. Les Eſpagnols avoient lieu d'eſpérer que ces forces, réunies à celles qu'ils avoient raſſemblées dans ce port, leur donneroient les moyens de prendre une revanche complette. Les vents continuerent à favoriſer les Anglois. Les vaiſſeaux ſortis de Breſt, ayant été battus & diſperſés par une tempête, une partie ſe réfugia au Ferrol, l'autre

(*) Le 13.

---

(1) La nuit qui ſuivit cette priſe, fut ſi orageuſe & la mer ſi terrible, que les Anglois qui avoient amariné à la hâte ces deux derniers vaiſſeaux, manquant de pilotes qui connuſſent la côte d'Eſpagne, & ſans ceſſe en danger de périr, s'abandonnerent à la conduite de leurs priſonniers qui les entrerent dans la baie de Cadix,

ANN. 1780. arriva à Cadix avec des dommages qu'il fallut ſur le champ s'occuper de réparer. Dans cet intervalle de temps, l'amiral Rodney qui avoit rempli ſa miſſion, repaſſa le Détroit (*) avec un vent favorable; il emmena les priſes qu'il avoit faites, & pourſuivit ſa deſtination ultérieure.

(*) Le 13 février.

CXII. Priſe du vaiſſeau françois *le Protée*.

L'arrivée de l'eſcadre angloiſe au détroit de Gibraltar avoit été funeſte aux Eſpagnols. Son retour en Angleterre coûta aux François *le Protée*, de 64 canons. Ce vaiſſeau faiſoit route avec l'*Ajax* d'égale force, la frégate *la Charmante* & un petit convoi pour l'iſle de France, lorſque le vicomte du Chilleau qui le commandoit, apperçut (*) par les 40 degrés de latitude, nord & ſud de Madere, pluſieurs voiles qui le chaſſoient. A l'inſtant ce commandant preſcrivit la route pour la nuit à *l'Ajax* & aux bâtimens qu'il avoit ſous ſon eſcorte. Pour lui, continuant d'obſerver les voiles qu'il avoit découvertes, il fit un faux convoi avec ſon vaiſſeau, la frégate *la Charmante* & deux petits bâtimens, afin de les engager à ne pas changer de route, & de donner au gros de ſa flotille le tems de s'échapper. Cette manœuvre eut le ſuccès qu'il en attendoit. Il fut ſeul pourſuivi; & au moment où il jugea le reſte de ſon convoi en sûreté, il revint au plus près du vent qui étoit l'allure la plus avantageuſe pour la marche de ſon vaiſſeau, afin de ſe dérober lui-même, durant la nuit, à la chaſſe qu'on lui donnoit alors vivement. Malheureuſement pour lui, la chûte du petit mât de hune du *Protée*, en rallentiſſant ſa marche, facilita l'approche des voiles qui le pourſuivoient. Attaqué par cinq vaiſſeaux de ligne anglois, le vicomte Duchilleau céda au nombre; & le *Protée* fut conduit à la remorque dans les

(*) Le 23 après midi.

ports d'Angleterre avec trois bâtimens de son convoi. ANN. 1780.

CXIII. Inquiétudes des François en Europe.

La prise de ce vaisseau de ligne, le premier que les François perdoient depuis le commencement de la guerre, les attrista. Elle ajouta aux inquiétudes qu'ils éprouvoient depuis deux mois sur le sort de leurs isles du vent. Ils n'ignoroient pas qu'elles étoient dépourvues de toute protection navale, & que le comte d'Estaing avoit affoibli leurs garnisons pour mieux assurer le succès de son expédition contre Savannah. Ils avoient même tout lieu de craindre que l'amiral Hyde Parker, maître absolu de la mer aux Antilles, n'attaquât leurs possessions dans ces parages, où que du moins il ne tentât d'intercepter (1) les escadres du comte de Grasse & du chevalier de la Motte-Piquet, à leur retour de Savannah à la Martinique. Ils ne fûrent pleinement rassurés sur leur sort, qu'au moment où ils apprirent que le comte de Guichen y étoit arrivé (*) sain & sauf avec toute sa flotte, & que les opérations militaires alloient y recommencer avec une nouvelle vigueur. Effectivement, l'amiral françois alla sans différer & de concert avec le marquis de Bouillé, se présenter

CXIV. Arrivée du comte de Guichen à la Martinique.

(*) Le 22 mars.

(1) L'escadre de l'amiral Hyde Parker, s'empara de trois frégates françoises, savoir : le 24 Octobre 1779, de *l'Alcmene*, de 26 canons de 8, qui retournoit à la Guadeloupe dans un état effroyable, ayant été séparée du convoi du *Protecteur* par une horrible tempête ; & le 22 décembre de la même année, des frégates *la Fortunée* & *la Blanche*, de 26 canons de 12 en batterie, lorsqu'elles retournoient à la Martinique, après avoir débarqué à la Grenade les troupes qu'elles avoient reçu ordre d'y rapporter de Savannah.

ANN. 1780. (*) avec vingt deux vaisseaux de ligne devant Sainte-Lucie. Mais à la vue de seize vaisseaux de ligne anglois embossés au Gros-islet, il lui fallut abandonner tous ses projets d'attaque contre cette isle, & retourner à la Martinique.

(*) Le 24.

CXV. L'amiral Rodney le suit.

Dès que son armée y eut pris tous les rafraîchissemens dont elle avoit besoin, l'amiral françois remit en mer (*) avec quatre mille hommes, qu'il avoit distribués sur tous ses vaisseaux & frégates, & qui étoient destinés à former sous les ordres du marquis de Bouillé, toutes les attaques qu'il pourroit protéger. Il avoit le projet de débouquer par le canal de la Dominique, pour remonter au vent de la Martinique. Il étoit occupé à lutter contre les courans & les vents contraires, lorsqu'il eut connoissance (*) de l'armée angloise, au vent à lui. Alors il signala l'ordre de bataille & les manœuvres propres à l'en rapprocher & à lui procurer l'avantage du vent.

(*) Le 13 avril.

(*) Le 16.

CXVI. Manœuvres des escadres angloise & françoise.

Il parut d'abord que l'amiral Rodney sous le commandement duquel la Grande-Bretagne avoit mis toutes ses forces navales aux Antilles, ne vouloit qu'observer les François. Mais le comte de Guichen, le voyant porter (*) sur son arrieregarde, fit aussi-tôt revirer son armée vent devant & prendre les mêmes amures que les vaisseaux anglois, qui tinrent alors le vent & mirent au bord opposé. L'amiral françois ordonna encore plusieurs autres évolutions, toutes relatives aux mouvemens des Anglois. S'appercevant (*) ensuite que l'armée britannique arrivoit dans l'ordre de bataille suivant :

(*) A huit heures du soir. Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 20 Avril 1780.

(*) Le 17 au matin.

Avant-Garde.

Le Stirling-Caſtle. . . .	64	Carket.
L'Ajax.	74	Uvelade.
L'Eliſabeth	74	Maitland.
LA PRINCESSE-ROYALE	90	Hyde Parker, *vice-amiral.* Hammond, *Cap. de pavillon.*
L'Albion	74	Bowier.
Le Terrible.	74	Douglàs.
Le Trident	64	Molloy.

Corps de Bataille.

Le Grafton	74	Collingwood.
L'Yarmouth.	64	Bateman.
Le Cornwall.	74	Edwards.
LE SANDWICK	90	Rodney, *amiral.* Young, *Cap. de pavillon.*
Le Suffolk.	74	Creſpin.
Le Boyne.	70	Cotton.
Le Vigilant	64	Home.

Arriere-Garde.

La Vengeance.	74	Hotham.
Le Medway.	60	Philip Affleck.
Le Montagu.	74	Houlton.
LE CONQUEROR	74	Rowley, *contre-amiral.* Watſon, *Cap. de pavillon.*
L'intrépide	64	Saint-John.
Le Magnificent	74	Elphinſton.

Qu'elle ſe reformoit ſucceſſivement & manœuvroit pour tomber avec toutes ſes forces ſur ſon arriere-garde, il fit revirer (*) la ſienne tout à la

CVII. Combat naval ſous la Dominique.

(*) Le 17 à 9 heures du ma-

(1) *Le Centurion*, de 50 canons, étoit placé à l'arriere-garde pour la ſeconder en cas de beſoin.

ANN. 1780. fois. Cette évolution fut suivie des signaux de se rallier à l'ordre de bataille tribord, de serrer la ligne, & de suivre les mouvemens de *l'Intrépide*, chef de file dans l'ordre de bataille inverse suivant :

Escadre bleue ou *Arriere-Garde.* (1)

Tués.	Blessés.			
8	53	L'Intrépide. . . .	74	Duplessis Parscau.
5	2	Le Triton	64	De Boades.
5	9	Le Magnifique . .	74	Le chevalier de Brach.
64	16	LE ROBUSTE. . .	74	Le comte de Grasse, *Commandant.* De Longueville, *Cap. de pavillon.*
5	19	Le Sphinx	64	De Soulanges.
13	58	L'Artésien	64	De Peynier.
5	10	L'Hercule.	74	D'Amblimont.

Escadre blanche ou *Corps de bataille.*

6	16	Le Caton.	64	De Frammont.
5	10	La Victoire. . . .	74	D'Albert Saint-Hypolite.
8	16	Le Fendant. . . .	74	Le marquis de Vaudreuil.
3	2	LA COURONNE. .	80	Le comte de Guichen, *Général.* Buor de la Chanaliere, *Cap. de pavillon.* Buor de la Charoüliere, *Major.*
20	53	Le Palmier. . . .	74	Le chevalier de Monteil.
4		L'Indien	64	Le chevalier de Balleroi.
9	20	L'Actionnaire. . .	64	De Larchantel.

Escadre blanche & bleue ou *Avant-garde.*

22	43	Le Destin.	74	Dumaitz de Goimpy.
8	27	Le Vengeur. . . .	64	Le chevalier de Retz.
22	35	Le Saint-Michel .	60	Daymar.
7	32	Le Pluton	74	De la Marthonie.

(1) La ligne de bataille publiée dans la gazette de France, le 11 Juillet 1780 n°. 55, est inexacte.

ANN. 1780

5	26 LE TRIOMPHANT	80	Le chevalier de Sade, *Commandant.* Le chev. de Gras Préville, *Cap. de pavillon.*
35	31 Souverain.	74	De Glandevès.
6	29 Le Solitaire. . . .	64	De Cicé.
6	15 Le Citoyen. . . .	74	De Nieuil.

Les François continuerent cet ordre de bataille & de marche toutes voiles dehors, jusqu'au moment où le combat s'engagea (*) à l'avant & à l'arrière-garde des deux escadres.

(*) A une heure après midi.

En forçant de voiles depuis onze heures du matin, l'armée françoise avoit d'autant plus étendu sa ligne, que les vaisseaux qui composoient son escadre blanche & bleue, étoient moins bons voiliers. La lacune qui s'étoient nécessairement faite entre cette escadre & le corps de bataille, devint encore plus grande par la dérive de *l'Actionnaire* qui, quoique forçant de voiles, tomba sous le vent de la ligne. Ce fut cet instant que l'amiral Rodney saisit pour tenter de couper l'arriere-garde. Mais l'audace du *Destin* (1) à tenir le *Sandwick* par son travers & à le combattre obstinément à la demi-portée du fusil, & les manœuvres que faisoit le corps de bataille françois pour exécuter le signal de virer lof pour lof tout à la fois, rompirent

(1) D'après l'inspection des plans de cette bataille, on pourroit dire que les deux armées se livrerent en quelque sorte deux combats séparés. Les vaisseaux anglois depuis *le Stirling-Castle* jusques & compris *l'Yarmouth*, avoient en opposition treize vaisseaux François, à commencer par *l'Intrépide*, tandis que l'escadre blanche & bleue combattoit le reste de l'armée angloise, à partir du *Cornwall.*

ANN. 1780. tous ses mesures, & le contraignirent de reprendre ses amures. Dans cette position, ne pouvant plus combattre l'escadre blanche & bleue qui étoit tombée sous le vent, parce qu'elle avoit été beaucoup dégréée, l'amiral anglois fit voiles pour attaquer le corps de bataille françois. Mais voyant la mâture de son vaisseau endommagée & la ligne françoise se reformer, il amura (*) sa grande voile, retint le vent, & le fit serrer à toute son armée. Cette derniere manœuvre mit fin au combat. Entr'autres vaisseaux anglois, *le Sandwick* qui avoit été combattu successivement par les vaisseaux françois *le Vengeur*, *le Destin* & *le Palmier*, fut si maltraité (1), que peu s'en fallut qu'il ne coulât bas. *Le Sphinx* & *l'Artésien* soutinrent, durant plus d'une heure & avec fermeté, le feu supérieur des plus gros vaisseaux de l'avant-garde angloise parmi lesquels se trouvoit la *Princesse-Royale*, jusqu'à ce que *le Robuste*, après avoir viré de bord, fût venu à leur secours & les eût dégagés.

(*) A quatre heures & quart du soir.

CXVIII. Suites de ce combat.

L'armée françoise mit en panne (*) pour se regréer, s'approcha de la Guadeloupe (*) pour y déposer ses blessés & ses malades, & manœuvra durant tout un jour (*), pour disputer le vent à l'armée angloise qu'elle avoit apperçue. Lorsqu'elle eut cessé d'être en vue, le comte de Guichen auquel l'égalité de force entre les deux armées

(*) Le 18.
(*) Le 19.
(*) Le 22.

---

(1) L'amiral Rodney dans sa lettre de l'Amirauté, en date du 26 Avril 1780, s'exprimoit ainsi: » L'état désemparé de plusieurs vaisseaux & particuliérement » du *Sandwich* qu'on eut toutes les peines du monde » durant 24 heures à tenir sur l'eau, ne permit pas de les poursuivre (les François.) »

ne permettoit pas de former l'attaque des isles de Saint-Christophe ou d'Antigues, parce que leurs garnisons avoient été complettées à l'arrivée de l'escadre françoise à la Martinique, prit la résolution de remonter au vent des isles par le nord de la Guadeloupe. Cet amiral se proposoit de protéger le débarquement des troupes françoises, pendant qu'elles feroient la tentative, sous la conduite du marquis de Bouillé, de prendre poste au Gros-Islet. Mais à la vue de l'armée angloise qui fut apperçue (*) dans le canal de Sainte-Lucie, il fallut abandonner ce projet d'attaque. Celle des François, renforcée du *Dauphin-Royal* (1), manœuvra durant sept jours consécutifs pour conserver le vent, pour attirer les Anglois au vent de la Martinique, pour profiter de leurs fautes & les combattre avec avantage. L'amiral anglois fit manœuvrer de son côté pour gagner le vent, pour éviter le combat, pour faire arriver son avant-garde & se mettre en bataille au bord opposé, toutes les fois que les François faisoient porter sur lui, & toujours de maniere que, quand les deux armées se trouvoient à portée du canon, il ne restoit pas assez de temps pour engager une action. Enfin elles étoient presqu'à portée de combattre (*), lorsque le vent ayant passé au sud par grains, (*) obligea les François de fermer les premieres batteries de leurs vaisseaux, & de courir en échiquier. Attentif à profiter de ce changement de vent, l'amiral Rodney fit revirer par la contre-

ANN. 1780.

CXIX. Les deux armées navales se rejoignent.

(*) Le 8 mai.

(*) Le 15.

(*) Vers les deux heures après midi.

(1) L'armee angloise aussi renforcée dans les combats des 15 & 19 Mai d'un vaisseau de 74, *le Triomph*, capitaine Affleck. Ces deux actions eurent lieu au vent de la Martinique.

ANN. 1780. marche pour le gagner aux François. Mais le vent étant revenu au Sud-est, l'armée françoise revira de bord toute ensemble, se forma successivement & très-promptement en ordre de bataille, & présenta aux Anglois un front qui les força d'arriver par un mouvement successif & de la prolonger sous le vent. L'action s'étant engagée (*) partiellement (1) & à bord opposé, l'amiral anglois fit aussi-tôt porter, & renonça entiérement à son projet de gagner le vent.

CXX. Combat partiel. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 31 mai 1780.*

(*) Vers les sept heures du soir.

CXXI. Troisieme combat.

Les François passerent les jours suivans à faire les manœuvres les plus habiles, manœuvres dont l'amiral Rodney évita toujours l'effet, sans avoir paru, même un instant, prendre la fuite. Enfin l'armée angloise se trouvant trop engagée (*) pour refuser le combat, le comte de Guichen ordonna aux vaisseaux de tête de la sienne de gouverner de maniere à passer de l'avant du chef de la ligne angloise, & de diriger tous leurs efforts sur son avant-garde. Le combat ne tarda pas à s'engager (*) entre les deux chefs de file. L'action devint successivement générale entre les deux armées à bord opposé. Les Anglois furent forcés d'arriver, & de passer sous le vent. Mais comme les vaisseaux de tête de la ligne françoise avoient beaucoup largué pour combattre de plus près, & que les autres avoient suivi dans les eaux des premiers, l'amiral françois pour être en position d'empêcher les Anglois de charger son arriere-garde en revirant dessus, fit le signal de ralliement en tenant le vent. On ne pouvoit ordonner une manœuvre plus convenable à la circonstance, puis qu'une

(*) Le 19, vers les deux heures après midi.

(*) A trois heures & demie.

---

(1) Les François n'eurent que vingt-six hommes tués *dans ce combat*, & cinquante-un blessés. Leur escadre *blanche* & bleue ne combattit pas.

demie heure après, neuf vaiſſeaux anglois ayant revivé (*), vinrent toutes voiles dehors ſur les derniers vaiſſeaux de la ligne françoiſe. Mais à la vue du corps de bataille françois qui, après avoir reviré tout à la fois vent devant & formé l'ordre du combat à l'autre bord, venoit au ſecours de ſon arriere-garde, ils arriverent & rallierent leur armée. Les François ſe préſenterent inutilement vers les cinq heures du ſoir pour recommencer le combat. L'amiral Rodney ne parut pas diſpoſé à l'accepter. Les deux armées paſſerent la nuit à la diſtance d'environ deux portées de canon. Au jour, (*) celle des Anglois fut apperçue ſous le vent, à la diſtance de deux lieues, & courant largue. L'amiral françois ne jugea pas à propos de la pourſuivre. Il commençoit à éprouver des beſoins d'eau & de vivres; & de plus, il étoit affoibli du vaiſſeau *le Solitaire* qui, fort endommagé dans ſa mâture, avoit fait route pour la Martinique. Si quelque choſe put diminuer la douleur que lui cauſoit la bleſſure mortelle de ſon fils, ce fut ſans doute d'apprendre, en rentrant (*) au Fort-Royal, que des trois vaiſſeaux anglois *le Boyne*, *le Conqueror* & *le Cornwall*, que l'amiral Rodney avoit envoyés au port du Carénage dans l'iſle de Sainte-Lucie pour y réparer leurs dommages, le dernier avoit coulé bas (1) en y en-

ANN. 1780.

(*) A quatre heures & demie.

(*) Le 20.

(*) Le 22. *Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 31 Mai 1780.*

CXXII. Perte des françois en hommes.

(1) On ignoreroit peut-être encore en Europe le ſort de ce vaiſſeau, ſi le gouvernement britannique n'avoit pas rendu publique une lettre du brigadier-général Saint-Leger au Général Waughan, datée de Sainte-Lucie le 14 Mai 1781, dont ce qui fait eſt extrait mot à mot: » la fré- » gate *la Thétis* a malheureuſement touché contre un ro- » cher, & eſt actuellement coulée bas près du Cornwall ».

ANN. 1780. trant. Outre le fils de leur amiral, les François perdirent dans ces trois combats les sieurs de Coëtivy, lieutenant de vaisseau; de Cheffontaine & de Ramatuelle, enseignes; de Vassal & de Gazan, officiers auxiliaires; de Seguin, de Moncourrier, d'Aiguisy & de Douville, officiers d'infanterie; & trois cent quatre matelots ou soldats. Ils compterent au nombre des blessés qui s'éleva à sept cent quarante, les sieurs Dumaitz de Goimpy, Dumas, de Cohars & Daymar, capitaines de vaisseau; de Lambour, de Rieux, de Chambellé, de Gantés, de Blois & Huraut, enseignes; de Bromer, officier suédois; de Dienne, du Sellier, Ogier & Vaillant, officiers auxiliaires; de Vigier, Dombret, de Berulle & de Chaumarey, gardes de la marine; de la Balme, de la Folie, de Kerné, de Vosselle, de Malleville, de Querhouant, de Beaulieu, de Grande-Seigne & Daudifrédy, officiers d'infanterie.

Telle fut l'issue de la campagne de 1780 aux isles du vent. Si l'inégalité, à peu de chose près, des forces navales des deux nations, rendit en quelque sorte indécis les trois combats qu'elles se livrerent, on ne put du moins refuser à leurs amiraux le tribut d'éloges, qu'ils mériterent pour les savantes manœuvres qu'ils ordonnerent, & qui furent exécutées de part & d'autre, avec autant de précision que de célérité.

CXXIII. Arrivée d'une escadre espagnole à la Martinique.

Les deux armées allerent se réparer, l'une à la Barbade, & l'autre à la Martinique. Pendant que le comte de Guichen, pour suppléer aux munitions de bouche dont les magasins françois étoient dépourvus, envoyoit des vaisseaux de guerre acheter à Saint-Eustache des farines & des vins, une frégate & un lougre espagnols vinrent lui annoncer

cer (*) l'arrivée prochaine de dix vaisseaux de ligne ANN. 1780 de leur nation, escortant un convoi très-riche, & qui portoit onze mille hommes de troupes réglées. Dès qu'il fut en état de mettre à la voile, il alla (*) à leur rencontre, & les joignit auprès de la Guadeloupe. Les deux escadres ainsi réunies remonterent ensemble (*) à la Martinique, après avoir mis le convoi en sûreté à la Guadeloupe.

(*) Le premier juin.

(*) Le 9.

(*) Le 25.

Avec un renfort aussi considérable, l'amiral françois devoit espérer, malgré l'approche de la saison de l'hyvernage, de se rendre maître de quelqu'une des possessions angloises aux Antilles, avant de descendre à Saint-Domingue. Mais le Général Espagnol, lié vraisemblablement par ses instructions, ne voulut adopter aucun projet d'attaque qui pût retarder sa marche, & ne parut occupé que de se rendre promptement à sa destination. Le seul parti qui resta alors à prendre au comte de Guichen, fut de réunir (*) son armée & les bâtiments de sa nation à la flotte espagnole, (1) de l'escorter jusqu'à l'entrée du canal de Bahama, & de retourner ensuite rejoindre au Cap l'escadre que le gouvernement françois y avoit stationnée pour la protection du commerce de Saint-Domingue. Elle étoit sous les ordres du chevalier de la Motte-Piquet.

(*) Le 8 juillet.

---

(1) On regretta beaucoup que cette armée navale, en se rendant à Saint-Domingue, n'eût pas tenté de prendre, brûler ou couler bas le convoi anglois qui mouilloit dans la rade de Basse-terre, isle de Saint-Christophe, & qui ne mit à la voile pour l'Europe que le 2 Août, après le départ des François & des Espagnols de la Martinique. Le succès de cette entreprise paroissoit d'autant plus certain, que l'escadre angloise qui mouilloit alors à la Barbade, étoit trop inférieure en forces pour oser s'y opposer.

ANN. 1779.

CXXIV. Combat du chevalier de la Motte-Piquet, dans la baie du Fort-Royal de la Martinique.

Ce chef d'escadre, après le départ du comte d'Estain de Savannah, étoit d'abord revenu à la Martinique. Les autres vaisseaux françois qui l'y avoient suivi, *le Magnifique*, *le Diadême*, *le Dauphin-Royal*, *le Vengeur*, *l'Artésien* & *le Réfléchi*, étoient rentrés au Fort-Royal dans un délabrement effrayant. Ils subissoient les réparations dont ils avoient besoin, au moment où les vigies de la côte signalerent une flotte, poursuivie dans le canal de Sainte-Lucie par une escadre angloise. L'ardeur avec laquelle l'amiral Hyde Parker lui donna chasse, dès qu'il l'apperçut, ne pouvoit être égalée que par la célérité avec laquelle le chevalier de la Motte-Piquet appareilla pour la secourir. Il n'y avoit alors qu'un seul vaisseau, *l'Annibal*, prêt à mettre à la voile. L'état-major & les équipages des autres vaisseaux abbattus en carêne, demanderent avec empressement, & obtinrent en partie de servir à bord comme volontaires. Le danger qui menaçoit les bâtimens apperçus, & que poursuivoient vivement quatorze vaisseaux de ligne anglois, ajoutoit encore à leur zele & à leur courage. En un mot l'activité fut si générale, que *le Réfléchi* & *le Vengeur*, que commandoient les sieurs de Cillart de Suville & de Fournoue, & qui n'avoient à bord ni leurs équipages, ni leurs poudres, furent en moins d'une heure en état d'aller au secours de *l'Annibal*, alors occupé à combattre (*) contre trois vaisseaux ennemis qui avoient coupé la flotte. Ils se réunirent à lui, & engagerent ensuite une action très-vive contre sept vaisseaux de ligne anglois dans la grande rade du Fort Royal, entre les batteries de la côte qui tiroient continuellement, mais de loin, les An-

Voyez la relation publiée en France le 11 février 1780.

(*) Le 18 décembre.

glois n'osant ni s'en approcher de trop près, ni s'enfoncer trop avant dans la rade. Cette manœuvre, aussi hardie que bien exécutée, sauva la frégate *l'Aurore*, & une partie du convoi qu'elle amenoit de Marseille. De vingt six bâtimens qui le composoient, douze furent dégagés, quatre brûlés à la côte après qu'on en eût retiré les cargaisons, & neuf tombèrent au pouvoir des Anglois.

ANN. 1779.

Voyez la lettre de l'amiral Hyde Parker, datée de Sainte-Lucie, le 21 décembre 1779, & sa lettre au chevalier de la Motte-Piquet, du 28 du même mois.

Ce zele & cette ardeur que ce chef d'escadre françois déploya dans cette circonstance, il ne cessa de les montrer tout le tems qu'il séjourna à la Martinique. Il osa même, malgré la supériorité des forces navales angloises, escorter un petit convoi qui alloit chercher des vivres à Saint-Eustache ; & toujours il échappa (*) à la vigilance de l'amiral Parker. Empressé (1) de se rendre à la station de Saint-Domingue, il partit (*) pour remplir sa mission, dès qu'il fut instruit par

ANN. 1780.

CXXV. Son départ pour Saint-Domingue.

(*) Le 8 février.

(*) Le 13 mars.

(1) Pour ne pas trop affoiblir les forces navales, alors en station aux isles du vent, on y avoit différé plusieurs fois le départ du chevalier de la Motte-Piquet pour Saint-Domingue. Il auroit été bien à desirer que ce chef d'escadre eût voulu prendre sur lui d'attendre l'arrivée du comte de Guichen qui parut devant le Fort-Royal dix jours après son départ ; 1°. parce qu'il auroit emmené avec lui les bâtimens destinés pour cette colonie & qui faisoient partie du convoi de cet amiral, ce qui auroit dispensé de leur donner une escorte séparée, comme il devint absolument nécessaire après son départ ; 2°. parce que la réunion de son escadre aux seize vaisseaux qu'amenoit le comte de Guichen & aux six que commandoit le comte de Grasse, si cet amiral l'avoit jugée utile, auroit donné aux François les moyens de former quelqu'entreprise contre les possessions britanniques, sans avoir à redouter aucune opposition de la part des forces navales angloises.

ANN. 1780. le cutter *le Cerf* de l'approche de la flotte aux ordres du comte de Guichen. Il avoit ſous ſes ordres un convoi & les vaiſſeaux de ligne,

L'ANNIBAL.	74	De la Motte-Piquet, *Commandant.* De la Croix, *Capitaine de pavillon.*
Le Diadême.	74	Le Cdeur de Dampierre.
Le Réfléchi.	64	De Cillart de Suville.
L'Amphion	50	De Saint-Cezaire.

Il deſiroit de rencontrer les Anglois; il les trouva (*) en croiſiere à la hauteur de la Grange avec les vaiſſeaux,

(*) Le 20.

Le LION	64	Cornwallis, *Commandant.*
Le Briſtol.	50	Pakenkam.
Le Janus.	44	Stevens.

CXXVI. Il combat trois vaiſſeaux anglois, à la hauteur de la Grange.

auſſi-tôt, il ſe met à leur pourſuite; & profitant de la ſupériorité de marche de ſon vaiſſeau, il engage (*) avec eux un combat de chaſſe qui dura ſix heures, & qui ne fut interrompu que par le calme. Le lendemain (*) ſe trouvant à quatre heures du matin le plus près des vaiſſeaux qu'il avoit chaſſés, ſa bouillante intrépidité ne lui permit pas de différer de recommencer le combat. Mais les courans & un calme plat, ſurvenu tout à coup, s'oppoſerent à l'approche du reſte de ſon eſcadre, qui le vit environné & combattu par les trois vaiſſeaux anglois, ſans pouvoir le ſecourir. Il en eſſuya durant plus de deux heures un feu très-vif & bien dirigé, qui cauſa de grands dommages à la mâture & au corps de *l'Annibal.* Heureuſement pour lui, la briſe s'étant levée, favoriſa tout à la fois la retraite des anglois, & ſon rapprochement de ſes

(*) Depuis cinq heures du ſoir juſqu'à 11.

(*) Le 11.

autres vaisseaux, qui jusqu'alors avoient fait des efforts inutiles pour venir le couvrir. Dès qu'il eut repassé des manœuvres & assuré sa mâture, il fit le signal de recommencer la chasse. Déja il avoit rapproché les vaisseaux ennemis à la portée du canon, lorsqu'à la vue de trois bâtimens qui portoient toutes voiles dehors sur les deux escadres, & qu'il reconnut bientôt pour être anglois, il prit chasse à son tour & fit route vers le Cap-françois. Depuis environ trois mois les Anglois bloquoient ce port. Ils ne reparurent dans la suite que très-rarement, même après que le comte de Guichen en eut appareillé (*) avec quatorze vaisseaux de ligne & un nombreux convoi qu'il ramenoit en Europe.

ANN. 1780.

(*) Le 14 août.

CXXVII. Départ de l'amiral Rodney pour New-York.

Cependant les forces navales angloises n'étoient pas restées aux isles du vent, après le départ du comte de Guichen. Incertain de la destination des troupes de terre espagnoles, l'amiral Rodney avoit envoyé (*) dix vaisseaux de ligne à la Jamaïque pour la défendre au besoin; & il avoit fait voiles avec le reste de son armée pour le continent de l'Amérique.

Voyez la lettre de l'amiral Peter Parker, datée de la Jamaïque, le 13 août 1780.

(*) Le 10 juillet.

CXXVIII. Siege & prise de Charles-Town par les Anglois.

La position des Américains ne présentoit pas alors un aspect favorable pour eux dans le sud des Etats-Unis. Depuis six mois les Colonies méridionales étoient devenues le principal théatre de la guerre. Le Général Clinton avoit repris l'exécution de son projet, après le départ du comte d'Estaing de Savannah, & étoit venu lui-même attaquer (*) Charles-Town par terre, pendant que l'amiral Arbuthnot, après être entré dans le havre de cette ville avec plusieurs vaisseaux de guerre, menaçoit cette place du côté de la mer. Malgré cette double attaque, le Gé-

(*) Le premier Avril.

ANN. 1780. néral Américain Lincoln qui la défendoit, persistoit dans le refus de la capitulation qu'on lui offroit, parce que la communication qu'il conservoit encore avec l'intérieur du pays, lui laissoit quelque espoir d'être secouru. Mais elle lui fut bientôt coupée. Dès-lors Charles-Town fut entièrement investi & resserré d'autant plus étroitement, que les assiégeans avoient reçu de New-York un renfort de trois mille hommes. Maîtres (*) de la contrescarpe de l'ouvrage extérieur qui flanquoit le canal, les Anglois préparoient un assaut général, lorsque le Général Lincoln, cédant aux instances réitérées des habitans, demanda & obtint (*) les conditions auxquelles il avoit refusé de souscrire deux jours auparavant. Il fut convenu que les troupes & les marins continentaux, au nombre de deux mille cinq cents soixante-huit, restoient prisonniers de guerre jusqu'à ce qu'ils eussent été échangés; que les milices en garnison dans la ville & les habitans qui avoient porté les armes durant le siege, auroient la liberté de retourner chez eux en qualité de prisonniers de guerre sur leur parole; & que le Général Clinton leur accorderoit toute sûreté pour leurs personnes & pour leurs biens. Ce fut à ces conditions que Charles-Town rentra (*) sous la domination britannique.

(*) Le 6 mai.

(*) Le 11. *Voyez les lettres du général Clinton au lord Germain, de l'amiral Arbuthnot à l'amirauté d'Angleterre, & du général Lincoln au Congrès, datées de Charles-Town, les 13, 14 & 24 mai 1780.*

(*) Le 12.

CXXIX.

Suites de la prise de Charles-Town.

Voyez la lettre du lieutenant colonel Tarleton au lord Cornwallis, du 30 mai 1780.

La dispersion des milices américaines qui avoient marché au secours de Charles-Town, jetta d'abord une épouvante générale dans la Caroline méridionale. Les riches habitans de cette province, pour préserver leurs possessions du pillage & de l'incendie, s'empresserent de prêter le serment de fidélité, & offrirent même de prendre les armes pour la défense du gouver-

nement britannique. Il parut que le Général Clinton ajouta beaucoup de foi à ces marques extérieures de soumission & de respect. Mais dès que les différents corps d'Américains qui avoient été dispersés, eurent commencé à se rassembler sous les armes, & que la marche du Général Gates à la tête d'une petite armée vers les confins de la Caroline du sud fut devenue certaine, ceux qui s'étoient rangés sous l'étendard britannique, l'abandonnerent aussi-tôt; & ce qui dut alors beaucoup étonner les Anglois, un corps de milice qui avoit paru jusqu'alors très-dévoué à la cause de la Grande Bretagne, se saisit de ses premiers officiers, & les emmena prisonniers dans la Caroline septentrionale. L'indépendance avoit tant d'attraits pour les Caroliniens; ou, ce qui produisoit le même effet, le gouvernement britannique leur étoit devenu si odieux, que le lord Cornwallis qui commandoit alors dans les Carolines, crut devoir employer des moyens de rigueur pour arrêter leur émigration. Les uns vendoient leurs possessions, pour se retirer clandestinement de Charles-Town & aller fixer leur résidence hors des limites de la domination britannique. Les autres faisoient emmener le bétail de leurs plantations, sous prétexte d'y être autorisés. Le Général Anglois défendit la vente des biens & la sortie des bestiaux, sous peine de saisie & de confiscation.

ANN. 1780.

Voyez la lettre du général Clinton au lord Germain, du 4 juin 1780.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au général Clinton, du 6 août 1780.

Voyez les proclamations du lord Cornwallis, du 25 juillet & 16 septemb. 1780.

CXXX.
Les Américains se rassemblent en force.

Cependant les Américains, après s'être rassemblés en force, reparoissoient sur les confins de la Caroline méridionale, & escarmouchoient fréquemment & presque toujours sans désavantage avec les différents partis anglois qu'ils rencontroient. La multitude de postes que les troupes

ANN. 1780. britanniques avoient à garder, les affoiblissoit en les divisant ; & les pertes continuelles d'hommes qu'elles faisoient dans leurs différentes rencontres avec les Américains, les minoient sensiblement. Elles ne pouvoient les remplacer qu'avec les recrues qu'elles recevoient d'Europe. Mais ces malheureuses victimes de la querelle de la Grande-Bretagne avec ses Colonies, succomboient presque toutes en arrivant sous l'intempérie du climat qui les dévoroit. La possession de la Caroline du sud étoit donc d'autant plus précaire, que d'un côté les Américains y faisoient de fréquentes incursions, & que de l'autre les habitans du pays situé entre les rivieres de Pédée & de Black, mal affectionnés à la cause britannique, avoient embrassé celle du Congrès.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au général Clinton, en date du 6 Août 1780.

CXXXI. Bataille de Camden.

A mesure que le Général Gates s'avançoit dans le pays, son armée grossissoit, & les postes anglois se replioient. De jour en jour, il devenoit plus instant d'arrêter les progrès des Américains. Le lord Cornwallis sentit aisément qu'il ne pourroit encourager les partisans de la Grande-Bretagne, qu'autant qu'il se conserveroit sur l'offensive. Pour cet effet, ce Général se porta sur Camden, petite ville située presqu'au centre de la Caroline méridionale. Réduit à opter entre deux partis, l'un d'abandonner huit cent malades & une grande quantité de provisions, & de se renfermer dans Charles-Town, l'autre, d'attaquer l'armée américaine, il se détermina pour le dernier. En cas de revers, il étoit entiérement rassuré sur le sort de la capitale de la Caroline du sud, dans laquelle il avoit laissé une garnison nombreuse pour la défendre. Ne pouvant donc que peu perdre par une défaite, & croyant

Voyez la lettre du lord Cornwallis du 21 août 1780.

beaucoup gagner par une victoire, le lord Cornwallis marcha de nuit (*) à la rencontre des Américains, les attaqua à la pointe du jour, & dirigea son principal effort contre leurs troupes continentales qui occupoient un poste désavantageux. Dans ce même moment, le Général Américain faisoit marcher son armée, mais sans aucune précaution, pour attaquer les Anglois. Surpris sur un terrein rétreci par des marécages sur sa droite & sur sa gauche, & favorable à la petite armée angloise (1), il fut attaqué si brusquement, qu'il n'eut pas le tems de faire à son ordre de bataille les changemens qu'il desiroit. Son aîle gauche & la milice de la Caroline septentrionale lâcherent pied à l'instant, & tomberent en confusion. En vain il fit alors tous ses efforts pour les rallier. L'armée angloise, en tournant la division de la brigade du Maryland, completta la déroute de toute la milice, qui se réfugia dans les bois. Les troupes continentales seules tinrent tête, durant trois quarts d'heure, à toutes les forces angloises. Mais à la fin elles s'ébranlerent, & se retirerent en désordre. Les Américains perdirent dans cette action huit à neuf cents hommes, un nombre considérable de charriots, une grande quantité de munitions de guerre, tous les bagages & les équipages de leur armée; les Anglois n'eurent que cinq cents hommes tués ou blessés.

ANN. 1780.

(*) La nuit du 15 au 16 août.

Voyez la lettre du général Gates au Congrès, du 20 août 1780.

La bataille de Camden ne précéda que d'un jour la défaite de sept cents Américains, aux ordres

(1) Elle étoit composée de quatre mille hommes, parmi lesquels on en comptoit deux mille de troupes réglées. Les deux autres mille consistoient en Américains réfugiés.

ANN. 1780. du colonel Sumpter. Le lieutenant-colonel Tarleton, que le lord Cornwallis avoit détaché avec un corps de cavalerie angloise, les surprit (*) près des gués de la Catawbaw, en tua cent cinquante, fit trois cents prisonniers & dispersa le reste.

(*) Le 17 août.

CXXXII. Suites de cette bataille.

La victoire que l'armée angloise venoit de remporter, ne tarda pas à être suivie d'un échec considérable. Les Américains outrés, & de la sévérité du lord Cornwallis envers dix de leurs compatriotes qu'il avoit fait pendre sur le champ de bataille, pour avoir été repris les armes à la main, en contravention au serment de fidélité qu'ils avoient prêté, & de la barbarie avec laquelle plusieurs autres, faits prisonniers en Georgie (*), avoient été abandonnés à la férocité des Sauvages, se rallierent, surprirent (*) à Kings-mountain douze cents Anglois aux ordres du colonel Ferguson, en tuerent une grande partie avec leur commandant, & firent l'autre prisonniere de guerre. Cette défaite dérangea entiérement le plan d'opérations du lord Cornwallis. Elle l'obligea même de se tenir sur la défensive jusqu'à ce qu'il eût été joint par les troupes que le Général Clinton avoit envoyées dans la riviere de James, pour couper toute communication entre la Caroline du nord & la Virginie. Tels furent les exploits militaires de la campagne de 1780 dans les provinces du sud des Etats-Unis.

(*) Le 14 septembre.
(*) Le 7 Oct.

Voyez la correspondance du lord Germain, pag. 10 & 11.

Voyez la lettre du général Clinton, du 30 octob. 1780.

CXXXIII. Conduite du général Washington dans les provinces du nord.

Dans celles du nord, il ne se passa aucun événement remarquable. Affoiblie par les nombreux détachemens que le général Clinton avoit envoyés dans la Caroline méridionale, l'armée angloise borna ses opérations militaires à une incursion dans le New-Jersey, dans laquelle elle

Voyez le rapport du général Créen au général Washington, du 24 juin 1780.

brûla Springfield, à quelque diſtance d'Eliſabeth-Town; & le généraliſſime Américain, plus attaché que jamais à ſon ancien plan de guerre, de ne haſarder aucune opération, ſe tint conſtamment ſur la défenſive, même après l'arrivée (1) (*) à Rhode-Iſland d'une eſcadre, & de ſix mille hommes de troupes françoiſes ſous les ordres du lieutenant-général comte de Rochambeau. Quelle entrepriſe ce général pouvoit-il former avec apparence de ſuccès, tant que les Anglois ſeroient les maîtres de la mer en Amérique?

ANN. 1780.

(*) Le 11 juill.

CXXXIV. Divers événemens en Europe.

En Europe, les forces navales des Eſpagnols & des François, après leur réunion, furent beaucoup ſupérieures à celles des Anglois. Mais l'Eſpagne, invariable dans ſon projet de réduire Gibraltar par la famine, les tint long-tems raſſemblées dans la baie de Cadix. Pendant que la France y envoyoit ſes vaiſſeaux, les uns après les autres, l'armée navale angloiſe, en ſtation à l'entrée du golfe de Gaſcogne, bloquoit ſes ports dans l'Océan, diſperſoit un de ſes convois dont elle prit douze bâtimens, & lui faiſoit perdre (*) *la Capricieuſe*, *la Belle Poule* & *la Nymphe*. Ces trois frégates, commandées par le ſieur le Breton de Ranſanne, les chevaliers de Kergariou & du Rumain, rendirent trois combats terribles; mais leur réſiſtance opiniâtre ne ſervit qu'à faire regret-

Voyez la lettre de l'amiral Geary, du 5 juillet 1780.

(*) Les 5 & 26 juillet & 10 août.

(1) Durant la traverſée, l'eſcadre françoiſe, compoſée de ſept vaiſſeaux de ligne, rencontra le 20 Juin par les trente degrés quatorze minutes latitude nord, & les ſoixante-dix degrés trente minutes longitude occidentale, méridien de Paris, cinq vaiſſeaux de ligne anglois, qu'elle cannona de loin durant une heure. Mais elle ne les pourſuivit pas, afin de ne point s'éloigner de ſa deſtination.

ANN. 1780. ter davantage les braves gens qui avoient perdu la vie en les défendant. Au reste, la joie que ces petits succès causerent aux Anglois, fut vivement troublée par un échec considérable, que leur commerce maritime reçut dans le même tems.

CXXXV. Prise d'un riche convoi anglois.

(*) Le 9 août à quatre heures du matin. *Voyez la lettre de dom Cordova, du 12 août 1780.*

L'armée combinée, aux ordres de don Louis de Cordova, s'empara (*) à soixante lieues au large du cap Saint-Vincent, d'un de leurs convois, qui avoit pris, durant la nuit, le fanal du vaisseau de l'amiral espagnol pour celui du *Ramillies* qui lui servoit d'escorte. Elle le fit conduire dans la baie de Cadix, où elle revint mouiller (*); elle ne remit à la voile qu'au moment du départ (*) des vaisseaux françois pour retourner à Brest.

(*) Le 9 août.

(*) Le 30 oct.

CXXXVI. L'Angleterre déclare la guerre à la Hollande.

Pendant que le comte d'Estaing, qui étoit allé prendre à Cadix le commandement de la flotte françoise la ramenoit dans les ports de France, la Grande-Bretagne augmentoit le nombre de ses ennemis, elle déclaroit la guerre à la Hollande. Il est à propos de reprendre les choses de plus haut, & d'exposer les raisons qui motiverent ou prétexterent cette déclaration.

CXXXVII. Prétentions de cette puissance.

L'Angleterre avoit acquis une grande prépondérance en Europe, durant ses deux dernieres guerres avec la France. Cette puissance en avoit abusé pour s'arroger dès lors le droit d'arrêter, & même de confisquer, sous de vains prétextes, les cargaisons des bâtimens neutres. Soit jalousie contre la France, soit foiblesse, les autres puissances maritimes de l'Europe n'avoient osé réclamer avec fermeté contre ces vexations qu'elle faisoit essuyer au commerce de leurs sujets. Cette conduite timide avoit donc en quelque sorte légitimé le pouvoir arbitraire qu'elle exerçoit sur toutes les mers, & l'avoit enhardie à répondre, tantôt avec menace,

tantôt d'une maniere artificieuse, aux plaintes & aux griefs des puissances lesées. Nous ne dissimulerons pas que plusieurs armateurs françois n'eussent, dès avant le commencement des hostilités entre la France & la Grande-Bretagne, secretement expédié des bâtimens pour les colonies du Continent de l'Amérique. Mais, de ce que l'Angleterre étoit autorisée par les traités & les conventions qui les avoient suivies, à les arrêter sur les côtes de l'Amérique, devoit-elle en conclure qu'elle eût le droit d'arrêter à la sortie des ports de l'Europe, & de détenir les navires chargés de marchandises qui pouvoient convenir aux Américains ? La Hollande avoit défendu par une proclamation (*) la sortie, pendant un an & sans la permission du college de l'Amirauté, de toutes munitions de guerre sur les vaisseaux nationnaux ou étrangers, à peine de confiscation & d'une amende de mille florins contre les contrevenans. Cette puissance avoit renouvellé cette défense les années suivantes. Que pouvoit exiger de plus la Grande-Bretagne ? N'avoit-elle pas vu ses propres sujets éluder les défenses semblables qu'elle avoit faites ? Ses vaisseaux de guerre n'avoient-ils pas arrêté en 1775 sur les parages du Maryland, un bâtiment, sorti de Bristol avec un chargement d'armes pour six mille hommes & d'une quantité de poudre en proportion, & dont la destination ostensible étoit pour la côte d'Afrique ? Ignoroit-elle que les Américains échangeoient sans cesse avec les Negres leur rum contre la poudre à canon qu'on portoit d'Angleterre à la côte d'Afrique ? L'isle Hollandoise de Saint-Eustache n'étoit-elle pas devenue un marché général, où les Américains venoient recevoir des Anglois même, en

(*) Le 18 août 1775.

échange de leur merrein, de leurs riz, de leur morue & des autres productions de leurs pays, toutes les munitions de guerre nécessaires à la défense des Colonies qui projettoient depuis long-tems de se séparer d'avec leur mère-patrie ? Pouvoit-elle raisonnablement se croire fondée à exiger que les autres nations devinssent responsables des infractions de leurs sujets à cet égard, & à alarmer sans cesse leur commerce maritime, pendant qu'elle ne pouvoit empêcher ses propres sujets d'enfreindre journellement les ordonnances qu'elle avoit rendues sur le même objet ? Toutes ces considérations ne furent pas assez puissantes pour lui faire abandonner le projet de vexer le commerce des neutres. Dès que la rupture eut éclaté entr'elle & la France, elle fit arrêter en mer les navires à bord desquels se trouverent des marchandises propres à la construction, ou à l'armement des vaisseaux de guerre, & saisir plusieurs bâtimens hollandois, au mépris des traités & nommément de celui de 1674, (1) qui avoit clairement distingué les marchandises réputées munitions de guerre, d'avec celles réputées innocentes. A la vérité, sa Cour d'Amirauté prononça (*) d'abord la restitution d'onze bâtimens neutres ; mais elle ordonna en même tems qu'ils feroient la

CXXXVIII. Elle fait arrêter en mer les bâtimens neutres.

Voyez les requêtes des négocians d'Amsterdam & de Roterdam, des 22 septembre, 23 octobre & 17 novembre 1778.

(*) Le 5 fév. 1779.

(1) L'article IV de ce traité est ainsi conçu : *Mali navales, ut & asseres, tabulæ & trabes, ex quibuscunque arboribus, omniaque alia, quæ ad naves, seu construendas, seu reficiendas, pertinent, quin plane inter mercimonia libera censebuntur, juxta aliæ quælibet merces & res, quæ in articulo præcedenti non comprehenduntur.* Extrait du corps diplomatique de Dumont, tom. 7, année 1674.

vente (1) de leurs cargaifons aux commiffaires de l'Amirauté, fuivant un prix fixé par des arbitres. C'étoit, ce nous femble, annoncer clairement à toute l'Europe par cette conduite oppreffive & directement contraire au droit des gens que la

---

(1) Le lecteur fe formera fans doute une idée jufte des prétentions de la Grande-Bretagne, en lifant ci-après la fentence que fa Cour d'Amirauté prononça en Décembre 1778, contre le navire hollandois, *la Liberté*, capitaine Guillaume Hendriksz, dont le chargement confiftoit en mâts, & qui alloit de Riga à Rochefort :

» La Cour (*d'Amirauté*) ordonne que le vaiffeau » foit reftitué comme propriété hollandoife ; qu'on paie » le frêt & qu'on bonifie la perte du temps caufée par » le retardement ; ordonne de plus que la cargaifon foit » vendue aux commiffaires de l'Amirauté, à jufte prix, » au profit des réclamans. La Cour confidere qu'on doit » confulter & interpréter autant *l'efprit* que *la lettre* du » traité de 1674, en le comparant avec d'autres traités » qui fubfiftent entre les deux Etats, particuliérement » avec ceux de 1670 & de Bréda ; que, quoique les » articles du chanvre, des mâts, &c. foient fpécialement nommés dans le traité de 1674, l'on doit examiner comment cela doit être expliqué felon la probabilité, d'autant qu'on ne peut en accorder l'application que d'après des principes de commerce, & que » les traités d'une date plus ancienne que celui de 1674, » portent expreffément qu'aucune des deux puiffances ne » pourroit donner du fecours à l'ennemi de l'autre, en » lui fourniffant des armes, des munitions ou des vaiffeaux ; qu'il n'y a aucune différence qu'on fourniffe » des vaiffeaux entiérement armés, ou qu'on le faffe en » envoyant des parties dont l'ont puiffe bientôt compofer » des vaiffeaux ; que fans cela, l'intention du traité pourroit être éludée, fi un Hollandois fourniffoit des » mâts, un fecond des voiles, un troifieme des cordages, ce qui anéantiroit la prohibition du fecours au » fujet duquel l'on croyoit s'être mis en fûreté ; que les » intérêts de deux puiffances, de la Grande-Bretagne & » des Etats-Généraux, font très-étroitement unis, &

Grande-Bretagne ne se déterminoit que par le droit de convenance. C'étoit attaquer tout à la fois, & l'indépendance des nations, & la teneur des traités. En un mot c'étoit vouloir forcer la Hollande à renoncer au parti de la neutralité qu'elle avoit embrassé.

CXXXIX. Plaintes des négocians suédois à leur souverain.

Les bâtimens suédois éprouverent le même traitement. Mais le corps des négocians de cette

---

» qu'on y a fait attention dans les traités qui autorisent » la détention des vaisseaux & de leurs équipages appartenant à l'une des deux puissances, par l'autre en cas » de nécessité; nécessité de laquelle, celle qui se trouve » dans l'embarras, peut être juge elle-même: autrement, » l'autre puissance, intéressée dans cette discussion, pourroit éluder l'accomplissement de cet engagement réciproque en ne voulant pas reconnoître le cas de nécessité; que s'il y a jamais eu une époque, ou une » telle assistance qui puisse être réclamée de droit, c'est aujourd'hui que la nation angloise éprouve les plus grands » obstacles pour maintenir ses intérêts; ainsi que *pour défendre la souveraineté des mers qui lui appartient*, & » *au sujet de laquelle elle est dans le cas de soutenir une contestation si sérieuse avec la France;* que l'usage ou » la coutume suivant laquelle on a expliqué les traités, » forme en second lieu un argument d'autant plus fort, » que, dans les deux guerres précédentes entre la France » & l'Angleterre, les Etats-Généraux ont été tenus par » les mêmes décisions, savoir, qu'on a détenu tous les » matériaux servant à la marine & qui se trouvoient à » bord des bâtimens hollandois, destinés pour la France; » & que dans le cas présent, il est manifeste par la » mesure des mâts, qu'ils sont destinés à l'usage de la » marine françoise & à assister cette Couronne dans sa » guerre actuelle contre l'Angleterre; que d'après tous » ces motifs, la Cour a donné le jugement ci-dessus, » qui ne porte aucun préjudice au propriétaire hollandois, puisqu'on lui paie la juste valeur de la cargaison, le fret & les dommages-intérêts, causés par la » capture & la détention. «

nation,

nation, moins indécis dans ses résolutions que les Hollandois, porta à l'instant (*) à son souverain des plaintes très-fortes contre les vexations inouies & répétées des vaisseaux de guerre & corsaires anglois. Il lui exposa qu'au mépris des traités, les navires suédois, impunément arrêtés, étoient privés de leurs cargaisons, de quelque nature qu'elles fussent, dès qu'elles étoient pour le compte des François; que les Anglois s'arrogeoient le pouvoir de les forcer de vendre au prix qu'ils fixoient, toutes les cargaisons pour le compte d'une nation neutre, dès que quelque partie leur convenoit & pouvoit servir à l'équipement des vaisseaux. Il lui représenta que, s'il n'y avoit que les bâtimens pour le compte des neutres, & non chargés de matériaux ou de munitions propres à la marine, qui pussent seuls librement naviguer, cette limitation deviendroit destructive du commerce & de la navigation de la Suede. *Un pareil principe*, ajoutoit-il, *posé comme fondamental, anéantiroit l'exportation des principales productions de la Suede qui consistent en fer, en cuivre, en acier, en goudron, en poix, planches, poutres, chevrons, &c. Consentir que ces objets, jusqu'alors réputés marchandises, ne puissent être vendus en pays étranger, mais seulement transportés en Angleterre pour y être laissés au prix qu'il plairoit à cette puissance d'y fixer, seroit souscrire à une condition trop humiliante pour la Suede.*

(*) Le 10 févr. 1779.

CXL. Le roi de Suede ordonne l'armement d'une escadre.

Ces principes lumineux, applicables au commerce de toutes les nations neutres, furent favorablement accueillis du Monarque Suédois. Ce souverain ne se contenta pas d'ordonner sur le champ l'armement d'une escadre pour la protec-

tion du commerce de ses sujets. En faisant notifier cette résolution à la Cour de Petersbourg, il lui donna à connoître qu'il espéroit qu'elle s'uniroit à lui, pour faire en tems & lieu les représentations convenables au sujet de la violation du pavillon des neutres. L'Impératrice de Russie n'ignoroit pas que les Anglois avoient saisi & fait déclarer de bonne prise par leur amirauté, même avant l'époque du 10 Novembre 1778 (1), plusieurs cargaisons de chanvre, de fer & autres marchandises, chargées sur des navires suédois à Petersbourg & en d'autres ports de son empire; & que ses sujets ne pourroient vendre aux puissances belligérantes les munitions navales, qui sont

CXLI. Plan proposé par la Russie.

la principale production de ses Etats, qu'autant que son pavillon seroit respecté. Cette souveraine accepta donc, sans balancer, la proposition du Monarque Suédois. Pour donner plus de poids à la résolution qu'elle prenoit sur un objet d'une aussi grande importance, elle annonça (*) qu'elle feroit sortir, vers le printemps, du port d'Archangel, une escadre de trois à quatre vaisseaux de ligne & de quelques frégates, pour croiser sur ses côtes, jusqu'au Cap Nord. Elle invita en même-tems les Rois de Suede & de Danemark, à tenir dans les mêmes mers, chacun une escadre de pareille force dont la croisiere auroit pour objet

(*) Au mois de mars 1779.

---

(1) Sur la réclamation que fit le roi de Suede en 1778 de plusieurs vaisseaux appartenans à ses sujets, & qui étoient détenus dans les ports d'Angleterre, le roi de la Grande-Bretagne ordonna la restitution en valeur de tous ceux dont les cargaisons pouvoient, selon lui, être regardées comme de contrebande; & il déclara qu'après le 10 Novembre 1778, la restitution des effets de contrebande n'auroit plus lieu.

de former une eſpece de cordon, de ſe prêter un ſecours mutuel en cas de néceſſité, de protéger efficacement dans la mer du Nord la navigation étrangere contre toute attaque, & ſur-tout d'éloigner de ces parages tous les corſaires, de quelque nation qu'ils fuſſent. Le Roi de Suede adopta (*) ce plan qu'avoit propoſé l'Impératrice de Ruſſie, ſans préjudicier toutefois à celui qu'il avoit arrêté avec le Roi de Danemark pour protéger, de concert & avec plus d'étendue & d'efficacité, la navigation de leurs ſujets dans toutes les mers voiſines de leurs Etats. La réponſe de la Cour de Danemark différa de celle de ce Monarque, en ce qu'il lui paroiſſoit peu conforme aux principes de la neutralité, d'interdire ſes ports aux corſaires des puiſſances en guerre, & à plus forte raiſon, de concourir à les éloigner de la mer du Nord, ou de s'immiſcer à la protection des navires étrangers.

(*) Le 28 mars 1779.

CXLII. Commencement de la Neutralité-Armée.

Quoiqu'il fût viſible par la teneur de ces déclarations, que ces trois Cours n'avoient pas les mêmes idées ſur les droits de la neutralité & ſur la maniere de les exercer, elles étoient cependant d'accord ſur le fond, c'eſt-à-dire, ſur la liberté de la navigation dans les mers qui baignent leurs côtes. Il leur importoit tellement de maintenir cette liberté, que ſi elles euſſent ſouffert qu'une des puiſſances belligérantes y mît des entraves, dans le deſſein d'ôter à l'autre les moyens de s'approviſionner en munitions navales, elles auroient été privées du débouché des productions qui ſont la principale richeſſe du Danemark, de la Suede & de la Ruſſie. Tels furent les commencemens de la confédération des trois puiſſances maritimes du Nord, ſous le nom de *Neu-*

tralité-Armée. C'étoit un phénomene en politique. L'histoire a consigné dans ses annales un grand nombre d'exemples de plusieurs Potentats, qui se sont réunis pour faire la conquête ou pour mettre des bornes à la grandeur d'un autre Empire. Il étoit réservé au dix-huitieme siecle de voir trois puissances armer de concert pour la protection de leur commerce; conserver dans cet état de force la plus exacte neutralité, & se tenir toujours prêtes à punir comme pirate, tout vaisseau des nations en guerre, qui tenteroit d'arrêter des bâtimens sous leur pavillon.

CXLIII. Silence des États-Généraux sur un mémoire de la cour de Londres.

(*) Le 22 Juillet 1779.

Déja plusieurs de leurs vaisseaux de guerre, en exécution de leur convention, avoient pris leurs stations respectives, lorsque la Cour de Londres fit remettre (*) aux Etats-Généraux un mémoire par son ambassadeur à la Haye. Effrayée de la déclaration de guerre de l'Espagne, de la réunion de ses forces navales à celles de la France, des préparatifs immenses que cette derniere puissance faisoit dans ses ports pour une invasion, elle leur représentoit le danger dont elle étoit menacée; & elle réclamoit de la maniere la plus pressante les secours, stipulés par les traités de 1678 & autres, dont le *casus fœderis* (disoit-elle) étoit si clairement expliqué dans l'Article séparé de 1716. Les Etats-Généraux garderent le silence sur cette réclamation, que le gouvernement britannique ne renouvella pas en portant des plaintes sur l'asyle donné à Paul Jones (1). Mais si la Cour de

(1) Paul Jones, Américain, & commandant d'une petite escadre combinée de vaisseaux de guerre françois & américains, conduisit au Texel *le Serapis & le Scarborough* dont il s'étoit emparé dans la mer du Nord, le 23 Septembre 1779, après un combat très-sanglant. Sur

Londres dissimula d'abord le mécontentement qu'elle ressentoit de cette conduite, ce fut pour le manifester, plusieurs mois après, de la maniere la plus insultante. Loin de se borner à attaquer (*) un convoi sous l'escorte des vaisseaux de la République, alors en route pour les ports de France, d'Espagne & de la Méditerranée, & dont le chargement ne consistoit qu'en marchandises jusqu'alors réputées innocentes, suivant la teneur des traités conclus entre les deux nations, elle fit déclarer de bonne prise les neuf bâtimens qui furent amenés dans le port de Portsmouth, & qui en faisoient partie.

(*) Le 31 décembre.

CXLIV. Attaque d'un convoi hollandois par une escadre angloise.

La saisie violente & hostile de ces navires, en présence & sous la conduite des vaisseaux de guerre de la République, n'étoit pas seulement très-offensante pour elle. Outre qu'elle portoit atteinte aux traités qui subsistoient entre les deux

---

la réclamation que forma l'Ambassadeur d'Angleterre, de ces deux vaisseaux avec leurs équipages, les Etats-Généraux répondirent, le 19 Novembre 1779, qu'aussi-tôt après l'entrée du commodore américain au Texel, ils avoient défendu de lui donner aucunes munitions de guerre, ou aucuns articles, autres que ceux dont il auroit besoin pour reprendre la mer & atteindre le premier port où il feroit admissible; & qu'ils alloient ordonner de le faire sortir & même de l'y contraindre, en cas de besoin, dès que ses vaisseaux pourroient tenir la mer, & que le temps & le vent le lui permettroient. Ces ordres lui furent effectivement donnés. Mais l'escadre qu'il commandoit, étant combinée de vaisseaux américains & françois, il arbora le pavillon françois jusques sur ses prises. Il n'excepta que la frégate *l'Alliance*, sur laquelle il laissa flotter le pavillon américain, comme n'étant commissionnée que du Congrès. Néanmoins, comme les ordres précédents restoient dans leur entier à l'égard de *l'Alliance*, il sortit de la rade du Texel avec ce vaisseau, le 27 Décembre 1779.

puissances, au droit des gens, & aux égards que se doivent deux Etats libres & indépendans, elle tendoit visiblement à alarmer le commerce maritime des autres puissances de l'Europe, en violant ouvertement ce principe de navigation jusqu'alors respecté, *que le pavillon du Souverain est garant de la nature du chargement des navires qu'il escorte.* Les Etats-Généraux demanderent satisfaction de cette insulte; mais ce fut inutilement. Dans le mémoire en réponse (*) à leurs plaintes, la Cour de Londres, après leur avoir rappellé leur refus d'entrer en conférence sur ce qu'il conviendroit de faire pour la sûreté & l'utilité réciproque des deux Etats, imputoit l'agression à leur amiral, sur ce qu'il avoit fait feu le premier sur les chaloupes angloises, qui avoient été envoyées pour faire visite de la maniere prescrite par le traité de 1674. Elle leur représentoit encore l'asyle donné à Paul Jones, comme directement contraire au traité de Breda & au placard de 1756. Enfin elle terminoit son mémoire par leur déclarer de la maniere la plus amicale, & la plus sérieuse en même-tems, que si, contre son attente, ils ne lui donnoient pas, dans le terme de trois semaines, à compter du jour de la présentation de son mémoire, une réponse satisfaisante au sujet des secours qu'elle avoit reclamés, huit mois auparavant, elle regarderoit cette conduite comme un abandon de l'alliance de leur part, n'envisageroit plus les Provinces-Unies que sur le pied des autres puissances neutres non privilégiées par des traités, feroit en conséquence suspendre sans autre délai, provisoirement & jusqu'à nouvel ordre, toutes les stipulations particulieres des traités entre les deux nations, nommément celles du traité de

CXLV. Réponse menaçante de la cour de Londres aux plaintes des Hollandois.

(*) Le 21 mars.

Voyez le mémoire de l'ambassadeur d'Angleterre présenté aux Etats-Généraux, le 21 mars 1780.

1674, & s'en tiendroit uniquement aux principes généraux du droit des gens, qui doivent servir de regle entre les puissances neutres, non privilégiées.

CXLVI. Réponse provisoire des Hollandois.

Les Etats-Généraux firent une réponse (*) provisoire à ce mémoire. Elle contenoit leur résolution de faire représenter par leur ambassadeur auprès de la Cour de Londres que, malgré leur desir de répondre à Sa Majesté Britannique d'une maniere positive & aussi promptement qu'il seroit possible, la forme du gouvernement, inhérente à la constitution de la République, les empêchoit de le faire dans le délai fixé. On y lisoit encore que le mémoire remis par la Cour de Londres, étant devenu l'objet des délibérations des Provinces respectives, il leur falloit attendre les résolutions de divers Etats dont les assemblées se tenoient, ou alloient se tenir respectivement. Les Etats-Généraux notifierent sur le champ cette réponse à l'ambassadeur d'Angleterre à la Haye. Mais ce ministre s'excusa de la recevoir, en donnant pour raison de son refus le défaut d'autorisation du Roi son maître.

(*) Le 24 mars 1780.

Voyez la réponse des Etats-Généraux, le 24 mars 1780.

CXLVII. La Grande-Bretagne fait arrêter les navires hollandois, allant dans les ports de France ou d'Espagne.

La menace de la Cour de Londres fut suivie de son effet. Le délai de trois semaines ne fut pas plutôt expiré qu'elle fit publier (*) une proclamation pour suspendre, jusqu'à nouvel ordre, toutes les stipulations particulieres destinées à favoriser, en tems de guerre, la liberté de la navigation & du commerce des États-Généraux, telles qu'elles étoient exprimées dans les différents traités entre l'Angleterre & la République. Elle en fixoit l'exécution aux époques suivantes, savoir, dans le canal & les mers du Nord, à douze jours après la date du 17 avril; depuis le canal,

(*) Le 17 avril

Voyez la proclamation de la cour de Londres publiée le 17 avril 1780, & la lettre du lord Stormont au comte de Welderen même date.

les mers britanniques (1) & celles du Nord jusqu'aux isles Canaries inclusivement, tant dans l'Océan que dans la Méditerranée, à six semaines; depuis les isles Canaries jusqu'à l'équateur, à trois mois, & à six, pour tout ce qui étoit situé au delà de l'équateur. En conséquence de cette proclamation, tous les officiers de l'amirauté de la Grande-Bretagne reçurent l'ordre (*) de faire saisir, après l'expiration du délai prescrit, tous les navires hollandois allant d'un port de France & d'Espagne à un autre, & tous ceux qu'ils soupçonneroient être chargés de marchandises appartenant aux sujets de ces deux puissances. Cet ordre fut promptement exécuté. L'on vit bientôt entrer dans les ports de la Grande-Bretagne un grand nombre de bâtimens hollandois, que les vaisseaux de guerre & les corsaires anglois avoient arrêté en pleine mer. Mais si le gouvernement britannique s'imagina qu'en abusant aussi étrangement de sa supériorité, il forceroit les Etats-Généraux à abandonner le parti de la neutralité qu'ils avoient embrassé, il se trompa dans le but qu'il s'étoit proposé. Les avis de sept Provinces, remis successivement à l'Assemblée générale, se réunirent tous pour s'excuser d'accorder les secours qu'il réclamoit. C'étoit-là la réponse que la Cour de Versailles attendoit, avant de

(*) Le 10 avril 1780.

CXLVIII. Les Hollandois refusent le secours qu'elle lui demandoit.

(1) Jusqu'à l'époque du traité de paix conclu en 1783, on avoit employé l'expression *des mers britanniques* dans les ordonnances publiées respectivement en France & en Angleterre pour la cessation des hostilités. *Voyez l'ordonnance de Louis XV, datée de Versailles le 23 Novembre 1782.* En 1783, le gouvernement françois en rejetta l'usage, observant avec raison que les mers n'appartiennent en propriété à aucune nation.

lever les défenses qu'elle avoit faites, d'introduire en France certaines denrées, provenant du commerce & des fabriques hollandoises.

CXLIX. Vexations des Anglois. *Voyez les pag. 52 & 53 de cette histoire.*

D'après les traitemens contraires au droit des gens, que les Anglois s'étoient permis de faire essuyer aux François, avant le combat de la frégate *la Belle-Poule*, on doit présumer qu'ils n'en usoient pas avec plus de modération avec les Hollandois. En effet, lorsqu'ils les rencontroient à la mer, ils se faisoient exhiber, même avec effraction, leur chargement. Quelquefois ils s'emparoient des effets dont ils croyoient avoir besoin, & enlevoient leurs matelots, qu'ils contraignoient de servir à bord de leurs vaisseaux. Souvent ils conduisoient les bâtimens hollandois dans les ports de la Grande-Bretagne, où tantôt ils étoient déclarés de bonne prise (1), & tantôt restitués. On peut dire qu'ils se prévaloient de la division qui régnoit parmi les principaux chefs des Provinces-unies, pour multiplier leurs vexations. Cependant la République, indépendante & neutre, ne pouvoit perdre par la guerre que se faisoient la France, l'Espagne & l'Angleterre, le droit qu'elle avoit avant cette guerre. Elle n'avoit, ni à recevoir, ni à suivre les loix d'aucunes puissances belligérantes, puisqu'elle étoit en paix avec elles. Hormis la contrebande, elle étoit donc autorisée à

Voyez les requêtes des négocians d'Amsterdam & des capitaines des navires marchands aux Etats-Généraux du 28 octobre & novembre 1778.

(1) Sir James Marriot, chef juge de l'amirauté d'Angleterre, prononça la condamnation de plusieurs bâtimens hollandois d'après la supposition de ce principe, *que les ports françois étant, par leur position, naturellement bloqués par ceux d'Angleterre, il n'étoit pas permis de naviguer vers des ports bloqués.* On ne pouvoit pousser plus loin la dérision du droit des gens.

faire dans tous les pays le commerce qu'elle avoit eu droit de faire, si la paix eût existé pour toute l'Europe, comme elle existoit pour elle. La France ne desiroit que l'exercice de ce droit. Mais dès que les Anglois ne respectoient pas le pavillon des Etats-Généraux, quand il avoit à bord des effets pour les François, quoiqu'ils ne fussent pas de contrebande; dès que ce pavillon ne repoussoit pas les violences qui lui étoient faites, la France devoit-elle respecter un pavillon qui ne se défendoit pas? Le soin de sa propre défense ne lui imposoit-il pas l'obligation de prendre les précautions convenables, pour se garantir du préjudice énorme qui résultoit pour elle de cette inégalité?

CL. Réquisition de la France. *Voyez le mémoire présenté aux Etats-Généraux par l'ambassadeur de France, le 7 décembre 1778.*

Cette puissance montra plus de modération. Elle ne demanda aux Etats-Généraux que d'accorder à leur pavillon toute la liberté qui lui appartenoit, comme une suite de leur indépendance, & à leur commerce toute l'intégrité que le droit des gens & les traités lui assuroient. Elle ne leur dissimula pas que les caracteres d'une parfaite intégrité seroient altérés, si au lieu d'accorder une protection convenable, ils privoient leurs sujets des convois sans lesquels ils ne pouvoient jouir dans toute leur étendue des droits qui leur étoient acquis, & qu'ils réclamoient. Elle leur déclara qu'elle regarderoit le refus d'une protection aussi légitime, dans les circonstances présentes, soit pour toutes les branches de leur commerce en général, soit en particulier pour celles des provisions navales de toute espece, comme un acte de partialité, dérogatoire aux principes d'une absolue neutralité. Enfin elle ajoutoit qu'elle se verroit nécessitée de faire cesser les avantages qu'elle avoit assurés aux Hollandois par

son réglement)1) des neutres, & les faveurs essentielles & gratuites dont le commerce des Provinces-Unies jouissoient dans les ports françois, sans autre motif que la bienveillance & l'affection du monarque françois pour elles.

CLI. **Conduite des Hollandois.** *Voyez les requêtes des négocians d'Amsterdam & de la Frise à leurs Hautes-Puissances.*

Quoique cette requisition ne pût être plus clairement énoncée, les États-Généraux, sans y avoir aucunement égard, déclarerent aux patrons des navires hollandois, que les bâtimens, chargés de provisions navales, n'obtiendroient des commandans des vaisseaux de guerre, ni protection, ni même aucune communication des signaux. C'étoit déceler, ou beaucoup de foiblesse, ou beaucoup de partialité. Le ministere de Versailles ne fut ni la victime de l'une, ni la dupe de l'autre. Dès qu'il eut constaté que les Provinces-Unies n'avoient point obtenu de la Cour de Londres une liberté pour la

(1) Par l'Article Ier. de ce réglement, il étoit fait défenses à tous armateurs d'arrêter & de conduire dans les ports de France les navires des puissances neutres, quand même ils sortiroient des ports ennemis, ou qu'ils seroient destinés pour; à l'exception toutefois de ceux qui porteroient des secours à des places bloquées, investies ou assiégées. A l'égard des navires des Etats neutres, chargés de marchandises de contrebande destinées à l'ennemi, ils pouvoient être arrêtés; & lesdites marchandises étoient dans le cas de la saisie ou de la confiscation. Mais les bâtimens & le surplus de leur cargaison devoient être relâchés, à moins que lesdites marchandises de contrebande ne composassent les trois quarts de la valeur de leur chargement, auquel cas ils étoient confisqués en entier; le roi se réservant au surplus de révoquer la liberté portée par cet article, si les puissances ennemies n'accordoient pas le réciproque dans le délai de six mois, à compter du jour de la publication du présent réglement.

navigation, égale à celle qu'il avoit conditionnellement promise à leur pavillon, & que leurs traités avec l'Angleterre lui assuroient, il commença par révoquer les priviléges énoncés dans l'Article premier de son réglement des neutres. Ensuite il assujettit, à compter du 26 janvier 1779, les bâtimens hollandois, à l'exception de ceux appartenans à la ville d'Amsterdam, (1) à un droit de frêt, à raison de quinze pour cent de la valeur, perceptible sur toutes les denrées & objets du crû de la pêche, des fabriques & du commerce des sujets de la République des Provinces-Unies, même en temps de foire & à leur entrée dans les ports des villes réputées étrangeres; il n'exemptoit de ce droit que la poix-résine, le bray, le goudron, les bois propres à la construction (2) & les cordages. Enfin il prohiba, à compter du jour de la publication de la défense, l'entrée dans la France des fromages de Nord-Hollande. Il est aisé de voir par

Voyez les arrêts du conseil, des 14 janvier, 27 avril & cinq juin 1779.

Voyez l'arrêt du conseil du 18 septembre 1779.

---

(1) Cette exception eut lieu, en considération des efforts patriotiques de cette ville, pour déterminer la République à se procurer de la part de la cour de Londres l'assurance de la liberté illimitée qui appartient à son pavillon, par une suite de son indépendance, & de l'intégrité de commerce que lui assurent le droit des gens & les traités.

(2) Il n'est pas inutile de savoir que le 9 avril 1779, l'ambassadeur d'Angleterre déclara aux Etats-Généraux, que Sa Majesté britannique ne pouvoit se départir de l'exclusion que la nécessité de sa propre défense l'avoit forcée de donner aux transports des munitions navales dans les ports de France, & nommément *à toutes sortes de bois de construction, quand même l'on voudroit les escorter par des vaisseaux de guerre.*

l'exposé que nous venons de faire, que l'Angleterre & la France pressoient également la Hollande, l'une de se déclarer pour elle, l'autre d'observer la plus exacte neutralité. La Cour de Versailles ne fut pas plutôt informée que les États-Généraux avoient adopté ce dernier parti, en refusant le secours que lui demandoit celle de Londres, qu'elle révoqua les défenses qu'elle avoit faites. Elle alla plus loin : elle ordonna la restitution de toutes les sommes qu'elle avoit fait percevoir, en vertu des nouveaux droits qu'elle avoit imposés.

Voyez l'arrêt du conseil du 23 avril 1780, & le mémoire remis aux Etats-Généraux par l'ambassadeur de France, le 26 du même mois.

CLII. Projet d'une neutralité armée entre les trois puissances du nord & la Hollande.

L'attaque du convoi hollandois, sous l'escorte des vaisseaux de la République, alarma les trois puissances du Nord. Il ne leur fut plus possible de se dissimuler la grandeur du péril qui menaçoit leur commerce maritime. Elles purent juger dès-lors par les prétentions de la Grande-Bretagne, dans un moment où ses forces navales ne luttoient pas avec succès contre celles de la France & de l'Espagne, combien seroient exorbitantes celles qu'elle formeroit dans la suite, si la victoire couronnoit ses entreprises. Elles ne virent plus de sûreté pour leur pavillon, dès qu'elle auroit recouvré cette supériorité, qu'elle étoit parvenue à se procurer à la fin de la guerre précédente. La laisser restreindre, selon son bon plaisir, le transport des marchandises qu'autorisoient les traités, auroit été fermer tout débouché aux productions de leurs États. Quel préjudice cette complaisance n'auroit-elle pas porté à la consommation des productions de la Russie ! Leur usage étoit absolument indispensable pour l'entretien de la marine des puissances belligérantes. L'intérêt de cette couronne exigeoit donc qu'elle

s'opposât de tout son pouvoir aux prétentions de la Grande-Bretagne. La Cour de Pétersbourgs, pénétrée de ces vérités, résolut de rendre encore plus prépondérante la réunion des trois puissances du Nord. Pour cet effet, elle proposa (*), aux Etat-Généraux d'ouvrir une négociation, dont l'objet seroit de maintenir, par une neutralité armée de quelques puissances, le droit de leur pavillon. Dans la déclaration qu'elle leur fit remettre & dont elle avoit déja donné connoissance, tant aux puissances belligérantes, qu'aux Cours de Stockolm, de Copenhague & de Lisbonne, & aux villes impériales & anséatiques, elle déterminoit d'une maniere précise les droits & les prérogatives des neutres. Outre la liberté de la navigation de port en port & sur les côtes des nations en guerre, elle admettoit le transport des effets appartenans aux sujets des puissances belligérantes, à l'exception des marchandises de contrebande. Comme elles avoient été clairement définies par les articles X & XI de son traité de commerce avec la Grande-Bretagne, elle en rendoit les dispositions générales pour toutes les puissances en guerre. Elle ne regardoit comme port bloqué, que celui dans lequel il y auroit un danger évident d'entrer, par la position de la puissance qui l'attaque avec des vaisseaux arrêtés & suffisamment proches. Enfin elle annonçoit que les principes, ci-dessus établis, serviroient de regle dans les procédures & les jugemens sur la légalité des prises. Pour donner à cette déclaration tout l'effet dont elle étoit susceptible, l'Impératrice leur notifioit la prochaine sortie d'une partie considérable de ses forces navales, dont l'objet seroit de protéger l'honneur de son pavil-

ANN. 1780.

(*) Le 3 avril. *Voyez le mémoire remis par le premier Gallitzin aux Etats-Généraux, le 3 avril 1780.*

lon, son commerce & la navigation de ses sujets. Les Etats-Généraux crurent ne pouvoir mieux répondre à cette invitation, qu'en envoyant, quelques mois après à Pétersbourg deux ministres plénipotentiaires pour accélérer cette négociation par leur présence.

ANN. 1780.

Voyez le discours de ces ministres à l'Impératrice de Russie, le 5 septembre 1780.

CLIII. Le pavillon des trois puissances du Nord respecté par l'Angleterre.

Le concert respectable qui régnoit entre les trois puissances maritimes du Nord, & qui avoit pour objet de maintenir leur indépendance & de prévenir l'extension du feu de la guerre, arrêta enfin la Cour de Londres dans ses projets. Affectant un systême de modération, qui n'étoit produit que par la crainte que lui inspiroient les armemens que ces trois puissances avoient ordonnés pour la defense de leurs droits, elle consentit au transport des provisions navales sous leur pavillon; & elle répondit (*) (1) à la déclaration de la Russie, qu'elle avoit renouvellé les ordres précis, qu'elle avoit donnés au commencement de la guerre, de respecter le pavillon Russe & le commerce de cette nation, selon le droit des gens & la teneur des engagemens qu'elle avoit contractés dans son traité avec elle. Les réponses des Cours de Versailles (*) & de Madrid à celle de Pétersbourg, furent encore plus expres-

(*) Le 13.

Voyez la déclaration de cette puissance, du 15 mars 1780.

(*) Le 25 mars & le 18 avril.

Voyez la réponse de la cour de Versailles du 25 mars 1780.

---

(1) Par un article du 15 Février 1781, additionnel aux instructions qui furent données aux vaisseaux & aux bâtimens munis de lettres de marque pour croiser contre les Hollandois, l'Amirauté britannique enjoignit rigoureusement à tous les commandans anglois de respecter les Princes, & Etats en amitié avec la Grande-Bretagne, ainsi que leurs sujets, sous peine de la restitution & de la réparation la plus ample & la plus complette de tous les torts qu'il seroit prouvé qu'ils auroient fait aux personnes & aux effets des neutres, & d'être punis en outre conformément aux lois.

ANN. 1780. sives. Elles annoncerent avoir donné des ordres, entiérement conformes aux principes, sur lesquels doivent reposer la sureté & la tranquillité de tous les bâtimens neutres.

CLIV. Plaintes des Hollandois sur la violation de leur territoire en Europe & en Amérique.

Pendant que la Russie, la Suede & le Danemark, agissoient de concert, pour faire respecter le pavillon neutre, la rupture devenoit de jour en jour plus prochaine entre la Grande-Bretagne & la République des Provinces-Unies. La Hollande n'avoit pas à se plaindre seulement de la violation de son territoire en Europe par trois bâtimens charbonniers, qui avoient enlevé un navire françois, échoué sur ses côtes. La conduite des Anglois qui, sans aucun respect pour le droit des gens, s'étoient emparés (*) de sept bâtimens américains dans la baie de l'isle de Saint-Martin aux Antilles, & avoient enlevé de vive force leurs équipages qui s'étoient réfugiés à terre, décéloit le mépris le plus marqué pour sa souveraineté indépendante.

(*) Le 9 avril.

CLV. Réponse récriminatoire de la cour de Londres.

Au lieu de donner aux Etats-Généraux la satisfaction authentique qu'ils étoient en droit d'attendre de cette atteinte, portée à leur territoire & à leur souveraineté, la Cour de Londres leur fit présenter par son ambassadeur à la Haye (1) un mémoire dans lequel elle exposoit que les papiers du sieur Laurens (1), soi-disant président du prétendu Congrès, fournissoient la preuve d'une correspondance clandestine entamée, dès le mois d'Août 1778, entre messieurs d'Amsterdam & les rebelles d'Amérique, d'instructions & de pleins-pouvoirs donnés par eux, & relatifs à la conclusion d'un traité d'amitié indissoluble

(1) Le 10 novembre.

(*) Cet ancien président du congrès avoit été pris, dans sa traversée d'Amérique en Europe, par les Anglois qui avoient saisi la plus grande partie de ses papiers.

avec

avec ces rebelles, sujets d'un souverain que les engagemens les plus étroits lioient à la République. Ce mémoire contenoit la demande d'un désaveu formel de cette conduite, d'une satisfaction prompte & proportionnée à l'offense, & d'une punition exemplaire en la personne du pensionnaire Van-Berkel & de ses complices, comme perturbateurs de la paix publique & violateurs de la loi des nations. Le mois suivant, (*) la Cour de Londres renouvella la même demande de la maniere la plus pressante. Dans le nouveau mémoire qu'il fit remettre à ce sujet, elle observoit que cette affaire étoit de la derniere importance; que l'offense dont elle demandoit une satisfaction complette, étoit une violation de la constitution Batave dont le Roi d'Angleterre étoit garant, une infraction de la foi publique, & un attentat contre la dignité de sa couronne; qu'elle avoit été commise par les Magistrats d'une ville qui fait une partie considérable de l'État; & que c'étoit à la puissance souveraine à la punir, & à la réparer. Enfin elle déclaroit formellement que dans le cas d'un deni de justice de la part des Etats-Généraux, ou d'un silence qu'elle prendroit pour un refus, elle se chargeroit elle-même de se la procurer.

ANN. 1780.

(*) Le 12 décembre.

CLVI. Elle fait remettre un mémoire très-menaçant aux Etats-Généraux.

Les Etats-Généraux désapprouverent (*) & désavouerent publiquement tout ce qui avoit été fait à cet égard. C'étoit la seule détermination qu'ils pussent prendre dans cette circonstance, la constitution Batave que le ministere britannique réclamoit, ne permettant pas de punir des sujets d'une province, qui forme elle-même un Etat souverain & indépendant, & encore moins d'infliger une punition arbitraire & sans forme de

(*) Le 27 novembre.

Voyez la réponse des Etats-Généraux au manif. de la cour de Londres, du 27 nov. 1780.

ANN. 1780. procès dans une République, où l'honneur, la vie & les biens du moindre citoyen sont sous la sauve-garde de la justice & des loix. Les députés des provinces respectives mirent aussitôt en référé (*) les mémoires de la Cour de Londres; & les Etats de la province d'Hollande requirent unanimement l'avis de leur Cour de justice au sujet de la demande en punition du pensionnaire Van-Berkel, lui enjoignant de cesser toute affaire pour le donner le plus promptement qu'il lui seroit possible.

CLVII. Les députés des sept provinces le mettent en référé.

(*) Le 14 décembre.

CLVIII. Ordre de courir sur tous les navires hollandois.

Les Etats-Généraux notifierent, sans perdre un moment, ces résolutions à l'ambassadeur d'Angleterre à la Haye. Mais ce ministre, loin de les agréer, les traita d'élusoires, & refusa de les faire parvenir à sa Cour. Alors ils les envoyerent à leur ambassadeur à Londres, avec ordre de les présenter lui-même aux ministres britanniques. Cette seconde démarche fût aussi infructueuse que la premiere. Car, dans le moment même où la Cour de Londres en rejettoit la communication, elle envoyoit ordre (*) à son ambassadeur à la Haye d'en partir sans prendre congé, & à tous les vaisseaux de guerre & les corsaires anglois de courir sur tous les navires hollandois qu'ils rencontreroient à la mer, & de les amener dans les ports de l'Angleterre. Ce parti extrême auquel elle se portoit, elle affecta, le même jour, de le justifier, principalement par le refus des Etats-Généraux de lui donner satisfaction au sujet de la correspondance clandestine du pensionnaire d'Amsterdam avec les Américains. Mais ce n'étoit-là que le motif apparent qui l'y avoit déterminé. Le motif véritable & secret, étoit l'accession (*) de la République à la confédération des

(*) Le 20.

Voyez le manifeste de la cour de Londres, du 20 décemb. 1780.

CLIX. Motifs de cet ordre si précipité.

(*) Le 20 novembre.

ANN. 1780.

puissances du Nord. En précipitant sa rupture avec la Hollande, la Grande-Bretagne chercha à l'exclure du nombre des puissances neutres, avant que la confédération eût acquis toute sa consistance par les acceptations & les ratifications respectives. Elle voulut, pour ainsi dire, la punir d'être entrée dans une alliance, qui tendoit à la soustraire à l'empire tyrannique auquel elle avoit assujetti, depuis long-tems, son commerce & sa navigation.

Voyez la note de la page 144 de cette histoire.

CLX.
Attaque des possessions hollandoises aux Indes occidentales.

L'ordre, donné subitement & à l'improviste, d'arrêter tous les vaisseaux hollandois, ne fut funeste qu'à ceux qui y étoient alors en mer pour revenir dans les ports de Hollande. Les prompts avis de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, qu'on eut soin d'expédier dans les ports de France, d'Espagne & de Portugal, y retinrent tous les autres bâtimens de cette nation, & les préserverent du danger qui les menaçoit. Il n'en fut pas de même des possessions hollandoises aux Indes occidentales. La République des Provinces-Unies, ne desirant que la continuation de la paix, avoit négligé de les mettre en état de défense. Elle fut victime de sa trop grande sécurité. Le Monarque Anglois ordonna à ses Généraux de mer & de terre dans ces parages, de les attaquer sans perdre de tems; & comme si le motif de l'intérêt eût dû redoubler leur ardeur & leur zele pour le service de leur patrie, il leur abandonna ses droits aux effets & aux marchandises qu'ils trouveroient dans les isles de St-Eustache, de Saint-Martin & de Saba, & ne réserva aux colons, que la possession de leurs plantations, de leurs maisons, de leurs esclaves, & de leurs ameublemens. C'étoit visiblement livrer au pillage la plus grande

Voyez la réponse du lord Germain aux représentations des intéressés au commerce des Indes occidentales, du mois d'avril 1780.

ANN. 1780. partie des biens des habitans, puisque Saint-Eustache, qui ne produit pas plus de six à sept cents bariques de sucre par an, ne devoit sa richesse qu'aux magasins de denrées de toute espece que les nations de l'Europe, Hollandois, François, Américains & Anglois eux-mêmes y tenoient en dépôt. Mais l'esprit d'équité & de modération ne dirigeoit point la Cour de Londres. *L'isle de Saint-Eustache est de la plus grande importance*, disoit publiquement le lord Stormont, secrétaire d'Etat des affaires étrangeres. *Si elle eût été précipitée, il y a quelques années, dans le fond des abymes, l'Indépendance Américaine auroit été écrasée en un instant.* S'expliquer aussi publiquement & avec autant de violence, n'étoit-ce pas annoncer d'avance le traitement cruel qu'on destinoit aux habitans de cette isle ?

Voyez les débats de la chambre des pairs, du 25 janvier 1781.

CLXI. Les Anglois s'emparent de Saint-Eustache.

Dès que l'ordre d'attaquer les possessions hollandoises fut arrivé, l'amiral Rodney & le général Vaughan allerent avec dix-sept vaisseaux de guerre & quatre mille hommes de troupes se présenter devant Saint-Eustache & s'y dédommager de l'échec qu'ils avoient essuyé (*) en voulant reprendre Saint-Vincent. Cette isle se rendit (*) sans faire de résistance. Saba & Saint-Martin se soumirent de la même maniere ; & cinq vaisseaux de guerre anglois, détachés à la poursuite d'une petite flotte hollandoise qui avoit mis à la voile, avant leur arrivée, eurent le bonheur de la joindre, de s'en emparer, & de se rendre maîtres du *Mars*, de 60 canons, qui lui servoit d'escorte. Mais ce vaisseau n'amena son pavillon, qu'après avoir perdu ses mâts & son commandant, le contre-amiral Crull. Démérary, Essequebo & Berbiches, colonies hollandoises sur le continent,

(*) Le 16 décembre.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 22 décembre 1781.

ANN. 1781.

(*) Le 3 fév. 1781.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney & du général Vaughan des 4, 6 & 7 fév. 1781.

Voyez la lettre du capitaine Reynolds à l'amiral Rodney du 5 février ; & celle du comte de Byland au Stadhouder, datée de Saint-Eustache, le 6 février 1781.

& la petite isle de Saint-Barthelemi, augmenterent (*) encore la liste des conquêtes des Anglois. Tous ces établissemens sans défense se rendirent à discrétion. Le gouverneur de Saint-Eustache perdit son tems à *recommander la ville* (*) *& ses habitans à la clémence & à la merci des généraux britanniques.* Si l'on en excepte les peines corporelles, les malheureux habitans de cette isle éprouverent toutes les cruautés, que peuvent seules inspirer la vengeance ou la cupidité la plus effrénée. Les Anglois eux-mêmes, qui y avoient fixé leur résidence, ne furent pas traités avec moins de rigueur. Les deux généraux commencerent d'abord par faire saisir tous les effets des négocians, même leurs livres de compte, leurs papiers & leurs lettres; & leur ôterent ainsi tout moyen de vérifier leurs réclamations, en cas de recours à la voye de justice. Ensuite ils établirent une commission, devant laquelle chaque négociant fut obligé de subir un examen rigoureux sur ses correspondances & ses livres de compte. En même tems ils firent conduire à bord de leurs vaisseaux un grand nombre de negres de cette colonie, & démolir une partie des maisons en bois dont ils transporterent les matériaux à Sainte-Lucie & à la Barbade. Mais ce fut principalement contre les Juifs qu'ils exercerent une cruauté d'autant plus atroce qu'elle fût plus refléchie. Après qu'on eût notifié à ces malheureux, qu'ils eussent tous à désemparer de l'isle & à se préparer à s'embarquer avec leurs effets, on les rassembla & on les fit entrer dans l'hôtel de la Douane. Là, on les visita de la tête aux pieds, on fouilla leurs malles, on coupa les pans de leurs habits, on s'empara impitoyablement de leur argent & de leurs effets,

(*) Les 2 & 16 mars.

(*) Expressions du gouverneur dans sa réponse à la sommation de se rendre.

CLXII. Brigandage des généraux anglois.

Voyez le mémoire qu'ils présenterent aux deux généraux le 16 février 1781.

ANN. 1781.

& on en embarqua ensuite le plus grand nombre pour Saint-Christophe. Un capitaine de la marine angloise, le sieur Saxton, présidoit, ou du moins étoit toujours présent à ces scenes atroces.

Voyez les requêtes des marchands de Saint-Christophe, des 18 février & 13 mars 1781.

Inutilement les négocians de Saint-Christophe envoyerent une députation pour reclamer leurs effets saisis, pour représenter qu'ils avoient été autorisés par un des derniers actes du parlement, à faire des achats de tabac à Saint-Eustache, & pour menacer, en cas de refus, de porter leurs plaintes devant les tribunaux de la Grande-Bretagne. L'amiral Rodney, sourd à leurs menaces, comme à leurs plaintes, répondit (*) au solliciteur général de cette isle que tout ce qui avoit été trouvé à St-Eustache, seroit traité comme étant hollandois; & peu de jours après, il fit afficher la vente de tous les effets saisis, & annoncer qu'on ne seroit admis à les payer qu'avec de l'argent comptant.

(*) Le 13.

CLXIII.

L'amiral Rodney n'ose aller attaquer l'isle de Curaçao.

La prise de Curaçao entroit certainement dans les plans de conquête du ministere britannique. Il est probable que l'empressement de l'amiral Rodney à en seconder l'exécution, auroit été récompensé par la permission de livrer cette isle au pillage. C'eût été un nouvel appât offert à son insatiable cupidité. Il avoit effectivement dessein d'aller former l'attaque de cette isle. Mais sur la nouvelle de l'approche d'un nombreux renfort de vaisseaux de guerre & d'un convoi françois, il abandonna ce projet dont l'exécution auroit exigé l'emploi de la plus grande partie des garnisons des isles britanniques du vent; & tandis qu'une forte escadre, qu'il avoit mise sous les ordres de l'amiral Samuel Hood, croisoit devant la Martinique pour intercepter la flotte françoise au moment de son arrivée, il continua son séjour à Saint-Eus-

Voyez la réponse de l'amiral Rodney à M. Burke, séance de la chambre des communes, du 4 décembre 1781.

tache, afin d'accélérer la vente des effets qu'il avoit confisqués, & de redoubler, par sa présence, les travaux propres à la mettre en bon état de défense.

CLXIV. Départ du comte de Grasse de Brest pour les isles du vent.

La saison étoit déja avancée, lorsque la flotte françoise arriva. Elle étoit sous les ordres du comte de Grasse, qui par la précaution qu'il avoit eue de faire remorquer par tous ses vaisseaux de guerre les plus mauvais voiliers de son convoi, trouva le moyen d'abréger la durée de sa traversée, & de paroître (*) en vue de la Martinique avec plus de cent cinquante voiles, trente-six jours après son départ de Brest. L'amiral Hood ne l'eut pas plutôt apperçue, (*) qu'il porta dessus avec dix-huit vaisseaux de ligne. A son approche, l'amiral françois fit signal à sa flotte de ranger la terre de près; & pendant qu'elle faisoit route vers la baie du Fort-Royal, il arriva (*) à son tour sur l'escadre angloise qui, revenue de son erreur (1), ne s'occupa plus qu'à combattre de loin, & en augmentant de voiles pour s'éloigner. La supériorité en forces de l'armée françoise sembloit devoir lui assurer un avantage marqué dans la chasse qu'elle donna aux ennemis. Mais la plupart des vaisseaux de son avant-garde, devenue arriere-garde, n'ayant point forcé de voiles, il résulta de ce défaut d'ensemble & de la supériorité de marche de l'escadre angloise, toute doublée en cuivre, qu'elle ne pût leur maltraiter que *le Centaure*, *le Russel*, *le Torbay* & *l'Intrépide*. Trop inférieur en force réunie pour combattre les vaisseaux an-

(*) Le 28 avril.

(*) Le 28, à onze heures du matin.

(*) Le 29.

CLXV. Il combat & poursuit une escadre angloise, à son arrivée à la Martinique.

(1) L'amiral anglois étoit persuadé que la moitié des vaisseaux français n'étoient armés qu'en flûte. Il ne fut détrompé, qu'en les voyant tous faire feu.

ANN. 1781.

glois qui ſe tenoient très-ſerrés, & qui mettoient en panne pour ſe rallier, toutes les fois que les vaiſſeaux françois ſe trouvoient à une très-grande diſtance les uns des autres, le comte de Graſſe, après les avoir inutilement pourſuivis, l'eſpace de trente lieues dans l'Oueſt de Sainte-Lucie, leva la chaſſe (*), & reprit la route du Fort-Royal de la Martinique.

Voyez la lettre de l'amiral Hood à l'amiral Rodney, en date du 4 mai 1781.

(*) Le premier mai.

CLXVI.

Le marquis de Bouillé renonce au Projet de fortifier le Gros-Iſlet.

Il n'y fit pas un long ſéjour. Réſolu de mettre à profit le peu de tems qui lui reſtoit, pour tenter quelqu'entrepriſe contre les poſſeſſions angloiſes, il concerta avec le marquis de Bouillé l'attaque de l'iſle de Tabago. En même tems, pour détourner l'attention des Anglois dont les forces navales s'étoient réfugiées à Saint Chriſtophe & à Antigues, ces deux Généraux débarquerent (*) douze cents hommes au Gros-Iſlet. A l'eſpoir de ſurprendre le quarante ſixieme régiment anglois qui le gardoit, ſe joignoit le projet de fortifier ce poſte en ſix ſemaines, & par-là de priver les ennemis de leur meilleur mouillage, de celui qui les mettoit le plus à portée d'obſerver les mouvemens des François dans la baie du Fort-Royal. Mais le marquis de Bouillé ayant reconnu par lui-même que le tems étoit trop court pour pouvoir achever, avant l'hivernage, des retranchemens ſolides en cas d'attaque, les troupes françoiſes furent rembarquées avec environ cent-vingt priſonniers qu'elles avoient fait.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 29 juin 1781.

(*) Le 8.

Fin du Tome premier.

HISTOIRE
DE
LA DERNIERE GUERRE,
ENTRE
L'ANGLETERRE,
LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE, LA FRANCE, L'ESPAGNE ET LA HOLLANDE,

Depuis son commencement en 1775, jusqu'à sa fin en 1783;

Avec l'éloge impartial des Officiers qui s'y sont distingués.

Édition ornée de tableaux contenant la liste des Officiers de la Marine Françoise tués ou morts de leurs blessures, noyés ou blessés, & celle des vaisseaux des puissances belligérantes, pris, détruits, coulés bas, brûlés ou naufragés.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez BROCAS, Libraire, rue Saint-Jacques.

M. DCC. LXXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

SOMMAIRE

DU

TOME SECOND.

glois, *André*. XXVI. *Punition de mort de deux émissaires anglois.* XXVII. *Le général Clinton envoie Arnold en Virginie.* XXVIII. *Départ de l'escadre françoise de Rhode-Island pour la Chésapéak.* XXIX. *Elle est suivie par l'escadre angloise.* XXX. *Les deux escadres se livrent un combat à l'entrée de la Chésapéak.* XXXI. *Retour de l'escadre françoise à Rhode-Island.* XXXII. *Entrée de l'escadre angloise dans la Chésapéak.* XXXIII. *Le lord Cornwallis renvoie Arnold à New-York.* XXXIV. *Nouveaux ravages des Anglois en Virginie.* XXXV. *Le marquis de la Fayette, général des Américains dans cette province.* XXXVI. *Ses manœuvres.* XXXVII. *Le lord Cornwallis prend possession d'York-Town.* XXXVIII. *Arrivée du comte de Grasse dans la Chésapeak.* XXXIX. *Débarquement des troupes françoises à James-Town.* XL. *Apparition de l'armée navale angloise.* XLI. *Combat naval à l'entrée de la Chésapéak.* XLII. *L'armée françoise revient prendre sa premiere position.* XLIII. *Marches de l'armée combinée des Américains & des François.* XLIV. *Elle investit York-Town.* XLV. *Fautes du général Cornwallis.* XLVI. *L'armée combinée ouvre la tranchée devant York-Town.* XLVII. *Elle attaque & prend deux redoutes angloises.* XLVIII. *Capitulation & prise d'York-Town.* XLIX. *Causes de la différence de réception faites aux généraux Burgoyne & Cornwallis, à leur retour en Angleterre.* L. *Les Espagnols se rendent maîtres de la Mobile.* LI. *Ils s'emparent de Pensacola & de toute la Floride occidentale.* LII. *Avan-*

dre françoise. LXXXI. *La France & l'Espagne projettent la conquête de la Jamaïque.* LXXXII. *Les Anglois interceptent une partie de la flotte françoise destinée pour les Antilles.* LXXXIII. *Quelles furent les suites de cette prise.* LXXXIV. *L'amiral Rodney reprend le commandement des forces angloises aux Antilles.* LXXXV. *Départ de la flotte françoise de la Martinique.* LXXXVI. *Combat partiel sous la Dominique.* LXXXVII. *Suites de ce combat.* LXXXVIII. *Manœuvres de l'amiral françois.* LXXXIX. Le Zélé *aborde* la Ville de Paris. XC. *Combat général à la hauteur de la Dominique.* XCI. *Manœuvres de l'amiral anglois.* XCII. *Perte des François en vaisseaux & en officiers.* XCIII. *Suites de ce combat.* XCIV. *Les François renoncent à l'attaque de la Jamaïque.* XCV. *Ils reprennent la mer avant les Anglois.* XCVI. *Alarmes des Anglois à New-York.* XCVII. *Conduite généreuse des Etats-Unis.* XCVIII. *Leurs fermeté.* XCIX. *Leurs réponses aux commissaires anglois.* C. *Position précaire des Anglois sur le continent de l'Amérique.* CI. *Affliction des François en Europe.* CII. *Patriotisme des François.* CIII. *Position de Minorque.* CIV. *Débarquement des Espagnols dans cette isle.* CV. *Ils reçoivent un renfort de quatre régimens françois.* CVI. *Description des ouvrages du fort Saint-Philippe.* CVII. *Ouvrages des assiégeans.* CVIII. *Ils font une attaque générale.* CIX. *Capitulation du fort Saint-Philippe.* CX. *Préparatifs pour réduire Gibraltar.* CXI. *Précis des attaques contre cette place, depuis le com-*

sieurs combats, & toujours sans avantage. CXLII. *Prise de Goudelour par les François.* CXLIII. *Pertes antérieures des Hollandois.* CXLIV. *L'escadre françoise remet en mer.* CXLV. *Combat devant l'isle de Provedien.* CXLVI. *Perte des François en hommes.* CXLVII. *Ils vont mouiller à Batecalo.* CXLVIII. *Et de-là à Goudelour.* CXLIX. *L'escadre angloise se répare promptement.* CL. *Combat devant Negapatnam.* CLI. *Suites de ce combat.* CLII. *Reprise de Trinquemalay par les François.* CLIII. *Apparition de l'escadre angloise.* CLIV. *Sortie & manœuvres des François.* CLVI. *Combat devant Trinquemalay.* CLVI. *Perte des François en hommes.* CLVII. *Ils retournent à Goudelour.* CLVIII. *Ils vont hiverner à Achem.* CLIX. *Ils reviennent sur la côte de l'Est.* CLX. *Arrivée du marquis de Bussy dans l'Inde.* CLXI. *Mort d'Ayder.* CLXII. *Retour de Tippoo-Saeb dans le Malabar.* CLXIII. *Marche de l'armée angloise contre Goudelour.* CLXIV. *Dispositions des François.* CLXV. *Bataille de Goudelour.* CLXVI. *Suites de cette bataille.* CLXVII. *L'escadre françoise revient devant Goudelour.* CLXVIII. *Manœuvres des deux escadres.* CLXIX. *Combat naval devant Goudelour.* CLXX. *Perte des François en hommes.* CLXXI. *Retour de l'escadre françoise devant Goudelour.* CLXXII. *Cessation des hostilités dans l'Inde.* CLXXIII. *Agitation en Angleterre.* CLXXIV. *Changement général dans le ministere britannique.* CLXXV. *Démarches infructueuses de la cour de Londres auprès des Hollandois.* CLXXVI. *Sen-*





HISTOIRE

DE LA

DERNIERE GUERRE.

PEndant que le comte de Grasse, qui avoit été informé que l'escadre angloise manœuvroit pour remonter au vent des Isles, remettoit à la voile (*) pour aller accélérer par sa présence la reddition de Tabago, le sieur de Blanchelande y débarquoit avec quinze cents hommes, sous la protection des vaisseaux *le Pluton* & *l'Expériment*, & se rendoit maître de la ville de Scarboroug, & du petit fort qui la défendoit. Ne se jugeant pas assez fort pour entreprendre de déloger du morne Concord les Anglois qui s'y étoient retranchés avec du canon & huit cents hommes, tant de troupes réglées que de milices, il en différa l'attaque, jusqu'à ce qu'il eût reçu le renfort qu'il avoit demandé. Il ne tarda pas à le recevoir. Au moment où l'armée navale françoise fut en vue (*) de Tabago, elle apperçut six vaisseaux de ligne & un convoi portant sur cette isle. Mais comme ils prirent chasse à l'instant, le comte de Grasse, après les

ANN. 1781.

I. Prise de Tabago par les François.

(*) Le 25 mai.

(*) Le 30

ANN. 1781. avoit inutilement poursuivis, revint protéger le débarquement de trois mille François, sous les ordres du marquis de Bouillé. Dès-lors la garnison de Tabago n'eut plus aucun espoir d'être secourue. Craignant même d'être forcée sur le morne Concord, elle l'abandonna (*) pour se retirer à Calédonia, dans le centre de l'isle. Sa retraite de poste en poste fatiguoit extrêmement les troupes françoises, déja harassées par la chaleur excessive du climat. Pour rendre moins longue la résistance qu'elle paroissoit vouloir faire, le marquis de Bouillé ordonna de mettre le feu à plusieurs habitations. Ce moyen destructeur produisit l'effet qu'il en attendoit. La milice de l'isle refusa de tenir plus long-tems; & le gouverneur Ferguson, obligé alors de capituler, se rendit (*) prisonnier de guerre avec sa garnison. Elle consistoit en quatre cents hommes de troupes réglées, & cinq cents Ecossois, formant une milice de la plus belle espece. Par un des articles de la capitulation, toute la colonie fut assujettie à faire la dépense de la reconstruction des édifices qui avoient été incendiés durant l'attaque, de maniere que les propriétaires ne durent y contribuer que de leur quote-part.

(*) Le premier Juin à une heure du matin.

Voyez la relation du gouverneur Ferguson, publiée en Angleterre en septembre 1781.

(*) Le premier juin, au soir.

Voyez l'article VI de cette capitulation.

II. L'amiral Rodney vient trop tard à son secours.

Le retour à la Barbade de l'escadre & du convoi que les François avoient chassées, détermina aussi-tôt l'amiral Rodney à mettre à la voile (*) avec toutes ses forces pour aller au secours de Tabago. Mais à peine commençoit-il à découvrir cette isle, qu'il en apprit (*) la reddition. Les François appareillerent, dès qu'ils l'apperçurent, & allerent à sa rencontre. Les deux armées s'approcherent (*) même à la distance de deux lieues. Mais l'amiral anglois s'étant éloigné durant la

(*) Le 2.

(*) Le 4.

(*) Le 5.

nuit, & ayant cessé d'être en vue le lendemain, le comte de Grasse retourna à Tabago, pour l'approvisionner en munitions de guerre & de bouche.

III. Départ du comte de Grasse pour Saint-Domingue.

Il ne restoit plus assez de tems, à cause de l'approche de l'hivernage, pour former, avec espoir de succès, aucune autre entreprise contre les possessions angloises. L'amiral françois prit donc la résolution de ramener (*) le marquis de Bouillé avec ses troupes au Fort-Royal de la Martinique, de rassembler tous les bâtimens de sa nation, & de les escorter jusqu'au Cap François (*) avec toute son armée. Il y étoit attendu depuis plusieurs jours par la *Concorde*. Cette frégate lui apportoit de Rhode-Island vingt-cinq pilotes américains, & la réponse aux dépêches (1)

(*) Le [illegible]

(*) Il y arriva le 26 juillet.

---

(1) Ce furent ces dépêches, datées au bord du vaisseau *la Ville de Paris*, en mer, le 29 Mars 1781, & dont ce qui suit, est extrait mot à mot de la correspondance du chevalier de la Luzerne, ministre de France auprès du Congrès, avec le comte de Grasse, qui suggererent aux généraux Washington & de Rochambeau l'idée de former un plan d'attaque contre le lord Cornwallis en Virginie. » J'écris, marquoit le comte de Grasse au ministre françois » à Philadelphie, par *le Sagittaire* qui va porter des secours » à nos vaisseaux, à M. le comte de Rochambeau, pour » le prévenir que pendant les mois de Juillet, Août, Sep- » tembre & Octobre de cette année, je me porterai sur » la côte de la Nouvelle-Angleterre, pour y faire les opé- » rations possibles avec les forces considérables que j'ai à » mes ordres. Comme je ne connois pas la position de » l'armée françoise, ni celle des vaisseaux de M. de Ternay, » je leur demande de m'instruire au Cap François, le plus » promptement possible, de leurs vues & de leurs projets, » [illegible] m'envoyer des pilotes pratiques, pour qu'au [illegible] de mon arrivée, l'armée puisse opérer avec suc- [illegible] par la surprise de mon apparition, que par les [illegible] je compte y conduire »,

ANN. 1781. qu'il avoit envoyées aux Généraux françois dans le continent de l'Amérique, par le vaisseau *le Sagittaire*.

IV. *Plan de campagne des généraux Washington & de Rochambeau sur le continent de l'Amérique. Extrait des lettres du chevalier de la Luzerne au comte de Grasse, des 4 & 17 juin; & du comte de Rochambeau au même, des 28 mai, 6 & 17 juin 1781.*

Le comte de Rochambeau & le ministre de France auprès du Congrès lui faisoient le détail de la position critique (1) des provinces méridionales des Etats-Unis, & lui proposoient deux points pour agir offensivement, la baie de Chésapéak ou de New-Yorck; ils lui laissoient l'option de l'un ou de l'autre, en lui observant toutefois, que la réussite du projet qu'il adopteroit, dépendroit de la supériorité maritime, d'un renfort de cinq à six mille hommes de troupes, & de la quantité de munitions de guerre & de bouche qu'il pourroit apporter. De plus, ils lui exposoient le besoin qu'ils avoient d'une somme de douze cents mille livres pour la solde des troupes françoises : besoin d'autant plus pressant, que leur caisse militaire ne pouvoit y subvenir que jusqu'au vingt Août suivant, & que les traites de l'Amérique sur la France perdoient alors vingt-huit à trente pour cent. Enfin en lui annonçant la réunion prochaine des troupes américaines & françoises sur les bords de l'Hudson, ils insistoient sur une prompte réponse par la même frégate, afin d'avoir le tems de faire par mer & par terre les dispositions propres à seconder l'exécution de celui des deux projets qu'il auroit choisi.

V. *Zele & activité du comte de Grasse.*

L'amiral françois n'avoit pas un moment à perdre, s'il vouloit prévenir l'arrivée de l'escadre angloise, des Antilles, sur les parages de l'Amé-

(1) « La crise est si alarmante, qu'il paroît qu'il n'y a » pas de tems à perdre ». *Extrait d'une lettre du chevalier de la Luzerne au comte de Grasse, du 4 Juin 1781.*

rique. Ses instructions (*) lui prescrivoient de donner neuf vaisseaux de ligne pour servir d'escorte jusqu'en Europe à deux convois françois ; de longer avec le reste de son armée les côtes de l'Amérique, depuis la hauteur de Savannah jusqu'à Rhode-Island, pour intercepter, s'il étoit possible, ou des convois anglois, ou l'escadre de l'amiral Arbuthnot ; & après avoir réuni à ses forces navales l'escadre françoise qui mouilloit à New-Port, capitale de Rhode-Island, de concerter avec les Généraux Washington & de Rochambeau toutes les opérations, que la saison & les circonstances permettroient d'entreprendre. Cependant, comme loin de l'astreindre à suivre rigoureusement la marche qui lui avoit été tracée, elles l'autorisoient finalement à faire tout ce qu'il jugeroit le plus convenable à la cause commune, pourvu qu'il fût exact à rendre compte de ses opérations faites ou projettées, il prit promptement la résolution de s'y porter avec toutes ses forces. Mais avant tout, il falloit lever les obstacles multipliés qui sembloient devoir retarder son départ. Qu'on se représente tout à la fois la demande d'un prêt de douze cents mille livres, qu'il forma auprès des négocians du Cap François, avec offre d'engager son habitation (1) pour la sûreté du paiement ; leur promesse conditionnelle de le faire, s'il accordoit un convoi, suivie trois jours après d'un refus ; le secret impénétrable qu'il devoit observer sur l'expédition qu'il alloit tenter, & qui exigeoit la réunion de toutes ses forces navales, comme les événemens le démontrerent ; les suites

ANN. 1781.

(*) En date du 7 mars 1781.

(1) Le chevalier de Charitte, commandant *la Bourgogne*, fit la même offre.

Ann. 1781. qui pourroient résulter, durant son absence ; de l'affoiblissement de la garnison de Saint-Domingue, s'il n'avoit pas la précaution d'y pourvoir ; les approvisionnemens extraordinaires en munitions de guerre & de bouche qu'il lui falloit embarquer, pour n'en pas éprouver la disette (1) dans un pays ravagé par la guerre ; & l'on se formera par l'applanissement de tous ces obstacles en douze jours, une véritable idée du zele & de l'activité que cet amiral déploya. Sur le refus des négocians du Cap, le commissaire espagnol, en résidence en ce lieu, auquel le comte de Grasse communiqua son plan de campagne sur le continent de l'Amérique, se chargea de lui rassembler à la Havane, malgré le départ des vaisseaux de registre pour l'Europe, la somme d'argent que lui demandoient les Généraux françois. De plus, il lui promit qu'une escadre de sa nation viendroit, en son absence, protéger Saint-Domingue. A cette derniere condition, le commandant de cette isle consentit à l'embarquement de trois mille quatre cents hommes de troupes.

VI. Il prend une route extraordinaire pour se rendre dans la baie de Chésapeak.

Instruit par l'expérience, que la marche lente des transports s'oppose souvent au succès des opérations navales, l'amiral françois distribua ces troupes sur tous ses vaisseaux de guerre, renvoya (*) à Rhode-Island la frégate *la Concorde*, y annoncer aux Généraux américains & françois le moment de son arrivée, & le lieu de son atterrage ; & quelques jours après, il fit voiles (*) pour la Chésapéak. Deux routes le conduisoient

(*) Le 28 juillet.

(*) Le 4 août.

(1) Durant le siege d'York-Town, l'armée navale prêta à l'armée de terre onze cents barils de farine pour sa subsistance.

égalament

également à cette baie ; il pouvoit débouquer par les Caïques, ou par le canal de Krooked, & passer à la hauteur des Bermudes. Mais en prenant cette derniere route, continuellement fréquentée par les bâtimens en retour des Antilles, de la Floride & de la Georgie, il ne lui auroit gueres été possible de cacher son approche aux ennemis. Le succès de son expédition dépendoit du secret de sa marche. Pour en dérober entiérement la connoissance aux Anglois, le comte de Grasse traverse le vieux Canal, route inconnue (1) jusqu'alors aux armées navales françoises, rallie devant Matance la frégate *l'Aigrette*, qu'il avoit envoyée à la Havane pour prendre à son bord l'argent qui lui avoit été promis, débouque le canal de Bahama, range à une petite distance les côtes de la Georgie & des deux Carolines, & paroît devant le Cap Henri, en dehors de la baie de la Chésapeak, le même jour que le contre-amiral Samuel Hood arriva (*) des isles du vent devant Sandy-Hook, avec quatorze vaisseaux de ligne. Deux jours après, il jetta l'ancre devant Linn-haven, & fit aussi-tôt les dispositions nécessaires pour débarquer ses troupes en Virginie. L'armée que commandoit le lord Cornwal-

ANN. 1781.

(*) Le 28. *Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 31 août 1781.*

(1) L'amiral Pocock étoit le premier qui eût osé le traverser avec une flotte composée de dix-huit vaisseaux de ligne, d'un pareil nombre de frégates ou corvetes & de cent cinquante transports, avant de débarquer à la Havane, le 6 Juillet 1762, dix mille Anglois & quatre mille Américains. Mais auparavant, il avoit eu la précaution d'y stationner, de distance en distance, des chaloupes avec des feux. L'amiral françois se contenta de prendre des pilotes à Baracoa, à peu de distance de la pointe de Maysi, & n'éprouva aucun accident.

lis, avoit fait une marche extraordinaire pour pénétrer par la Caroline du nord dans cette province.

VII.
Evénemens sur le continent de l'Amérique.

Voyez la pag. 138 de cette histoire, & la correspondance du lord Germain, &c. pag. 10 & suiv.

On a vu dans le cours de cette histoire, que ce Général avoit été réduit à se tenir sur la défensive, après la défaite totale à Kings-moutain du corps aux ordres du colonel Fergufon; & que pour remplacer les troupes qu'il avoit perdues dans cette rencontre, il avoit appellé à son secours les deux mille Anglois qu'on avoit envoyés de New-York sur les bords de la riviere James. Lors de l'arrivée (*) dans la Caroline du sud du Général Leslie, qui les commandoit, & dont l'expédition en Virginie n'avoit abouti qu'à la destruction de quelques navires, d'un magasin, d'un moulin & de quelques munitions navales, les seuls événemens dignes de mention, se bornoient à l'incursion de quelques troupes légeres sous les ordres du colonel Sumpter, dans le pays situé entre les rivieres de Broad & d'Ennorée, & à quelques escarmouches assez vives entre ce commandant & le lieutenant-colonel Tarleton, entre le lieutenant-colonel Washington & le colonel anglois Rugeley. Le lord Cornwallis avoit assis son camp à Winnesboroug, poste salubre, & d'où il étoit également à portée de protéger la plus grande partie de la frontière septentrionale, & de secourir Camden & Ninety-Six. Son armée, après s'y être rétablie de ses fatigues & de ses maladies, étoit prête à marcher vers la Caroline du nord, lorsqu'une diversion des Américains du côté de Ninety-Six, suspendit ses mouvemens durant quelques jours. Le Général américain Morgan, posté sur le Pacolet, menaçoit ce district. Le lord Cornwallis, avant de se mettre en marche, forma

(*) Le 29 novembre 178c.

Voyez la lettre du lord Cornwallis, du 3 décembre 178c.

VIII.
Défaite d'un corps de troupes angloises aux ordres de Tarleton.

Voyez la lettre du lord Cornwallis,

le projet de le déloger de ſon poſte. Dans ce deſſein, il détacha le lieutenant-colonel Tarleton avec un corps de troupes réglées. Atteint par les Anglois, au moment où il paſſoit le Broad (*), Morgan oſa les attendre en ordre de bataille, quoique la plus grande partie de ſes troupes ne fût compoſée que de milices. Dès les premieres décharges, les Américains prirent la fuite. Mais ce n'étoit qu'une ruſe pour rompre l'ordre des Anglois. Car Morgan les voyant s'abandonner inconſidérément à ſa pourſuite, fait auſſi-tôt volte-face, les charge à ſon tour la bayonnette au bout du fuſil, les met dans la plus extrême confuſion, s'empare de deux canons de trois livres de balle, des drapeaux du ſoixante-onzieme régiment & de trente-cinq charriots de bagage, tue, bleſſe, fait priſonniers plus de huit cents hommes, & force le reſte de chercher ſon ſalut dans une prompte fuite.

ANN. 1781.

datée de Tuv-ky-Creeck, le 18 janv. 1781.

(*) Le 17 janv.

Voyez la lettre du général Morgan au général Gréen, du 19 janvier 1781.

Cet événement, auſſi inattendu que malheureux, n'apporta aucun changement au plan de campagne d'hyver du lord Cornwallis. Intimement convaincu que des meſures défenſives ſeroient la ruine certaine des affaires de la Grande-Bretagne dans les colonies méridionales, & que la réduction d'une province auſſi puiſſante que la Virginie, détermineroit promptement la ſoumiſſion des autres, ou couperoit du moins toute communication entre le ſud & le nord des États-Unis, ce Général perſévéra dans ſon projet de pénétrer dans cette province par la Caroline ſeptentrionale & d'y fixer le théâtre de la guerre. Dès qu'il eût remis au lord Rawdon un corps de troupes pour défendre en ſon abſence la Caroline méridionale, & raſſemblé les débris de

IX. Marches du général Cornwallis.

Voyez la lettre du lord Cornwalis, en date du 17 mars 1781.

Ann. 1781. celui de Tarleton, il se prépara aussi-tôt à marcher en avant. Les gués que l'on rencontre fréquemment au-dessus des fourches des rivieres, rendoient son passage plus facile & sa marche plus rapide. Ces avantages le déterminerent à diriger sa marche par les chemins d'en haut. Lorsque les troupes aux ordres du Général Lesle l'eurent joint (*), il abandonna toute communication avec Charles-Town, & ne s'occupa plus qu'à rassembler (*) ses forces à Ramsoure-Mill sur la fourche méridionale du Catawbaw. Pour suppléer par la célérité de la marche de toute son armée, aux troupes légeres que le colonel Tarleton avoit perdues à l'affaire du 17 janvier, il détruisit tout son bagage superflu, & ne réserva que les chariots nécessaires au transport des munitions, du sel, des médicamens, des malades & des blessés. Cette destruction, qui n'avoit pu s'opérer qu'aux dépens de la plus grande partie des bagages des officiers, & qui ne laissoit plus aux soldats aucun espoir d'une fourniture réguliere de vivres & de rum, ne les découragea ni les uns ni les autres. Accoutumés à servir sous un Général qu'ils avoient vu, depuis le commencement des troubles en Amérique, marcher à leur tête dans les combats de Brandywine, de German-Town, de Monmouth Court-House, après l'évacuation de Philadelphie, & partager tous leurs perils, ils se soumirent à cette privation sans témoigner aucun mécontentement. La confiance qu'il leur avoit inspirée, étoit si grande, qu'ils le regardoient plutôt comme un pere (1) qui conduisoit

(*) Le 18.

(*) Le 25.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 mars 1781.

(1) Malgré la disette à laquelle cette armée se trouva réduite, & qui fut si grande durant plusieurs jours, que

sa famille, que comme un Général qui commandoit une armée. Débarrassée de tout ce qui pouvoit gêner ses mouvemens, l'armée angloise traverse (*) le Catawbaw sous le feu de trois cents hommes de milices américaines qui lui en disputoient le passage sur la rive opposée, en tue quelques-uns disperse le reste, & va prendre possession (*) de Salisbury, dans le haut de la Caroline septentrionale. Elle ne put s'y procurer qu'une petite quantité de provisions.

ANN. 1781.

(*) Le premier février. *Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 mars 1781.*

(*) Le 4.

X. Marches du général Gréen.

Cependant l'armée américaine s'avançoit à grandes journées pour se réunir aux troupes légeres du brigadier-général Morgan. Elle étoit alors sous les ordres du Général Gréen, qui avoit remplacé Gates, destitué par le Congrès. Posté sur la rive orientale du Pédée, d'où il envoyoit des partis porter le ravage jusques dans le centre de la Caroline méridionale, entre Camden & Charles-Town, ce nouveau Général n'avoit pas été plutôt informé de la marche de l'armée angloise, que rappellant sur-le-champ ses détachemens, il avoit, par un mouvement rapide, gagné les établissemens Moraves dans la Caroline du nord. Mais trop foible pour entreprendre d'arrêter les progrès des troupes britanniques, dont il retardoit sans cesse la marche par la destruction des ponts qu'il rencontroit sur sa route, il passa (*) le Dan au bac de Boyd. Il n'étoit alors qu'à une demi-journée de marche, en avant des

Voyez la lettre du lieutenant-colonel Balfour au lord Germain, datée de Charles-Town, le 18 fév. 1781.

(*) dans la nuit du 14 au 15.

chaque soldat ne subsista qu'avec deux épis de maïs, on ne voit pas que la désertion s'y soit mise. Le Congrès étoit trop intéressé à instruire exactement les treize provinces de tous les événemens qui leur étoient favorables, pour leur laisser ignorer celui-ci, s'il eût eu lieu.

ANN. 7781.

XI. Le lord Cornwallis se replie sur Hillsboroug.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 mars 1781.

ennemis. Malgré cette grande proximité, le général anglois, n'osa pourtant le poursuivre de l'autre côté de cette riviere. Sans doute il craignoit qu'une province aussi féconde en ressources, & aussi peuplée que la Virginie, ne mît de trop grands obstacles à la marche de ses troupes, qui commençoient déja à éprouver des besoins de toute espece. D'un autre côté, le passage subit de deux armées au travers de la Caroline du nord, ayant jetté cette province dans la plus grande confusion, la présence des troupes angloises devenoit nécessaire, durant quelque tems, pour rassurer les partisans de la cause britannique. Cette derniere considération détermina le lord Cornwallis à se replier sur Hillsboroug, à y arborer (*) l'étendard britannique, & à publier une proclamation pour engager tous les sujets loyaux à se montrer, à venir le joindre, & à prendre une part active aux affaires présentes. Cette invitation devint très-funeste aux plus zélés d'entr'eux. Un corps de deux cents Loyalistes qui alloit renforcer l'armée angloise, s'étant, par méprise, laissé envelopper par un détachement de troupes légeres américaines, fut passé en entier au fil de l'épée (*). Cet événement refroidit le zele des partisans de la Grande-Bretagne. L'armée angloise ne rencontra plus que des amis timides, ou des ennemis opiniâtres.

(*) Le 17. Voyez la lettre du lord Cornwallis du 17 mars 1781.

XII. Destruction totale d'un corps de Loyalistes.

(*) Le 23.

XIII. Les deux armées se rapprochent l'une de l'autre.

Elle ne fit pas un long séjour à Hillsboroug. La difficulté de s'y procurer des subsistances, l'obligea même de revenir en-deçà du Haw, & d'asseoir son camp près de la crique d'Allamance. L'armée américaine n'attendoit pour agir, que l'arrivée des munitions dont elle avoit besoin, & la jonction de quelques renforts de milices de la

Caroline & de la Virginie, & d'un régiment de cette derniere province. Dès que cette réunion fut faite, le Général Gréen quitta (*) High-Rock-ford, & alla prendre poste à Guildfort-Court-House. L'armée angloise, de son côté vint camper (*), à Quaker-meeting, entre les fourches du Deep. A la vue d'une position aussi rapprochée de part & d'autre, il ne fut plus possible de douter que les Généraux des deux armées ne désirassent d'en venir aux mains. Les Américains couroient peu de risques des suites d'un revers; & le Général anglois, en gagnant une bataille, espéroit qu'il réussiroit à faire soulever les Loyalistes de la Caroline septentrionale. L'armée britannique s'étant mise en marche (*) à la pointe du jour, pour aller, ou à la rencontre des Américains, ou les attaquer dans leur camp; obligea leurs postes avancés de se replier sur leur corps d'armée. Le Général Gréen l'avoit rangée sur trois lignes. Il avoit placé à la premiere la milice de la Caroline du nord, avec deux pieces de canon; la seconde étoit composée des milices de la Virginie. Les troupes continentales de cet Etat & du Maryland formoient la troisieme. Son aile droite étoit soutenue par un corps d'observation, composé d'un régiment de Riflemen, d'un détachement d'infanterie légere tirée des troupes continentales, & des dragons du premier & du troisieme régiment. Elle étoit commandée par le colonel Lynck & le lieutenant-colonel Washington. Enfin l'aile gauche étoit couverte par un autre corps d'observation, aux ordres du lieutenant-colonel Lée, composé de sa légion, d'un détachement de l'infanterie légere, & d'un corps de tireurs. L'armée américaine, postée sur une large éminence qu'entouroient

ANN. 1781.

(*) Le 12 mars.

(*) Le 13.

Voyez les lettres des Généraux Gréen & Cornwallis des 10 & 17 mars 1781.

(*) Le 15.

XIV. Dispositions des Américains.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 16 mars 1781.

ANN. 1781. de petites hauteurs, couvertes en grande partie de bois & d'épaisses broussailles, attendit dans cet ordre de bataille l'approche des Anglois.

XV. Dispositions des Anglois.

Ils marchoient dans l'ordre suivant: leur droite, commandée par le Général Leslie, étoit composée du régiment de Bosc & du soixante-onzieme, & soutenue par le premier bataillon des gardes. Leur gauche, sous les ordres du brigadier-général O-Hara, étoit formée des vingt-troisieme & trente-troisieme régimens, & soutenue par les grenadiers & le second bataillon des gardes. Les Yagers (*) & l'infanterie légere étoient postés dans un bois, à la gauche de l'artillerie. La cavalerie, placée sur les chemins, se tenoit prête à agir, selon les circonstances.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 17 mars 1781.

(*) Ou les chasseurs-allemands.

XVI. Bataille de Guilford-Court-House.

L'action commença du côtés des Américains, par une canonnade d'environ vingt minutes. L'armée angloise (1), s'avançant sur trois colonnes, attaqua les milices de la Caroline septentrionale dont la plus grande partie prit la fuite, même avant d'avoir fait aucune décharge, malgré les efforts des Généraux & des officiers pour l'engager à tenir ferme. La milice de la Virginie fit meilleure contenance. Elle soutint pendant assez long-tems un feu violent. Mais à la fin elle fut forcée de reculer. Le combat fut presque général de tous les côtés, & le choc rude & long. Les Anglois ne durent leur avantage qu'à leurs manœuvres. Ils vinrent à bout, par la supériorité de leur discipline, de rompre le se-

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 26 mars 1781.

(1) Le total de l'armée angloise entiérement composée de troupes réglées, pouvoit monter à environ cinq mille hommes. Les Américains n'avoient que quatre mille cinq cents hommes, dont les milices, ainsi qu'on a pu le voir, formoient la plus grande partie.

cond régiment du Maryland, de tourner l'aile gauche des Américains, de pénétrer jusques sur les derrieres de la brigade de Virginie, & de s'emparer de deux pieces de canon de six livres de balles. Inquiet pour sa droite qui couroit le même danger, & craignant d'un autre côté que toutes ses troupes continentales ne fussent enveloppées, le Général Gréen ordonna la retraite. Elle fut couverte par les deux corps d'observation, qu'il avoit placés sur ses deux ailes, & qui chargerent si vigoureureusement l'armée angloise, qu'ils lui reprirent les deux pieces de canon dont elle s'étoit emparée. Mais le feu bien dirigé de deux autres pieces d'artillerie qu'elle pointa contr'eux, les obligea de les abandonner une seconde fois. Les Américains continuerent leur retraite en bon ordre; & après avoir passé le Reedy-fork, à trois milles du champ de bataille, ils firent halte sur la rive opposée. Lorsqu'ils eurent rassemblé la plus grande partie de leurs traîneurs & de leurs fuyards, ils allerent camper à Iron-works, (*les forges de fer*), à dix mille de Guildford. ANN. 1781.

Le champ de bataille resta au pouvoir des Anglois, avec quatre pieces de canon de six livres de balles, & deux charriots de munitions. Mais cet avantage leur coûta un grand nombre d'hommes, tant tués que blessés & égarés (1), XVII. Perte des Anglois & des Américains.

(1) Les dépêches publiées par le gouvernement britannique, porterent cette perte à six cents trente-deux hommes, tant tués que blessés & égarés. Mais un officier de distinction du régiment des gardes, la fixa, le 10 Juillet suivant, à mille six cents dix hommes, tant tués que blessés, & à cinq cents trente-neuf égarés; ce qui s'accorde mieux avec la lettre du lord Cornwallis au général Clinton

ANN. 1781. sans qu'il leur fût possible de démentir le Général Gréen, qui ne porta sa perte qu'à deux cents quatre-vingt-dix hommes. Cette victoire même leur devint aussi funeste qu'une défaite. Loin de pouvoir poursuivre les Américains au-delà du Reedy-fork la grande fatigue de leurs troupes, la multitude de leurs blessés, & la disette absolue de provisions de toute espèce, au milieu d'un pays ennemi, les obligèrent de rétrograder.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 16 mars 1781.

Après avoir séjourné deux jours sur le champ de bataille, l'armée angloise laissa une partie de ses blessés à la maison religieuse des Quakers, & marcha (*) à petites journées, vers Croff creek. Elle avoit le projet de s'y arrêter quelques jours pour y faire des provisions & s'y rétablir de ses fatigues. Mais les habitans de ce canton, émigrés de la Grande-Bretagne, peu de tems avant le commencement des troubles en Amérique, languissoient dans la plus extrême pauvreté. Son séjour les auroit donc bientôt affamés. Réduite à sortir promptement d'un pays aussi misérable, elle arriva (*) enfin à Wilmington, sur le cap Fear, avec une partie de ses blessés & un grand nombre de malades. Le lord Cornwallis avoit eu la précaution de s'assurer (*), en cas d'échec, ce point de communication par mer avec Charles-Town.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au lord Germain, du 8 avril 1781.

(*) Le 18.

XVIII. Retraite de l'armée angloise.

(*) Le 7 avril.

(*) Le 27 janvier.

Voyez la lettre du capitaine Barkley aux lords de l'Amirauté, du 24 février 1781.

Pendant que le Général anglois tournoit à droi-

du 24 Juillet suivant, dans laquelle il lui marquoit, « qu'il » ne pouvoit pas, avec environ treize cents hommes d'in- » fanterie & deux cents cavaliers qui lui restoient, retourner » à Wilmington dans la Caroline du sud, sans exposer le » corps sous son commandement au plus grand hasard d'une » entière destruction ». *Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 229 & suivantes.*

te, pour se rapprocher forcément de la Caroline du sud, & qu'il faisoit une marche de cent soixante milles pour rétablir au moins par mer, sa communication avec Charles-Town, le Général américain ne restoit pas immobile dans son camp d'Iron-works. La Caroline du nord avoit beaucoup souffert du passage des armées américaine & angloise. Pour lui procurer les moyens de réparer, aussi promptement qu'il seroit possible, les dommages qu'elle avoit éprouvés, le Général Gréen résolut de porter ailleurs le flambeau de la guerre. Dans ce dessein, il alla, par une marche forcée, se présenter (*) devant Camden. Par ce mouvement, aussi rapide que hardi, il se flattoit d'obliger le lord Cornwallis de revenir au centre de la Caroline du sud pour couvrir Charles-Town, ou de surprendre le corps de troupes qui défendoit Camden sous les ordres du lord Kawdon. Mais trouvant les fortifications de cette derniere place en meilleur état qu'il ne s'y étoit attendu, il jugea à propos de se tenir au bivouac, à la distance d'un mille & dans un poste couvert de bois, & d'attendre, pour en commencer l'attaque, qu'il eût été joint par les deux corps des troupes aux ordres du brigadier Marion, sortie du colonel Lée. La garnison de Camden ne lui laissa pas le tems d'opérer cette jonction. Elle se hâta d'en prévenir l'effet par une (*) vigoureuse, dans laquelle elle lui tua, blessa ou fit prisonniers trois cents hommes, & l'obligea de changer de position. Au surplus, cet avantage ne fut pas assez considérable pour rétablir la communication entre Camden & Charles-Town. La prise du fort Watson (*) dont les Américains firent la garnison prisonniere de guer-

ANN. 1781.

XIX. Le général Gréen entre dans la Caroline du sud.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 8, 82, 124 & suiv.

(*) Le 2 avril.

(*) Le 25. Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 27 avril 1781.

(*) Le 23.

XX. Il force les Anglois de se replier de tous côtés.

ANN. 1781.

re, rendit même impossible la conservation de la premiere de ces villes. Hors d'état d'y soutenir un siége, parce qu'il manquoit de munitions de guerre & de bouche, le lord Rawdon l'évacua (*), après y avoir laissé soixante-un blessés, détruit la plus grande partie de ses bagages & munitions, & mis le feu à la prison, au moulin & à plusieurs autres bâtimens. Les troupes britanniques se retirerent à Nelson-ferry. Leur retraite, qui fut précipitée, donna une nouvelle ardeur aux Américains; ils reprirent Orangebourg, & les forts Mott, Granby & Augusta, dans lesquels ils firent six cents prisonniers de guerre; de-là, ils allerent investir Ninety-Six. Ce poste, situé sur les derrieres de la Caroline méridionale, commandoit toute la contrée qui l'environne. Le Général Gréen, qui en connoissoit l'importance, vint lui-même en faire le siége; mais ayant été repoussé dans un assaut (*), il n'attendit pas l'arrivée du lord Rawdon qui marchoit à son secours; il se retira derriere la Sahuda, à seize milles de distance.

(*) Le 9 mai. *Voyez les lettres du lord Rawdon au lord Cornwallis, du 14 mai 1781, & du général Gréen au président du Congrès, du 14 du même mois.*

Voyez la lettre de Henri Lée au général Gréen, datée du fort Granby, le 1 mai, & la capitulation du fort Cornwallis, du 5 juin 1781.

Voyez la lettre du général Gréen au président du Congrès, du 20 juin 1781.

(*) Le 19 juin.

XXI. Et à se renfermer dans Charles-Town.

Malgré cet échec qu'essuyerent les Américains, il en fut de ce poste, comme de celui de Camden. Le Général anglois, après en avoir fait démolir les fortifications, l'abandonna (*) comme trop difficile à conserver, à cause de son éloignement de la capitale de la Caroline méridionale. Les troupes angloises, insuffisantes à la garde de tous les postes qu'elles occupoient dans cette province, se trouvoient forcées de les évacuer, dès qu'elles étoient menacées par des forces supérieures. La Grande-Bretagne ne possédoit donc réellement dans l'étendue des Etats-Unis, que les places dans lesquelles ses troupes pouvoient se

(*) Dans le mois de juill.

maintenir par la force. Inutilement les Anglois s'attribuerent la victoire dans le combat que leur livra (*) le Général Gréen auprès des sources de l'Eutaw, parce qu'ils s'étoient emparés de deux pieces de canon. Leur retraite vers Charles-Town, & cinq cents prisonniers que leur firent les Américains, changerent bientôt cette prétendue victoire en un échec considérable. Telle fut l'activité du Général Gréen, qu'après avoir sauvé la Caroline septentrionale, il recouvra la plus grande partie de la méridionale, & s'ouvrit une route jusques dans la Géorgie par la reprise de Camden, d'Orangebourg & des forts Mott, Granby & Augusta. Effrayé de ces revers, le commandant de Chales-Tonw chercha à rassurer les Loyalistes en leur promettant une assistance aussi prompte qu'efficace. Cette promesse ne produisit aucun effet. Le gouverneur américain de la Caroline méridionale avoit eu la précaution, six semaines auparavant, de faire publier un pardon pour les habitans qui rentreroient sous l'obéissance du Congrès.

ANN. 1781.

(*) Le 8 septembre.

Voyez les lettres du lieutenant-colonel Steward, & du général Gréen, des 9 & 12 septembre 1781.

Voyez la proclamation du général Leslie, datée de Charles-Town le 15 décembre 1781.

Voyez la proclamation de John Rutlège, gouverneur de la Caroline du sud, du 27 septem. 1781.

XXII. Le lord Cornwallis pénetre en Virginie.

Tandis que les Américains, par la position qu'ils avoient prise, obligeoient le lord Rawdon d'évacuer Camden, le lord Cornwallis profitoit de l'éloignement du Général Gréen pour traverser rapidement la Caroline septentrionale, & se rendre en Virginie. La disette de vivres & de fourrages, l'esprit d'insurrection presque général qui prévaloit dans la Caroline méridionale, la foiblesse de son armée qui lui faisoit craindre qu'en retournant vers Camden, elle ne fût enfermée (1)

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 82, 113, 116, 117, 118, 182, 289 & 291.

---

(1) Le canon du parc de Saint-James, & celui de la Tour de Londres annoncerent la bataille de Guildford-Court-House, comme une victoire complette remportée

ANN. 1781. par le Général américain entre les grandes rivieres & privée de tous moyens de subsister ; tous ces motifs l'avoient déterminé à cette périlleuse entreprise. Il l'avoit tentée, dès qu'il avoit vu son armée rétablie de ses maladies & refaite de ses fatigues. Pour cet effet, il avoit marché de Wilmington à Hallifax dans la Caroline du nord, & étoit parvenu à se réunir (*) Pétersburg, en Virginie, aux troupes britanniques que le Général Clinton avoit envoyées dans cette province pour la ravager. Elles étoient alors sous les ordres de Bénédict Arnold.

(*) Le 10 mai.

XXIII. Sa jonction avec Arnold.

Les Américains n'avoient jamais prévu que ce Général, leur compatriote, après avoir été un des plus zélés partisans de leur indépendance, en deviendroit un jour le plus cruel ennemi. Doué de cette intrépidité rare qui fait affronter les plus grands dangers, sa conduite audacieuse à l'assaut de Quebec & à Saratoga, actions dans lesquelles il fut griévement blessé, lui avoient mérité la plus haute réputation de la bravoure dans toute l'Amérique. Malheureusement pour lui, une cupidité sans bornes, une soif excessive de l'argent ternissoient cette qualité militaire. On lui avoit d'abord sourdement reproché d'avoir détourné à son profit la majeure partie du butin, que les Américains firent à Montréal. Chargé, après l'éva-

---

sur les Américains, tandis que le lord Cornwallis écrivoit de Wilmington, le 24 Avril 1781, au général Clinton. en ces termes : « Je suis dans la nécessité d'adopter cette » périlleuse entreprise, à la hâte, & avec toutes les apparences de la précipitation, parce que le retour de Gréen » dans la Caroline septentrionale, soit qu'il ait eu du » succès, ou non, me mettroit hors d'état d'effectuer une » jonction avec le général Philipps ». *Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 118.*

cuation de Philadelphie, de choisir, en sa qualité de quartier-maître général de l'armée, parmi les marchandises que les Anglois avoient abandonnées & qui dès-lors devenoient prohibées, celles qui pourroient être utiles aux troupes américaines, il fut véhémentement soupçonné de s'en être approprié une partie; & sous prétexte de subvenir aux besoins de l'armée, d'avoir commandé aux dépens de l'état des corvées pour les transporter dans divers endroits, où il les faisoit vendre en secret & à son profit. Quoique les commissaires, que le Congrès avoit nommés pour examiner sa conduite, n'eussent point trouvé de preuves suffisantes pour le déclarer coupable de péculat, il n'en resta pas moins entaché dans l'opinion publique. Dès-lors il perdit l'estime & la considération qu'il s'étoit généralement acquises. Outré de s'en voir déchu, son ressentiment lui suggéra un projet atroce. Il commandoit deux mille hommes à West-point, poste de tous ceux que les Américains occupoient sur la riviere du nord, le plus voisin de New-York. Cette position lui parut propre à l'exécution de son projet. Il s'en servit pour ouvrir des conférences secrettes avec les Généraux anglois. Mais à la premiere nouvelle de la détention d'André, aide-major de l'armée britannique, qui fut arrêté (*) sous l'habit d'un paysan en dedans des lignes américaines, où il étoit venu pour s'aboucher avec lui, il se jetta avec précipitation dans un bateau pêcheur & alla se refugier dans New-York. Il n'en fallut pas davantage pour le faire regarder à l'instant par tous les Américains comme un traître, qui les avoit vendus au poids de l'or. On ne peut disconvenir que son extrême cupidité n'autorisât cette der-

ANN. 1781.

Voyez l'arrêté du conseil exécutif de Pensylvanie, du 3 février 1779.

XXIV.
Motifs de la défection du général Arnold

ANN. 1780.

(*) Le 23 septembre 1780.

ANN. 1780. niere imputation. Au reste, quoique sa trahison à prix d'argent n'ait pas été évidemment démontrée jusqu'à ce jour, les Américains n'en persistent pas moins à croire qu'il auroit lâchement livré aux Anglois le corps de troupes qu'il commandoit. La bravoure extraordinaire qu'il auroit déployée dans tous les combats qu'il avoit soutenu, ne nous permet pas de le soupçonner d'une pareille lâcheté. Il nous paroîtroit plus probable qu'il seroit secrétement convenu avec le Général Clinton de se laisser forcer dans son poste.

XXV. Punition de mort du major anglois André.

Voyez les pieces de ce procès, publiées par ordre du Congrès, en octobre 1780.

(*) Le 2 oct.

La défection d'Arnold, sans aucune utilité pour les Anglois, n'eut d'autres suites que la mort de l'infortuné André. Cet aide-major fut condamné par un conseil de guerre, composé d'officiers supérieurs américains, à subir (*) la peine que les lois de la guerre infligent aux espions. Le Général Clinton ne tira pas un plus grand avantage de la sécession momentanée des troupes réglées de la Pensyvanie. L'incertitude du terme de leur enrôlement, le manque d'habit, les arrérages de la paie qu'on leur devoit, la réduction graduelle du papier monnoie, avoient déterminé leur démarche, & motivoient leurs plaintes. En vain le Général anglois fit un mouvement avec l'élite de son armée vers Staten-Island, & se tint prêt à agir selon les circonstances. En vain il les invita à diriger leur marche vers la riviere méridionale, & leur fit donner l'assurance d'y envoyer un corps considérable de troupes angloises pour les recevoir. Au lieu de se rendre à cette invitation, les Pensylvaniens, pleins de confiance dans la justice du Congrès dont ils attendoient, avec une noble fermeté, le redressement de leurs griefs, se saisirent des deux émissaires anglois, porteurs de

Voyez la lettre du général Clinton publiée en Angleterre en 1781, & la relation américaine.

cette

cette propoſition, & les remirent entre les mains du Général américain Waine. L'union & la concorde ſe rétablirent promptement entr'eux & le Congrès ; & la réconciliation réciproque fut cimentée par la mort (*) des deux émiſſaires anglois. Il eſt aiſé de voir que l'artifice & les moyens de corruption que les Miniſtres & les Généraux de la Grande-Bretagne mettoient en uſage pour ſoumettre les Colonies, n'opéroient pas plus en leur faveur, que les ravages & les incendies qu'ils ordonnoient. Au contraire, au milieu même du tumulte des armes & des horreurs d'une guerre civile, le gouvernement de chaque province ne faiſoit qu'acquérir, de jour en jour, plus de conſiſtance & de ſolidité. La forme même du gouvernement fédératif de l'Amérique-Unie reçut alors la ſanction & le conſentement général des treize provinces. Celle du Maryland avoit refuſé de les donner, juſqu'à ce qu'on eût applani certaines difficultés qui s'étoient élevées ſur les limites & les terres à accorder à ſes officiers, au retour de la paix. Dès qu'elles furent terminées, ſes délégués au Congrès ſignerent (*) & ratifierent tous les articles de cette confédération, qui devint alors obligatoire pour tous les treize États-Unis. Cette acceſſion du Maryland, qui complettoit l'acceptation univerſelle du gouvernement des treize provinces, fut annoncée dans Philadelphie par une décharge générale de l'artillerie de cette ville, & célébrée par des fêtes & des illuminations publiques.

ANN. 1781.

XXVI. Punition de mort de deux émiſſaires anglois.

(*) Le 11 janv.

(*) Le premiers mars. *Voyez la réſolution du Congrès, du premier mars* 1782.

La préſence d'Arnold à New-York rappelloit ſans ceſſe aux Anglois la triſte fin de l'infortuné André, & la cauſe odieuſe qui l'avoit produite. Pour en effacer le ſouvenir, s'il étoit poſſible, le

XXVII. Le général Clinton envoie Arnold en Virginie.

ANN. 1781. Général Clinton, crut devoir éloigner ce transfuge de leur vue; il le chargea d'une expédition dans la Virginie. C'étoit tout-à-la fois mettre le poignard à la main d'un parjure, qui ne pouvoit mériter la confiance de la Grande-Bretagne qu'autant qu'il accumuleroit forfaits sur forfaits, & pousser les Américains au dernier degré d'animosité. Décoré du grade de brigadier-général des armées angloises, ce nouveau Général débarqua (*) avec seize à dix-huit cents hommes, pour la plupart Américains réfugiés, à Westover dans le haut de la riviere James, & alla détruire (*) à Richemond tous les approvisionnemens en rum, en sel & en grains, & toutes les munitions de guerre qu'il y trouva; delà, il dirigea sa marche vers Westham, où il brûla une belle fonderie de fer & un magasin. Mais dans le moment où le gouverneur de la Virginie faisoit publier une proclamation pour annuller toutes les protestations de serment qu'il pourroit extorquer, les différentes milices de cette province s'étant rassemblées en force, Arnold redescendit, (*) la riviere James jusqu'à Hardings-Ferry; de-là, il se rendit par terre à Portsmouth pour y attendre le nouveau renfort qu'on lui envoyoit de New-York. Il ignoroit le danger dont il étoit menacé dans ce poste, & auquel il n'auroit gueres été possible qu'il échappât, si les vents n'eussent pas contrarié l'escadre que le Monarque François avoit envoyée l'année précédente sur les parages de l'Amérique septentrionale.

(*) Le 4 janv.

(*) Le 5.

Voyez la proclamation de Thomas Jefferson, en date du 19 janvier 1781.

(*) Le 14.

Voyez la p. 139 de cette histoire.

XXVIII. Départ de Rhode-Island de l'escadre françoise pour la Chésapeak.

Elle avoit fait voiles de Rhode-Island dans les premiers jours du mois de mars (*). L'objet de sa mission étoit d'entrer dans la baie de Chésapeak, de débarquer quinze cents François sur

(*) Le 8 mars.

le Cap Henry, & de couper à Arnold toute retraite par mer, pendant qu'un nombre égal de troupes continentales, renforcées des milices de la Virginie, l'attaqueroit de front. Une brume très-épaisse (*), en la séparant, lui enleva l'occasion de rendre décisives les opérations militaires du sud. Cette séparation auroit pu lui devenir fatale, si elle n'eût pas eu le bonheur de se rallier trois jours après (*) Elle étoit alors suivie de très-près par l'escadre angloise. Trop éclairé pour ne pas appercevoir que la destruction du corps de troupes aux ordres d'Arnold, donneroit aux Américains la facilité de réunir toutes les forces des provinces méridionales contre le lord Cornwallis, l'amiral Arbuthnot n'avoit pas été plutôt informé du départ des François, qu'il avoit mis à la voile de Sandy-Hook (*), afin de les prévenir dans la baie. Comme il put courir plus largue (1) avec des vents d'Ouest & de Nord ouest, il parut en même-tems qu'eux sur les côtes de Virginie. Les deux escadres s'étant apperçues (*) à seize lieues dans l'Est-nord-est de la baie de Chésapeak, elles se préparerent aussi-tôt au combat. Les François commencerent par virer vent devant (*) par la contremarche, évolution que l'escadre angloise exécuta une demi-heure après. Ils virerent une seconde fois par la contremarche, pour éviter

ANN. 1781.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

(*) Le 14.

XXIX. Elle est suivie par l'escadre angloise.

(*) Le 10.

(*) Le 16 au matin.

(*) A neuf heures.

(1) L'amiral anglois s'exprime ainsi dans sa relation : « Le même soir (le 10) une grosse brise de la partie du » nord-ouest fut extrêmement favorable à la poursuite, » & accéléra la marche de l'escadre. Sa violence paroît » avoir également retardé l'ennemi, qui a dû rester à la » cape, pendant qu'elle a duré ». *Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 Mars 1781.*

ANN. 1781. les écueils de la côte dont la bordée les approchoit trop, & ils reprirent l'amure à babord. Pour l'escadre angloise, elle continua de courir à bord opposé en forçant de voiles, & au moyen de l'avantage de marche qu'elle avoit sur les vaisseaux françois, elle ne tarda pas à s'élever de maniere à pouvoir leur passer au vent. Alors elle revira (*) dans les eaux des vaisseaux françois, en s'en approchant toujours. Jusqu'à ce moment, le chevalier Destouches avoit manœuvré sans éviter ni rechercher le combat, persuadé que l'issue la plus heureuse dont il pût se flatter, le laisseroit toujours dans l'impossibilité de remplir son objet. Mais le projet déterminé que montroient les Anglois d'attaquer son arriere-garde, & l'honneur des armes françoises qu'il avoit à soutenir presqu'en presence des Américains, auxquels il importoit de donner une opinion avantageuse de la marine de leur allié, lui firent prendre, sans balancer, la résolution d'aller à leur rencontre. Dans ce dessein, il fit revirer (*) son escadre vent arriere par la contre marche, & fit signal à son chef de file de porter sur celui de la ligne ennemie, qu'il se proposoit de prolonger à bord opposé & sous le vent, afin de procurer à plusieurs de ses vaisseaux le moyen de se servir de leurs batteries basse. Dès que son chef de file fut à portée de canon de celui des Anglois, le feu commença (*) de part & d'autre. L'escadre françoise marchoit dans l'ordre de bataille suivant :

Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 mars ; & la relation du chevalier Destouches, publiée à Philadelphie en 1782.

(*) A midi.

(*) A une heure dix min. après midi. *Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 mars 1781.*

XXX. Les deux escadres se livrent un combat à l'entrée de la Chésapeak.

(*) A une heure & demie.

Tués.	Blessés.			
51	41	Le Conquérant . .	74	De la Grandiere.
5	1	Le Jason	64	De la Clocheterie.
19	35	L'Ardent.	64	Le chevalier de Marigny.

Tués.	Blessés.			
6	5	LE DUC DE BOURGOGNE	80	Le chev. Destouches, *com.* De Granchain, *major.*
4	2	Le Neptune. . . .	74	Le chevalier de Medine.
2	1	Le Romulus . . .	64	De la Villesbrune.
1	3	L'éveillé . , . . .	64	De Tilly.
1	7	La Provence . . .	64	Lombard.

La tête de la ligne angloise, qui étoit ainsi formée:

Le Robuste.	74	Cosby.
L'Europa.	64	Child.
Le Prudent.	64	Bennet.
LE ROYAL OAGK. . .	74	Arbuthnot, *vice-Amiral.* Swiney, *Cap. de pavillon.*
Le London.	98	Thomas Graves.
L'Adamant	50	Johnsthon.
Le Bedfordt . . . . . ,	74	Edmund Affleck.
L'América	64	Samuel Thompson.

étant arrivée, l'avant-garde de l'escadre françoise fit le même mouvement pour la prolonger. Ces portions des deux escadres combattirent (*) quelque tems, en courant vent arriere. Mais comme cette manœuvre s'opposoit au projet du chevalier Destouches de prolonger les ennemis sous le vent, ce commandant fit revenir son escadre au plus près du vent, par un mouvement successif, l'amure à babord. Cette évolution, qui le mit en position de filer en entier sur la tête de la ligne angloise, lui réussit complettement. *Le Robust* avoit à peine essuyé le feu du cinquieme vaisseau françois, qu'il arriva vent arriere, suivi par une frégate. Son feu étoit entiérement éteint. *Le Conquérant*, qui avoit le plus contribué à le mettre hors de combat, arriva presque en même-tems (*), après avoir été extrêmement endommagé dans sa

(*) A deux heures.

(*) A trois heures.

ANN. 1781. mâture & dans son gouvernail, par deux vaisseaux anglois dont un l'avoit combattu en hanche.

Dès que le chevalier Destouches eût apperçu ce mouvement forcé, il fit le signal de virer vent arriere par la contremarche, & de rétablir l'ordre de combat, les amures sur babord, sans avoir égard aux postes ordinaires des vaisseaux. Cette évolution fut exécutée avec autant de précision que de promptitude. Ce commandant avoit dessein de faire virer une seconde fois son escadre, pour profiter du désordre des Anglois dont les vaisseaux, alors réunis en pelotons, avoient brassé à culer, & paroissoient extrêmement maltraités dans leurs voiles & dans leurs gréemens. Mais les signaux du *Conquérant* & de *l'Ardent* lui faisant connoître les dommages considérables qu'ils avoient reçus, & sur-tout le premier dont toutes les pompes étoient en jeu, il continua à courir cette bordée sous petites voiles, & en se tenant toujours prêt à recevoir les Anglois, s'ils jugeoient à propos de recommencer le combat. Ils n'en témoignerent aucunement l'envie, puisqu'ils retinrent le vent le reste du jour, & qu'ils arriverent à l'entrée de la nuit. Leurs vaisseaux *le Robust* (1), *le Prudent* & *l'Europa*, étoient si totalement désemparés, qu'ils furent obligés de remorquer les deux premiers.

XXXI. Retour de l'escadre françoise à Rhode-Island.

Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 20 mars 1781.

(1) *Le London* ayant tenté de couper la ligne françoise entre *le Romulus* & *l'Eveillé*, le sieur de la Villesbrune qui commandoit le premier vaisseau, eut l'audace de tenir le vent, d'envoyer sa bordée à ce vaisseau à trois ponts auquel il cassa sa verge de petit-hunier, & de recevoir toutes les siennes qui ne lui firent aucun mal, & qui bien dirigées, auroient dû le couler bas, vu la petite distance qui les séparoit. Cette manœuvre hardie força le contre-amiral Graves de renoncer à son projet, & de retenir le vent.

Quant à l'escadre françoise, elle continua sa route au Sud-est; & le lendemain (*), le chevalier Destouches ayant assemblé tous ses capitaines commandans, pour délibérer sur ce qu'il conviendroit de faire dans la circonstance, il fut résolu que les vaisseaux retourneroient directement à New-Port, dans Rhode-Island, pour s'y réparer.

ANN. 1781.

(*) Le 17.

XXXII. Entrée de l'escadre angloise dans la Chésapeak.

L'amiral anglois, sans oser s'attribuer la victoire, recueillit tout le fruit de cette action, en allant mouiller (*) à Lynn-haven en dedans de la baie de Chésapeak. Dès-lors la grande supériorité, que les forces britanniques acquirent dans la Virginie par le renfort de deux mille hommes qu'elles reçurent (*) de New-York, peu de jours après, ne permit plus de douter que la conquête de cette province ne fût devenue pour les Anglois l'objet de la campagne. Les troupes angloises porterent le ravage dans la partie de cette province, arrosée par les rivieres James & d'York. Elles détruisirent sur le Chicahominy (*), & à Westover, à Osborn's, à Manchester, à Warwick, (*) tous les navires, les chantiers, les barils de tabac & de farines, les tanneries, les corderies, & généralement tous les magasins qu'elles trouverent établis dans ces différens endroits. Cette incursion causa la ruine d'une grande partie des habitans de la Virginie. Mais loin de les disposer à la soumission, elle les irrita d'autant plus, qu'ils regardoient Arnold comme l'auteur de toutes ces destructions.

(*) Le17.

(*) Le 28. *Voyez la lettre de l'amiral Arbuthnot, du 30 mars, & la correspondance du lord Germain, &c. page 3, 4, 8, 25, 35 & 41.*

(*) Le 19 avril.

(*) Les 27 & 30.

Ce Général étoit revenu avec une partie de ses troupes à Hog-Island, au moment où il fut informé de l'approche du lord Cornwallis vers les frontieres de la Virginie. Mais, pour le mettre à portée d'opérer plus aisément sa jonction avec lui, il retourna prendre poste à Pétersburg. Lorsque

ANN. 1781. toute les troupes britanniques furent réunies (*) ; il en devint le commandant en second.

(*) Le 20 mai.

XXXIII. Le lord Cornwallis renvoie Arnold à New-York.

L'intérêt de la Grande-Bretagne exigeoit une relation intime & continuelle entre ces deux commandans ; mais le lord Cornwallis avoit l'ame trop élevée, les sentimens de noblesse & de générosité qui l'animoient étoient trop connus, pour que cette relation pût s'établir avec décence & subsister avec confiance. Couvrant donc l'éloignement du transfuge Arnold de la nécessité de renforcer la garnison de New-York, le lord Cornwallis le renvoya (*) en cette ville avec les deux régimens provinciaux, connus sous le nom de *Loyal-Américain & de Légions-Américaine* ; & immédiatement après son départ, il porta de nouveau le fer & le feu dans la Virginie. A son armée, composée de cinq mille hommes de troupes d'élite, de six cents dragons & chasseurs, les Américains n'avoient alors à opposer que trois mille deux cents hommes. Encore plus de la moitié de ce corps de troupes que commandoit le marquis de la Fayette, n'étoit-elle formée que des milices du Maryland & de la Virginie. Il est tems de faire connoître ce jeune Général (1). Né françois, orphelin dès l'enfance, & seul rejetton d'une famille qui avoit produit un maréchal de France sous le regne de Charles VII, il témoigna, dès ses premieres années, le desir de faire revivre la gloire de ses ancêtres. Parvenu à cet âge (*) où la fougue des passions emporte si souvent la jeunesse, & lui fait quelquefois oublier les égards que lui impose une illustre naissance, il quitte ses parents, ses amis, son épouse, tra-

(*) Arnold revint à New-York le 10 juin.

XXXIV. Nouveaux ravages des Anglois en Virginie.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. pag. 166 & 171.

XXXV. Le marquis de la Fayette, général des Américains dans cette province.

(*) A 20 ans.

---

(1) Son pere fut tué en 1759, à la bataille de Minden en Allemagne.

ANN. 1781.

verse (*) l'Océan Atlantique, aborde sur le continent de l'Amérique, & va offrir ses services au Congrès. Ses mœurs douces & simples, les connoissances militaires, la bravoure qu'il développa, lui concilierent bientôt l'affection de tous les Américains, & du Général Washington lui-même. Ce grand homme, juste appréciateur des talens, reconnut ceux de ce jeune militaire, & ne tarda pas à lui donner cette confiance que le mérite obtient de la vertu. Le marquis de la Fayette saisit avidement toutes les occasions de se distinguer. Volontaire à l'affaire de Brandy-vine, il y fut blessé. Peu de tems après, il repassa le Schuylkill à la tête de trois mille hommes, en présence du Général Howe qui s'étoit flatté de l'envelopper, & qui n'osa le poursuivre. On le vit, l'année suivante, manœuvrer avec autant d'intelligence que de bravoure, pour entamer l'armée angloise dans sa retraite de Philadelphie à New-York; commander ensuite un corps de troupes sous les ordres du Général Sullivan, lors de l'attaque formée contre Rhode-Island; & revenir de Boston avec la plus grande célérité pour partager les dangers des Américains dans leur retraite de cette isle, après le départ de l'escadre du comte d'Estaing. Par-tout où il y avoit de la gloire à acquérir, il étoit toujours un des premiers à marcher. Ce fut ainsi qu'il mérita d'arriver au commandement en chef. La Virginie, également dévastée par les armées ennemie & amie, éprouvoit toutes les horreurs d'une guerre civile. Maîtres de Portsmouth, à l'embouchure de la riviere Elisabeth, les Anglois partoient de ce poste avec une multitude de petits bâtimens armés, pour porter le ravage dans toutes les rivieres qui se jettent dans

(*) En 1776.

Voyez la lettre du général Washington au Congrès, du 11 septem. 1777.

Voyez la lettre du général Washington au Congrès, du prem. juillet 1778.

Voyez la lettre du général Sullivan au Congrès, du 31 août 1778.

ANN. 1781. la baie de Chésapeak. C'est dans cette conjoncture des affaires des États-Unis, que le Général Washinton, qui pour lors étoit en marche avec les troupes françoises pour s'approcher de New-Yorck, jetta les yeux sur le marquis de la Fayette. Il le chargea d'aller au secours de la Virginie, sa patrie, avec quinze cents hommes de troupes continentales; & les Américains qui combattoient pour leur liberté, se rangerent avec joie sous les étendards de cet étranger, devenu un des plus ardens défenseurs de leur cause.

XXXVI. Ses manœuvres.

La grande disproportion du corps américain avec les forces angloises, l'impossibilité de s'emparer des rivieres navigables avec des forces navales inférieures; la nécessité de garder la rive septentrionale de la riviere James, pour continuer à assurer aux troupes américaines leurs communications avec Philadelphie, ne laissoient au marquis de la Fayette aucun moyen de s'opposer avec avantage au progrès des armes britanniques. Il fut donc obligé d'évacuer Richemond & Charlotteville, à l'approche du lord Cornwallis, & de se retirer au-delà de Frédériks-burg. L'armée angloise détruisit (*) à Charlotteville & à Fork-point l'artillerie, les autres armes & toutes les munitions de guerre & de bouche qu'elle y trouva. Mais elle n'osa pénétrer plus avant dans l'intérieur du pays. Perdant même tout espoir de forcer le marquis de la Fayette à combattre ou du moins de lui couper ses communications avec Philadelphie, le lord Cornwallis changea d'objet; il ramena son armée à Williamsbourg, ravagea, chemin faisant, tout le pays que renferment le Pamunkey & la riviere James, & le mit à contribution. Les Américains n'étoient pas en état de s'op-

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. pag. 192 & suivantes.

(*) Dans les premiers jours de juin.

poser à toutes ces dévastations. Réduit à éviter, avec le plus grand soin, tout engagement général, le marquis de la Fayette ne devoit chercher qu'à manœuvrer & à se conserver sur l'offensive, aussi long-tems qu'il le pourroit. Aussi borna-t-il ses attaques contre les Anglois à deux escarmouches dont l'une fut très-vive, auprès de Williamsbourg (*) & de Norrellmill (*), mais dont il ne résulta aucun avantage marqué de part ni d'autre.

ANN. 1781.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 154.

(*) Le 25 juin.
(*) Le 6 juill.

Dans le dessein de l'attirer sur la rive méridionale de la riviere James, & pour s'approcher en même-tems des bâtimens de transports qui devoient venir le joindre à Portsmouth, le lord Conwallis repassa brusquement ce fleuve avec son armée, & marcha vers cette ville. Mais le marquis de la Fayette, trop sage pour compromettre les forces d'où dépendoit le salut de la Virginie, se contenta de prendre une position avantageuse à Malvernhill, & d'y faire reposer ses troupes. Cette manœuvre trompa l'attente du Général anglois. Forcé par la saison des chaleurs d'évacuer Porsmouth, le lord Cornwallis repassa (*) la riviere James avec une partie de ses forces, & la fit marcher par terre pour s'emparer d'York-Town & de Gloucester, tandis que l'autre s'y rendoit par mer. L'armée angloise étoit occupée à se retrancher dans ces deux postes dont le lord Cornwallis avoit pris possession (*), par ordre du Général Clinton, lorsque le comte de Grasse parut avec vingt-huit vaisseaux de ligne à l'entrée de la baie de Chésapeak.

XXXVII.
Le lord Cornwallis prend possession d'York-Town.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 196.

(*) Le 1 19.

(*) Le 2 août.
Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 135, 170, 172, 175 & 178.

Le premier soin de l'amiral françois, après qu'il eût jetté l'ancre à Lynn-haven, fut d'informer de son arrivée le Généralissime americain & le ministre de sa nation auprès du Congrès. Pen-

XXXVIII.
Arrivée du comte de Grasse dans la Chésapeak.

ANN. 1781. dant qu'une de ses corvettes remontoit la baie jusqu'à Baltimore, pour remplir cette mission, il fit les dispositions suivantes : il stationna plusieurs vaisseaux de ligne & frégates à l'embouchure des rivieres James & d'York, pour en former le blocus. Les frégates *l'Expériment* & *l'Andromaque*, auxquelles il donna l'ordre d'aller protéger le débarquement (*) à James-Town de trois mille quatre cents hommes de troupes qu'il avoit embarqués au Cap François, remonterent la riviere James. Elles trouverent le Général américain Waine posté sur la rive méridionale de ce fleuve, de maniere à pouvoir s'opposer à la retraite du lord Cornwallis par la Caroline du nord. Dans cet intervalle de tems, le marquis de la Fayette quitta brusquement la position avantageuse qu'il avoit prise à la fourche du Pamunkey & du Mattapony, & vint joindre (*) les François avec le corps de troupes qu'il commandoit.

Voyez la lettre du général américain Gist, du 4 septembre 1781.

(*) Le 3 septembre.

XXXIX. Débarquement des troupes françoises à James-Town

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 303.

(*) Le 3.

XL. Apparition de l'armée navale angloise.

Pendant que l'armée navale françoise attendoit à son mouillage les nouvelles de la marche du généralissime américain, & le retour de ses chaloupes & canots, sa frégate de découverte lui signala (*) vingt sept voiles dans l'Est, dirigeant leur route sur la baie. Les vents souffloient alors du Nord-est. A l'instant le comte de Grasse rappella ses bâtimens à rames qui faisoient aiguade, & ordonna de se préparer au combat & de se tenir prêt à appareiller. A midi, la marée lui permettant de mettre sous voiles, il fit les signaux de couper les cables & de former, en appareillant, une ligne de vîtesse. Ils furent exécutés avec tant de célérité, que, nonobstant l'absence de quinze cents hommes & quatre-vingt-dix officiers, employés au débarquement des troupes

(*) Le 5.

dans la riviere James, l'armée navale françoiſe fut ſous voiles en moins de trois quarts d'heure, & ſa ligne formée dans l'ordre ſuivant : ANN. 1781.

Avant-garde.

Le Pluton	74	D'Albert de Rions.
La Bourgogne	74	Le chevalier de Charitte.
Le Diadême	74	De Monteclerc.
Le Marſeillois	74	De Caſtellane Majaſtre.
Le Réfléchi.	64	De Boades.
L'AUGUSTE.	80	De Bougainville, *Commandant.* De Caſtellan, *Capitaine de pavillon.*
Le Saint-Eſprit.	80	Le marquis de Chabert.
Le Caton.	64	De Frammont.

Corps de bataille.

Le Céſar.	74	Le Chevalier d'Eſpinouſe.
Le Deſtin.	74	Du Maitz de Goimpy.
LA VILLE DE PARIS.	104	Le Comte de Graſſe, *Général.* De Vaugiraud, *Major.*
La Victoire	74	D'Albert Saint-Hypolite.
Le Sceptre	74	Le comte de Vaudreuil.
Le Northumberland.	74	De Briqueville.
Le Palmier	74	Le baron d'Arros.
Le Solitaire	64	De Cicé.

Arriere-garde.

Le Citoyen.	74	De Thy.
Le Scipion	74	Clavel.
Le Magnanime	74	Le Begue.
L'Hercule.	74	De Turpin.
LE LANGUEDOC	80	Le chevalier de Monteil, *Commandant.* Dupleſſis-Paſcau, *Capitaine de pavillon.*
Le Zélé.	74	Le chevalier de Gras Préville.
L'Hector	74	Renaud d Aleins.
Le Souverain.	74	De Glandevès.

ANN. 1781.

L'armée angloise avoit l'avantage du vent, & étoit formée sur la ligne du plus près, tribord amure. En s'approchant des François, elle vira vent arriere (*), & prit les mêmes amures qu'eux; mais elle n'étoit pas rangée sur une ligne parallele à la leur. Elle marchoit dans l'ordre de bataille inverse suivant:

(*) A deux heures après midi.

Arriere-garde.

Le Shrewsbury	74	Robinson.
L'intrépide	64	Molloy.
L'Alcide	74	Charles Thompson.
LA PRINCESSA.	70	Drake, *contre-amiral.* Knatchbull, *Cap. de pavillon.*
L'Ajax	74	Charrington.
Le terrible	74	Finch.

Corps de bataille.

L'Europa	64	Child.
Le Montagu	74	Bowen.
Le Royal-Oack	74	Ardesoif.
LE LONDON.	98	Thomas Graves, *Amiral.* Graves, *Cap. de pavillon.*
Le Bedfort.	74	Graves.
La Résolution	74	Manners.
L'América	64	Sam. Thompson.

Avant-garde.

Le Centaure	74	Inglefield.
Le Monarch	74	Reynolds.
LE BARFLEUR.	90	Samuel Hood, *vice-amiral.* Hood, *Cap. de pavillon.*
L'Invincible.	74	Saxton.
Le Belliqueux	64	Brine.
L'Alfred (1).	74	Bayne.

XLI. Combat naval à l'entrée de la baie de Chésapeak.

Pour donner à tous ses vaisseaux l'avantage de combattre ensemble, l'amiral françois fit signal

(1) *L'Adamant*, de 50 canons, faisoit aussi partie de cette division.

d'arriver (*) de deux quarts, à ceux de la tête de son armée, qui par la variété des vents & des courans se trouvoient trop au vent, pour que sa ligne fût bien formée. Peu de tems après, l'action s'engagea (*) par un feu très-vif & dans l'ordre inverse, entre les avant-gardes des deux armées, & à la portée de la mousqueterie, entre leurs vaisseaux de tête. Quelques vaisseaux des deux corps de bataille prirent aussi part à ce combat, mais à une grande distance. L'arriere-garde angloise en tenant constamment le vent, évita l'attaque de celle des François qui faisoit tous ses efforts pour l'approcher, ainsi que les corps de bataille anglois. Le combat dura jusqu'au coucher (*) du soleil. En vain les François chercherent, durant quatre jours, à le rengager. Les vents variables & les tems orageux, qui ne cesserent de les contrarier, finirent par leur faire perdre de vue (*) l'armée angloise. Alors dans la crainte qu'à la faveur de quelque variation de vent, elle ne le devançât dans la baie de Chésapeak, l'amiral françois revint y mouiller (*). En y rentrant il s'empara des frégates angloises *l'Iris & le Richemond*, qui n'ayant pu remettre au lord Cornwallis les dépêches du Général Clinton, en sortoient après avoir coupé (*) les bouées de ses vaisseaux. L'escadre du comte de Barras, avoit précédé le retour de l'armée françoise; elle étoit arrivée de Rhode-Island, le jour précédent, (*) avec dix transports, chargés d'artillerie de siege & de munitions de guerre & de bouche. Ce fut de cette maniere que les François repousserent (1) l'armée

ANN. 1781.

(*) A trois heures.

(*) A quatre heures.

Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 14 septembre 1781; les plans de ce combat, publiés en Angleterre en 1782, avec plusieurs lettres de MM. Graves; la correspondance du lord Germain, page 230; & la relation françoise.

(*) A six heures, trente minutes.

(*) La nuit du 8 au 9.

XLII.
L'armée françoise revient prendre la premiere position.

(*) Le 11.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. pag. 224 & 234.

(*) Le 10.

(*) Le 10.

(1) Peu de tems avant la fin du combat, l'amiral françois fit à son avant-garde le signal d'arriver, qui fut exécuté.

ANN. 1781. navale angloise, qui venoit au secours du lord Cornwallis. Le combat qu'ils lui livrerent à la hauteur de l'entrée de la Chésapeak, coûta la vie aux sieurs de Boades, capitaine de vaisseau; Dupé-d'Orvault, lieutenant; Rhaab, enseigne suédois; & de la Villeon, lieutenant de frégate. On remarqua parmi les blessés, le marquis de Chabert, les sieurs de Monteclerc, de Frammond, & de Champmartin, capitaines de vaisseau; de Gouzillon, l'Hermite-Maillane, Goyon de Vauroault, chevalier Saqui-Destourés, lieutenans; de Hanguen-Housen & de Krieger, officiers, l'un Suédois, l'autre Danois; Le Cordier & la Belaiziere, lieutenans de frégate; Lucas & de Brochereuil, officiers auxiliaires; de Sambucy, garde de la marine; de la Salle & de Tachereau, officiers d'infanterie. Les François eurent encore deux cents tant matelots que soldats tués ou blessés.

XLIII. Marches de l'armée combinée des Américains & des François.

Tandis que l'armée navale françoise voguoit vers la Chésapeak, les Généraux américains & françois, informés (*) de son approche par la frégate *la Concorde*, s'étoient mis en marche (*) avec

(*) Le 15 août.

(*) Le 19.

Le diadême, qui pour lors étoit le plus au vent & vivement combattu par deux vaisseaux anglois, ne pouvant l'exécuter sans s'exposer à être enfilé, *le Saint-Esprit* força de voiles en tenant le vent, répondit avec vigueur au feu des deux vaisseaux ennemis, & lui donna la facilité d'exécuter sans danger le signal de son amiral, & de rejoindre son escadre.

Les vaisseaux anglois *le Shrewsbury*, *le Montagu*, *l'Ajax*, *l'Intrépide* & *le Terrible* furent considérablement endommagés dans leur corps & dans leur mâture. Le 11 Septembre, l'amiral Graves fut obligé de faire brûler ce dernier vaisseau, qui ne pouvoit plus résister à la lame. *Voyez la lettre de l'amiral Graves, du 14 Septembre 1781, & la correspondance du lord Germain, &c. page 239.*

environ

environ ſept mille hommes, après avoir laiſſé un corps de troupes américaines ſur la rive gauche de l'Hudſon, pour couvrir Weſt-point. Ce mouvement ne parut pas d'abord attirer l'attention du Général Clinton. Ce ne fut qu'au moment où il vit établir une boulangerie françoiſe à Chatam, à trois lieues de Staten-Iſland, que ſon inquiétude pour le ſort de New-Yorck ſe réveilla. Il craignit que ce corps combiné ne fut deſtiné à l'attaque de Sandy-Hook & de Staten-Iſland, de concert avec l'armée navale françoiſe, de l'arrivée prochaine de laquelle il étoit informé; & alors, au lieu d'envoyer des renforts au lord Cornwallis, il lui redemanda, avec la plus vive inſtance, le renvoi à New-York de la plus grande partie de ſes troupes, au moment même où celui-ci étoit ſur le point d'être entouré dans la Virginie.

ANN. 1781.

Voyez la correſpondance du lord Germain, &c. pag. 183, 186, 219 & 295.

Cependant les troupes françoiſes, continuant leur marche, traverſoient (*) Philadelphie, au milieu d'une multitude innombrable accourue de tous côtés pour les voir, & recevoient du Congrès les témoignages les plus affectueux de ſa reconnoiſſance des ſecours que donnoit aux États-Unis le Monarque François, & de la diſcipline admirable qu'elles obſervoient. Après avoir campé dans une vaſte plaine, ſur les bords de Sckuilkill, elles ſe porterent vers l'embouchure de l'Elk dans la Chéſapeak. Elles y parurent (*) une heure après l'arrivée du porteur des dépêches du comte de Graſſe, le ſieur de Saint-Cézaire, ſon capitaine de pavillon. *C'eſt peut-être*, pour nous ſervir des expreſſions du comte de Rochambeau, *le haſard le plus extraordinaire, que pour une expédition combinée des iſles ſous vent & du nord de l'Amérique, on ſe ſoit trouvé au rendez-vous de la*

(*) Le 3 & 4 ſeptembre.

(*) Le 6.

Voyez le journal des opérations du comte de Rochambeau.

ANN. 1781. *baie, dans le sud de l'Amérique, à une heure de différence.* L'armée alliée s'embarqua, en partie sur les bâtimens du pays, en partie sur les frégates & transports que l'amiral françois avoit envoyés. Elle vint se réunir (*), à Williamsbourg, aux troupes aux ordres des marquis de la Fayette & de Saint-Simon. Elle avoit été dévancée par les Généraux Washington & de Rochambeau, qui étoient allés (*) à bord de l'amiral françois, pour concerter avec lui leurs opérations. Tout ce qui pouvoit tendre à les faciliter dans les détails, fut décidé en deux heures de tems. Tout arriva à point & à propos ; enfin jamais opération ne présenta de plus grandes probabilités de succès.

(*) Le 26 & 27.

(*) Le 10.

Voyez le journal des opérations du comte de Rochambeau.

XLIV. Elle investit York-Town.

Dès que la jonction de tous les différens corps de troupes fut effectuée, l'armée, au nombre d'environ quinze mille hommes, se mit en marche (*) de Williamsbourg à la pointe du jour, & se porta sur York-Town. Le corps françois, composé de sept mille hommes, en commença l'investissement au plus près, depuis le haut de la riviere d'York jusqu'au marais, & resserra la garnison de cette ville jusqu'à portée de pistolet de ses ouvrages. Le corps américain appuya sa gauche sur le même marais qu'il n'avoit pu passer (*) qu'après avoir rétabli les ponts, & sa droite au bas de la riviere d'York. Par cette position qu'avoient prise les Américains & les François, York-Town se trouva completement investi, & serré d'aussi près qu'il étoit possible du côté de la terre. Mais il falloit empêcher la refuite des Anglois de l'autre côté de la riviere. Pour cet effet, l'on forma le blocus de Gloucester, avec cinq cents hommes de la legion de Lauzun, & douze cents de milices américaines, aux ordres

(*) Le 28.

(*) Le 29.

du brigadier-général Wieden. Ces forces ne paroissant pas suffisantes pour arrêter le lord Cornwallis, s'il tentoit de passer la riviere, l'amiral françois, sur la demande du comte de Rochambeau, tira huit cents hommes de la garnison de ses vaisseaux, & les remit (*) au sieur de Choisy, brigadier des armées françoises. Au moyen de ce renfort, on resserra Gloucester à trois mille de distance.

ANN. 1781.

(*) Le prem. octobre.

XLV. Fautes du général Cornwallis.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. pag. 224, 227, 242 & 255.

Depuis l'entrée de l'armée navale françoise dans la baie de Chésapeak, le lord Cornwallis s'étoit occupé à mettre York-Town dans le meilleur état de défense. Ce Général n'ignoroit pas que les vaisseaux de guerre françois, stationnés dans la riviere James, & au bas de celle d'York, lui coupoient toute retraite, soit du côté de la Caroline du nord, soit du côté de la mer; & que ce ne seroit qu'en disputant le terrein pied à pied, qu'il pourroit retarder l'approche de l'armée alliée, & par l'exécution de ce plan de défense, donner aux forces angloises de terre & de mer le tems de venir de New-York pour le dégager. Il ne devoit donc chercher qu'à traîner, le plus long-tems qu'il lui seroit possible, sa défense en longueur. Il ne parut pas aux personnes de l'art qu'il en eût saisit tous les moyens. Loin de poster sept à huit cents hommes sur une hauteur qui domine le marais que les Américains avoient traversé, & dont il auroit fallut que l'armée combinée s'emparât avant d'investir York-Town, il ne se mit pas même en devoir de défendre les ouvrages extérieurs de cette place. Il les abandonna (*), dès qu'il fût investi, quoiqu'il eût employé environ six semaines à les fortifier par des abbattis; & il se réduisit au corps de la place.

(*) La nuit du 29 au 30 septembre.

Voyez la correspondance du lord Germain, page 252.

ANN. 1781. Ils avoient, à la vérité, beaucoup d'étendue. Mais n'auroit-il pas dû mesurer leur enceinte sur le nombre des assiégés, & non sur celui des assiégeans? Sans doute, en les abandonnant, il avoit espéré que les François n'auroient pas plutôt reconnu leur imperfection qu'ils les attaqueroient l'épée à la main, avec cette audace & cette impétuosité qui les ont toujours caractérisés dans tous les tems. C'étoit même dans l'espoir de les foudroyer inopinément, en cas d'attaque, qu'il avoit fait retirer toute son artillerie & sa mousqueterie derriere ses ouvrages. Cette ruse tourna contre lui. Les assiégeans se logerent avec précaution dans les ouvrages qu'il avoit abandonnés, & les firent servir sur le champ à le resserrer encore davantage.

XLVI. L'armée combinée ouvre la tranchée devant York-Town.

(*) La nuit du 7 au 8 octobre. *Voyez le journal des opérations du comte de Rochambeau, & la lettre du lord Cornwallis, du 20 octobre 1781.*

Aussi-tôt après l'arrivée de l'artillerie de siége & des équipages de l'armée, le Général en chef fit ouvrir (*) la tranchée, à deux cent cinquante toises des ouvrages de la place, dans les deux attaques au-dessus & au-dessous de la riviere d'York. Chaque nuit, elle fut relevée alternativement, du côté des François, par les régimens de Bourbonnois & de Soissonnois, d'Agénois & de Saintonge, de Gatinois & de Royal-Deux-Ponts, aux ordres des baron & comte de Viomesnil, du marquis de Saint-Simon & du chevalier de Chatellux, maréchaux de camp, & du comte de Gustine, brigadier. Chaque jour, les Américains fournirent au service de la tranchée trois bataillons, aux ordres des généraux majors Lincoln, marquis de la Fayette, & Stuben, & des brigadiers généraux Clinton & Waine. Lorsque les batteries eurent été perfectionnées, & qu'on eût fait un boyau de communication derriere la gau-

che de la parallele, afin de se procurer plusieurs débouchés, les assiégeans démasquerent (*) tout à coup soixante-seize, tant canons que mortiers & obusiers. Cette nombreuse artillerie ne tarda pas à réduire au silence celle des assiégés. Son feu, toujours également soutenu, fut dirigé avec tant de succès, que le vaisseau *le Charron*, de 44 canons, & trois autres transports avec lesquels ils avoient barré la riviere entre York-Town & Gloucester, devinrent la proye (*) des flammes.

ANN. 1781.

(*) Le 10 à la pointe du jour.

(*) La nuit du 10 au 11.

XLVII. Elle attaque & prend deux redoutes angloises.

(*) Dans la nuit du 11 au 12.

La position, déja très-critique du lord Cornwallis, devint bientôt insoutenable. Les assiégeans ayant élevé (*) une seconde parallele à cent cinquante toises du corps de la place, ne l'eurent pas plutôt perfectionnée, qu'ils résolurent d'attaquer les deux redoutes détachées de la gauche des assiégés. Le marquis de la Fayette à la tête des Américains, & le baron de Viomesnil avec quatre cents grenadiers françois, aux ordres du comte Guillaume Forback des Deux-Ponts & du sieur de Lestrades, & qui étoient soutenus par le régiment de Gatinois, les emporterent l'épée à la main, tuerent ou blesserent la plus grande partie des troupes qui les défendoient, & firent cent soixante-huit prisonniers (1). Dans la même nuit,

(1) Le général Washington, en faisant présent au régiment de Gatinois, devenu depuis Royal-Auvergne, & à celui des Deux-Ponts, de deux pieces d'artillerie en bronze qu'ils avoient enlevé dans l'attaque de cette redoute, ajouta « qu'il desiroit qu'ils les conservassent comme un témoignage » du courage avec lequel ils avoient pris cette redoute, » l'épée à la main, & qu'elles servissent à perpétuer le » souvenir d'une action, dans laquelle les officiers & les » soldats avoient montré la plus noble émulation & le » courage le plus brillant ».

ANN. 1781. les assiégeans enfermerent ces deux redoutes dans la seconde parallele à laquelle ils les firent servir de point d'appui. Ils travailloient avec tant d'ardeur, qu'ils les avoient déja perfectionnées le lendemain à la pointe du jour, ainsi que leur communication. Resserrés de plus en plus, & menacés d'être canonnés avec des batteries à ricochet qu'ils voyoient établies contre la ville d'York, les assiégés firent une sortie (*) au nombre de six cents hommes, & enclouerent deux pieces de canon dans la seconde parallele. Mais elles furent remises en état de servir, six heures après. Le feu de l'artillerie des assiégeans étoit si vif, qu'il n'étoit pas possible aux défenseurs d'York-Town de monter un seul canon sur tout le front attaqué. Hors d'état d'opposer désormais une plus longue résistance, le lord Cornwallis demanda une suspension d'armes (*). Elle lui fut accordée; & la capitulation fut signée (*) le surlendemain pour les deux postes d'York-Town & de Gloucester, sous la condition que les troupes de terre se rendroient prisonnieres de guerre aux États-Unis, & celles de mer à l'armée navale françoise. Le nombre des prisonniers monta à six mille cinq cents quatre-vingt-onze hommes, y compris deux mille quatre-vingt-neuf malades & environ huit cents matelots. On trouva dans ces deux postes cent soixante canons de tout calibre dont la moitié étoit en fonte, huit mortiers, & quarante bâtimens de transports dont vingt avoient été coulés bas. Telle fut l'issue de cette mémorable & décisive expédition (1). Le comte de Grasse en avoit

(*) La nuit du 15 au 16.

Voyez la lettre du lord Cornwallis au général Clinton, du 20 oct. 1781.

XLVIII. Capitulation & prise de d'York-Town.

(*) Le 17.

(*) Le 19.

Voyez l'état des troupes angloises à York & à Glocester, inséré à la fin de la correspondance du lord Germain, &c.

Voyez la liste de ces bâtimens publiée par ordre du Congrès, en novembre 1781.

Voyez la note premiere de la page 13 de cette histoire.

---

(1) Afin d'éterniser cet événement, le Congrès prit, le 28 Octobre 1781, les résolutions suivantes, que nous avons copiées mot à mot sur une expédition signée de son secrétaire:

fait naître l'idée ; & les Généraux Washington & de Rochambeau en formerent le plan, de concert avec cet amiral, & à l'insçu des gouvernemens de France & d'Angleterre. Son succès, qui fut complet, donna à l'indépendance des Améri- ANN. 1781.

« *Résolu*, que les remercimens des Etats-Unis, assemblés en Congrès, seront présentés à son excellence le » comte de Rochambeau, pour la cordialité, le zele, » les talens & le courage, avec lesquels il a secondé & » avancé les opérations de l'armée alliée contre la garnison » britannique d'York.

» *Résolu*, que pareils remercimens des Etats-Unis, » assemblés en Congrès, seront présentés à son excellence » le comte de Grasse, pour l'habileté & la valeur qu'il » a développées en attaquant & battant la flotte britan- » nique à la hauteur de la baie de Chésapeak, & pour » le zele & l'ardeur avec lesquels il a donné, avec l'armée » navale à ses ordres, les secours & la protection les plus » efficaces & les plus distingués aux opérations de l'armée » alliée en Virginie.

» *Résolu*, que les Etats-Unis, assemblés en Congrès, » feront ériger à York en Virginie une colonne de marbre, » ornée des emblêmes de l'alliance entre les Etats-Unis & » Sa Majesté très-Chrétienne, & chargée d'inscriptions, » contenant un exposé succinct de la reddition du comte » Cornwallis à son excellence le général Washington, » commandant en chef les forces combinées de l'Améri- » que & de la France, à son excellence le comte de » Rochambeau, commandant les troupes auxiliaires de » Sa Majesté très-Chrétienne en Amérique, & à son excel- » lence le comte de Grasse, commandant en chef l'armée » navale de France dans la baie de Chésapeak.

Résolu, que deux des pieces de canon de bataille, prises » sur l'armée britannique, seront présentées par le com- » mandant en chef de l'armée américaine au comte de » Rochambeau, & qu'on gravera dessus en bref que le » Congrès les lui a présentées pour la part illustre qu'il » a eue à la prise.

» *Résolu*, que le secrétaire d'état des affaires étrangeres » sera chargé de requérir le ministre plénipotentiaire de

ANN. 1781. cains une consistance désormais inébranlable. Elle coûta aux assiégeans environ quatre cents cinquante hommes, tués ou blessés, & plus de sept cents aux assiégés.

Huit jours après la signature de la capitulation d'York-Town, l'armée navale angloise, forte de vingt-cinq vaisseaux de ligne & de deux de 50 canons, se présenta (*) devant le Cap Henry avec plus de sept mille hommes de troupe de débarquement; mais à la nouvelle de la reddition de cette place, elle reprit la route de New-York. L'armée françoise ne sortit point à sa rencontre. Le Généralissime Américain & le comte de Rochambeau regardant sa proximité comme plus propre à consolider leur conquête, le comte de Grasse déféra entiérement à leurs représentations, & continua de faire embarquer les provisions en vivres & en eau dont il avoit besoin, & les troupes qu'il avoit apportées de Saint-Domingue.

(*) Le 27.

Voyez la lettre de l'amiral Graves, des 29 oct. & 9 novembre 1781.

XLIX. Causes de la différence de réception faite aux généraux Burgoyne & Cornwallis à leur retour en Angleterre.

La Caroline septentrionale & la Virginie avoient supporté, durant cette campagne, le principal poids de la guerre. Elles en furent entiérement délivrées par l'événement du combat naval livré à l'entrée de la Chésapeack, & par la prise d'York-Town. Cette petite ville fut le terme des exploits militaires du comte Cornwallis en Amérique. Le ministere britannique, découragé par le mauvais succès des

» Sa Majesté très-Chrétienne d'informer Sa Majesté, que » le desir du Congrès est, que Sa Majesté permette au » comte de Grasse d'accepter un témoignage de leur appro» bation, pareil à celui présenté au comte de Rocham» beau ».

attaques qu'il avoit ordonnées dans les provinces du nord, avoit chargé ce Général de s'ouvrir par celles du sud un passage jusqu'au centre des États-Unis. Il manqua au succès de son expédition l'adhésion des habitans de cette vaste étendue de pays. Le lord Cornwallis rencontra, comme on l'a dit précédemment, la plus forte opposition de leur part, & finit par subir le sort du Général Burgoyne. La conformité des événemens qu'éprouverent ces deux Généraux, est frappante. Tous deux doué d'un génie actif, entreprenant, fécond en ressources; tous deux partis, l'un des extrémités du nord du continent de l'Amérique, l'autre de celles du sud, pour pénétrer au travers du pays & porter le théâtre de la guerre dans le centre des Colonies; tous deux retardés dans leurs marches par des combats opiniâtres dont les succès furent partagés, & par des obstacles qu'ils ne purent ni prévoir, ni surmonter; tous deux enveloppés par des forces supérieures, & réduits à la dure nécessité de se rendre prisonniers de guerre avec leurs armées; tous deux enfin également malheureux, ne furent pas également accueillis à leur retour dans leur patrie. Le Général Burgoyne, sans cesse en butte aux invectives, aux reproches, aux sarcasmes de la majeure partie de la nation angloise, ne pouvant obtenir un conseil de guerre pour examiner sa conduite, se retira du parlement & des affaires publiques. Dès ce moment, il se condamna à la retraite qu'il ne quitta que pour accepter le commandement général des troupes en Irlande, lors du changement universel qui survint dans le ministere britannique en 1782. Le lord Cornwallis au contraire, trouva ses compatriotes empressés

ANN. 1781.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. page 37.

Voyez l'adresse du général Burgoyne aux Electeurs de Prestoni du 23 octobre 1779.

Ann. 1781. à lui rendre le souvenir de sa capitulation moins amer, par les applaudissemens qu'ils donnerent à sa valeur, à son activité, à son intelligence. D'où provenoit cette différence de réception? De la différence de position dans laquelle la nation britannique s'étoit trouvée depuis quatre ans. L'événement aussi imprévu que malheureux de Saratoga l'avoit encore plus indignée qu'humiliée. Son orgueil ne lui permit pas dans ce moment d'abjurer l'opinion désavantageuse qu'elle s'étoit faite du courage & des talens militaires des Américains. Elle aima mieux imputer ce revers à la témérité ou à l'ignorance de son Général. Préparé en quelque sorte à l'événement d'York-Town par la persévérance opiniâtre des Colonies à défendre leur indépendance, & par la jonction des forces de terre & de mer des François à celles des Américains, fatiguée d'ailleurs de la durée d'une guerre ruineuse, qui ne lui laissoit entrevoir que la nécessité de nouvelles dépenses pour la continuer, sans aucun espoir de succès, elle n'apperçut dans la capitulation d'York-Town qu'un acheminement vers la paix, après laquelle elle commençoit à soupirer ardemment.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 162.

L. Les Espagnols se rendent maîtres de la Mobile.

Ce n'étoit pas seulement sur le continent de l'Amérique que la Grande-Bretagne essuyoit des pertes & des revers. Dès avant la capitulation d'York-Town, les Espagnols avoient achevé la conquête de la Floride occidentale; ils en avoient commencé l'attaque en 1779. Immédiatement après avoir reçu la déclaration de guerre de l'Espagne à la Grande-Bretagne, Dom Galvès, gouverneur de la Louisiane, avoit marché contre les établissemens anglois sur les bords du Missisipi, les avoit détruits, & s'étoit rendu maître

Voyez la lettre du lieutenant-colonel Dickson au général Campbell, du 22 septem. 1779.

(*) des forts Mantchack, du Baton-Rouge & de Panmure, dans le pays des Natchez. Poursuivant ces premiers avantages, qu'il ne devoit qu'à son activité & à la précaution qu'il avoit eue de prévenir les Anglois dans leurs projets, ce Général attaqua la Mobile, l'année suivante, avec quatorze cents hommes de troupes. Quoiqu'il eût perdu (*) la plus grande partie des transports qui portoient son artillerie & ses munitions de guerre & de bouche, en passant la barre de cette place, & qu'il fût informé de l'approche du gouverneur de Pensacola avec onze cents hommes de renfort, il n'en fit pas moins ouvrir (*) la tranchée devant le fort. Il le battit si vivement avec neuf pieces de grosse artillerie, qu'il l'obligea de se rendre (*), peu de jours après qu'il en eût commencé l'attaque.

ANN. 1781.

(*) Les 17 & 21 septembre 1779.

(*) Les 10, 11 & 12 fév. 1780. *Voyez la lettre de dom Galvès, en date du 20 mars 1780.*

(*) Le 9 mars 1781.

(*) Le 14.

LI. Ils s'emparent de Pensacola & de toute la Floride occidentale.

Encouragé par ce succès à tenter la conquête de Pensacola, Dom Galvès partit de la Havane avec treize vaisseaux de guerre, quarante-neuf transports, & trois mille huit cents hommes de troupes réglées. Cet armement formidable n'arriva pas à sa destination. Un ouragan, survenu tout à coup (*), l'ayant maltraité & dispersé, les vaisseaux de guerre furent forcés de rentrer à la Havane, & la plus grande partie des transports se réfugia dans la baie de Campêche & dans la riviere du Mississipi. Le tems nécessaire pour rassembler tous ces bâtimens, pour les réparer, pour combiner une nouvelle expédition, emporta plusieurs mois. Le Général espagnol ne put donc reprendre l'exécution de son premier projet qu'au commencement de l'année suivante. Dès qu'il eût débarqué (*), sans la moindre opposition, treize cents hommes de troupes ré-

(*) Le 17 oct. 1780.

(*) Le 9 mars 1781.

ANN. 1781. glées sur l'isle de Sainte-Rose, située en avant du port de Pensacola, son premier soin fut de reconnoître les divers endroits de ce poste, du côté de la place, d'y établir une batterie de six canons pour éloigner deux bâtimens de guerre anglois, & de faire entrer dans le port ses vaisseaux & son convoi. Comme il attendoit des renforts de la Mobile & de la nouvelle Orléans, il ne crut pas devoir commencer aucune attaque avant de les avoir reçus; il se contenta de bloquer la ville par mer. Ce ne fut qu'après leur arrivée (*), qu'il fit passer sa petite armée sur le continent.

Voyez le journal du siege de Pensacola, publié en Espagne, en août 1781.

(*) Les 20 & ...

Malgré la position avantageuse qu'il avoit prise, & qui coupoit aux Anglois toute communication avec le port, le Général espagnol ne devoit espérer, avec des forces aussi peu nombreuses, de réduire promptement Pensacola. Les fortifications de cette place étoient en assez bon état; & elle étoit défendue par dix-sept cents hommes. Heureusement pour Dom Galvès, il fut joint par des renforts considérables & inattendus. Ce Général en fut redevable à une fausse alarme. Sur l'avis qu'on avoit reçu (*) à la Havane de l'apparition (*) de huit voiles angloises sur le cap Saint-Antoine, le capitaine général de l'isle de Cube, persuadé que ce ne pouvoit être qu'un secours que le gouverneur de la Jamaïque envoyoit à celui de Pensacola, fit partir (*) aussi-tôt le chef d'escadre Dom Solano avec treize vaisseaux de ligne (1),

(*) Le 7 avril.
(*) Le 31 mars.
Voyez la lettre de dom Solano au ministre de la marine d'Espagne, du 18 mai 1781.
(*) Le 9 avril.

(1) Quatre vaisseaux de ligne françois & une frégate faisoient partie de cette escadre; c'étoient:

Le Palmier de . . . 74 Le chev. de Monteil, *chef d'escadre.*

& seize cents hommes de troupes réglées. Au moyen de renfort & de deux mille deux cents hommes que les Généraux de mer tirerent de leurs vaisseaux, Dom Galvès fit commencer (*) l'ouverture de la tranchée. Quoiqu'il eût alors huit mille hommes sous ses ordres, la garnison angloise n'en fit pas moins bonne contenance. Secondée par les Sauvages qui s'étoient postés dans les bois d'où ils inquiétoient sans cesse les assiégeans, elle opposoit la plus vigoureuse défense, lorsqu'un accident, aussi imprévu que malheureux, l'empêcha de la prolonger. Une bombe, en tombant (*) dans le magasin à poudre, fit sauter le principal ouvrage avancé, & causa la mort d'environ quatre-vingts hommes. A la vue d'une double attaque par terre & par mer, que les assiégeans préparerent aussi-tôt, le Général Campbell arbora pavillon blanc, & signa (*) la reddition de Pensacola & de toute la Floride occidentale. Il fut convenu que la garnison de cette place, réduite alors à quatorze cents hommes, seroit transportée, sans délai, dans l'un des ports appartenans à la Grande-Bretagne, à l'exception de ceux de Saint-Augustin & de la Jamaïque, & qu'elle ne pourroit servi contre l'Espagne ou ses alliés, qu'après qu'elle auroit été échangée.

ANN. 1781.

Voyez la lettre de dom Solano, &c.

(*) La nuit du 26 au 27.

Voyez la lettre du général Campbell, du 12 mai 1781.

(*) Le 8 mai.

(*) Le [illegible]

Voyez l'art. Ier. de la capitulation.

LII. Avantages de cette conquête.

La conquête de la Floride occidentale, en rendant à l'Espagne l'empire dans le golfe du Mexique, porta un coup très-sensible aux planteurs de la Jamaïque. Personne n'ignore que les

Le Destin	74	Du Maitz de Goimpy.
L'intrépide	74	Duplessis Parscau.
Le Triton	64	Deidier de Pierrefeu.
L'Andromaque	36	Le chevalier de Ravenel.

ANN. 1781. colonies angloises des Antilles ne produisent, ni vivres pour leur subsistance, ni chevaux ou mulets pour leurs travaux, ni bois pour leurs édifices. Avant que les troubles éclatassent entre la vieille & la nouvelle Angleterre, elles tiroient ces objets de premiere nécessité de l'Amérique septentrionale, & lui donnoient annuellement en échange, du rum, du caffé & du sucre, pour la somme de trois à quatre millions. Lorsque les treize Colonies eurent pris les armes pour repousser les forces de la Grande-Bretagne, la Jamaïque fut obligée de tirer de Pensacola tout le bois dont elle avoit besoin pour la construction de ses tonneaux, de ses bariques & de ses édifices. La conquête de la Floride interrompit pour toujours cette communication, & causa le plus grand préjudice à cette isle, qui, tant que la guerre continua, fut réduite à la nécessité d'extraire ces objets d'Europe.

LIII. Prise des frégates françoises, *la Magicienne* & *la Minerva*.

La prise des frégates françoises, *la Magicienne* & *la Minerva*, & de la frégate espagnole, *la Sainte Léocadie*, ne dédommagea pas la Grande-Bretagne des pertes qu'elle avoit faites en vaisseaux de guerre dans la baie de Chesapeak.

La Magicienne, commandée par le sieur de la Boucheriere, capitaine de vaisseau, escortoit, depuis Portsmouth en New-Hampshire jusqu'à Boston, un bâtiment chargé de mâtures, lorsqu'elle recontra (*) un vaisseau de guerre anglois, à trois lieues dans le sud du Cap-Anne. C'étoit *le Chatam*, de 50 canons, monté par le capitaine Douglas. A l'instant elle prend chasse; mais le vaisseau anglois, doublé en cuivre, n'ayant pas tardé à la joindre, & à lui couper

(*) Le premier septembre.

la retraite dans le port de Boston, alors elle fit au bâtiment qu'elle escortoit, signal de se sauver; & arrivant aussi-tôt sur *le Chatan*, elle engagea un combat très-vif, durant une heure & demie, & à la portée du fusil. Entiérement désemparée dans ses voiles, ses vergues & ses manœuvres, & considérablement affoiblie dans son équipage & dans sa batterie, *la Magicienne* fut forcée d'amener son pavillon, avant que les vaisseaux de guerre, *le Sagitaire*, *l'Astrée* & *l'Hermione*, détenus par les vents contraires dans la rade de Boston, eussent pu venir à son secours. ANN. 1781.

La frégate *la Minervà*, montée par le chevalier de Grimoard, croisoit de conserve avec deux autres sur le cap Lézard, au moment où elle fit rencontre (*) de deux vaisseaux de ligne anglois de 74 canons, *le Courageux* & *le Vaillant*, aux ordres du lord Mulgrave. Atteinte par le premier, elle soutint le feu de ce vaisseau, durant une heure, à la portée du mousquet, & elle l'endommagea dans ses mâts de beaupré, de misaine & d'artimon. Alors *le Vaillant* se réunit au *Courageux*, & lui envoya deux bordées. L'état délabré de ses mâts, de ses voiles, de ses manœuvres & de ses canons dont une partie étoit démontée, s'opposant à une plus longue résistance, *la Minerva* amena son pavillon, & fut emmenée à la remorque. Le brevet de capitaine de vaisseau fut la récompense de la bravoure de son commandant (1).

(*) Le 4 janvier. *Voyez la lettre du lord Mulgrave, du 8 janv. 1781.*

---

(1) Dès le commencement de l'année 1779, le chevalier de Grimoard ne s'étoit pas moins distingué sur la même frégate par l'habilité de ses manœuvres, que par son

ANN. 1781.

LIV. Prise de la frégate espagnole *la Ste-Léocadie.*

(*) Le 3 mai. *Voyez la lettre du commodore Collier du 25 mai 1781.*

La frégate espagnole *la Sainte-Léocadie*, commandée par le sieur de Wenthuisen, suivoit un convoi anglois, à deux cents lieues au large des côtes de la Galice. Chassée par le vaisseau de ligne *le Canada*, de 74 canons, qui la joignit (*) après l'avoir poursuivie l'espace de soixante-dix lieues, elle soutint un combat d'une demi-heure, bord à bord, & ne se rendit qu'après avoir reçu plusieurs

---

audacieuse intrépidité. Poursuivi le 7 Février, au sortir de la baie des Barradaires sur la côte de Saint-Domingue, par les vaisseaux de guerre anglois *le Rubi* de 64 canons, & *le Lowestoffe* de 28, il envoya sa bordée au premier qui lui riposta de ses deux batteries, haute & basse. Ensuite, il porta sur la frégate, qu'il combattit durant trois quarts d'heures, & qu'il dégréa. Mais au moment où il prenoit chasse pour éviter l'approche *du Rubi*, il découvrit deux autres vaisseaux de guerre, *le Bristol* de 50 canons, & *l'Eolus* de 32. Il profita de la brise pour s'en éloigner; & tandis que les vaisseaux de guerre anglois le cherchoient le lendemain sur la côte, il fit voile vers l'isle d'Inague, & enleva un corsaire de 24 canons & de cent hommes d'équipage.

Parmi les combats particuliers qui se livrerent durant l'année 1781, on remarqua principalement les deux suivans:

1°. Celui de la frégate *la Surveillante* sur l'isle de Mogane contre le vaisseau de guerre anglois, *l'Ulysse* de 44 canons. Ces deux vaisseaux se séparerent après deux heures d'un combat dans lequel *la Surveillante*, commandée par le chevalier de Villeneuve-Cillart, capitaine de vaisseau, eut onze hommes tués & quarante-deux blessés.

2°. Celui des deux frégates hollandoises, *le Castor* & *la Brille*, portant 26 canons de 12 en batterie, contre les deux frégates angloises *la Flora* & *le Cressent*, armées de 26 canons de 18, & de 9 en batterie. Après un combat très-meurtrier, durant deux heures, vaisseau contre vaisseau, *le Castor* amena à *la Flora*, & *le Cressent* se rendit à *la Brille*. Mais cette derniere frégate, qui avoit perdu son grand mât, se voyant poursuivie par *la Flora*, ne put l'amariner.

boulets

boulets à la flottaison, & beaucoup de dommages dans son corps. ANN. 1781.

La veille du jour de la prise de cette frégate, un événement d'autant plus flatteur pour les François, qu'il n'étoit pas le produit du hasard, mais l'effet d'une combinaison juste, ne fit que rappeller en Angleterre le souvenir du brigandage exercé contre les infortunés habitans de Saint-Eustache. L'amiral Rodney avoit chargé leurs dépouilles sur trente-quatre bâtimens, auxquels il avoit donné quatre vaisseaux de guerre pour escorte. Sur l'avis du jour fixe de leur départ (*) de Saint-Eustache, le ministre de la marine de France fit sortir (*) le chevalier de la Motte-Piquet avec six vaisseaux de ligne, plusieurs frégates & corvettes. Vingt-deux bâtimens anglois tomberent (*) au pouvoir de cette escadre; deux autres furent pris par des corsaires, & le nombre de ceux qui se réfugierent dans les ports d'Irlande, se réduisit à neuf. Ce fut là le dernier exploit, durant cette année, des forces navales de la France & de l'Espagne en Europe. L'armée navale combinée de ces deux puissances établit (*) sur les Sorlingues une croisiere tardive, qui n'eut d'autre effet que d'obliger celle de la Grande-Bretagne d'aller s'embosser à Torbay. Cette croisiere même ne fut pas assez longue pour alarmer sérieusement le commerce maritime des Anglois. Celui des Hollandois étoit presque anéanti.

LV. Prise de la plus grande partie d'un convoi anglois par le chevalier de la Motte-Piquet.

Voyez les pages 164 & 165 de cette histoire.

(*) Le 19 mars.

(*) Le 25 avril.

(*) Le 2 mai.

(*) Au mois d'août.

Fidele à son ancien système de politique, la République des Provinces-Unies n'avoit cherché qu'à se conserver en paix au milieu des trois puissances belligérantes. Cette tentative dans laquelle elle avoit échoué, auroit pu n'être pas infructueuse, si, à l'exemple des trois Couronnes du

LVI. Conduite politique des Hollandois.

Voyez les pages 153 & suivantes de cette histoire.

ANN. 1781. Nord, elle eût fait de bonne-heure les dispositions propres à faire respecter son pavillon. Mais au lieu d'armer des escadres pour protéger le commerce de ses sujets, elle affecta une entiere sécurité. Il résulta de cette conduite que son pavillon sans aucune défense, essuya tous les outrages dont les Anglois voulurent l'accabler. Ce n'est pas que les négocians d'Amsterdam n'eussent cherché en différentes fois, à l'éclairer sur sa véritable position. Malheureusement pour eux, le parti qui prévaloit en faveur de l'Angleterre, empêcha toujours l'effet de leurs représentations. D'un autre côté, la République ne pouvant se persuader que la Grande-Bretagne voulût sérieusement une guerre, nuisible aux intérêts des deux nations, fut encore affermie dans cette opinion par la démarche de l'Impératrice de Russie. Cette souveraine lui offrit (*) sa médiation pour arrêter & faire cesser entiérement la discorde & la guerre. Elle lui donna à connoître que son ministre à Londres faisoit la même démarche auprès de cette Cour. Les Etats-Généraux ne desiroient qu'une paix solide & durable avec leur ancien allié, & aux conditions qui seroient conciliables avec leur honneur & leur dignité. En acceptant (*) avec reconnoissance la médiation qui leur étoit offerte, ils déclarerent néanmoins qu'ils étoient prêts à négocier avec le ministre Russe, en résidence à la Haye, dès qu'ils seroient informés que le gouvernement britannique témoigneroit le même empressement. Ils ajouterent que dans le cas où la négociation n'auroit pas le succès desiré, ils espéroient que l'Impératrice de Russie & les autres puissances confédérées feroient jouir la République de l'effet de la convention de la Neutralité armée, à laquelle ils avoient accédé, sans

(*) Le premier mars.

LVII. La cour de Londres les amuse.

(*) A la fin de mars.

ANN. 1781.

s'en laisser détourner par aucune insinuation contraire. A cette derniere partie de la réponse des Etats-Généraux, la Cour de Pétersbourg répliqua (*) que sa Majesté impériale gémissoit des difficultés que faisoit celle de Londres, en renvoyant sa réconciliation avec la République à la négociation future d'une paix générale entre toutes les puissances belligérantes, sous la médiation réunie de sa Majesté Impériale & de l'Empereur des Romains. Toutefois, dans le cas éventuel de cette négociation, elle promettoit d'avance à la République toute l'assistance qui dépendoit d'elle, pour la faire rentrer, le plutôt possible, dans l'état d'une puissance neutre, & dans la jouissance pleine & entiere de tous les droits & avantages que devoit lui procurer son accession à la confédération des puissances neutres.

(*) Vers le commencement de juin.

LVIII.
Rencontre d'une flotte hollandoise par une flotte angloise.

Quoique cette derniere réponse de la Cour de Pétersbourg annonçât de la maniere la plus claire, l'éloignement du gouvernement britannique pour toute négociation dont l'objet seroit une paix particuliere avec les Provinces-Unies, la Cour de Londres ne persévéra pas long-tems dans cette résolution. Dès le mois d'octobre suivant, elle fit connoître l'intention dans laquelle elle étoit de conclure une paix séparée avec la Hollande, sous la médiation seule de l'Impératrice de Russie. On ne manqua pas d'attribuer ce changement de système politique à la résistance inattendue des Hollandois dans le combat naval qu'ils soutinrent (*) sur les Doggers Banc. Ils escortoient alors un nombreux convoi pour la Mer Baltique, au moment où ils rencontrerent une flotte angloise qui en revenoit. Dès que les deux commandans se furent reconnus pour ennemis, l'amiral hollan-

Voyez la réponse du lord Stormont au ministre de Russie, en septembre 1781.

(*) Le 5 août.

Voyez la lettre de l'amiral Zoutman au Stadhouder, le 7 août 1781.

ANN. 1781. dois fit à son escadre, formée dans l'ordre suivant:

Tués.	Blessés.			
8	30	Le Prince Héréditaire. .	54	Van-Braak.
8	40	L'Amiral-Général. . . .	76	Van-Kinsbergen.
24	75	L'Argo	44	Staring.
18	40	Le Batave	54	Le baron de Bentinck.
45	87	L'AMIRAL DE RUYTER	68	Zoutman, *amiral.* Staring, *Cap. de pavillon.*
10	58	L'Amiral Piet-Hein . .	54	Van-Braam.
25	45	La Hollande	68	Dedel.

les signaux de virer vent devant, de se présenter en ligne de combat en courant à l'Est-sud-est, & à son convoi de porter à l'Ouest. L'amiral anglois, après avoir ordonné au sien de serrer le vent, arriva vent arriere sur l'escadre hollandoise avec les vaisseaux de guerre,

Le bienfaisant	64	Braithwaite.
Le Berwick.	74	Fergufon.
Le Preston	50	Grœme.
LA FORTITUDE	74	Hyde Parker, *vice-amiral.* Robertson, *Cap. de pavillon.*
Le Dolphin	44	Blair.
La Princesse-Amelia . .	60	Macartney.
Le Buffalo	80	Truscott.

(*) Vers les huit heures du matin.

LIX. Combat du Doggers-Banc

Voyez la lettre de l'amiral Parker, à bord de la Fortitude, le 6 août 1781.

Lorsque les deux amiraux furent par le travers (*) l'un de l'autre, & à la demi-portée du mousquet, ils commencerent le combat. L'action ne tarda pas à devenir générale; elle dura trois heures & demie avec la plus grande vivacité. Alors les deux escadres, désemparées au point de ne pouvoir plus manœuvrer, resterent en panne quelque tems l'une vis-à-vis de l'autre, pour repasser les manœu-

vres. Hors d'état de rengager le combat, elles firent reſpectivement route vers leurs ports. ANN. 1781.

LX. Retraite des Hollandois.

Ce début des Hollandois ſur mer prouva que la valeur héroïque que cette nation avoit déployée avec tant d'éclat dans le ſiecle dernier, n'étoit pas éteinte. Ils repouſſerent avec la plus grande intrépidité, les Anglois qui les attaquerent bord à bord, ſans pouvoir leur enlever aucun vaiſſeau (1). Le ſeul avantage que remporta l'amiral Parker, fut de l'obliger de rentrer dans le Texel avec leur convoi.

LXI. La France ſe charge de la défenſe du cap de Bonne-Eſpérance.

La Compagnie des Indes de cette nation n'avoit pas attendu la ſortie de l'eſcadre de l'amiral Zoutman pour s'occuper des moyens de conſerver ſes poſſeſſions. Dès les premiers inſtans de la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne, elle avoit jugé que les forces de terre & de mer de la République, inſuffiſantes pour protéger ſon commerce en Europe, ne pourroient ſervir à défendre ſes établiſſemens dans les Indes orientales. Cependant il lui importoit beaucoup de ne rien négliger pour repouſſer l'attaque que la Grande-Bretagne ſe préparoit à former contre le Cap de Bonne-Eſpérance, qu'elle regardoit avec raiſon comme la clef de ſes poſſeſſions dans l'Inde. Mais elle étoit entiérement dépourvue d'hommes & de vaiſſeaux de guerre. Dans une poſition auſſi critique, elle eut recours à la France. Cette puiſſance ne pouvoit voir d'un œil indifférent le Cap changer de domination. Elle ſavoit que la rade de cette place ſert en tout tems de lieu de relâche

(1) Le vaiſſeau *la Hollande* coula bas à vingt-cinq ou trente lieues au large du Texel. Son équipage fut entiérement ſauvé, à quelques bleſſés près.

ANN. 1781. aux vaisseaux & aux bâtimens françois, qui vont, soit aux isles de France & de Bourbon, soit aux Indes orientales, & que la perte de ce poste pourroit entraîner celle de ces deux isles, qu'elle possede à l'entrée de la mer des Indes. Elle n'avoit donc pas un intérêt moindre à sa conservation.

LXII. Départ d'une flottille françoise pour le Cap de Bonne-Espérance.

Dès que le gouvernement françois eût agréé les propositions de la Compagnie hollandoise, il fit sortir (*) une petite flotte pour porter au Cap de Bonne-Espérance des troupes & des munitions de guerre. Elle étoit sous les ordres du bailli de Suffren. Ce commandant approchoit de la baie de la Praya dans l'isle de Saint-Yago où il se proposoit d'augmenter ses provisions d'eau, lorsque *l'Artésien*, qui marchoit alors en avant, découvrit (*) à l'entrée de la rade un bâtiment avec pavillon anglois. A l'instant ce vaisseau revira sur son commandant avec le signal de voiles ennemies. Le bailli de Suffren, s'étant alors séparé de son convoi auquel il ordonna de tenir le vent, signala successivement la ligne de bataille dans l'ordre (*) renversé & dans l'ordre (*) naturel. Ensuite il se mit à la tête de ses vaisseaux qui se suivoient ainsi :

(*) Le 22 mars.

(*) Le 16 avril, à neuf heures du matin.

(*) A 10 heures du matin.

(*) A 10 heures & demie. *Voyez la lettre du commod. Jonsthone, du 30 avril 1781.*

Tués.	Blessés.			
32	56	LE HEROS . . .	74	Le bailli de Suffren, *Comm.*
60	125	L'Annibal . . .	74	De Trémiguon.
4	12	L'Artésien . . .	64	Le chevalier de Cardaillac.
3	15	Le Sphinx . . .	64	Du Chilleau.
		Le Vengeur . . .	64	De Forbin.

Lorsqu'il eût doublé la pointe de l'Est, il serra la terre en laissant les voiles apperçues à bord & sous le vent, tira (*) deux coups de canon sur un vaisseau qui mouilloit à l'entrée de la baie, &

(*) A onze heu. *Voyez la lettre du commod. Jonsthone, du 30 avril 1781.*

porta ſur les autres. Au feu des François ſur *l'Iſis*, le commodore Jonſthone dont les vaiſſeaux, ANN. 1781.

LE ROMNEY	54	Jonſthone, *Commodore.* Saltern, *Cap. de pavillon.*
Le Héros.	74	Hauker.
Le Montmouth . . .	64	Alms.
Le Jupiter	50	Paſley.
L'Iſis	50	Sutton.

& les frégates *l'Active*, *le Jaſon* & *la Diane*, de 26 canons de douze en batterie, mouilloient preſqu'entiérement (1) au milieu de ſon convoi, répondit par celui du *Motnmouth*, du *Jupiter* & du *Héros*. L'action s'étant alors engagée avec vivacité, *l'Annibal* alla jetter l'ancre en avant du *Héros*. Dans cette poſition, ce vaiſſeau ne tarda pas à recevoir beaucoup plus de bordées qu'il n'en pouvoit rendre, & éprouva en peu de tems les plus grands dommages dans ſes agrêts, dans ſa mâture & dans ſon corps. *L'Artéſien* voulut prendre poſte auprès du *Héros*. Mais ſon capitaine ayant été tué dans cet inſtant, ce vaiſſeau dériva & porta au large avec un vaiſſeau de la Compagnie angloiſe des Indes qu'il avoit abordé. Pour le *Vengeur* & *le Sphinx*, après avoir tiré quelques bordées ſur pluſieurs bâtimens anglois, ils tomberent beaucoup ſous le vent, & porterent auſſi au large.

LXIII. Combat dans la baie de la Praya.

Cependant les vaiſſeaux anglois combattoient ſans diſcontinuer, par le travers, par l'arriere & par l'avant, le *Héros* & *l'Annibal*, qui avoient

(1) *L'Iſis* étoit mouillé à l'entrée de la baie, *le Jaſon* auprès de l'iſle aux Cailles, & *la Diane*, auprès de la pointe de l'Eſt en dedans de la baie.

ANN. 1781. jetté l'ancre au milieu d'eux. La position de ces deux vaisseaux, dont *l'Artésien*, *le Sphinx* & *le Vengeur* étoient trop éloignés, pour pouvoir les seconder promptement, devenoit de plus en plus dangereuse. Forcés de la quitter, pour ne pas succomber sous le feu supérieur qui les accabloit, ils couperent leurs cables, après une heure du combat le plus vif, & porterent au large. Cette retraite ne pouvoit être faite plus à propos. Les deux vaisseaux étoient à peine hors de la portée du canon des Anglois, que *l'Annibal* démâta de tous ses mâts, à l'exception de son beaupré. Mais *le Sphinx* ne tarda pas à le tirer de danger, en le remorquant promptement. Lorsque l'escadre angloise se fut regréée, elle porta (*) sur les François. Cette poursuite ne fut pas longue. Le commodore Jonsthone les voyant formés en ligne de bataille au plus près babord amure, serra le vent, & se contenta de les observer jusqu'à la nuit. Ce ne fut qu'à minuit que les deux escadres cesserent d'être en vue l'une de l'autre. Alors l'escadre angloise retourna mouiller dans la baie de la Praya. Quant aux François, ils dirigerent leur route vers le Cap de Bonne-Espérance, emmenant *l'Annibal* à la remorque. Ils y furent rejoints par leur convoi, auquel le bailli de Suffren avoit donné l'ordre de s'y rendre séparément, sous l'escorte de la corvette *la Fortune*. Leur arrivée (*) avant la flotte britannique dont la marche fut retardée par le combat inattendu qu'elle avoit eu à essuyer, préserva ce poste important du danger qui le menaçoit; & l'expédition des Anglois se borna à la prise de cinq navires de la compagnie des Indes hollandoise, mouillés dans la baie de Saldanha. Telles furent les suites du

(*) Vers les six heures du soir.

LXIV. Suites de ce combat.

(*) Le 21 juin.

Voyez la lettre du commo. Jonsthone, du 30 avril 1781.

combat de la Praya. Les François y perdirent les sieurs de Trémigon & de Gardaillac, capitaines de vaisseau, & quatre-vingt dix-sept matelots ou soldats. Ils compterent deux cents dix-huit hommes blessés, la plupart grièvement. Cette action auroit été complettement décisive pour eux, si au lieu de chercher à mouiller successivement par le travers des vaisseaux anglois, ils les eussent abordés, ou attaqués sous voiles, & en ordre de bataille bien formé. Il est à présumer que cet ensemble leur auroit donné l'avantage de rendre un feu supérieur à celui qu'ils recevoient, & auroit déterminé promptement le succès de leur attaque, qui, de l'aveu même (1) du commodore anglois, tenoit un peu de la surprise. ANN. 1781.

LXV. Union des Américains & des François, resserrée par leurs succès.

Les armées américaines & françoises venoient d'être couronnées en Amérique du succès le plus complet depuis le commencement de la guerre. La réunion de trente-cinq vaisseaux de ligne françois dans la baie de Chésapeack; le renfort de trois mille quatre cents hommes de troupes réglées, que le comte de Grasse avoit pris sur lui de transporter de Saint-Domingue au secours des Etats-Unis; le concert admirable, qui avoit régné entre tous les Généraux de terre & de mer

Voyez la lettre du général Washington, au Congrès du 19 octobre 1781.

(1) Le commodore Jonsthone, après avoir marqué dans sa lettre du 30 Avril 1781, au comte d'Hillsboroug, secrétaire d'état, qu'au moment de l'approche des François, environ quinze cents hommes de ses équipages étoient absens, & employés, soit à faire de l'eau, soit à pêcher ou embarquer du bétail, soit aux occupations nécessaires pour accélérer le ravitaillement de sa flotte, ajoutoit: « comme cette affaire tenoit un peu de la surprise, la » nature du service dans lequel nous nous trouvions en» gagés, devoit naturellement jetter parmi nous beaucoup » de confusion ».

ANN. 1781. des deux nations durant le siege d'York-Town, avoient opéré l'entiere délivrance de la Virginie, & préservé le Maryland de l'invasion des Anglois. Ni les Etats-Unis ne s'étoient attendus à être secourus par une armée navale aussi nombreuse, ni la Grande-Bretagne n'avoit prévu une attaque aussi formidable. Quoique cette puissance affectât en quelque sorte de redoubler d'efforts pour réduire l'Amérique, elle ne pouvoit se dissimuler que les dépenses incroyables qu'elle avoit faites depuis six ans en hommes & en argent pour parvenir à ce but, n'aboutissoient à cette époque qu'à lui procurer la possession précaire de Savannah, de Charles-Town, de New-York, de Staten-Island & de Long-Island. Jusqu'alors ses partisans sur ce continent avoient tenté d'élever des doutes sur la sincérité du traité d'alliance de la France avec les Etats-Unis. L'événement d'Yor-Tow fit cesser pour toujours ces soupçons injurieux à la bonne foi réciproque des deux nations; & les Loyalistes durent dès lors être convaincus par les vains efforts des Généraux anglois de terre & de mer pour dégager le lord Cornwallis, de l'impuissance dans laquelle alloit se trouver désormais la Grande-Bretagne, de subjuguer l'Amérique.

Voyez la correspondance du lord Germain, &c. p. 111 & 172.
Voyez les débats de la chambre des communes, du 5 décemb. 1781.

LXVI. Retour de l'armée navale françoise aux isles du vent.

La présence de l'armée navale françoise ne pouvant plus être utile, durant l'hiver, sur les parages de l'Amérique septentrionale, le comte de Grasse n'eut pas plutôt fait rembarquer les troupes qu'il avoit apportées de Saint-Domingue, que conformément à ses instructions (*) qui lui enjoignoient de retourner aux isles du vent, à la fin de l'hivernage, il remit à la voile (*) avec toute son armée navale. Durant sa traversée, cet amiral détacha quatre vaisseaux auxquels il or-

(*) En date du 7 mars 1781

(*) Le 4 nov.

donna d'aller au Cap François prendre un nombreux convoi sous leur escorte pour les ports de France, & il fit route avec les autres pour les isles du vent. Il avoit dessein, en quittant la baie de Chésapeack, de se porter sur la Barbade pour tâcher d'intercepter, ou l'escadre angloise à son retour de New-York, ou les convois anglois à leur arrivée d'Europe. Mais les vents contraires & très-frais qu'il essuya, endommagerent tellement la mâture d'une partie de ses vaisseaux, qu'il fût forcé de renoncer à son projet ; alors il fit route vers le Fort Royal de la Martinique pour s'y reparer le plus promptement qu'il lui seroit possible, & remettre en mer immédiatement après. Il y mouilla le même jour (*) que le marquis de Bouillé reprenoit sur les Anglois l'isle de Saint-Eustache.

ANN. 1781.

(*) Le 26.

LXVII. Reprise de St-Eustache par le marquis de Bouillé. *Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache, le 25 décembre 1781.*

Instruit de la sécurité du gouverneur de cette isle, de la négligence de la garnison à se garder, & de l'endroit où il pourroit effectuer un débarquement sans être apperçu, ce Général avoit promptement rassemblé douze cents hommes de troupes réglées, & les avoit fait embarquer (*) sur trois frégates, une corvette & quatre bâtimens armés. Pour mieux assurer le succès de son expédition en donnant le change aux Anglois sur la véritable destination de cette flotille, il avoit affecté de publier en même tems qu'il alloit à la rencontre de l'armée navale françoise ; & malgré les vents & les courans, il étoit venu à bout de s'élever (*) au vent de la Martinique. Ce ne fut pas là le seul obstacle qu'il eût à vaincre. Contrarié dans son débarquement (*) de nuit par un raz de marée inattendu, qui régnoit alors sur la côte de l'isle de Saint-Eustache, & qui causa la perte des chaloupes de ses bâtimens, il ne put mettre à terre

(*) Le 15.

(*) Le 22.

(*) Le 2[illegible]

ANN. 1781. qu'environ quatre cents hommes. Bientôt après, il perdit même l'espoir de faire débarquer le reste de ses troupes, les frégates étant tombées en dérive une heure avant le jour. Dans cette inquiétante position, le marquis de Bouillé, privé de tout moyen de retraite, ne songea point à se retrancher en cas d'attaque. Il forma sur le champ le projet hardi de se porter par une marche rapide vers le fort & les casernes angloises, pour surprendre la garnison de l'isle. Il en étoit alors éloigné d'environ deux lieues. Il dut le succès qu'il obtint à la célérité avec laquelle ses ordres furent exécutés. En arrivant (*) avec les Irlandois devant les casernes, le comte de Dillon trouva une partie de la garnison occupée à faire l'exercice sur l'esplanade; ce colonel ne la fit revenir de l'erreur où l'avoit jettée la ressemblance de l'habillement de ses troupes avec celui des Anglois, que par une décharge à brûle-pourpoint qui lui tua sept hommes, & lui en blessa quatorze. Le gouverneur Cockburn y fut trompé lui-même. Accouru au bruit de cette mousqueterie, il fut fait prisonnier de guerre. Dans le même tems le chevalier de Frêne, major du régiment de Royal-Comtois, coupoit la retraite aux Anglois. Les voyant se réfugier en foule dans le fort, cet officier alla promptement se présenter devant le pont-levis, qu'ils cherchoient à lever. Il ne se contenta pas de les obliger d'en abandonner les chaînes, en faisant faire sur eux une décharge de mousqueterie; il se jetta encore dedans avec les chasseurs des régimens d'Auxerrois & de Royal-Comtois. Dès que ces troupes y furent entrées, il eut la la présence d'esprit de faire sur le champ lever le pont-levis. Il n'éprouva aucune résistance de la

(*) Le 26 à six heures du matin.

part des troupes angloises qui s'y étoient retirées en grand nombre ; elles mirent à l'instant bas les armes. Ainsi fut reprise l'isle de Saint-Eustache ; sa garnison étoit composée de six cents soixante-dix-sept hommes effectifs. Le marquis de Bouillé déploya dans son attaque cette intrépidité froide, qui laisse envisager toute la grandeur du péril, sans rien diminuer de la présence d'esprit : qualité rare, & dont dépend presque toujours le succès des entreprises audacieuses. Les Anglois l'avoient mise dans le meilleur état de défense. Outre soixante-huit pieces de canon, le Général françois trouva chez le gouverneur une somme d'un million, qui y avoit été mise en sequestre, jusqu'à ce qu'on eût appris la décision de la Cour de Londres ; il la fit sur le champ remettre aux Hollandois, auxquels elle appartenoit. Il en fut de même d'une somme de deux cents soixante quatre mille livres, argent des Colonies, que le gouverneur Cockburn reclama comme sa propriété. Le marquis de Bouillé la lui remit du consentement des officiers supérieurs des corps. Mais ce Général partagea entre les troupes de terre & de mer, conformément à l'ordonnance des prises, environ seize cents mille livres, aussi argent des Colonies, appartenant à l'amiral Rodney, au au Général Waughan & aux officiers anglois, & qui provenoient de la vente de leurs prises.

ANN. 1781.

Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache le 29 novembre 1781

Voyez la lettre du général-major Christie au lord Germain, datée de la Barbade, le 15 décembre 1781.

Voyez la lettre du marquis de Bouillé, datée de Saint-Eustache, le 26 novembre 1781.

LXVIII.
Reprise de Saba, de St-Martin, de Démerari, d'Esséquebo & de Berbiches.

Les isles de Saba & de Saint-Martin éprouverent le lendemain (*) le sort de Saint-Eustache ; & dans les premiers jours du mois de Février suivant, une escadre de sept petits vaisseaux de guerre françois, sous les ordres du comte de Kersaint, capitaine de vaisseau, reprit (*) sur les Anglois les établissemens hollandois, situés sur les rivieres de

(*) Le 27.

(*) Les premier & 8 février 1782.

ANN. 1781. Démerari, d'Esséquebo & de Barbiches. En outre, elle s'empara de six bâtimens de guerre, de treize navires marchands, de quatre-vingts pieces de canon, & fit plus de quatre cents prisonniers de guerre. Il est aisé de voir que les conquêtes de l'amiral Rodney ne resterent pas long-temps au pouvoir de la Grande-Bretagne. Cette puissance les perdit presque aussi promptement qu'elle les avoit faites, quoique l'amiral Rodney n'eût pas négligé de lui en faire valoir l'importance, en lui annonçant (1), avec beaucoup trop d'emphase, qu'il les regardoit comme un ample dédommagement de la perte des isles de la Dominique, de Saint-Vincent & de la Grenade.

Voyez la relation de cette expédition, publiée en France au mois de mai 1782.

LXIX.
Projet d'attaque contre la Barbade, contrarié deux fois par les vents.

Cependant l'amiral françois, toujours occupé de la conquête de la Barbade, faisoit réparer ses vaisseaux. Dès qu'il pût reprendre la mer, il remit (*) à la voile avec trois mille cinq cents hommes, commandés par le marquis de Bouillé. Il avoit chargé le comte de Barras, chef d'escadre, de protéger avec quelques vaisseaux le débarquement des troupes. Pour lui, il s'étoit réservé le soin de bloquer les dix-neuf vaisseaux de ligne anglois qui mouilloient dans la baie de Carlisle, pendant que le marquis de Bouillé, après avoir mis pied à terre, chercheroit en les bombardant & en les cannonant à boulets rouges, à les obliger de

(*) Le 27 décembre.

(1) Voici les propres expressions de cet amiral dans sa lettre à l'amirauté de la Grande-Bretagne, du 17 Mars 1781 : « Ces colonies, entre les mains de la Grande-» Bretagne, si elles sont encouragées comme il convient, » employeront en peu d'années plus de vaisseaux, & pro-» duiront un revenu plus considérable à la Couronne, » que toutes les isles Britanniques aux Indes occidentales, » prises ensemble ».

combattre, malgré leur infériorité, l'armée navale françoise. Les vents s'opposerent constamment à l'exécution de ce plan d'attaque. Les François trouverent des brises si fortes & des grains si violens dans le canal de Sainte-Lucie, qu'ils furent obligés de rentrer au Fort-Royal, après avoir été affoiblis du vaisseau *le Solitaire*, de 64 canons, qui, démâté par un abordage *du Conquérant*, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Domingue. Toujours constant dans son projet, l'amiral françois reprit (*) la mer avec six mille hommes de troupes de débarquement. Mais les mêmes obstacles qu'il ne pût surmonter, devinrent encore plus grands par la séparation du bâtiment qui transportoit la plus grosse partie de l'artillerie de siege, & qui, après avoir démâté, tomba sous le vent, & alla se réfugier à Saint-Eustache avec le vaisseau de ligne *le Caton*. L'armée françoise revint (*) une seconde fois au Fort-Royal.

ANN. 1781.

(*) Le 28.

ANN. 1782.

(*) Le 3 avril.

LXX. Attaque de St-Christophe.

Privés de la plus grande partie de leur artillerie que l'état délabré du bâtiment qui la portoit, ne permettoit pas de faire remonter au vent, sans perdre beaucoup de tems, le comte de Grasse & le marquis de Bouillé tournerent leurs vues sur Saint-Christophe. Ces deux Généraux remirent (*) promptement à la voile, & allerent mouiller (*) à Basse-terre, une des rades de cette isle. Ils s'y emparerent de vingt-quatre bâtimens ennemis, dont plusieurs avoient leur chargement complet. A leur approche, les Anglois abandonnerent précipitamment les batteries de la côte. Maître alors d'agir, sans craindre d'être inquiété, le marquis de Bouillé mit ses troupes à terre (*), & reçut la soumission des habitans de la Basse-terre. De-là, ce

(*) Le 5.

(*) Le 11.

(*) Le 12.

Ann. 1782. Général marcha avec sa petite armée, formée en quatre divisions sous les ordres du marquis de Saint-Simon, maréchal de camp, du marquis du Chilleau & du vicomte de Damas, brigadiers, & du comte de Dillon, colonel, pour aller former l'investissement de Brimstone-Hill. C'étoit la retraite qu'avoient choisie la garnison & une partie des milices de l'isle. Cette montagne, que la nature & l'art ont fortifiée, est située presqu'à l'extrémité occidentale de Saint-Christophe. Elevée au moins de trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer, elle domine tout le terrein qui l'environne; & son artillerie bat la petille ville de Sandy-point. Cette heureuse position, qui en rend l'approche difficile, ne permettant pas de l'attaquer immédiatement par assaut, l'armée françoise, après avoir pris poste à Sandy-point & auprès de la vieille rade, en forma sur le champ le blocus. Elle en préparoit l'attaque, lorsqu'un événement imprévu la retarda de quelques jours. Le transport, qui s'étoit réfugié à Saint-Eustache, & sur lequel on avoit embarqué la plus grande partie de l'artillerie & des munitions de guerre, se brisa (*) sur des rochers au-dessus de Sandy-point. Les François ne pouvoient guere éprouver une plus grande contrariété dans leur entreprise. Il est vrai qu'ils vinrent à bout, par leur activité, de retirer du fond de la mer les principales pieces d'artillerie. Mais ils n'en furent pas moins obligés de recourir à toutes leurs isles, pour remplacer la perte qu'ils venoient de faire. Loin de se laisser décourager par ce fâcheux événement, le marquis de Bouillé n'en montra que plus d'ardeur à faire ouvrir (*) la tranchée dans les deux postes que ses troupes avoient occupées. Déja deux batteries, l'une de six,

LXXI. Position de Brimstone-Hill.

Voyez la p. précédente.

(*) Le 12.

(*) Le 16. Voyez la lettre du brigadier-général Fraser, datée de St-Christophe, le 14 février 1782.

ſix, l'autre de ſept mortiers, bombardoient (*) Brimſtone-Hill avec avantage, lorſque les frégates françoiſes ſignalerent un grand nombre de voiles. C'étoit l'armée navale angloiſe, qui venoit au ſecours de cette iſle dans l'ordre de bataille ſuivant:

ANN. 1782.

(*) Le 24. LXXII

L'armée navale angloiſe vient au ſecours de cette iſle.

Avant-garde.

Le Saint-Albans	64	Inglis.
L'Alcide	74	Charles Thompſon.
L'Intrépide	64	Molloy.
Le Torbay	74	Gidoin.
LA PRINCESSA	74	Drake, *contre-amiral.* Knatchbull, *Cap. de pavillon.*
Le Prince George	98	Williams.
L'Ajax	74	Charrington.

Corps de bataille.

Le Prince William	64	Wilkinſon.
Le Shrewsbury	74	Knight.
L'Invincible	74	Saxton.
LE BARFLEUR.	90	Samuel Hood, *amiral.* Hood, *Cap. de pavillon.*
Le Monarch.	74	Reynolds.
Le Belliqueux	64	Lord Cranſtoun.
Le Centaure	74	Inglefield.
L'Alfred	74	Bayne.

Arriere-Garde.

Le Ruſſel	74	Stanhope.
La Réſolution	74	Lord Manners.
LE BEDFORT	74	Edmund Affleck, *commodore.* Graves, *Cap. de pavillon.*
Le Canada	74	Cornwallis.
Le Prudent	64	Barkley.
Le Montagu	74	Bowen.
L'América	64	Samuel Thompſon.

elle avoit à bord deux mille quatre cents hommes de troupes réglées, qu'elle avoit embarqués à la

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 7 février 1782.

ANN. 1782. Barbade & à Antigues. De tous les mouillages autour de cette isle, le plus favorable qu'elle pût prendre pour jetter un secours aussi prompt que que direct dans Brimstone Hill, étoit celui de Sandy-point. Elle auroit eu d'autant moins d'obstacles à vaincre en débarquant ses troupes sous la protection du feu réciproque de ses vaisseaux & de la forteresse attaquée, que la division aux ordres du marquis de Chilleau, trop incommodée de celui de Brimstone-Hill, avoit été forcée d'abandonner ce poste. Il est difficile de croire que le Général Prescott, qui avoit commandé dans cette isle, durant la campagne de 1780, ne connût pas l'avantage de cette position (1). Mais les Anglois ne pouvoient la prendre, qu'autant que leur armée navale arriveroit à ce mouillage, de nuit & à la bordée, sans être apperçue par les François, & qu'elle ne tomberoit pas sous le vent de Saint-Christophe. L'amiral Hood aima mieux venir reconnoître de très-près la pointe du Sud-est de l'isle de Névis. Dès lors il ne put plus dérober sa marche aux François. Le comte de Grasse, informé de son approche par ses frégates, fit signal à son armée d'appareiller (*); elle étoit composée des vaisseaux.

Voyez le précis des opérations de l'expédition de St-Christophe, publié en France le 2 avril 1782.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 7 février 1782.

(*) Le 24.

---

(1) L'amiral Hood dans sa lettre du 7 Février 1782, s'exprimoit ainsi: « Lorsque j'envoyai un officier à Brimstone-Hill, il fut accompagné d'un autre de la part du » général Prescott, qui s'étoit embarqué avec le vingt-» huitieme régiment & deux compagnies du treizieme, à » ma sollicitation, vu la connoissance que je savois qu'il » avoit de Brimstone-Hill & de toutes les autres parties » de l'isle ».

Avant-Garde.

Le Souverain . . .	74	De Glandevès.
L'Hercule	74	De la Clocheterie.
Le Languedoc . . .	80	Le baron d'Arros.
LE DUC DE BOURGOGNE . .	80	Le comte de Barras, *Comm.*
		De Champmartin, *Cap. de pav.*
Le Marſeillois . . .	74	De Caſtellane Majaſtre.
Le Jaſon	64	Le chevalier de Villages.
Le Palmier	74	De Martelly de Chautard.
Le Magnanime . . .	74	Le Begue.

Corps de bataille.

Le Zélé	74	Le chevalier de Gras Preville.
L'éveillé.	64	Le Gardeur de Tilly.
Le Saint-Eſprit . . .	80	Le marquis de Chabert.
Le Sceptre	74	Le comte de Vaudreuil.
LA VILLE DE PARIS.	104	Le comte de Graſſe, *général.*
		De St-Cezaire, *Cap. de pavillon.*
		De Vaugiraud, *Major.*
Le Céſar.	74	Le chevalier Deſpinouſe.
Le Northumberland.	74	De Briqueville.
Le Diadême	74	De Monteclerc.

Arriere-garde.

Le Glorieux	74	Le vicomte Deſcars.
Le Réfléchi	64	De Marigny.
Le Citoyen. . . , .	74	De Thy.
Le Scipion	74	Daſſas, *lieutenant de vaiſſeau.*
L'ARDENT	64	Le chev. de Monteuil, *Comm.*
		Le chev. de Marigny, *cap. de pav.*
Le Neptune.	74	Renaud d'Aleins.
L'Auguſte	80	De Bougainville, *chef d'eſcadre.*
		De Caſtellan, *cap. de pav.*
La Bourgogne . . .	74	Le chevalier de Charitte.
Le Pluton.	74	D'Albert de Rions.

Eſcadre légere.

L'Hector	74	Deſtouches.
Le Caton.	64	De Frammont.
Le Sagittaire. . . .	50	De Montluc, *lieutenant.*
L'Expériment	50	De Medine.

ANN. 1782.

En mettant à la voile, l'amiral françois se proposoit tout à-la-fois d'empêcher les Anglois de s'emparer du mouillage de Sandy-point, ou de lui couper ses communications avec les isles françoises & conquises, & de protéger la réunion des vaisseaux *le Conquérant* & *l'Hector*, qu'il avoit laissés en radoub à la Martinique, & dont un le rejoignit le même jour. A la vue des François, l'armée angloise qui, malgré l'avantage du vent, s'efforçoit d'éviter le combat avec autant de soin que ceux-ci cherchoient à l'engager, revira de bord pour s'approcher de Saint-Christophe. La variation du vent à l'Est-sud-est lui donna encore la facilité de courir largue vers cette isle, pendant qu'elle obligeoit les François de tenir le plus près pour la serrer sur Névis. Elle étoit parvenue à la hauteur de cette derniere isle, lorsque l'escadre légere des François, que suivoit leur avant-garde, au lieu de continuer à porter sur elle, arriva. Alors l'amiral anglois, profitant aussi-tôt de l'avantage du vent, & de la supériorité de marche de ses vaisseaux, tous doublés en cuivre, vint mouiller (*), vers la fin du jour, à la baie des Salines, malgré les efforts de l'avant-garde françoise, qui ne put endommager que légerement quelques vaisseaux de son arriere-garde. Le jour suivant (*), les françois l'attaquerent deux fois à son mouillage. A la premiere attaque, de son avant & de son arriere-garde, plusieurs vaisseaux de sa troisieme division furent obligés de couper leurs cables pour prendre une meilleure position. La seconde attaque, dirigée contre son centre & son arriere-garde, lui causa encore moins de dommages que la premiere. Serrée & embossée dans une position for-

LXXIII. Elle va mouiller à la baie des Salines.

(*) Le 25. *Voyez le précis des opérations de l'expédition de St-Christophe, publié en France le 2 avril 1782.*

(*) Le 26.

LXXIV. Le comte de Grasse l'attaque sans succès.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, datée du 7 février 1782.

midable, il fut impoſſible aux François de l'entamer. Le comte de Graſſe, convaincu alors que de nouvelles attaques ne ſeroient qu'en pure perte d'hommes (1) & de munitions de guerre, y renonça entiérement. Mais en ſe tenant ſous voiles juſqu'à la fin du ſiége de Brimſtone Hill, & toujours en vue de l'armée navale angloiſe, il continua de la bloquer & de protéger en même-tems l'arrivée des convois qu'on lui envoyoit de la Martinique & de la Guadeloupe. ANN. 1782.

LXXV. Débarquement & rembarquement des Anglois. Le 28. *Voyez la lettre de l'amiral Hood, en date du 7 fév. 1782.*

Dès que l'amiral Hood s'apperçut que les François avoient renoncé à l'inquiéter dans le mouillage qu'il avoit pris, il débarqua environ treize cents hommes, ſous les ordres du Général Preſcott. Ces troupes attaquerent auprès de Baſſeterre un corps de trois cents François, commandés par le comte de Fléchin. Toutefois, elles ne le forcerent à la retraite, qu'après qu'il eût fait la plus intrépide réſiſtance; mais elles n'oſerent ſe livrer à ſa pourſuite. La crainte d'être coupées par les deux mille hommes que le marquis de Bouillé avoit amenés à ſon ſecours, les détermina à ſe rembarquer (*), après n'avoir ſéjourné à terre qu'environ vingt-quatre heures.

(*) Le 29 au matin.

LXXVI. Continuation du ſiege de Brimſtone-Hill.

Cependant le ſiége de Brimſtone-Hill étoit pouſſé avec vigueur, malgré la ſupériorité du feu de l'artillerie des ennemis. Pour parvenir plus promptement à la réduire au ſilence, le comte

(1) Les François perdirent dans ces trois attaques cent douze hommes, & eurent deux cents ſept bleſſés. Il eſt à croire que le nombre des bleſſés, du côté des Anglois, fut conſidérable, puiſque l'amiral Hood envoya ſon capitaine de pavillon au comte de Graſſe, pour le prier de laiſſer paſſer le bâtiment ſur lequel il ſe propoſoit de les renvoyer à Antigues, ce qui lui fut accordé.

ANN. 1782. de Graſſe, ſur la demande du marquis de Bouillé, ordonna au vaiſſeau *le Caton*, d'aller débarquer (*) à Sandy-point ſon artillerie de vingt-quatre livre de balles, afin de remplacer à l'armée du ſiege celle de ce calibre, qui avoit naufragé ſur la côte. Au moyen de ce renfort, les aſſiégeans purent augmenter leurs anciennes batteries, & en établir deux nouvelles. Le feu de celles-ci, réuni à celui des mortiers qui n'avoient pas diſcontinué de tirer, devint ſi vif, que tout le revêtement du front d'attaque (*), tant à la face droite du baſtion de la droite, qu'au flanc, à la courtine & au flanc de gauche. Dès ce moment, il devint acceſſible preſque par-tout. Les François étoient prêts à battre le front de cette fortereſſe, qui fait face à la montagne, avec huit pieces de canon de vingt-quatre dont ils s'étoient emparés (1). Mais le commandant de Brimſtone-Hill ne jugea pas devoir en attendre l'effet; il demanda à parlementer (*), & l'obtint ſans délai. En exécution de la capitulation, qui fut ſignée (*) pour les iſles

(*) 11 fév.

(*) Le 12 fév.

(*) Dans la nuit du 12 au 13.

(*) Le 13.

(1) Le 31 Janvier & les jours ſuivans, les François enleverent aux Anglois, durant la nuit, huit pieces de canon de fonte de 24 livres de balles, qu'ils trouverent dans un magaſin au pied de Brimſtone-Hill. L'amiral Hood, dans ſa lettre du 22 Février 1782, ſe plaignit que *les habitans avoient refuſé d'aider à conduire cette artillerie ſur la hauteur.* Ce refus ne peut juſtifier la négligence du commandant de Saint-Chriſtophe. La ſurpriſe de Saint-Euſtache par les François ne l'avertiſſoit-elle pas ſans ceſſe de ſe mettre dans le meilleur état de défenſe poſſible? Auroit-il trop fatigué ſa garniſon, en l'occupant, durant tout le mois de Décembre, à tranſporter ſur Brimſtone-Hill les munitions de guerre, qu'on avoit apportées d'Angleterre pour la défenſe de cette montagne?

au nombre de ſept cents cinquante hommes de troupes réglées & de trois cents miliciens, ſortit par la breche avec les honneurs de la guerre; & après avoir défilé devant l'armée françoiſe, elle poſa bas les armes, & ſe rendit priſonniere de guerre. Les habitans obtinrent, juſqu'à la concluſion de la paix, la conſervation de leurs loix, de leurs coutumes, de leurs ordonnances & de leurs juges, alors en place. Ils ne furent aſſujettis pour tous droits, qu'aux deux tiers de ceux qu'ils payoient au Roi de la Grande-Bretagne.

ANN. 1781. LXXVII. Priſe de ce fort.

Voyez les articles V & VIII de la capitulation.

L'amiral anglois n'apprit pas ſans le plus grand étonnement la reddition de Brimſtone-Hill. Il n'avoit rien à redouter pour ſes vaiſſeaux, que leur trop grand éloignement de la terre mettoit à l'abri des bombes & des boulets (1) des François. Mais il pouvoit craindre que le comte de Graſſe ne continuât à les bloquer du côté de la mer. Il ne tarda pas à être délivré de cette inquiétude. Lors de ſa ſeconde ſortie pour aller attaquer la Barbade, l'armée navale françoiſe n'avoit pu ſe procurer des munitions de bouche que pour quarante-ſept jours. Encore ne les devoit-elle en grande partie qu'à la précaution qu'elle avoit eue d'arrêter de force pluſieurs bâtimens neutres. Elle en reſſentoit le plus preſſant beſoin au mo-

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 22 février 1782.

---

(1) Ce qui ſuit, eſt extrait mot à mot du précis des opérations de l'expédition de Saint-Chriſtophe, publiée en France, le 2 Avril 1782: « Il fut auſſi reconnu que » l'eſcadre angloiſe, emboſſée dans la baie des Salines, » étoit trop éloignée de terre, pour pouvoir être incom- » modée du feu des batteries de canons & de mortiers » qu'on auroit pu établir ſur la plage ».

ANN. 1782. ment de la ſignature de la capitulation ; & ce n'étoit ſans impatience qu'elle attendoit le convoi, qui devoit lui apporter tout ce qu'on auroit pu en raſſembler dans les iſles françoiſes.

LXXVIII. L'armée navale françoiſe mouille devant Névis pour recevoir des vivres.

(*) Le 14.

Dès qu'il fût arrivé à Névis, l'armée françoiſe quitta ſa ſtation, & alla jetter (*) l'ancre devant cette iſle, diſtante du mouillage de l'eſcadre angloiſe d'environ deux lieues (1), afin de transborder promptement & plus facilement les vivres dont il étoit chargé. Ce changement de poſition ne faiſoit point perdre aux François l'avantage du vent ; c'eſt pourquoi le comte de Graſſe, conjecturant que les Anglois ne s'expoſeroient pas à paſſer devant ſon armée pour remonter à Antigues, ſe propoſoit de reprendre le lendemain la ſtation qu'il venoit de quitter. L'amiral Hood ne lui en laiſſa pas le tems. Convaincu que ſes forces navales ne pouvoient plus être d'aucune utilité pour la défenſe de l'iſle de Saint-Chriſtophe, il réſolut de mettre à profit l'éloignement des François. Dans ce deſſein, il ordonna (*) à tous ſes vaiſſeaux de couper leurs cables, pour qu'ils puſſent être ſous voiles de Saint-Chriſtophe & de Névis, la garniſon,

(*) A onze heures du ſoir. *Voyez cet ordre dans les lettres publiées à Londres en 1782, pour la juſtification de l'amiral Graves.*

(1) Voici comment l'amiral Hood s'exprimoit le 22 Février 1782 dans ſa lettre à l'amirauté de la Grande-Bretagne : « afin que tous les vaiſſeaux, autant qu'il étoit » poſſible, fuſſent à peu près ſous voiles en même-tems, » & mieux en état de ſe maintenir en corps compact, » je jugeai néceſſaire de donner à l'eſcadre l'ordre de couper » les cables, meſure que l'amiral Drake approuva ſans » héſiter, vu que nous devions nous attendre à être at- » taqués, *les vaiſſeaux ennemis n'étant pas à plus de cinq* » *milles de diſtance des nôtres*, & que nous appercevions » leurs feux très-diſtinctement ».

en même tems, & se conserver le plus près qu'il seroit possible, les uns des autres. Lorsqu'ils eurent exécuté cet ordre, & allumé des feux sur leurs bouées, ils s'enfuirent vent arriere durant la nuit, sans être apperçus par les frégates françoises, chargées d'observer leurs mouvemens, & dont ils tromperent la vigilance par cette ruse. L'inégalité incroyable de marche des vaisseaux françois, la crainte en tombant sous le vent, de perdre trop de tems pour remonter à la Martinique, la nécessité d'y retourner au plutôt pour protéger aux atterrages le convoi qu'on y attendoit à chaque instant d'Europe, toutes ces considérations réunies empêcherent de se mettre le lendemain à la poursuite de l'amiral anglois. Les Généraux françois, après avoir laissé une garnison suffisante dans Brimstone-Hill, firent rembarquer leurs troupes, reprirent la route de la Martinique, & envoyerent une division de l'armée navale, sous les ordres du comte de Barras, avec cinq cents hommes de troupes de terre, commandés par le comte de Fléchin, pour s'emparer de Montsarrat. Cette petite isle capitula (*) aux mêmes conditions qui avoient été accordées aux habitans de Saint-Christophe.

ANN. 1782.

LXXIX. Retraite de l'escadre angloise durant la nuit.

Voyez la lettre de l'amiral Hood, du 22 1782.

(*) Le 22.

Les François venoient d'ouvrir la campagne aux isles du vent avec un succès presque aussi grand que celui avec lequel ils avoient terminé celle de l'Amérique septentrionale, l'année précédente. La conquête de Saint-Eustache avoit étonné les Anglois par l'audace avec laquelle cette isle leur avoit été reprise. La perte de Saint-Christophe répandit la terreur & la consternation dans toutes leurs autres possessions du vent

LXXX. Etat de l'escadre angloise.

Voyez tous les papiers anglois, à la nouvelle de la reprise de cette isle.

ANN. 1782. & de fous le vent. Il eſt vrai qu'ils proclamerent la loi martiale dans toutes leurs iſles. Mais cette précaution ſuffiſoit-elle pour les raſſurer entiérement contre la crainte d'une d'une prochaine invaſion ? Les Généraux françois ne deſiroient que de pourſuivre ſans interruption le cours de leurs exploits. L'état délabré de pluſieurs de leurs vaiſſeaux, & une diſette abſolue de vivres, s'oppoſerent à leur ardeur. Le ſuccès de leurs entrepriſes ultérieures étoit donc ſubordonné à l'arrivée des renforts en hommes, en vaiſſeaux de ligne, & en munitions de guerre & de bouche qu'ils attendoient d'Europe. Mais au lieu de les recevoir au tems convenu, les vaiſſeaux *le Triomphant* & *le Brave*, leur annoncerent (*) l'attaque & la diſperſion par une eſcadre angloiſe, ſur les parages d'Europe, du convoi qui les leur apportoit, & les informerent de l'arrivée prochaine des renforts conſidérables, dont la Grande-Bretagne préparoit l'envoi, au moment de leur départ de Breſt.

(*) Dans les premiers jours de février.

LXXXI. La France & l'Eſpagne projettent la conquête de la Jamaïque. *Voyez entr'autres, l'adreſſe préſentée au Roi d'Angleterre, le 2 Janvier 1782.*

Cette puiſſance avoit enfin ouvert les yeux ſur la ſituation de ſes colonies. D'un côté, les adreſſes itératives des planteurs de la Jamaïque, de la Barbade & d'Antigues, lui avoient appris, mais trop tard, qu'elle ne devoit attribuer la perte de la plus grande partie de ſes iſles du vent qu'à la ſupériorité des forces navales, que la France avoit eu la précaution de ſtationner dans ces parages. De l'autre, les préparatifs immenſes qui ſe faiſoient alors dans les ports de Breſt & de Cadix, & le retour du comte de Graſſe à la Martinique avec trente vaiſſeaux de ligne françois, l'avertiſſoient très-ſérieuſement du danger qui menaçoit le reſte de ſes poſſeſſions aux

Antilles, & de la néceſſité de développer promptement les plus grands efforts, pour renverſer les projets de ſes ennemis. Effectivement, la France & l'Eſpagne, fatiguées ſans doute de la durée de la guerre, avoient réſolu de frapper enſemble, & de concert, un coup d'éclat dont l'effet ſût, ou le prompt rétabliſſement de la paix, ou l'anéantiſſement total du commerce des Antilles angloiſes, ſi la Grande-Bretagne s'obſtinoit à continuer la guerre. Vingt mille hommes de troupes réglées, conduits par Dom Galvès & le marquis de Bouillé, devoient attaquer la Jamaïque, ſous la protection de cinquante vaiſſeaux de ligne, aux ordres du comte de Graſſe. Le rendez-vous de toutes ces forces de terre & de mer étoit au Cap François, d'où elles devoient partir enſemble pour aller exécuter ce projet, qu'avoient formé les Cours de Verſailles & de Madrid. Des obſtacles qu'on peut prévoir, mais qu'il n'eſt pas toujours donné à la prudence humaine de ſurmonter, retarderent l'envoi à la Martinique des renforts qu'on avoit deſtinés pour cette iſle, dérangerent les combinaiſons de la campagne aux Antilles, influerent ſur les opérations ultérieures, & cauſerent, en grande partie, le revers qu'éprouverent les François, en ſe rendant de la Martinique à Saint-Domingue. L'amiral Kempemfelt oſa attaquer avec treize vaiſſeaux de ligne (*) la flotte, deſtinée à ravitailler l'armée du comte de Graſſe, quoiqu'elle en eût dix-neuf pour l'eſcorter; & le ſuccès couronna ſon audace, puiſqu'il s'empara (1) de qua-

LXXXII. Les Anglois interceptent une partie de la flotte françoiſe, deſtinée pour les Antilles.

(*) Le 12 décembre 1781.

(1) Les vaiſſeaux de ligne françois, à l'exception de deux ou trois qui faiſoient l'arriere-garde, étoient ſous le vent

ANN. 1782. torze transports, & qu'il mit les autres en désordre. Au reste, ce ne fut là que le commencement du désastre de la flotte françoise. Assaillie, le (*) Le 13 décembre 1781. lendemain (*) de cette funeste rencontre, par le tonnerre, par les tempêtes & par un vent continuel de Sud-ouest, qui souffla durant douze jours avec une violence extrême, ce fut en vain qu'elle lutta contre; elle fut forcée de rentrer à Brest, dans le plus déplorable état. Il n'y eut que deux vaisseaux de ligne, *le Triomphant* & *le Brave*, & cinq à six transports seulement, qui purent continuer leur route.

LXXXIII. Quelles furent les suites de cette perte.

Le besoin de réparer les avaries des vaisseaux de guerre, la nécessité de remplacer les munitions navales que les Anglois avoient prises, occasionnerent un retard de six semaines dans la seconde sortie de cette flotte. (*) Le 8 janv. La Grande-Bretagne en profita, pour envoyer (*) à ses isles du vent dix-sept vaisseaux de ligne. L'arrivée d'un renfort aussi considérable rétablit promptement en sa faveur cette supériorité navale, d'où dépendoit (1) la conservation des colonies qui lui restoient.

---

de leur convoi, à plus de trois lieues de distance, au moment où l'amiral anglois, l'appercevant au point du jour, manœuvra aussi-tôt pour le couper d'avec son escorte, & y réussit presqu'entiérement, à la faveur de la brune qui survint. L'amiral françois voulut, après sa rentrée à Brest, remettre son commandement. Il lui fut répondu par l'ordre obligeant de le garder, pour lui procurer l'occasion d'être plus heureux une autre fois.

(1) Ce renfort consistoit dans les vaisseaux *le Formidable* & *le Duke* de 98 canons, *le Namur* de 90, *l'Hercule*, *le Vaillant*, *le Warrior*, *le Magnificent*, *le Fame*, *le Conqueror*, *l'Arrogant* & *le Malboroug* de 74, *l'Agamennon*, *l'Anson*, *la Repulse*, *le Protée*, *l'Yarmouth* & *le Non-Such* de 64. *Le Saint-Albans* étoit arrivé à la Barbade avec un convoi, à la fin du mois de Décembre de l'année précédente.

L'amiral Rodney reparut (*) dans les mers des Antilles avec ce renfort, & reprit le commandement général de toutes les forces navales angloises dans ces parages. Son premier soin fut de stationner son armée au vent des isles françoises, sur une ligne qui s'étendoit depuis la latitude de la Desirade jusqu'à celle de Saint-Vincent, & de placer toutes ses frégates sous le vent, pour intercepter le convoi qu'on y attendoit de Brest, & qui n'étoit escorté que par trois vaisseaux de ligne, sous les ordres du sieur de Mithon, capitaine de vaisseau. La flotte françoise eut le bonheur d'échapper à sa vigilance, & de remonter saine & sauve au Fort-Royal de la Martinique (*), après avoir rangé de très-près, & sous le vent, les isles de la Guadeloupe & de la Dominique. Elle rétablit l'abondance des vivres parmi les François; mais elle ne leur rendit pas la supériorité qui leur étoit nécessaire, pour continuer avec avantage les opérations offensives.

ANN. 1781.

(*) A la fin du mois de fév.

LXXXIV. L'amiral Rodney reprend le commandement des forces angloises aux Antilles.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 avril 1782.

(*) Le 21 mars

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 avril 1782.

Dès que l'armée françoise pût reprendre la mer, le comte de Grasse remit à la voile. Cet amiral auroit pu se flatter, malgré la marche lente de plusieurs de ses vaisseaux, de se réunir aux Espagnols à Saint Domingue, & d'éviter toute attaque de la part de l'armée angloise, s'il n'eût eu que des vaisseaux de guerre à conduire. Il connoissoit les difficultés qu'éprouve une armée navale supérieure, pour forcer au combat celle qui desire de l'éviter. Mais un convoi de cent cinquante voiles, dont une partie portoit les munitions de guerre, destinées à l'attaque de la Jamaïque, exigeoit une protection immédiate & continuelle. L'expédition projettée contre cette isle, dépendoit donc de sa

LXXXV. Départ de la flotte françoise de la Martinique.

ANN. 1782. conversation. Aussi cet amiral ne l'eut-il pas plutôt fait appareiller (*) sous l'escorte des vaisseaux *le Sagittaire* & *l'Expériment*, & de deux frégates, qu'il le suivit de très-près avec son armée. Il lui avoit prescrit l'ordre de bataille suivant :

(*) Le 8 avril au point du jour.

Avant-Garde ou *deuxieme Escadre.*

Le Pluton	74	D'Albert de Rions,
Le Marseillois	74	De Castellane Majastre.
Le Duc de Bourgogne.	80	Le Chevalier d'Espinouse.
Le Caton.	64	De Frammont.
La Bourgogne.	74	Le chevalier de Charitte.
LE TRIOMPHANT	80	Le marquis de Vaudreuil, *Commandant.* Le chevalier du Pavillon, *Cap. de pavillon.*
Le Magnifique	74	Makarti-Macteigue.
Le Conquérant.	74	De la Grandiere.
Le Réfléchi.	64	De Medine.
Le Magnanime	74	Le Begue.
Le Destin.	74	Du Maitz de Goimpy.
Le Diadême	74	De Monteclerc.

Corps de Bataille ou *premiere Escadre.*

Le Glorieux.	74	Le vicomte d'Escars.
Le Sceptre	74	Le comte de Vaudreuil.
L'éveillé	64	Le Gardeur de Tilly.
La Couronne.	80	De Mithon.
LA VILLE DE PARIS	104	Le Comte de Grasse, *Gén.* De la Villeon, *Cap. de pavil.* De Vaugiraud, *Major.*
Le Languedoc	80	Le baron d'Arros.
Le Dauphin-Royal	70	De Montperoux.
Le César	74	De Marigny.
L'Hector	74	De la Vicomté.

Arriere-Garde ou *troisieme Escadre.*

Le Jason	64	Le chevalier de Villages.
Le Citoyen.	74	De Thy.

Le Brave.	74	D'Amblimont.
Le Scipion	74	Clavel.
L'Ardent	64	De Gouzillon.
Le Zélé.	74	Le chevalier de Gras Préville.
L'AUGUSTE.	80	De Bougainville, *Command.* De Castellan, *Cap de pavill.*
Le Northumberland . .	74	De Saint-Cezaire.
Le Palmier	74	De Martelly de Chautard.
Le Souverain.	74	De Glandevès.
Le Neptune.	74	Renaud d'Aleins.
L'Hercule.	74	De la Clocheterie.

Dès que les frégates angloises eurent signalé le départ de l'armée françoise, l'amiral Rodney mit à la voile, & la suivit avec les vaisseaux,

Avant-garde.

Le Royal-Oack.	74	Burnett.
L'Alfred	74	Bayne.
Le Montagu	74	Bowen.
L'Yarmouth	64	Parry.
Le Vaillant	74	Goodall.
Le BARFLEUR	90	Samuel Hood, *vice-Amiral.* Knight, *Cap. de pavillon.*
Le Monarch	74	Reynolds.
Le Warrior.	74	Wallace.
Le Belliqueux	64	Sutherland.
Le Centaure	74	Inglefield.
Le Magnificent	74	Linzée.
Le Prince William. . .	64	Wilkinson.

Corps de Bataille.

Le Bedfort	74	Edmund Affleck.
L'Ajax	74	Charrington.
La Repulse.	64	Dumaresque.
Le Canada	74	Cornwallis.
Le Saint-Albans.	64	Inglis.
Le Namur	90	Fanshaw.
LE FORMIDABLE. . . .	98	Rodney, *amiral.* Charles Douglas, *Cap. de p.*
Le Duke	90	Gardner.

ANN. 1781.

L'Agamemnon	 64	Caldwell.
La Résolution.	 74	Manners.
Le Protée.	 64	Buckner.
L'Hercule.	 74	Savage.

Arriere-garde.

L'América.	 64	Samuel Thompson.
Le Russel.	 74	Saumarez.
Le Fame	 74	Barbor.
L'Anson.	 64	Blair.
Le Torbay.	 74	Gidouin.
Le Prince-George.	. . . 98	Williams.
LA PRINCESSA.	 70	Drake, *contre-amiral.* Knatchbull, *Cap. de pavill.*
Le Conqueror	 74	Balfour.
Le Non-Such.	 64	Trufcott.
L'Alcide.	 74	Charles Thompson.
L'Arrogant	 74	Cornish.
Le Malboroug	 74	Penny.

L'armée françoise précédée de son convoi, avoit presqu'entiérement dépassé la Dominique, lorsqu'au jour elle vit (*) sous le vent à elle celle des Anglois qui profitoit des risées pour l'approcher. A l'instant le comte de Grasse ordonna à son convoi de forcer de voiles, & d'aller mouiller à la Guadeloupe jusqu'à nouvel ordre. En même tems, pour se placer entre ses transports & l'armée angloise, il fit signal à la sienne de se former en bataille, babord amure. S'appercevant ensuite que l'arriere-garde des Anglois, & une partie de leur corps de bataille, étoient encore détenues par les calmes sous la Dominique, il fit arriver sur leur avant-garde de la division aux ordres du marquis de Vaudreuil. L'attaque des François fut si vive, qu'en moins de deux heures ils désemparerent (1)

(*) Le 9.

LXXXVI. Combat partiel sous la Dominique.

(1) L'amiral Rodney dans sa lettre à l'Amirauté d'Angleterre, du 14 Avril 1782, s'exprimoit ainsi : « La canon-

deux

deux vaisseaux anglois, en endommagerent plusieurs autres, & les forcerent d'arriver. Malgré cet avantage, qui ne devoit pas lui faire oublier son infériorité réelle, le comte de Grasse fit cesser le combat, à l'approche de la partie de l'armée angloise que les calmes avoient contrariée, & revira de bord pour rallier *l'Auguste* & *le Zélé*, encore en calme sous la Dominique, & en danger d'être coupés. ANN. 1782.

LXXXVII. (*) Suites de ce combat.

Quoique cet engagement n'eût été que partiel & nullement décisif, l'amiral françois ne négligea pas d'en tirer avantage. Il avoit remarqué que les ennemis, sans doute pour ne pas affoiblir leur armée, n'avoient pas, avant qu'il eût eu lieu, détaché de vaisseaux à la poursuite de sa flotte. Présumant avec raison qu'ils l'oseroient encore moins dans un moment, où ils ne pouvoient se dispenser de protéger ceux qu'il leur avoit désemparés & dégréés, il envoya à son convoi l'ordre de continuer sa route. Cet ordre donné si à propos, fut exécuté avec autant de promptitude que de précision par le sieur de Langle, lieutenant de vaisseau, chargé de sa conduite. Le convoi remit à la voile (*); & tandis que l'armée angloise cherchoit à empêcher celle des François de passer au vent des isles, il continua sa route, & arriva à sa destination (*), sans être inquiété.

(*) Le 9, à 11 heures du soir.

(*) Le 20.

LXXXVIII. Manœuvres de l'amiral françois.

Cependant l'amiral françois manœuvroit pour s'élever au vent des Saintes, doubler la Desirade

» nade ennemie (*des François*) cessa à l'approche de notre
» arriere-garde, non sans avoir fait un dommage considé-
» rable aux vaisseaux de l'avant-garde, désemparé *le Royal-*
» *Oack* & *le Montagu*, & fait perdre à Sa Majesté un
» brave officier, le capitaine Bayne de *l'Alfred*, & nombre
» d'officiers & matelots, &c.

ANN. 1782. au vent, & se rendre à Saint-Domingue par le nord des isles. Divers accidens, plus funestes les uns que les autres, rendirent toutes ses manœuvres inutiles. *Le Zélé* aborda (*) *le Jason*, lui brisa ses porte-haubans, & l'obligea d'aller à la Guadeloupe pour s'y réparer. Plusieurs heures après, le même *Zélé* en réparant ses avaries, & *le Magnanime* en repassant un mât de hune, tombèrent (*) beaucoup sous le vent. Déjà trois à quatre vaisseaux anglois les approchoient sensiblement, lorsque le comte de Grasse, les jugeant en danger, arriva (*) à leur secours avec son armée, dont une partie commençoit alors à entrer dans le canal des Saintes, obligea les chasseurs ennemis de s'en éloigner, & les rallia.

(*) Dans la nuit du 10 au 11.

(*) Le 11.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 avril 1782.

(*) Le 11, après midi.

LXXXIX. *Le Zélé* aborde *la Ville de Paris.*

L'armée françoise, encore affoiblie d'un autre vaisseau par la séparation du *Caton*, qui alla (*) réparer à la Guadeloupe les dommages que lui avoit causé un de ses canons en crevant durant le dernier combat, conservoit toujours le vent, tenoit ses feux allumés, & continuoit à courir des bords pour passer au vent des Saintes. Malheureusement pour elle, *le Zélé* rompit ses mâts de beaupré & de misaine en abordant (*) *la Ville de Paris* par son travers. Le tems qui s'écoula entre le moment de l'ordre donné pour le remorquer, & celui de son exécution (*), fut assez long pour qu'il tombât beaucoup sous le vent, & qu'il approchât des Anglois. Au jour, le comte de Grasse voyant plusieurs vaisseaux ennemis forcer de voiles pour le couper, balança d'autant moins long-tems à aller à son secours, que la veille, il avoit réussi de cette maniere à le préserver, ainsi que *le Magnanime*, de l'attaque des Anglois. Dans ce dessein, il fit successivement à

(*) Le 10.

(*) Le 12, à deux heures après minuit.

(*) A quatre heures & demie.

fon armée les fignaux de fe rallier (*) en bataille, babord amure, ordre renverfé, de forcer (*) de voiles, & de fe préparer au combat. A la vue ces mouvemens, l'armée angloife fe forma elle-même tribord amure dans l'ordre renverfé, avec d'autant plus de facilité, que les vents la favoriferent en paffant de l'Eft à l'Eft-fud-eft; & elle porta fur les premiers vaiffeaux du corps de bataille françois. Pour donner au *Zélé* le tems de fe fauver, l'armée françoife, formée en ligne de combat, arriva (*) en même-tems fur la tête de celle des Anglois. Cette manœuvre fut fuivie de l'effet que l'amiral françois en attendoit. *Le Zélé*, toujours remorqué par la frégate *l'Aftrée*, put fans danger continuer fa route vers la Guadeloupe, tandis que l'avant-garde angloife & une partie de fon corps de bataille, parvenues à demi-portée de canon de celui des François, arriverent, & le prolongerent fous le vent, ainfi que leur arriere-garde. L'action s'étant alors engagée (*) à bord oppofé & dans l'ordre inverfe, l'armée françoife eut à foutenir un combat très-vif, dans lequel fa premiere & fa feconde efcadre furent très-dégréées, & notamment *la Ville de Paris*; ce qui rallentit néceffairement leur marche. Quant à la troifieme efcadre & à la partie de la premiere qui la fuivoit, elles furent moins endommagées; mais au lieu de régler leur marche fur celle que pouvoit faire le vaiffeau amiral, elles s'en éloignerent. Dès-lors la ligne françoife ceffa d'être auffi bien formée qu'elle l'étoit auparavant. De plus, les vents ne tarderent pas à lui devenir défavorables en variant jufqu'au Sud-eft. Cette variation fit faire chapelle à quelques-uns de fes vaiffeaux, occa-

ANN. 1782.

(*) A cinq heures & demie.
(*) A fix heures un quart.

(*) A huit heu.

XC.
Combat général à la hauteur de la martinique.

(*) A huit heures un quart.

ANN. 1782. sionna la rupture de son ordre de bataille, & favorisa en même-tems l'armée britannique. Le désordre, qui fut la suite de ce mouvement forcé, donna à l'amiral anglois la facilité de traverser (*) la ligne françoise en arriere du vaisseau amiral, aux postes occupés par le *Glorieux* qui fut démâté de tous ses mâts (1), & par les quatre vaisseaux qui le suivoient; & en avant, par les trois vaisseaux de tête du corps de bataille. A la variation du vent, succéda (*) un calme profond qui dura cinq quarts d'heure, & qui, quoiqu'il couvrît l'horizon d'une fumée si épaisse, que les combattans ne pouvoient se distinguer mutuellement, n'empêcha pas la continuation du combat, sur-tout de la part de la troisieme escadre. A la fin, le vent s'étant élevé (*) à l'Est, les dix-sept à dix-huit vaisseaux anglois qui avoient prolongé la premiere & la seconde escadre françoise, profiterent de la brise du canal des Saintes, dès qu'ils se trouverent par le travers de ces isles; & de concert avec ceux qui avoient traversé la ligne françoise, ils porterent (*) sur les vaisseaux françois *le Glorieux*, *le César* & *l'Hector*, que leur état désemparé avoit obligé de rester de l'arriere. Mais ces vaisseaux ne se rendirent (*) qu'après avoir fait la plus opiniâtre résistance. *La ville de*

(*) A dix heu.

(*) A dix heures & demi.

(*) A midi.

XCI. Manœuvres de l'amiral anglois.

(*) A une heure & demi.

(*) Entre trois & quatre heu.

(1) D'après le signal, fait à onze heures un quart par l'amiral françois à ses frégates, d'aller remorquer ce vaisseau, la frégate *le Richemond*, commandée par le vicomte de Mortemar, le mit à exécution, malgré le feu de plusieurs vaisseaux de ligne anglois, & ne largua la remorque du *Glorieux*, que sur l'ordre du sieur de Trogoff qui en étoit devenu commandant, après la mort du vicomte Descars, & qui jugea que cette frégate seroit prise, sans pouvoir le sauver.

Paris, elle-même, ne put éviter un ſemblable ſort. Reſtée auſſi de l'arriere, parce qu'elle avoit auſſi beaucoup ſouffert dans ſa mâture & dans ſes gréémens, & que la majeure partie de la troiſieme eſcadre, qui lors de la diſparution de la fumée ſe trouvoit au vent à elle, ne ſe rallia pas au corps de bataille dans l'après-midi, elle fut environnée par les vaiſſeaux anglois, qui l'attaquerent tout à-la-fois de l'arriere & des deux bords. Alors ſans aucun eſpoir de retraite & de ſecours, & totalement déſemparée, elle fut contrainte d'amener ſon pavillon & ſes ſignaux, après avoir combattu preſque ſans interruption depuis huit heures un quart du matin juſqu'à ſix heures un quart du ſoir. Sa reddition termina ce combat, dans lequel les François perdirent cinq vaiſſeaux de ligne, (1) en y comprenant *l'Ardent*. Cette bataille coûta la vie aux ſieurs de Saint-Céſaire, du Pavillon, vicomte d'Eſcars, de la Clocheterie, de la Vicomté, Bernard de Marigny, capitaines de vaiſſeau; de la Metrie, l'Hermite-Maillane, de Karvel, d'Orſin, de Villeneuve-Flayoſc, baron de Rebender, Suédois,

ANN. 1782.

Voyez le jugement du conſeil de guerre tenu à l'Orient, en 1784, pag. 29, 30 & 31 in-folio.

XCII. Pertes des François en vaiſſeaux & en officiers.

(1) Quatre de ces vaiſſeaux eurent la fin la plus déplorarable. *Le Céſar* ſauta le même ſoir par l'imprudence des amarineurs. *L'Hector*, démâté de ſon grand mât de hune, fut attaqué ſur le banc de Terre-Neuve, à ſon retour en Europe, par les deux frégates françoiſes, *l'Aigle* & *la Gloire*, commandées par le comte de la Touche, capitaine de vaiſſeau, & le ſieur de Vallongue, lieutenant, qui le maltraiterent tellement, qu'il coula bas quelques jours après, à la vue d'un bâtiment marchand, qui ne put ſauver que deux cents cinquante hommes de ſon équipage. *La Ville de Paris* & *le Glorieux* périrent corps & biens en revenant en Europe. Enfin *l'Ardent*, après avoir été deux fois en danger de naufrager, eut le bonheur de regagner Antigues où il fut condamné.

ANN. 1782. lieutenans ; de Beaucoûse, Visdelou de Liscouet, de Quatromani, Napolitain, enseignes ; de Brochereuil & Moracin, officiers auxiliaires ; de Kerolain, garde de la marine ; de la Forgerie & de Trogoff, officiers d'infanterie. L'on remarqua parmi les blessés (1) le comte de Vaudreuil, chef-d'escadre ; les sieurs le Begue, de Thy, de Médine & de Champmartin, capitaines de vaisseau ; de Mallet, du Rouret, de Vieuxbourg de Rosilly, de Clerimbert, de Champagny, Dupuy, le chevalier de Carcaradec, Dassas-Mondardier, Tredern de Lezerec, Despiés, de Trogoff, de Portzampac, lieutenans ; Barton de Montbas, de Laulanie, de Marnieres, de Montigny, enseignes ; de Blessinga, de Toll, de Montel, officiers suédois ; Charron du Portaille, Rossand, le Villain, du Frossey, Bicher, Martin, Quinart, officiers auxiliaires ; de Livec, de Châteaufur, gardes de la marine ; de Mont-lezun, de Gonillard, de Villé, de Montel, de Quetteville, de Montalembert, de la Brosse, de Jean, Tanneguy, Deshayes, Dadhémard, de Coquet, de Trouront, de Kerlerec, de Saint-Simon, de Renouard & de Boisgantin, officiers d'infanterie.

XCIII. Suites de ce combat.

Les vaisseaux françois, dont il s'en réunit quinze, les jours suivans, sous le pavillon du marquis de Vaudreuil, se rendirent successivement à Saint-Domingue, sans que l'amiral Rodney eût cherché à les inquiéter dans leur retraite précipitée, soit que l'état désemparé de plusieurs de ses

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, au 20 avril 1782.

(1) Nous ne donnons point un état des matelots & soldats, tués & blessés du côté des François, parce que, quelques recherches que nous ayons faites à ce sujet, nous n'avons jamais pu parvenir à nous en procurer une liste exacte.

vaisseaux ne lui eût pas permis de diviser ses forces, soit qu'il eût jugé nécessaire de les tenir rassemblées, pour mieux s'assurer de ses prises. L'amiral Hood, qu'il détacha deux jours après (*) avec dix vaisseaux de ligne & une frégate, eut le bonheur de rencontrer & de prendre (*) au passage de la Mona, une frégate, une corvette, & les vaisseaux *le Caton* & *le Jason*, qui avoient remis à la voile de la Guadeloupe pour se rendre à Saint Domingue. Ce fut là le seul avantage que les Anglois tirerent de leur victoire. Loin de menacer les possessions françoises, ils ne parurent pas même faire des préparatifs pour reconquérir quelqu'une des isles qu'ils avoient perdues. Leur armée victorieuse resta dans une inaction absolue à la Jamaïque, sans oser même s'opposer au départ des nombreux convois françois, qui mirent successivement à la voile du Cap pour l'Europe.

ANN. 1782.

(*) Le 14.

(*) Le 19.

Voyez les p. 97 & 98 de cette histoire.

XCIV. Les François renoncent à l'attaque de la Jamaïque.

Le revers que les François venoient d'éprouver, les força d'abandonner le projet d'attaque que les Cours de Versailles & de Madrid avoient concerté contre la Jamaïque. Les forces espagnoles de mer & de terre, au nombre d'onze vaisseaux de ligne & de vingt mille hommes de troupes réglées, étoient déja arrivées au Cap François, lorsque le marquis de Vaudreuil y jetta l'ancre (*). Elles n'attendoient que la jonction de l'armée navale françoise, pour marcher ensemble à l'attaque de la Jamaïque. Obligés d'y renoncer, les Généraux des deux nations cantonnerent leurs troupes dans toute l'isle, pour tenir les Anglois en échec & sur la défensive; & après avoir protégé le départ des convois françois pour l'Europe, de conserve avec les vaisseaux aux ordres du marquis de Vaudreuil, l'escadre espagnole fit voi-

(*) Le 26 avril.

ANN. 1782. ·es pour la Havane. Elle y apprit, à son retour, la reprise (*) de l'isle de Roatam (1) dont la garnison s'étoit rendue à discrétion, & la conquête (*) des isles de Bahama. Ces dernieres isles, depuis le commencement de la guerre, servoient de retraite à une multitude de petits corsaires anglois, qui n'avoient presque pas discontinué de croiser contre les bâtimens espagnols & françois, au sortir de la Havane & du Cap François.

(*) Le 19 mars.

(*) Le 6 mai.

XCV. Ils reprennent la mer avant les Anglois.

Voyez la lettre de l'amiral Rodney, du 14 avril 1782.

Malgré les nombreux approvisionnemens en munitions navales, envoyés d'Angleterre aux Antilles britanniques, & que l'amiral Rondeney annonça aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne devoit suffire à réparer les dommages de ses vaisseaux, le marquis de Vaudreuil reprit la mer avant lui. Cet amiral détacha (*) de son escadre le vaisseau *le Sceptre* & les frégates *l'Astrée* & *l'Engageante*, sous les ordres des sieurs de la Pérouse, capitaine de vaisseau, de Langle & de la Jaille, lieutenans; & tandis que cette petite division alloit détruire à la baie d'Hudson les établissemens de la compagnie angloise & lui causer une perte de plusieurs millions, il fit voile avec treize vaisseaux de ligne pour chercher sur le continent de l'Amérique un asyle durant la saison de l'hivernage, & un port dans lequel il pût faire réparer les dommages qu'ils avoient reçus au combat du 12 Avril précédent.

(*) Le 31.

Voyez la relation de cette expédition, publiée en France le 29 octobre 1782.

(*) Le 10 août.

XCVI. Alarmes des Anglois à New-York.

A son apparition (*) sur les parages des États-Unis, l'alarme devint générale dans tous les postes, occupés par les Anglois. Deux convois chargés, l'un de deux mille hommes de troupes alle-

(1) Cette petite isle, située dans le golfe d'Honduras, avoit été prise en 1780, par le capitaine Luttrell.

mandes, l'autre de munitions de guerre & de bouche pour New Yorck, au moment d'arriver à leur destination, s'en éloignerent tout-à-coup, & allerent se réfugier (*) à Hallifax. A New-York, les commandans anglois firent retirer tous les vaisseaux derriere Sandy Hook, & préparer sept à huit bâtimens pour les couler sur la barre du port. De nouvelles batteries, dont ils ordonnerent promptement la construction, tant sur Long-Island qu'à New-York & à l'entrée du port, garantirent, à la vérité, cette place de toute surprise. Mais il devint indispensable pour la défense de tous ces nouveaux ouvrages, d'appeller tous les habitans sans exception, pour faire le service militaire. L'alarme ne cessa même entiérement qu'à l'arrivée (*) tardive de l'amiral Pigot, successeur de l'amiral Rodney dans le commandement.

ANN. 1782.

(*) Dans le mois d'août.

(*) Le 4 septembre.

XCVII. Conduite généreuse des Etats-Unis.

Tant de préparatifs pour repousser une attaque que les Anglois croyoient concertée entre le marquis de Vaudreuil & le Général Washington, devinrent inutiles. Les besoins urgens de l'escadre françoise s'opposerent à toutes mesures offensives, & la perte du *Magnifique*, qui se brisa sur une roche en entrant à Boston, l'affoiblit encore d'un vaisseau. Mais si cet accident rendit plus douloureuses les pertes précédentes, il servit en même-temps à convaincre l'Europe de la conduite franche & généreuse des Américains envers les François. Le Congrès, dans le dessein de témoigner sa sensibilité à cette perte, & sa reconnoissance des secours que lui envoyoit chaque année le Roi de France, donna à ce monarque, en remplacement du *Magnifique* le premier vaisseau de ligne qu'il eût fait construire, *l'América* de 74 canons.

ANN. 1782.

XCVIII. Leur fermeté. *Voyez la lettre de M. Payne à l'abbé Raynal, p. 92.* (*) *Le 14 mai.*

Quelques mois auparavant, ce corps repréſentatif des Etats-Unis avoit fait précéder cet acte de généroſité & de reconnoiſſance, de pluſieurs réſolutions très-vigoureuſes. Sans ſe laiſſer ſéduire par les propoſitions de la Cour de Londres ; ni intimider par le revers des armes françoiſes, qui l'avoient affligé ſans le décourager, il ſembla au contraire ne ſaiſir cette derniere circonſtance, que pour faire mieux éclater le caractere nationnal, la bonne foi, la conſtance & la fermeté d'un peuple, qui n'avoit recouru aux armes que pour défendre ſes droits, & qui préféroit la mort à la perte de ſa liberté. Loin de permettre qui lui fût remis des dépêches de la part du miniſtere britannique, il ne ſe contenta pas de rejetter avec dédain l'offre d'une paix ſéparée. Pour ôter déſormais à la Grande-Bretagne tout eſpoir d'entamer une négociation avec les Etats-Unis, (*) il défendit au Général Washington d'accorder les paſſe-ports que demandoit le Général anglois Carleton, pour le porteur de ſes dépêches à Philadelphie.

(*) *Le 14 mai. Voyez la réſolution du Congrès, du 14 mai 1782.*

Voyez la lettre des deux commiſſaires anglois au général Washington, du 2 août 1782.

Le Congrès n'écouta pas plus favorablement les autres ouvertures de paix, que lui firent le même Général & le contre-amiral Digby. En vain ces deux commiſſaires l'informerent que le miniſtere britannique avoit entamé en Europe des négociations pour une paix générale, & qu'il avoit envoyé le ſieur Grenville à Paris, pour traiter avec toutes les puiſſances belligérantes. En vain ils lui notifierent en même temps l'admiſſion de l'indépendance des treize provinces comme préliminaire, & non comme condition d'un traité général. Sur cette démarche, ſi humiliante pour l'orgueil britannique, le Congrès ne prit d'autre

XCIX. Leurs réponſes aux commiſſaires anglois.

résolution, (*) que de rendre publique la lettre des deux commissaires anglois, & de déclarer que le silence à ce sujet de ses ministres auprès des Cours d'Europe, lui interdisoit toute mesure publique sur cette proposition dans sa forme actuelle. Enfin la résolution unanime de ce corps (*) de n'entrer dans aucune ouverture de pacification, qu'en confidence & de concert avec le monarque françois, suivie d'une défense d'admettre dans les Etats-Unis, durant la guerre, aucun sujet de Sa Majesté britannique, venant directement ou indirectement de quelque partie que ce fût des domaines de la Grande-Bretagne, ne laissa plus aux deux commissaires anglois aucun espoir de conclure une paix séparée avec les treize provinces de l'Amérique. Il auroit été difficile que le Congrès eût pu exprimer avec plus d'énergie le vœu général des Américains, à en juger par les résolutions des assemblées particulieres du Maryland, de la Pensylvanie, de la Virginie, du Nevv-Jersey, de l'Etat de Délavvare & de Massachusett-Bay. Conçues sur le même ton, ces résolutions respiroient toutes le même esprit & la même fermeté. L'harmonie qui subsistoit entre toutes les Colonies, étoit si parfaite, qu'elles n'avoient qu'une même opinion sur l'inconvénient d'une paix séparée, & sur cette condition de leur indépendance.

ANN. 1782.

(*) Le 12 août. *Voyez la résolution du Congrès, du 12 août 1782.*

(*) Le 4 oct. *Voyez la résolution du Congrès, du 4 octobre 1782.*

Voyez les résolutions de ces divers états, en date des 16, 21, 24 & 25 mai, 18 juin & 4 juillet 1782.

C. Position précaire des Anglois sur le continent de l'Amérique.

Les deux Généraux anglois étoient réduits à dévorer toutes ces humiliations. Quand même ils n'auroient pas été liés par l'acte, (*) qui avoit déclaré ennemi de la patrie quiconque tenteroit de continuer une guerre offensive contre les Américains, quelle entreprise pouvoient-ils former, même avec apparence de succès? Les troupes

(*) En date du 4 mars 1782.

ANN. 1782. de la Grande-Bretagne, réparties à Hallifax, à Nevv-York, à Long-Island, à Staten-Island, à Charles-Tovvn & à Savannah, suffisoient à peine à la défense de ces postes. Etroitement resserrées dans les deux derniers, elles ne purent même s'y maintenir durant toute l'année. La disette absolue de toutes provisions fraîches, que leur firent éprouver les Généraux américains Gréen & Waine, les obligea de les évacuer, (*) & d'emmener avec elles un grand nombre de Loyalistes, que leur attachement trop marqué à la cause britannique, auroit pu exposer au ressentiment du Congrès.

(*) Les 11 juillet & 14 décembre.

Dans les provinces du nord, l'armée américaine, cantonnée dans les Nevv-Jersey, se tenoit toujours prête à régler ses mouvemens sur ceux des Anglois; mais ils n'oserent s'éloigner de Nevv-York. Malheureux toutes les fois qu'ils avoient voulu pénétrer dans l'intérieur du pays, ils paroissoient borner tous leurs desirs à la conservation des postes qui leur restoient. Encore ne devoient-ils avoir qu'un foible espoir de les conserver, dès que les efforts des Américains seroient secondés par la présence de l'armée navale françoise. Il est probable que le Général Washington n'attendoit que son retour pour les attaquer. La journée du 12 avril détruisit tous les plans que le Généralissime américain avoit pu dresser à ce sujet; & ce revers, qui sembla d'abord éloigner le retour de la paix, produisit une sensation douloureuse dans l'Amérique. Elle fut vivement partagée en Europe par les François.

Voyez la lettre de M. Payne à l'abbé Reynal, p. 92.

A peine ils commençoient à se consoler de la perte (*) du vaisseau de ligne *le Pégase*, & de la plus grande partie de son convoi, dont la

(*) Le 23 avril.

destination étoit pour les Indes, lorsque la nouvelle de l'issue du combat naval, livré sous la Dominique, vint renouveller leurs douleurs, les replonger dans l'affliction, & développer ce patriotisme qui les distingua dans tous les temps. Aussi sensible que ses sujets à cet événement dont les suites, comme on a pu l'observer, ne furent pas aussi funestes qu'ils l'appréhenderent d'abord, leur Souverain leur donna l'exemple d'une fermeté, supérieure aux vicissitudes de la fortune. Pour réparer les pertes que la marine françoise venoit d'essuyer, ce monarque ordonna aussi-tôt la construction de douze vaisseaux de ligne de 110 de 80 & de 74 canons. Ses deux freres, Monsieur & M. le comte d'Artois, lui offrirent (*) un vaisseau de 80 canons. A l'exemple de ces augustes princes, les États de Bourgogne, les prévôt des marchands & échevins de Paris, les six corps des marchands de cette capitale, les négocians de Marseille, de Bordeaux, les prévôt des marchands & échevins de la ville de Lyon, s'empresserent d'offrir au Roi de France, chacun un vaisseau de 110 canons, & s'imposerent ainsi une contribution volontaire, pour qu'il fût pourvu, aussi promptement qu'il seroit possible, au remplacement des vaisseaux que la France venoit de perdre. Ils furent imités par les receveurs-généraux des finances, par les fermiers-généraux, les régisseurs-généraux des aides, les administrateurs-généraux des domaines, les fermiers de la caisse de Poissy, & les autres compagnies de finances qui, en offrant des sommes pécuniaires, donnerent les mêmes marques de zele. Le patriotisme des particuliers ne se

ANN. 1781.

CI. Affliction des François en Europe.

(*) Le 10 mai.

CII. Patriotisme des François. *Voyez les délibérations des Elus-Généraux de Bourgogne, du 10 mai 1782.*

ANN. 1782. manifesta pas avec moins d'énergie. Des citoyens de tous les ordres souscrivirent en foule pour des sommes considérables. Le monarque françois accepta les offres des princes ses freres, celles des Etats de Bourgogne, des villes & des compagnies. Mais ne jugeant pas devoir consentir à l'augmentation du fardeau des impositions par des contributions volontaires, ce souverain remit à la disposition des particuliers les sommes qu'ils avoient consignées ou offertes.

Voyez la lettre du sieur Amelot, secrétaire d'Etat, aux prévôt des marchands & lieutenant-général de police, du 3 juin 1782.

Ce patriotisme du souverain & des sujets auroit dû consoler une nation moins sensible au revers qu'elle venoit d'éprouver. Mais extrêmes en tout, les François ne trouverent d'abord, ni adoucissement à leur douleur dans les avantages qu'ils avoient obtenus aux Antilles, au commencement de cette année, par la reprise de Saint-Eustache, de Saba, de Saint-Martin & des établissemens hollandois sur les rivieres de Démérari, d'Essequebo & de Berbiches, ni compensation dans la conquête des isles de Saint-Christophe, de Névis, de Montserrat & de Minorque.

ANN. 1781.

CVII. Position de Minorque.

Des ports de cette derniere isle sortoit une multitude de corsaires, qui infestoient tout-à-la-fois, le commerce maritime des François & des Espagnols, & celui de presque toutes les nations neutres, en enlevant à tout instant leurs navires, qu'ils faisoient condamner comme bonnes prises. Un grand nombre de malfaiteurs de toutes les nations qui bordent la méditéranée, attirés sans doute par l'appât de faire fortune dans la course, l'avoient choisie pour le lieu de leur refuge. Elle servoit encore d'entrepôt pour les munitions de bouche, que la Grande-Bretagne tiroit des côtes d'Afrique,

& qu'elle réservoit pour l'approvisionnement de Gibraltar. S'emparer de Minorque, étoit donc détruire tout-à-coup une dangereuse pépiniere de corsaires, & resserrer de plus en plus cette derniere place. La Cour de Madrid, qui s'apperçut un peu tard du préjudice que lui causoit la position de cette isle, prit enfin la résolution d'en former l'attaque. Dès que les préparatifs en furent achevés, le duc de Crillon, choisi pour la diriger, s'embarqua (*) à Cadix, avec neuf mille hommes de troupes; & tandis que l'armée navale combinée croisoit sur les Sorlingues, pour détourner l'attention de la Grande-Bretagne, en la forçant de protéger le retour des convois qu'elle attendoit des Antilles, la flotte destinée à l'attaque de Minorque, après avoir été long-tems contrariée par les vents, parut enfin à la vue de cette isle. Le même soir, le duc de Crillon débarqua (*) avec ses troupes à la cale de la Mosquite, & les fit marcher aussi tôt vers la ville de Mahon, & les autres principaux postes de l'isle; ce Général les trouva tous sans défense. La garnison les avoit évacués avec tant de précipitation, qu'elle avoit négligé de détruire plusieurs magasins de vivres, de marchandises & de bois de construction, pour se renfermer promptement dans le fort Saint-Philippe.

ANN. 1781.

(*) Le 22 juill.

CIV. Débarquement des Espagnols dans cette isle.

(*) Le 19 août.

La réduction de cette citadelle demandoit une réunion de forces, plus considérables que celles qui avoient été mises à terre dans l'isle de Minorque. Il est probable que le monarque espagnol, en faisant occuper cette isle par ses troupes, ne se proposa d'abord que de réprimer la course de ses corsaires. Mais lorsque les Généraux, de concert avec les ingénieurs, eurent décidé qu'il étoit très possible de réduire cette forteresse de vive force, &

CV. Ils reçoivent un renfort de quatre régimens françois.

ANN. 1781. que le ſuccès de cette entrepriſe ne dépendoit que d'un renfort de troupes, d'une nombreuſe artillerie, & d'une ample proviſion de munitions de guerre, le ſiege en fut auſſi-tôt réſolu par la Cour d'Eſpagne. Quatre régimens françois, de Lyonnois, de Bretagne, de Bouillon & de Royal-Suédois, aux ordres du baron de Falkenhayn, maréchal de camp, envoyés par le Roi de France pour partager les périls & la gloire de ce ſiege, ſuivirent de très-près les renforts eſpagnols. Quand toutes ſes forces, au nombre d'environ quatorze mille hommes furent réunies (*), le duc de Crillon, qui avoit déja inveſti en entier le fort Saint-Philippe, fit commencer les travaux pour établir les batteries.

(*) Le 24 oct.

CVI. Deſcription des ouvrages du fort Saint-Philippe.

Cette fortereſſe étoit taillée dans le roc vif, & minée, le glacis & le chemin couvert étoient également taillés dans le roc, palliſſadés, minés, contre-minés & garnis de batteries de canon, pour en défendre les approches. Tous ces ouvrages étoient entourés d'un foſſé de vingt pieds de profondeur, taillé auſſi dans le roc vif, avec une galerie couverte & à crénau, pour ſervir d'abri. On avoit pratiqué des communications ſouterraines entre tous les ouvrages extérieurs & le corps de la place, & un grand nombre de retraites pour les troupes. Dans les ſouterrains où les communications formoient une eſpece de labyrinthe, on avoit creuſé des puits à baſcules, pour arrêter les aſſiégeans en cas qu'ils parvinſſent à s'en emparer, & conſtruit des traverſes roulantes ſur un pivot, & garnies de mouſqueterie. Le corps de la place, environné d'un chemin couvert contre-miné, n'étoit pas ſeulement défendu par des contre-gardes & des demi-lunes; il étoit encore en-

ceint

ceint d'un mur de soixante pieds de hauteur, & d'un fossé de trente-six de profondeur. On avoit construit dans ce fossé une galerie de communication, avec le logement des troupes destinées à la défendre. Enfin, la tour, qui étoit un carré flanqué de quatre petits bastions, & dont les murs étoient élevés de quatre-vingts pieds & le fossé profond de quarante, étoit également taillée dans le roc, & avoit, comme les autres ouvrages, une galerie & des logemens. On avoit formé dans son intérieur une place d'armes d'environ deux cents soixante-dix pieds carrés, autour de laquelle on avoit encore taillé dans le roc trois corps de casernes & magasins, à l'épreuve de la bombe. C'étoit au-dessus que s'élevoit le mur qui dominoit tous les autres ouvrages extérieurs. Pour rendre plus difficile l'approche de ces ouvrages déja très formidables, les Anglois les avoient isolés, autant qu'ils avoient pu, durant la paix qui précéda la derniere guerre, en rasant la petite ville de Saint-Philippe. Enfin cette citadelle défendoit l'entrée du Port-Mahon, l'un des plus beaux & des plus sûrs de la méditeranée. ANN. 1781.

CVII. Ouvrages des assiégeans.

Sa position sur un rocher exigeoit que les assiégeans transportassent beaucoup de terre pour se couvrir. Les Espagnols & les François réunis éleverent donc plutôt qu'ils n'ouvrirent la tranchée. Ils construisirent, à l'insu des assiégés, un mur d'environ cent dix toises de longueur, pour établir une communication entre les batteries projettées à la tour du Roi & au jardin de l'Assesseur. Cet ouvrage, auquel ils donnerent cinq pieds de hauteur sur six d'épaisseur, ne coûta pas un seul homme. Soit que le commandant du fort Saint-Philippe, le Général Murray, n'osât s'exposer

ANN. 1781. à affoiblir sa garnison par des sorties, soit que la confiance que lui inspiroit la force de la citadelle qu'il avoit à défendre, le rassurât entiérement sur les ouvrages des assiégeans, il se contenta de les bombarder & de les canonner par intervalles, mais toujours sans effet. Les Espagnols & les François ne répondoient à ce feu qu'en redoublant d'ardeur & de travail, pour accélérer la construction de leurs batteries, & perfectionner leurs chemins de communication. Lorsqu'ils les eurent finis,

ANN. 1782.

CVIII. Ils font une attaque générale.

le duc de Crillon fit démasquer son artillerie tout à la fois. cent onze canons, presque tous du calibre de vingt-quatre, & trente-trois mortiers, de treize pouces de diametre chacun, ouvrirent ensemble (*) contre le fort Saint-Philippe un feu aussi vif, que régulier & bien servi. Cette formidable artillerie lança sans interruption, durant vingt-neuf jours, un torrent de feu si destructeur, que le Général anglois fût obligé de faire retirer ses troupes dans des souterrains voûtés, de ne laisser aux batteries que les sentinelles nécessaires à leur garde, & de transporter dans les casemates ses malades mêmes trop exposés dans les hôpitaux. La garnison renfermée durant tout le jour, passoit les nuits entieres sous les armes, pour éviter toute surprise.

(*) Le 6 janvier, à six heures du matin.

Il n'étoit guere possible qu'elle ne fût pas promptement accablée par un service aussi fatiguant, par l'air infect qu'elle respiroit dans les souterrains où l'on avoit transféré les malades & les blessés, & par la disette absolue qu'elle éprouvoit de toute espece de végétaux frais. Aussi le scorbut & la dyssenterie s'y manifesterent-ils de la maniere la plus alarmante. Les progrès en furent si rapides, que presque toute la garnison en fut

Voyez la lettre du général Murray, du 15 février 1782, & les rapports des médecins de la garnison.

CIX. Capitulation du fort Saint-Philippe.

attaquée. Le petit nombre de soldats, qui resta en état de porter les armes, devenant insuffisant pour garder tous les postes, le Général Murray fut réduit à capituler (*), & à se rendre prisonnier de guerre avec sa garnison. Jamais citadelle aussi forte ne coûta aussi peu de monde, soit pour la prendre, soit pour la défendre. Les assiégeans, constamment attachés à leur plan de la réduire à coup de canon, sans chercher à s'emparer des ouvrages qu'ils avoient ruinés, pour ne pas s'exposer à être ensevelis sous les mines, ne perdirent pas deux cents cinquante hommes. Les assiégés, retirés durant le jour dans les casemates, pour éviter l'effet terrible de l'artillerie espagnole, auroient perdu beaucoup moins de monde, si le scorbut & la dyssenterie n'eussent pas fait périr un grand nombre de leurs soldats. Le spectacle de la plus affreuse détresse, qu'offrirent en sortant de la citadelle ceux qui n'avoient pas succombé sous ces maux, excita la compassion générale de tous les assiégeans.

ANN. 1782.

(*) Le 4 fév.

Voyez la fin de la lettre citée ci-dessus.

CX. Préparatifs pour réduire Gibraltar.

Plus le monarque espagnol avoit attaché d'importance à la conquête du fort Saint-Philippe, plus il apprit avec joie la nouvelle de sa reddition. Encouragé par ce succès à tenter un dernier effort contre la forteresse de Gibraltar, au blocus de laquelle il employoit, depuis le commencement de la guerre, une partie de ses forces de terre & de mer, Dom Carlos confia cette nouvelle expédition au conquérant de Minorque; & les troupes espagnoles & françoises qui avoient servi à la réduction de cette isle, reçurent l'ordre de prendre la route de Gibraltar avec leurs Généraux.

ANN. 1782.

Le jour auquel cette place avoit été complettement ravitaillée par l'amiral Darby, sans que l'ar-

ANN. 1781. mée navale espagnole eût osé s'y opposer, en avoit vu commencer l'attaque. Jusqu'alors, les Espagnols s'étoient contentés de la resserrer par terre & par mer. Mais à l'arrivée (*) de la flotte angloise, un grand nombre de chaloupes canonnieres & de bombardes firent feu sur ses transports & ses vaisseaux de guerre, pendant que les batteries de mortiers & de canon, construites en avant des lignes de Saint-Roch, bombardoient & canonnoient la ville du côté de la terre. Ce feu qui dura plusieurs jours de suite, ne fut pas sans effet; il détruisit quelques transports & magasins anglois, & rendit la ville presqu'entiérement inhabitable, en la changeant en un monceau de ruines. Mais les ravages que causerent les bombes & les boulets des Espagnols, n'en avancerent pas la reddition. Le Général Elliot, qui la défendoit avec une bravoure, une vigilance & une activité égales, osa même quitter la défensive. Enhardi par la sécurité avec laquelle les Espagnols veilloient à la garde de leurs ouvrages, il fit une sortie vigoureuse (*), dans laquelle il supprit leurs batteries les plus avancées vers la montagne, encloua dix-huit pieces de canon de fonte, & dix gros mortiers, détruisit le chemin couvert, rasa leurs lignes & leur causa un dommage immense. Les assiégeans remirent promptement leurs canons & leurs mortiers en état de servir. Mais le rétablissement de la tranchée & des batteries emporta beaucoup de tems; & jusqu'à l'arrivée du duc de Crillon, ils se bornerent à canonner & à bombarder Gibraltar par intervalles, avec leurs chaloupes canonnieres, leurs bombardes & les batteries des lignes de Saint Roch.

CXI. Précis des attaques contre cette place depuis le commencement de la guerre.

(*) Le 12 av. *Voyez la relation espagnole, des 24 & 27 avril 1781.*

(*) Le 27 novembre. *Voyez la lettre du général Elliot, datée de Gibraltar le 28 novembre 1781.*

CXII. Description

Les préparatifs de l'Espagne & de la France

pour la réduction de cette place, répondirent à la force qu'elle opposoit. Le rocher de Gibraltar, alors défendu par sept mille hommes, a environ une lieue de longueur sur un quart de largeur, & est élevé dans sa plus grande hauteur de plus de mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Le côté de l'Est, qui fait face à la méditeranée, est dans toute sa longueur un roc vif & coupé à pic, ce qui le rend absolument inattaquable. L'extrémité du Sud, nommée autrement la pointe d'Europe, est terminée par un plateau, élevée d'environ vingt pieds au-dessus de la mer, & dont le pourtour est aussi d'un roc vif. Il est couronné par une batterie à barbette de vingt pieces de canon de gros calibre. Il s'élargit à mesure qu'il s'éloigne de la mer, & est commandé par un autre, assez étendu pour y déployer aisément les troupes nécessaires à la défense de cette partie. Comme la pente en est assez douce, les Anglois l'ont escarpé & entouré d'un mur de quinze pieds d'élevation, sur autant d'épaisseur. C'est sur ce plateau qu'ils ont construit un camp retranché, destiné à leur servir de point de résistance, dans le cas où les assiégeans supérieurs en force, les contraindroient de se replier. De ce poste, ils communiquent à un terrein fort irrégulier, sur lequel leurs troupes avoient assis leur camp. La ville de Gibraltar, qui n'en est éloignée que d'un tiers de lieue, occupe une assez grande étendue, sur une très-petite profondeur. Fermée au Sud par un simple mur, au Nord par une ancienne fortification qu'on nomme le château des Maures, elle est défendue du côté de l'Ouest, le long de la mer, par un mur en parapet de quinze pieds d'épaisseur, garni de batteries de distance en distance. Sur toute cette éten-

ANN. 1781.

De ses fortifications.

ANN. 1781. due, les Anglois ont jetté en avant dans la mer deux ouvrages considérables. Le premier construit au Nord, & qu'on nomme le vieux môle, à cent toises de longueur. Il est muni d'une artillerie formidable, destinée à battre obliquement celle des lignes de Saint-Roch. Le môle neuf, qui est le second, est aussi défendu par un grand nombre de batteries. En avant du vieux môle & du château des Maures, les Anglois ont construit un ouvrage, composé d'une courtine & de deux bastions, dont le glacis & le chemin couvert sont contreminés, & qui est destiné à défendre l'approche de la langue de terre étroite, située entre le rocher & la mer, & par laquelle on arrive à la place. En avant de cette plage, ils ont introduit, au moyen d'une écluse, l'eau de la mer dans une assez grande lagune, qu'on peut considérer comme une espece de marais, & qui augmente encore leurs moyens de défense. Le côté du Nord offre la partie la plus élevée du rocher. Il fait face aux lignes espagnoles, & il est garni, tant dans sa hauteur que dans sa largeur, d'une quantité prodigieuse de batteries, qui plongent sur celles des Espagnols, & peuvent faire pleuvoir sur elles une grêle de bombes & de boulets.

ANN. 1782.

CXIII. Construction des batteries flottantes à Algésires.

On ne pouvoit guere employer avec succès contre une forteresse, que l'art & la nature réunies ont rendu du plus difficile accès, les moyens ordinaires que le génie a inventés pour la réduction des places. Aussi long-tems que les assiégeans ne dirigeroient leurs efforts que vers la partie du nord, il étoit visible que les assiégés, entiérement maîtres d'y rassembler tous leurs moyens de défense, pourroient toujours leur opposer une résistance insurmontable. Ce n'étoit donc qu'en multipliant

leurs points d'attaque, qu'ils pouvoient espérer d'affoiblir les forces des assiégés en les divisant. Les assiégeans pousserent la tranchée le plus près qu'il leur fut possible du rocher, continuerent la parallele de la droite à la gauche dans toute la largeur de l'isthme, & établirent ensuite à la gauche une communication des lignes à cette parallele. Le duc de Crillon fit mettre cent quatre-vingt dix bouches à feu en état de tirer. Ce Général les destinoit à écraser celles que les Anglois avoient placées sur la montagne, & à battre à ricochet le front bas, situé entre le rocher & la mer. Mais cette nombreuse artillerie ne devoit être qu'accessoire dans les moyens que la Cour de Madrid avoit adoptés pour la réduction de cette place. L'attaque principale devoit être formée avec des machines guerrieres d'une nouvelle invention. Elles étoient construites de la maniere suivante : aux vaisseaux de ligne que la multitude de leurs agrêts & apparaux auroit trop exposés à la combustion des boulets rouges de la place, on avoit substitué des batteries flottantes. Qu'on se figure les carcasses de gros navires, renforcées d'un côté de six pieds de bois d'épaisseur pour les rendre impénétrables au boulet, recouvertes d'une charpente invulnérable pour les bombes, arrosées de tous côtés par des canaux d'eau courante pour obvier à l'embrâsement, & portant depuis neuf jusqu'à vingt-quatre bouches à feu, du calibre de vingt-quatre ; & l'on aura une idée de ces machines guerrieres. Le sieur d'Arçon, colonel dans le Corps-Royal du génie françois, en étoit l'inventeur. Il les destinoit à battre les deux môles & successivement les fortifications qui défendent la ville.

ANN. 1782.

Les moyens formidables que l'Espagne & la

CXIV. Arrivée de

ANN. 1782. France avoient rassemblés de concert pour réduire Gibraltar, fixoient l'attention de toute l'Europe. Elle attendoit avec une curiosité impatiente l'issue de cette attaque. Il lui sembla même un instant que la présence de M. le comte d'Artois, fils de France, & du duc de Bourbon, jaloux de partager les périls & la gloire de cette entreprise, en même-temps qu'elle redoubloit l'activité des assiégeans, ne devoit laisser aucun doute sur son succès. L'arrivée de ces deux princes au camp de Saint-Roch fut marquée par le développement complet d'une sape volante d'un nouveau genre, qui exprima d'abord tout le dessein de l'attaque de terre. Elle fut dérobée (*) aux Anglois par une rapidité d'exécution dont il n'y a pas d'exemple. Les travaux du perfectionnement se ressentirent de la même influence, & furent exécutés avec le même bonheur. Ils approchoient de leur entiere perfection, lorsque les assiégés qui essayoient presque toutes les nuits de les détruire, ou du moins d'en retarder les progrès par un feu aussi vif que bien soutenu, tirerent dessus (*) à boulets rouges durant tout un jour, & avec une extrême vivacité. Leur feu ne fut pas inutile, puisqu'ils réussirent à incendier les fascines de l'épaulement, en plus de cinquante endroits. Au reste, ce ne fut pas sans perdre beaucoup de monde que les assiégeans vinrent à bout de l'éteindre ; encore ne purent-ils sauver la batterie de Mahon, qui devint la proie des flammes. Un tel succès ne pouvoit qu'encourager les assiégés à recommencer. Pour leur en ôter l'envie, le duc de Crillon fit démasquer le lendemain (*) de cette vive canonnade, toutes ses bouches à feu, au nombre de cent quatre-vingt-treize. El-

M. le comte d'Artois & du duc de Bourbon au camp devant Gibraltar.

(*) La nuit du 15 au 16 août.

(*) Le 8 septembre.

Voyez l'extrait du journal du général Elliot, publié par le ministere britannique, le 26 octobre 1782.

(*) Le 9.

les battirent tout à la fois les ouvrages des Anglois sur la montagne, les fortifications basses de la place, la porte de terre & le vieux môle. Si elles ne causerent pas de grands dommages aux assiégés, du moins elles les forcerent en quelque sorte de suspendre leur feu. ANN. 1782.

CXV. Arrivée des batteries flottantes à Puente-Majorga.

Cependant les batteries flottantes, construites à Algésires, au nombre de dix, étoient venues mouiller (*) à Puente-Majorga. Plus elles avoient paru lourdes & pesantes, pendant qu'on les construisoit, plus l'espoir de les embosser aisément sous le feu de la place augmenta, quand on les vit porter la voile, & bien marcher. On avoit pratiqué sur le sommet du blindage une rigole, dans laquelle les pompes élevoient l'eau nécessaire à la circulution générale pour l'extinction des boulets rouges. L'eau, employée à cette circulation, devoit les poursuivre, à quelque profondeur qu'ils pénétrassent. Elle devoit être inépuisable au moyen d'un intermede spongieux, placé dans l'intervalle ménagé des bordages. Mais en faisant jouer (*) les pompes, on s'apperçut qu'elle transpiroit & se répandoit abondamment dans l'intérieur. Sur les craintes que témoignerent les commandans des batteries, qu'elle ne mouillât les poudres, il fallut suspendre & même interdire le jeu des pompes. L'enthousiasme que manifestoient généralement les assiégeans, depuis qu'ils avoient vu ces machines bien porter la voile, ne laissa pas à leur inventeur le tems nécessaire pour remédier à cet inconvénient. Pressé par l'approche du jour fixé pour l'attaque générale, par l'arrivée prochaine de l'armée navale angloise, par la saison même, déja fort avancée au jugement des marins, il lui fallut se résoudre à masquer

(*) Du 4 au 5.

(*) Le 7 sept.

CXVI. Défauts reconnus dans leur construction.

ANN. 1782. les conduits de la circulation intérieure, & se borner à un simple arrosage superficiel. C'étoit renoncer à un magasin d'eau, qui, renouvellé sans cesse & agissant sans interruption, s'étendoit, s'introduisoit dans toutes les parties de l'intérieur des redoublemens. D'après cette imperfection connue de ses batteries, le sieur d'Arçon demanda & obtint (*) que toute l'attaque seroit concentrée sur le vieux môle, parce que les mouillages en arriere, au premier signal d'incommodité, rendoient leur retraite plus facile.

CXVII. Pourquoi on n'y remédie pas.

(*) Le 12 au soir.

CXVIII. Attaque des batteries flottantes.

Le succès d'un attaque générale contre Gibraltar dépendoit autant de l'accord & de l'ensemble de tous ceux qui devoient y coopérer, que de toutes les bouches à feu, prêtes à le foudroyer. L'ordre précipité, donné (*) au commandant des batteries d'attaquer sans différer, semble autoriser à penser, que le Général de terre présuma assez des forces rassemblées sous son commandement, pour croire n'avoir pas besoin du concours de l'armée navale arrivée la veille (*) au mouillage d'Algésires. L'empressement de dom Moréno à exécuter un ordre aussi positif, fut d'autant plus vif, qu'on ne lui avoit pas laissé ignorer qu'il pourroit être démonté sur le champ, en cas de refus. Ce commandant fit donc, sans perdre de tems, signal aux dix batteries flottantes, de se rendre à leurs destinations respectives. Il résulta de cette précipitation dans l'attaque (*), & du défaut de concert entre toutes les parties qui devoient y concourir, qu'on manqua dans l'opération de l'embossage, la position avantageuse (1), désignée sur les plans graphiques,

(*) Le 13, à deux heures du matin.

(*) Le 12 à midi.

(*) Les 13, vers les dix heures du mat.

(1) En saisissant la position du vieux môle, suivant l'indication des plans qui avoient été distribués, on auroit

qui avoient été distribués à tous les commandans. Ann. 1782.
Au lieu de saisir la passe du bon mouillage, qui regne parallelement aux fronts attenans au vieux môle, route, à la vérité, qu'on ne pouvoit gueres tenir, sans présenter au feu de la place, durant quatre minutes, le côté foible des batteries, on alla se placer au centre du fort. Cette faute fut suivie d'une autre. L'ensemble formidable de cent cinquante pieces de canon fut réduit à soixante en action, par la dispersion, l'éloignement & la divergence du feu des batteries flottantes. Il est vrai qu'elles s'embosserent ; mais il n'y en eut que trois qui combattirent, sans être soutenues par les chaloupes canonnieres & par les bombardes (1), qui avoient ordre d'agir en détail & sur les ailes, pour ne pas laisser aux Anglois un seul instant de sécurité sur tout l'espace, en arriere des fronts attaqués du côté de la mer. Enfin l'effet du canon des lignes qu'on ne tira pas par élévation, & des bombes qui, mal dirigées, tomboient toutes dans l'eau, devint absolument nul par rapport à l'attaque de mer. Les assiégés ne se voyant point troublés par ces

---

opposé cent cinquante-deux pieces d'artillerie par les batteries flottantes, cent quatre-vingt-six par l'attaque de terre, & soixante par les chaloupes canonnieres & bombardes, en tout trois cents quatre-vingt-dix-huit bouches à feu, toutes concourantes sur l'espace déterminé des bastions du Nord, de Montagu & d'Orange, qui ne pouvoient répondre que par quatre-vingt-six, en comptant toutes celles de la montagne qui pouvoient prendre vue sur la position.

(1) Il n'y eut qu'une seule bombarde qui jetta quelques bombes, ce qui fait présumer que les autres auroient pu en faire autant. *Voyez la lettre du capitaine Curtis, aux lords de l'Amirauté d'Angleterre, datée de la pointe d'Europe, le 15 Septembre 1782.*

Ann. 1782. moyens auxiliaires, qui ne pouvoient que leur causer le plus grand dommage, quand même ils n'auroient été que vaguement dirigés sur l'espace, où trois mille hommes à découvert servoient leur artillerie, mirent en jeu un nombre de bouches à feu, plus grand que celui que les assiégeans pouvoient leur opposer. Leurs boulets rouges atteignirent avec plus de justesse, & firent éprouver des pertes considérables en hommes, par la précision de leurs coups d'embrâsures.

Voyez la relation publiée en Espagne, le 24 septemb. 1782.

CXIX. Malgré la force d'explosion qui en rendit quelques-uns très pénétrants, les batteries qui combattoient, non seulement soutenoient sans ébranlement la commotion de leur propre artillerie, mais même faisoient quelque effet sur les murailles du vieux môle, au feu duquel elles répondoient avec la plus grande vivacité depuis dix heures du matin, lorsqu'un boulet rouge dont on ne s'apperçut pas d'abord ayant pénétré (*) plus de trois pieds dans le bordage de la *Talla-Pedra*, fit peu à peu des progrès & resista ensuite à tous les efforts qu'on fit pour l'éteindre. Le feu se manifesta presqu'en même tems à la batterie du commandant. Dans cette position dangereuse, la retraite étoit le seul parti convenable à prendre; mais les assaillans persisterent à rester encore exposés durant six heures aux boulets rouges des assiégés. Alors il fut jugé impossible d'arrêter les progrès du feu, qui devint inextinguible après minuit. Puisque l'on étoit parvenu à diminuer l'effet des différens essais d'incendie que les Anglois avoient tenté contre les batteries de terre, beaucoup plus exposées à la combustion que les flottantes, parce que les masses des saucissons qui composoient les premieres, prêtoient infiniment

Elles sont incendiées.

Voyez la lettre du général Elliot, du 15 septemb. 1782.

(*) Le 13, vers les trois heures du soir.

Voyez la pag. 121 de cette histoire.

plus à l'action du feu, que les bois durs & compacts dont étoient composées les secondes; parce que l'eau manquoit au voisinage des unes, tandis que les autres en étoient entourées ; parce qu'on ne peut éteindre l'incendie d'une batterie de terre, qu'en continuant d'être exposé à tous les feux de l'artillerie qui lui est opposée, il est probable que l'on auroit sauvé les batteries flottantes, malgré leur imperfection sur l'article de la circulation de l'eau, si l'on avoit fait usage de tous les moyens de secours, que l'on devoit préparer d'avance. Mais, comme nous l'avons déja dit, trop d'ardeur & de précipitation dans l'attaque, fit négliger de placer des corps morts en arriere, pour pouvoir touer les batteries endommagées, & les éloigner, en cas d'accident. A la grande confiance qu'on avoit fait éclater au commencement de l'attaque, succéda un découragement encore plus grand. Les équipages des batteries qui n'étoient, ni embrâsées, ni à portée de l'être, le manifesterent promptement. Dès qu'ils eurent été joints par les chaloupes de l'armée navale, ils se hâterent de les évacuer, & les incendierent eux-mêmes. Ainsi furent détruites les batteries flottantes. Trois furent embrâsées par le feu des Anglois; les Espagnols le mirent eux-mêmes aux autres, quoique pour la plupart, elles fussent encore entieres. Cette attaqua coûta aux assiégeans plus de douze cents hommes, tant tués & blessés, que noyés & faits prisonniers par les chaloupes angloises.

Ann. 1782.

CXX. Pertes des Espagnols & des François.

La destruction des batteries flottantes obligeoit les assiégeans de recourir au feu des lignes pour reduire Gibraltar. Mais il n'étoit guere redoutable pour cette place, qui paroissoit de plus en

CXXI. Arrivée de l'armée navale angloise au secours de Gibraltar.

ANN. 1782. plus imprenable par une attaque régulière. A dire vrai, il ne restoit aux Espagnols que la ressource très-incertaine de se rendre maîtres par famine de ce rocher inaccessible. Son sort dépendoit donc désormais de l'arrivée de la flotte, sortie (*) de Portmouth pour le ravitailler.

(*) Le 8 septembre.

Tandis qu'elle faisoit voile pour remplir cette mission, l'armée navale combinée, après s'être emparée (*) de la plus grande partie d'un convoi anglois destiné pour Terre-Neuve & le Canada, durant sa route vers Ouessant, pour se joindre à une escadre prête à sortir de Brest, étoit venue jetter l'ancre (*) dans la baie d'Algésires. Cette position que le monarque espagnol regardoit comme la plus propre à rendre un combat inévitable, elle l'avoit prise par son ordre. Dom Louis de Cordova qui la commandoit, ne négligea rien pour seconder les intentions de son souverain. Dès qu'il fût informé de l'approche des Anglois, il ordonna de désaffourcher (*), & de se tenir prêt à mettre sous voiles, au premier signal d'apparition de la flotte britannique.

(*) Le 25 juin. *Voyez la lettre du comte de Guichen, du 27 juin 1782.*

(*) Le 12 septembre. *Voyez la relation de la croisiere de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.*

(*) Le 4 octobre, après midi.

CXXII. Tempête funeste à l'armée navale combinée.

Cet amiral supposoit qu'elle devoit entrer dans le Détroit avec un vent d'Ouest; c'est pourquoi il avoit le projet de l'engager au combat, pendant que ses vaisseaux de guerre d'une rang inférieur tenteroient d'intercepter les bâtimens avitailleur. Les vents, en variant du Sud-ouest à l'Ouest, au Nord-ouest & Nord-nord-ouest, rendirent inutiles toutes les dispositions de l'amiral espagnol. Ils furent accompagnés de grains si violents & d'une tourmente si grande (*), que la majeure partie de l'armée navale combinée chassa sur ses ancres. Plusieurs vaisseaux, après avoir rompu leurs cables, dériverent les uns sur les

(*) La nuit du 10 au 11.

autres, & s'aborderent. *Le Saint-Michel*, de 70 canons, jetté & échoué ensuite sous Gibraltar, fut forcé d'amener son pavillon. D'autres vaisseaux affalés sous cette place, vinrent à bout de se haler, & de gagner le fond de la baie d'Algésires. Quelques-uns, pour se soustraire au danger de périr, entrerent vent arriere dans la Méditerranée. Le jour qui vint éclairer ces désastres, n'en voyoit pas encore l'entiere réparation, lorsqu'on signala l'armée angloise. Le vent de Sud-ouest avec lequel elle étoit entrée (*) dans le Détroit, ayant passé à l'Ouest en calme; les courans l'entraînerent dans la Méditerannée, mais ne purent empêcher sept à huit de ses transports & un vaisseau de guerre, de mouiller devant Gibraltar.

ANN. 1782.

Voyez la rélation de la croisiere de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.

(*) La nuit du 11 au 12.

Cependant l'armée combinée, à la faveur du vent qui tourna à l'Ouest-nord-ouest, fit voiles (*) vers la Méditerranée. Mais soit que les calmes qui regnerent les deux jours suivans (*), ne lui eussent pas permis d'approcher l'armée angloise, soit que la brume qui survint ensuite (*), lui en eût dérobé la vue, elle ne put s'opposer à l'exécution de sa mission. L'amiral Howe profitant habilement du vent d'Est, qui souffla bon frais avec un tems brumeux, donna le change aux Espagnols & aux François; il revint déposer (*) sous Gibraltar le reste de son convoi, & ne fut apperçu (*) par l'armée combinée, qu'au moment où il étoit prêt à repasser le Détroit dans l'ordre suivant.

(*) Le 13, à midi.

(*) Les 14 & 15

(*) Les 16 & 17

CXXIII. Ravitaillement de Gibraltar.

Voyez la lettre du capitaine Curtis, à bord du Vittory, le 22 octobre 1782.

(*) Le 18.

(*) Le 19.

Avant-garde.

Le Goliath	74	Hyde Parker, *junior.*
Le Gange	78	Fielding.
Le Royal-William . .	80	Allen.
LA BRITANNIA . . .	100	Barrington, *vice-amiral.* Hill, *Cap. de pavillon.*

ANN. 1782.

L'Atlas	98	Vandeput.
Le Rubi	64	Collins.
La Panthère	60	Simonton.
Le Foudroyant	84	Jervis.
L'Edgar	74	Hotham.
Le Polyphemus	64	Finch.
Le Suffolk.	74	Home.
Le Vigilant	64	Douglas.

Corps de bataille.

Le Courageux	74	Le lord Mulgrave.
La Crown	64	Reeves.
L'Alexander	74	Le lord Lonhford.
Le Sampson	64	Hervey.
La Princesse-Royale .	98	Faulknor.
LE VITTORY	100	Le lord Howe, *amiral.* Lewefon Gover, *Cap. de pav.*
Le Blenheim	98	Duncan.
L'Asia	64	Bligh.
L'Egmont	74	Ferguson.
Le Queen	98	Alexandre Hood.
La Bellone	74	Onslow.

Arriere-Garde.

Le Raisonnable	64	Le lord Hervey.
La Fortitude	74	Keppel.
La Princesse-Amélia. .	84	Richard Hughes.
Le Berwick.	74	Philips.
Le Bienfaisant.	64	Howorth.
Le Dublin	74	Dickson..
Le Cambridge.	84	Stewart.
L'OCEAN	90	Milbanck, *contre-amiral.* Roger, *cap. de pav.*
L'Union	90	Dalrymple.
Le Buffalo	60	Holloway.
La Vengeance.	74	Mourtray.

A l'instant l'armée combinée lui donna chasse, sans s'assujettir aux postes ; mais elle ne put le joindre, que le lendemain au soir & dans l'Océan ;

Formée

Formée en ligne de combat par rang de vîtesse, elle l'attaqua (*) dans l'ordre suivant :

ANN. 1781.

(*) Le 20.

	L'Invincible 110	De la Motte-Piquet, *lieut-g.* Le chev. de Riviere, *cap. de p.*
	Le Guerrier 74	Duplessis Parseau.
	Le Dictateur 74	De la Clue.
	Le Robuste 74	De Nieuil.
	Le Suffisant 74	De Castellet.
*	Le Guerrier 74	
*	L'Arrogant 70	
*	La Sainte-Elisabeth . . 70	
*	Le Saint-Ysidre 70	
*	Le Saint-Laurent . . 70	
	Le Zodiaque 74	Le chevalier de Langan.
*	La Foudre 80	Posada, *chef d'escadre.*
*	Le Saint-Ysidore . . . 64	
*	Le Ferme 70	
*	Le Terrible. 76	
*	Le Saint-Vincent . . 76	Ponce de Leon, *chef d'escadre.*
	Le Royal-Louis . . 110	De Bausset, *chef d'escadre.* Le marq. de Verdun, *cap. de p.*
*	Le Saint-Joachim . . 70	
*	La Castille 64	
*	Le Saint-Jean-Baptiste 70	
*	Le Saint-Just 70	
*	Le Vainqueur 70	
*	L'Espagne 64	
*	La Galice 70	
*	Le Sérieux 70	
*	Le Triomphant. . . . 76	
*	Le Brillant 70	
*	Le Septentrion . . . 64	
	Le Majestueux. . . . 110	Le vicomte de Rochechouart, *lieutenant-général.* Bruni d'Entrecasteaux, *c. de p.*
	L'Indien 64	De Laubepin.
*	Le Saint-Raphaël . . . 70	
	LA SAINTE-TRINITÉ . 112	De Cordova, *Général.* Daoiz, *Cap. de pavillon.* Massaredo, *Major.*
	La Bretagne 110	Le comdeur de Dampierre.
	L'Actif 74	De Cillart de Suville.

* Désigne les vaisseaux Espagnols.

ANN. 1782.

Les vaisseaux suivans :

*	L'Atlas	70	
*	Le Saint-Eugene . . .	70	
*	Le Mino	54	
	LE TERRIBLE	110	Le comte de Guichen, *commandant l'avant-garde.* De St-Riveul, *Cap. de pav.*
	Le Lion	64	De Fournoue.
*	LA CONCEPTION . .	94	Bonnet, *comm. l'arr-garde.* Osorno y Funès, *cap. de pav.*
*	Le Saint-Ferdinand . .	80	Gaston, *lieutenant-général.* Angulo, *cap. de pav.*
*	L'Afrique	70	
	Le Bien-Aimé	74	De Cacqueray.
*	Le Rusé	60	
*	L'Orient	70	
*	Le Saint-Julien	66	

Voyez la relation de la croisiere de l'armée combinée, publiée à Cadix en 1782.

n'ayant pu joindre les autres, à cause de leur mauvaise marche, ne furent pas à portée de prendre part au combat. L'action s'engagea (*) d'abord entre les deux avant-gardes, & dura trois heures & demie, au clair de la pleine-lune, avec assez de vivacité. Alors l'amiral anglois, trop sage pour exposer son armée aux événemens d'un combat opiniâtre, contre des forces que leur réunion auroit rendu très-supérieures, commença à faire porter & à forcer de voiles. Les deux arriere-gardes combattirent aussi presqu'à la même heure, mais beaucoup moins long-tems, parce que les Anglois se serrerent sur leur centre. Au reste, cette canonnade dans laquelle la tête & la queue de l'armée combinée développerent un feu très-vif, n'aboutit qu'à endommager plusieurs (1) vaisseaux des deux armées, dans leur mâture & leurs

(*) Le 20, vers les cinq heures & demie du soir.

CXXIV. Combat naval à la sortie du détroit, sans aucun effet.

(1) L'armée combinée eut soixante hommes tués, & trois cents vingt blessés.

agrêts. Au jour, (*) Dom Louis de Cordova ap- perçut les vaisseaux de l'armée angloise, les moins éloignés, à environ quatre lieues sous le vent à lui. Mais occupée à réparer ses dommages, l'armée combinée ne recommença la chasse générale que vers le soir, quoiqu'elle se tînt toujours prête à combattre. Le lendemain (*), l'amiral espagnol ne découvrant point de voiles sur l'horizon, fit route vers Cadix; & les Anglois continuerent la leur, vers le port de Portsmouth. Ce fut de cette maniere, que la Grande-Bretagne réussit à ravitailler Gibraltar avec une armée navale, beaucoup plus foible que celle qui lui étoit opposée. Ce succès qu'elle obtint, elle le dut principalement à la supériorité de marche de ses vaisseaux, suite nécessaire de leur doublage en cuivre. Un tel avantage, le plus grand qu'un Général de mer puisse désirer, & que l'amiral Howe avoit été à portée d'apprécier, lorsqu'il fût poursuivi (*) par l'armée combinée, à l'entrée de la Manche, l'avoit sans doute rassuré contre les obstacles qu'il auroit à vaincre. L'objet de sa mission dut donc lui présenter d'autant moins de difficultés à surmonter, que, pourvu qu'il ne tombât pas de nuit au milieu des vaisseaux espagnols & françois, il avoit l'espoir presque certain de se dérober, durant le jour, à leur poursuite, sans pouvoir même être forcé de combattre. (1)

ANN. 1782.

(*) Le 21. *Voyez la lettre de l'amiral Howe, du 24 octobre 1782.*

(*) Le 28.

CXXV. Avantages qui résultent de doubler les vaisseaux en cuivre.

(*) Dans le mois de juillet précédent.

---

(1) Entre plusieurs combats particuliers très-vifs, qui se livrerent en 1782 & au commencement de 1783, on remarqua sur-tout les quatre suivans:

1°. Celui de la frégate françoise *l'Amazone*, commandée par le vicomte de Montguyot, qui se rendit à la frégate angloise *la Sainte-Léocadie*, montée par le capitaine Salter, le 28 Juillet 1782, après avoir eû presque tout son état-

ANN. 1782. La Grande-Bretagne s'étoit dégarnie de toutes ses forces navales pour secourir Gibraltar. Cette puissance avoit même été obligée, durant leur éloi-

CXXVI. Inaction des Hollandois.

---

major tué ou blessé ; elle fut reprise le lendemain par le marquis de Vaudreuil, de l'escadre duquel elle faisoit partie.

2°. Celui du *Scipion* de 74. Ce vaisseau ayant été joint, la nuit du 17 au 18 Octobre 1782, à la hauteur de la baie de Samana par *le London* de 98 & *le Torbay* de 74, il aborda *le London*, l'enfila de long en long, & le mit entiérement hors de combat. (*Voyez la relation du capitaine Kempthorne à l'amiral Rowley, datée de la Jamaïque le 26 Octobre* 1782.) Le succès du chevalier de Grimoard, commandant *le Scipion*, auroit été complet, si après avoir repoussé avec autant de valeur que d'intelligence des forces si supérieures, & s'être soustrait à la poursuite du *Torbay*, il n'eût pas eu le malheur de perdre son vaisseau sur un écueil, dans une anse appellée le Port à l'Anglois, vers laquelle il avoit porté pour s'y embosser ; dans le cas où il auroit été poursuivi.

3°. Celui de *la Sibyle*, le 2 Janvier 1783. Cette frégate, commandée par le comte de Kergariou Loemaria, attaqua, à la vue du vaisseau anglois *l'Endimion*, de 44 canons, *la Magicienne* qu'elle démâta de tous ses mâts, & parvint à mettre en sûreté le convoi qu'elle conduisoit de Saint-Domingue à l'Amérique septentrionale. Mais ayant elle-même perdu tous ses mâts dans un coup de vent, quelques jours après, elle fut jointe le 22 du même mois sur les parages de l'Amérique septentrionale, par des forces supérieures qui l'obligerent de se rendre.

4°. Celui de *la Nymphe* & de *l'Amphitrite*, commandées par le vicomte de Mortemar & le sieur de Saint-Ours. Ces deux frégates, la premiere portant en batterie 26 canons de dix-huit, & la seconde 26 de douze, rencontrerent le 10 Février 1783, sur l'isle Sombrero, le vaisseau anglois *l'Argo*, portant 44 canons en deux batteries & huit caronnades, & commandé par le capitaine Butchart. Aussi-tôt *l'Amphitrite*, qui l'approcha la premiere, l'attaqua sous le vent, & continua un combat de chasse durant deux heures, jusqu'au moment où *la Nymphe* s'étant joint à elle, ces deux frégates forcerent ce vaisseau d'amener son pavillon, après avoir fait une vigoureuse défense. Il leur fut repris, sept jours après, par le vaisseau anglois *l'Invincible*, de 74 canons.

gnement, de rassembler ses milices pour la défense de ses côtes. C'étoit, ce nous semble, le moment le plus favorable que les Hollandois pussent désirer, pour les insulter, les tenir dans une alarme continuelle, & y répandre la consternation. Les Etats-Généraux ne purent ordonner cette diversion. Non-seulement on avoit négligé d'apporter dans le rétablissement de leur marine, cette activité qu'exigeoit la sureté de leurs possessions; mais toutes les cordes, tous les ressorts de la machine politique étoient relâchés & même détendus; & ce qui ajoutoit encore au danger de la crise, la République, comptant trop sur le prochain retour de la paix qu'elle désiroit, ne cessoit de montrer une perplexité & une irrésolution continuelles. Elle sembla, à la vérité, un moment ne plus vouloir se laisser leurrer par les offres du ministere britannique d'entrer en négociation pour une paix séparée, lorsqu'en (*) acceptant la médiation de la Cour de Pétersbourg, elle autorisa le Stadhouder à concerter avec la France, le plus promptement qu'il seroit possible, les opérations maritimes de la campagne de cette année. Mais quoique cette derniere résolution, en décélant l'éloignement des Etats-Généraux pour toute pacification séparée, manifestât leur désir de réunir leurs efforts à ceux de la France contre l'ennemi commun; quoique les mêmes Etats renvoyassent le rétablissement de leur paix avec la Grande-Bretagne, au moment de la pacification générale; quoiqu'enfin la Cour de Versailles les assurât (*) que les intérêts essentiels de leur dignité & de leur prospérité seroient l'objet de ses soins & de ses veilles, les préparatifs pour entrer en campagne ne furent ni plus prompts, ni plus nombreux. Un pouvoir invisible

ANN. 1782.

(*) Le 4 mars. *Voyez la résolution des etats-généraux des provinces-unies, du 4 mars 1782.*

Voyez leur résolution du premier juillet 1782.

(*) Le 17 juill.

ANN. 1782. rendoit sans effet l'emploi des sommes qu'ils avoient votées pour le rétablissement de leur marine, & renversoit par la force d'inertie qu'il opposoit sans cesse, tous les projets d'attaque formés contre la Grande-Bretagne. Cet état d'innaction, trop évidemment affecté, parvint même à la connoissance des puissances belligérantes, de maniere à ne pouvoir être révoqué en doute. Sur la demande de la France (*), les Etats-Généraux avoient arrêté (*) d'environ dix vaisseaux de guerre à Brest, pour s'y réunir aux François, & aller, en l'absence des forces angloises employées au ravitaillement de Gibraltar, à la rencontre d'un nombreux convoi (1) que la Grande-Bretagne attendoit de la Jamaïque. Le Stadhouder leur annonça (*) que cette mission étoit impossible, puisque, d'après les rapports des capitaines, les vaisseaux manquoient de vivres, de cordages & de voiles de rechange, & qu'en outre ils étoient en mauvais état. Nous devons à la vérité d'ajouter que cette déclaration excita une surprise & une douleur générales; que les Etats des diverses provinces ne se contenterent pas de témoigner au Stadhouder leur mécontentement de cette negligence; qu'ils le requirent (2) de faire procéder à la recherche des au-

(*) Le 21 septembre & le 3 octobre.

(*) Le 7.

(1) Il étoit escorté par plusieurs vaisseaux de ligne, entr'autres, par *le Ramillies*, *l'Hector*, *le Centaure*, *le Glorieux* & *la Ville de Paris*, qui périrent, les trois derniers, corps & biens.

(2) Voyez les lettres du quartier d'Ostergo au Stadhouder, du 12 Octobre 1782; les résolutions des états d'Hollande & de Westfrise, de Grotingue & Omlandes, & d'Utrecht, des 23 & 24 Octobre, & 10 Décembre 1782; les lettres des états de Frise, de Groningue & Omlandes au Stadhouder, des 11 & 24 Octobre; & la lettre circulaire des états de Frise aux autres confédérés, du 15 Novembre 1782.

teurs, pour les en punir d'une maniere exemplaire; & qu'enfin l'amirauté d'Amſterdam, ne voulant pas même paroître inculpée, mit ſous les yeux des Etats-Généraux les pieces juſtificatives de ſes diſpoſitions, pour l'équipement & l'entretien des vaiſſeaux de ſon département. Toutes ces démarches, dont l'objet étoit de découvrir la ſource du mal, & d'y apporter remede, furent infructueuſes. Au moment où nous livrons (*) cette partie de notre hiſtoire à l'impreſſion, rien n'annonce encore que la commiſſion, nommée par les États-Généraux, pour découvrir la cauſe de l'inactivité de la marine de la République, y ſoit parvenue.

ANN. 1782.

Voyez la lettre de l'amirauté d'Amſterdam aux états-généraux, en date du mois de novembre 1782.

(*) Le 15 janvier 1787.

CXXVII. La France prend la défenſe des poſſeſſions de leur compagnie des Indes.

Tant de délais, apportés à l'exécution des plans d'attaque qui avoient été projettés contre la Grande-Bretagne, n'auroient pu qu'être très-funeſtes aux poſſeſſions de la République, & ſurtout à celles de ſa Compagnie des Indes, ſi la France les eût abandonnées à leur ſeule défenſe. Ce n'étoit pas aſſez pour cette puiſſance, d'avoir préſervé le Cap de Bonne-Eſpérance de l'invaſion des Anglois. La politique lui preſcrivoit encore d'étendre ſa protection aux autres poſſeſſions orientales des Hollandois. En effet, quel eſpoir fondé pouvoit-elle avoir, de conſerver par le prochain traité de paix quelqu'une de ſes conquêtes dans les Antilles, ſi les établiſſemens hollandois dans les iſles de Java, de Sumatra, de Ceylan, & ſur les côtes de Coromandel & de Malabar, tomboient au pouvoir des Anglois? L'unique moyen de les préſerver de leur invaſion, n'étoit-il pas de porter le flambeau de la guerre dans ceux de la compagnie britannique des Indes? La France réſolut de faire cette importante diverſion, qu'elle auroit dû tenter dès la ſeconde année de la guerre. Seule elle

ANN. 1782. avoit combattu aux Antilles les armées navales angloises. Seule elle déployoit de grands efforts en Amérique en faveur des Etats-Unis. Il lui étoit réservé de défendre seule les possessions de la compagnie hollandoise des Indes, sans le concours même d'aucunes forces de terre ou de mer des Provinces-Unies.

Voyez les p. 12 & 13 de cette histoire. Nous avons donné au commencement de cette histoire, une légere idée de l'état florissant auquel étoit parvenu la compagnie angloise des Indes durant la derniere paix, & des avantages immenses que la Grande-Bretagne retiroit de son commerce, soit par l'exportation de ses manufactures, soit par l'importation des capitaux considérables, que rapportoient avec eux les particuliers qui revenoient mourir dans leur patrie, & par le produit de ses revenus territoriaux. Etablir le théâtre de la guerre sur la côte de Coromandel, étoit donc forcer la Compagnie angloise à employer à sa propre défense le produit des revenus qu'elle retiroit de ces contrées, & par contre-coup priver le gouvernement britannique des secours qu'il en attendoit, pour la continuation de la guerre. L'Isle de France fut assignée pour le point de réunion de toutes les forces françoises, destinées à agir dans cette partie du monde. Il étoit d'autant plus aisé

CXXVIII. Plan de campagne de cette puissance.

d'y préparer en secret la ruine des possessions britanniques de l'Asie, qu'elle est située à une grande distance de l'Afrique & de l'Inde. Rassemblées dans cette Isle, les forces de mer & de terre en devoient partir toutes à la fois, pour frapper les premiers coups sur la côte de Coromandel. On avoit confié le commandement des unes & la direction des autres au marquis de Bussy, avantageusement connu dans ces contrées, par ses

exploits militaires & ses négociations, durant les deux guerres précédentes. Tel étoit le projet qu'avoit conçu le gouvernement françois. Il ne tendoit à rien moins qu'à abattre cette puissance colossale, qu'avoit élevée la Compagnie angloise dans les Indes orientales. Le succès complet de ce plan d'opérations militaires, devoit nécessairement porter le coup le plus funeste au commerce & aux revenus de la Grande-Bretagne, puisque son exécution partielle, comme on le verra dans la suite, réduisit les forces navales angloises dans l'Inde à une guerre défensive, ruina les revenus de la Compagnie sur la côte de Coromandel, & obligea le gouvernement britannique, au retour de la paix, de lui prêter trois cents mille livres sterlings (1), pour payer une partie des frais de la guerre qu'elle avoit eue à soutenir.

ANN. 1782.

Voyez la résolution du parlement du 2 juillet 1783.

Les premiers obstacles & le premier retard que ce plan éprouva dans son exécution, furent occasionnés par la prise que fit (*) l'amiral Kempemfelt d'une partie du convoi, sur lequel étoient embarqués les premiers renforts en hommes & en munitions de guerre pour l'Isle de France, & par la dispersion de l'autre par les tempêtes. Les suites de fâcheux événement étoient de nature à donner au marquis de Bussy les plus sérieuses inquiétudes. Aussi tomba-t-il d'abord dans une grande perplexité à l'égard des opérations ultérieures, lorsque la nouvelle lui en fut apportées au Cap

(*) Le 12 décembre 1781.

CXXIX. Obstacles & revers qu'elle éprouve.

(1) Le parlement statua en même-tems que, jusqu'à ce que la dette de la Compagnie au gouvernement fût payée, & que celle qu'elle devoit en obligations, fût également réduite à 1,500,000 liv. sterling, les excédens de ses profits, au-delà du dividende de huit pour cent, seroient appropriés à l'extinction de ses dettes respectives.

Ann. 1781. de Bonne-Espérance, par quelques bâtimens de ce convoi, échappés à l'escadre angloise & aux tempêtes. Sous quel point de vue sinistre ce Général n'auroit-il pas envisagé l'expédition dont il étoit chargé, s'il eût pu prévoir qu'un second convoi à bord duquel se trouvoient les renforts, destinés à la completter, éprouveroit (1) un semblable malheur? Privé désormais de l'espérance de voir arriver, au tems convenu, les secours qu'il attendoit d'Europe, le marquis de Bussy fit route pour l'Isle de France, après avoir laissé sept cents hommes au Cap de Bonne-Espérance pour garantir cette place, si importante par sa position, d'un nouveau coup de main de la part des Anglois. En arrivant à cette isle (*), il en trouva l'escadre françoise appareillée depuis plusieurs mois.

Voyez la p. 91 de cette histoire.

(*) Le premier Juin.

Elle en avoit fait voiles (*), pour se rendre sur la côte de Coromandel avec un convoi & trois mille hommes de débarquement, long-tems auparavant que l'ordre de l'attendre, fût arrivé. Elle étoit sous les ordres du comte d'Orves. Malgré la maladie grave dont il étoit attaqué, & que l'air de la mer ne pouvoit que rendre incurable, ce commandant qui croyoit ne devoir compter pour rien sa vie, dès que ses services pouvoient encore être utiles à sa patrie, avoit voulu conduire lui-même l'escadre françoise à l'attaque des possessions angloises dans l'Inde. Il fut récompensé de son zele, par la prise (*) du vaisseau anglois *l'Annibal*, de 50 canons. Ce fut là la

(*) Le 7 décembre 1781.

(*) Le 22 janv.

(1) Le convoi qu'escortoient *le Protecteur* & *le Pégase*, fut pris en grande partie avec ce dernier vaisseau, les 20 & 21 Avril 1782.

seule consolation qu'il éprouva dans ses souffrances, avant de mourir. Sentant sa fin approcher, il remit (*) son commandement à son plus ancien officier, au bailli de Suffren, qui avoit forcé le vaisseau anglois d'amener son pavillon.

Ann. 1782.

(*) Le 3 fév.

CXXX. Arrivée de l'escadre françoise sur la côte de Coromandel.

Si l'activité, le zele, la fermeté, la vigilance & l'intrépidité constituent un Général de mer, jamais commandant ne développa ces brillantes qualités avec plus d'éclat. Son premier projet, dès qu'il eût connoissance (*) de la terre, fut d'aller se présenter, sans perdre de tems, devant Madrass, pour y surprendre l'escadre angloise au mouillage, persuadé qu'une attaque aussi hardie, pourvu qu'elle fût suivie de quelque succès, produiroit le plus grand effet sur les souverains du pays. Les divers mouillages que les calmes & les vents contraires l'obligérent de prendre à la vue de terre, retarderent son approche, & rendirent impossible l'exécution de son projet. Ces contrariétés presqu'inévitables, toutes les fois qu'une flotte se rendra par la même route devant Madrass dans le mois de Février, durant lequel on trouve fréquemment près de terre des vents du sud dont les courans suivent la direction, opérerent en quelque sorte le salut de l'escadre angloise. Elle n'auroit guere pu éviter d'être interceptée, en totalité ou en partie, si les François, au lieu d'aller reconnoître la côte de Coromandel à vingt lieues au nord de Madrass, & de la ranger plusieurs jours de suite, eussent porté directement sur cette ville, puisque ce fut dans cet intervalle de tems, qu'elle y revint (*) de son expédition contre Trinquemalay, & qu'elle y fut renforcée, le lendemain de son arrivée, par trois vaisseaux de ligne.

(*) Le 6 fév.

Voyez le Neptune oriental, discours in-folio, page 27, vers la fin.

(*) Le 8

FÉVR. 1782. Averti (1) de l'approche des François avant de les avoir apperçus, l'amiral Hughes mouilla sous le feu des forts de la place. Dès-lors il devint inexpugnable dans cette position. Le bailli de Suffren ne l'eut pas plutôt fait reconnoître (*) de très-près par une frégate, qu'il jugea plus convenable de continuer sa route vers Pondichéri, que de l'attaquer. Il avoit alors sous ses ordres les vaisseaux,

CXXXI. Elle passe à vue de Madrass.

(*) Le 15.

Tués.	Blessés.			
3	12	LE HÉROS . . .	74	Le bailli de Suffren, *général*. De Moissac, *major*.
1		L'Annibal . . .	74	De Tromelin.
7	10	L'Orient . . .	74	De la Palliere.
		Le Bizarre . . .	64	De la Landelle.
1	12	Le Vengeur . .	64	De Forbin.
3	9	Le Sphinx . . .	64	Du Chilieau.
		L'Artésien . . .	64	De Maurville.
		L'Ajax	64	Bouvet.
21	40	Le Brillant . .	64	De Saint-Felix.
		Le Severe . . .	64	Le chevalier de Cillart.
2	7	La Flamand . .	50	De Cuverville.
2	10	L'Annibal . . .	50	Le chevalier de Galles.

L'escadre françoise avoit à peine dépassé Madrass en gouvernant au Sud-sud-est & au Sud-quart-sud-est, les vents au Nord-est, que celle

(1) Voici comment s'exprimoit l'amiral Hughes dans sa lettre aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, en date du 4 Avril 1782, publiée en Angleterre le 30 Novembre suivant : « Le 8 Février, je mouillai à la rade de » Madrass ; & le même jour, je reçus avis du lord Ma- » cartney, gouverneur de la place, qu'une escadre françoise » de trente voiles, tant vaisseaux que bâtimens plus petits, » étoit à l'ancre à environ vingt lieues au nord de la place. » Le 9 après midi, le capitaine Alms, commandant le » vaisseau du roi *le Montmouth*, vint me joindre à la rade » avec les vaisseaux *le Héros*, *l'Isis*, & le transport armé » *la Manilla* ».

des Anglois appareilla (*), & porta à l'Est-sud-est. Dans le dessein de la conserver en vue & d'observer ses mouvemens, le bailli de Suffren fit signal à ses vaisseaux de prendre les mêmes amures & de faire la même route, & à son convoi de forcer (*) de voiles & de passer (*) sous le vent à eux. Par cette manœuvre, il se conservoit entre son convoi & l'escadre angloise. Enfin il fit le signal général de se servir, durant la nuit, de signaux sans coups de canon. Toutes ces précautions devinrent inutiles. En mettant à la voile, l'amiral Hughes ne s'étoit proposé que d'aller promptement couvrir Trinquemalay. Conjecturant à la voilure des François, qu'ils ne changeroient pas leur route, il laissa arriver au sud durant la nuit & sous petites voiles, & se glissa, pour ainsi dire, entre la côte & l'escadre françoise. Le lendemain (*), se trouvant à distance presqu'égale d'elle & de son convoi, qui s'en étoit séparé durant l'obscurité de la nuit, il fit donner une chasse générale aux transports françois, & parvint à s'en emparer d'un (1). On peut présumer qu'il ne se seroit pas borné à cette seule prise, s'il n'eût pas vu (*) les vaisseaux françois porter sur lui, toutes voiles dehors. Obligé de lever la chasse, pour résister avec

ANN. 1782.

(*) A une heure après midi.

(*) A cinq heures troisquarts.

(*) A six heur.

CXXXII. Manœuvres de l'amiral anglois durant la nuit.

(*) Le 26.

(*) A une heure après midi.

(1) Outre *le Lawriston*, les Anglois arrêterent sur la rade de Negapatnam où il étoit allé se refugier, le transport *le Toscan* qui servoit d'hôpital aux François. La chasse qu'ils donnerent, mit l'épouvante dans le convoi, dont une partie se retira à Tranquebar, & l'autre à la pointe de Galle, dans l'isle de Ceylan. Il est très-probable que *le Lawriston* auroit échappé à la poursuite des Anglois, s'il ne s'étoit pas obstiné à remorquer un bâtiment allant de Negapatnam à Madrass, dont il s'étoit emparé ; ce qui le fit rester beaucoup de l'arriere.

Ann. 1781. moins de désavantage aux forces supérieures qui le poursuivoient, l'amiral anglois rallia tous ses vaisseaux à la fin du jour, & sans aucun accident. Mais toujours vivement poursuivi (*), il ne put éviter d'être attaqué. Les François arriverent de front sur la ligne, qui étoit fort étendue. Mais comme il alloit toujours de l'avant, ils ne portoient plus que sur les derniers vaisseaux de son arriere-garde, quand ils furent à demi-portée de canon. *Le Héros*, que la supériorité de sa marche avoit placé en tête, après avoir tenu le vent & tiré sa bordée (*), força de voiles, & prolongea la ligne angloise jusqu'au *Superbe*, les quatre vaisseaux qui le précédoient, *le Worcester*, *l'Éagle*, *le Burford* & *le Montmouth*, étant trop en avant, pour pouvoir prendre part au combat. Elle étoit ainsi formée :

(*) Le 17.

CXXXIII. Combat partiel devant Madras.

(*) A trois heures trente minutes après midi.

Le Moutmouth. . . .	64	Alms.
Le Burford	64	Reiner.
L'Eagle	64	Reddal
Le Worcester	64	Wood.
LE SUPERBE	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Stevens, *Cap. de pavillon.*
Le Héros	74	Hawker.
L'Isis	50	Lumley.
Le Monarca.	70	Gell.
L'Exeter	64	King.

Le Héros fut suivi par *l'Orient*, *le Vengeur*, *le Sphinx*, *le petit Annibal*, *le Bizarre* & *l'Annibal*, qui combattirent de plus ou moins loin, parce que l'arriere-garde angloise ne discontinuoit pas d'arriver. Pour *le Brillant* & *le Flamand*, ils s'attacherent à combattre *l'Exeter*, & lui causerent de grands dommages dans son corps & dans sa mâture. Son feu même étoit entiérement éteint au moment où l'amiral françois, contrarié

dans ses projets par la brume, par la pluie & le temps orageux, fit successivement les signaux de cesser le combat (*), de virer vent devant (*), de prendre les amures à tribord, & de mettre en panne (*). Le lendemain, les Anglois n'appercevant aucune voile ennemie, continuerent leur route vers Trinquemalay, avec le *Superbe* & *l'Exeter*, qui avoient été extrêmement désemparés. Pour l'escadre françoise, qui n'eut dans cet engagement que trente hommes tués & environ cent blessés, & dont aucun vaisseau ne fut dégréé, elle abandonna la poursuite des Anglois, & alla se présenter (*) devant Pondichéri. Mais cette ville n'ayant osé aborder le pavillon françois, le bailli de Suffren vint jetter l'ancre (*) devant Porto-Novo, poste maritime, dans le voisinage duquel il avoit appris, en passant devant Pondichéri, que campoit un corps de troupes d'Ayder-Aiikan. Il ne sera peut-être pas hors de propos de faire connoître ce prince le plus redoutable ennemi que la Compagnie angloise des Indes ait eu à combattre, depuis son établissement sur la côte de Coromandel.

ANN. 1782.

(*) Vers les six heures du soir.

(*) A sept heu.

(*) A onze heu.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 4 avril 1782, publiée en Angleterre, le 10 novembre suivant.

(*) Le 19.

CXXXIV. L'escadre françoise va mouiller devant Porto-Novo.

(*) Le 21.

Fils de Nadim-Saëb, commandant d'un corps de dix mille hommes de cavalerie dans l'armée du Mogol, Ayder profita du premier revers qu'il essuya, pour jetter les fondemens de la révolution qu'il a opérée dans la presqu'isle de l'Inde. Frappé d'étonnement à la vue de huit cents François & de quatre mille Cypayes qui oserent attaquer (*) & mirent en déroute l'armée mogole, forte de deux cents mille combattans, & dans laquelle il commandoit deux cents cinquante hommes, cette entreprise audacieuse lui fit regarder cette nation, comme capable de tout oser. Sa surprise augmenta,

CXXXV. Notions sur Ayder-Ali-Kan

(*) En 1750.

ANN. 1782. lorsqu'il eût examiné les fortifications de Pondichéri, ses bâtimens, la discipline des troupes françoises, leur armure avantageuse, leur adresse à manier le canon, l'industrie & les mœurs des habitans de cette ville. Dès-lors il conçut le projet de se procurer des fusils, des baïonnettes, des canons; & ce fut à son instigation qu'Ismaël Saëb, son frere, en envoya acheter à Bombay, & en arma un corps de Cypayes. Mais quel avantage ses troupes pouvoient-elles retirer de cette armure, aussi long-tems qu'elles manqueroient d'Européens pour leur enseigner la maniere de s'en servir? Cette réflexion le conduisit à engager à son service plusieurs sergens & bas-officiers françois, qu'il jugea le plus capables de leur apprendre les évolutions européennes. Il eut la satisfaction d'en voir augmenter le nombre, après la prise & la destruction de Pondichéri en 1760. Une grande partie des habiles armuriers, charpentiers, & autres ouvriers de l'arsenal de cette ville, que la Compagnie françoise des Indes avoit formés & entretenoit à grands frais, s'attacha aussi à son service. Occupé sans cesse à faire exercer au mousquet & au service du canon ses troupes, jusqu'alors mal disciplinées, il parvint en peu d'années à les faire évoluer avec autant de célérité que de précision, & les prépara de cette maniere à exécuter dans la suite les mouvemens rapides, auxquels les Anglois attribuerent tous ses succès. Nous ne suivrons point ce prince dans ses conquêtes des royaumes de Mayssour, de Canara, de Calicut, de Bisnagar & de la plus grande partie de la côte de Malabar. Nous nous contenterons d'observer que toutes les ruses de guerre, inventées par la tactique contre le nombre & la force, telles que

les marches, les contremarches, les retraites ſavantes, les attaques ſubites, les embuſcades, il les mit ſouvent en uſage, & qu'elles lui réuſſirent preſque toujours; qu'au ſiege de Scirra dans le Canara, il fit miner & ſauter deux baſtions & une courtine, & força ainſi les aſſiégés de ſe rendre à diſcrétion; que par cette maniere d'attaquer les places, nouvelle pour les Indiens, il ajouta beaucoup à la terreur, que ſes armes devoient naturellement inſpirer à des nations, dépourvues de toutes connoiſſances militaires.

CXXXVI. Conduite artificieuſe des Anglois envers ce prince.

Cette rapidité des conquêtes d'Ayder, cette élévation ſubite de ſa puiſſance, ne pouvoient que beaucoup alarmer l'adminiſtration angloiſe dans l'Inde. Auſſi ſaiſit-elle le moment de l'invaſion des Marattes dans le Mayſſour, pour joindre une partie de ſes troupes aux forces de cette nation. Cette démarche hoſtille lui étoit dictée par cette politique, qui le portoit ſans ceſſe à traverſer les projets du moindre potentat qui tenteroit d'étendre les limites de ſa ſouveraineté, pour le priver des moyens de lui réſiſter. Les événemens malheureux, dont elle fut ſuivie, durent la faire repentir plus d'une fois d'avoir embraſſé le parti des Marattes. Tippou-Saëb ayant été reconnu Nabab d'Arcate, en exécution du traité qui termina la guerre avec cette nation, Ayder, ſon pere, fit ſur le champ remettre un mémoire au gouverneur de Madraſs, pour lui notifier qu'il alloit prendre les armes contre Méhémet-Ali-kan (1), auteur de tous les troubles qui agitoient depuis ſi long-tems l'Indoſ-

(1) La Grande-Bretagne l'avoit fait reconnoître par la France pour légitime Nabab du Carnate, par l'article XI du traité de paix de 1763.

tan ; & qu'il ne les quitteroit, que lorqu'il l'auroit dépouillé de tous les pays qu'il possédoit, & qu'il avoit usurpés sur leurs légitimes propriétaires. Il les prévenoit de ne lui donner aucun secours, & de retirer toutes les garnisons que les Anglois pourroient avoir dans la Nababie d'Arcate, & dans les autres pays usurpés par Méhémet ; & comme ces places étoient le gage que ce Nabab avoit donné à la Compagnie pour les sommes dont il étoit son débiteur, Ayder offroit de rembourser tout ce qui seroit trouvé légitimement dû.

CXXXVII. Il leur déclare la guerre.

Il seroit difficile de bien exprimer la surprise qu'excita un pareil mémoire ou manifeste, inusité jusqu'à ce moment dans l'Inde, & qui annonçoit aux Anglois une guerre inévitable, dont eux seuls supporteroit le fardeau. L'administration de Madrass le regarda comme une déclaration de guerre, d'autant plus directe contre les possessions de la Compagnie, que Méhémet n'étant en quelque sorte que son prête-nom n'avoit ni troupes ni argent. Elle se prépara donc, sans perdre de tems, non-seulement à repousser Ayder, mais même à porter le flambeau de la guerre dans ses états. En conséquence, elle ordonna au Général Scmidt, commandant de ses troupes, d'entrer en campagne. Les événemens de cette guerre sont trop étrangers à notre sujet, pour que nous entreprenions de les décrire.

CXXXVIII. Il leur dicte les conditions de la paix.

Nous nous bornerons à dire que, quoique les Anglois eussent l'avantage de la science & de la discipline militaires, Ayder porta le ravage jusqu'aux portes de Madrass dont il plongea les habitans dans la plus grande consternation, & que ce fût sous les remparts de cette ville qu'il dicta (*) les conditions suivantes de la paix : il obligea Méhémet d'évacuer incessam-

(*) Le 15 avril 1769.

ment les ville & forteresse d'Oscotta, qui resteroient dans l'état où elle se trouveroient lors de la signature du traité. Il l'assujettit encore à un tribut annuel de six cents mille roupies, ou un million quatre cents quarante mille liv. argent de France, dont une année seroit payée d'avance & comptant, & le fit consentir à rendre la liberté à toutes les familles des princes & autres personnes de distinction, ci-devant établies dans le pays d'Arcate & pour lors détenue en prison, avec permission d'aller résider où il leur plairoit. La compagnie angloise, en se rendant garante de ce traité, promit à Ayder de lui faire présent d'un vaisseau de cinquante canons, & de lui fournir douze cents Européens, pour servir dans ses armées, toutes les fois qu'il en feroit la réquisition.

CXXXIX. Raisons qui luifont reprendre les armes. *Voyez le rapport du comité établi par la chambre des communes, pour rechercher les causes de la guerre dans le Carnate.*

L'inexécution de cette derniere condition du traité, remit les armes à la main du prince indien. Irrité du refus que fit le gouvernement de Madrass de le secourir contre les Marattes, Ayder, à la premiere nouvelle des hostilités entre les François & les Anglois dans l'Inde, se prépara à recommencer la guerre. Mais pour n'avoir pas deux ennemis redoutables, à combattre tout-à-la-fois, il eut l'adresse de conclure (*) une trêve de six ans avec les Marattes, que la violation de la foi publique (1) & des traités, & la nécessité de mettre un frein à la tyrannie britannique dans cette partie du monde, avoient armés contre les Anglois.

(*) En 1778.

(1) Le général Goddard, sans attendre aucun ordre, déclara nulle la capitulation que les Marattes avoient forcé le gouverneur de Bombay de signer en 1774, après avoir enveloppé son armée.

Tranquille alors pour ses Etats du Malabar, ce prince entre dans le Carnate avec un corps nombreux de cavalerie & d'infanterie assez bien discipliné, s'empare (*) de Porto-Novo, se rapproche (*) de l'armée angloise qui campoit alors auprès de Congivaron, surprend & détruit (*) entiérement les troupes venant du nord de Madrass, sous le commandement des colonels Fletcher & Baillie, pour renforcer l'armée angloise. La défaite complette de ce corps, à trois lieues de distance du Général Munro qui auroit pu lui éviter ce funeste sort, en marchant à sa rencontre avec son armée, coûta aux Anglois, de leur aveu même, trois mille trois cents de leurs plus braves Cypayes & cinq cents huit Européens, parmi lesquels ils compterent quatre-vingt officiers, tant tués que blessés & faits prisonniers de guerre. Elle fut suivie de la retraite précipitée du Général Anglois avec son armée vers Madrass, après qu'il eût encloué une partie de ses canons, & détruit tous ses charriots & ses communications de guerre. Pour Ayder, devenu par cette retraite maître de tout le plat pays, il le dévasta par le fer & par le feu, reduisit en cendres plusieurs Aldées, fit passer la plus grande partie des habitans de cette contrée dans ses Etats du Malabar, & alla mettre le siege devant Arcate, capitale de la Nababie de ce nom; il l'emporta (*) d'assaut, après l'avoir battue en brêche pendant quarante-cinq jours.

(*) Le 23 juillet 1780.

(*) Le 30 août

(*) Le 11 septembre.

CXL. Ses succès.

Voyez les dépêches publiées par la compagnie angloise, le 19 avril 1781

(*) Le premier novembre 1780

Dans cette crise alarmante des affaires de la Compagnie angloise, le Conseil suprême de Madrass, privé d'une grande partie des revenus des provinces sur la côte de Coromandel, implora l'assistance de celui du Bengale. Cette démarche ne fut pas sans effet; il en obtint un renfort de trou-

ANN. 1781.

CXLI. Les Anglois lui livrent plusieurs combats & toujours sans avantage. *Voyez la lettre du général Coote au président du comité de Madrass, du 6 juillet* 1781.

pes. Mais la réunion à l'armée angloise ne put s'en opérer sans combat. Ayder, informé qu'elle se préparoit à partir de Porto-Novo pour aller s'y réunir, auprès de Madrass, fit une marche forcée, & vint asseoir son camp sur son passage auprès de Goudelour, avec la ferme résolution de l'arrêter, ou au moins de la harceler sans cesse. L'armée angloise ne put continuer sa marche, qu'après l'avoir forcé d'abandonner sa position. Il la défendit (*) avec opiniâtreté durant huit heures, & ne céda le champ de bataille que lorsqu'il eût perdu Méer-Saëb, son beau-frere & le meilleur de ses Généraux, & environ cinq à six cents hommes. Il fit sa retraite en si bon ordre, que les Anglois auxquels ce combat coûta dix-sept à dix-huit cents hommes, ne songerent pas même à la troubler.

(*) Le premier juillet.

Extrait du journal d'un officier françois servant alors dans l'armée d'Ayder.

La réunion (*) de toutes les forces britanniques en un seul corps d'armée, ne lui en imposa pas davantage. Loin d'éviter leur rencontre, il les attendit en bataille rangée dans un poste avantageux auprès de Congivaron, & se défendit (*) vivement depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Les Anglois le forcerent de leur abandonner le champ de bataille. Mais ce seul avantage qu'ils obtinrent, ils le paierent par la perte de deux mille de leurs meilleurs Cypayes, de quatre cents cinquante Européens & de vingt-deux officiers. Occupé sans cesse à les harceler dans leurs marches, Ayder avoit grand soin d'éviter les actions trop générales, qui auroient pu compromettre ses forces. Par cette maniere de combattre, il familiarisoit ses troupes avec les dangers de la guerre. En les faisant souvent se mesurer avec celle des Anglois, il les accoutumoit insensiblement à

(*) Le 3 août. *Voyez la lettre du général Coote, du 28 janvier* 1782.

(*) Le 27.

Extrait du journal d'un officier françois, servant alors dans l'armée d'Ayder.

Voyez la lettre du général Coote, du 18 janvier 1782.

ANN. 1782.

ne plus tant les redouter. Nous ne devons pas laisser ignorer, qu'il étoit vaillamment secondé par Tippou Saëb, son fils. Ce fut ce prince, qui surprit (*) sur les bords du Colram un corps de trois à quatre mille hommes, sorti de Trichenapali pour se rendre auprès de Madrass, en tailla en pieces la plus grande partie, fit l'autre prisonniere de guerre avec le colonel Braihwaite son commandant, & s'empara de treize pieces de canon. Ce dernier événement ne précéda que de quelques jours l'arrivée de l'escadre françoise devant Porto-Novo.

(*) Le 18 fév.

Voyez la lettre en forme de journal du général Coote, depuis le 31 août jusqu'au 25 septembre 1782, reçue en Angleterre le 7 avril suivant.

CXLII.
Prise de Goudelour par les François.

Quelques jours après qu'elle eût mouillé, un des Généraux d'Ayder, le commandant de Chalembrom, pourvut (*) abondamment à son approvisionnement en bœufs & en moutons. Les troupes françoises mirent pied à terre (*); & lorsqu'elles eurent reçu un renfort de deux mille Cypayes, elles marcherent vers Goudelour. Cette petite place se rendit (*) sans faire de résistance. Par cette conquête, les François s'assurerent un asyle & un dépôt, qu'il leur étoit d'autant plus important de se procurer, que jusqu'alors elles n'avoient pas eu de poste à pouvoir seulement établir un hôpital, à l'abri de la plus légere insulte.

(*) Le 8 mars.

(*) Le 10.

(*) Le 6 avril

CXLIII.
Pertes antérieures des Hollandois.

La flotte françoise ne pouvoit arriver plus à propos dans les mers des Indes, pour conserver aux Hollandois ce qui leur restoit de possessions. Dès l'année précédente, leur Compagnie avoit perdu (*) ses établissemens sur la côte occidentale de Sumatra, ceux de Sadras, de Paliacate, de Bimellpatnam (*) au sud & au nord de Madrass, & celui de Chimsura dans le Bengale. Les postes importans de Négapatnam (*) sur la côte de Co-

(*) En 1781.

(*) En 1781.

(*) Le 12 décembre 1781.

romandel, & de Trinquemalay (*) dans l'isle de Ceylan, avoient capitulé, & s'étoient soumis aux armes britanniques. Maîtres absolus de la mer, les Anglois menaçoient également les autres établissemens hollandois dans les isles de Ceylan, de Java, de Sumatra & dans les Moluques. L'arrivée de l'escadre françoise les obligea de changer leur plan de guerre & de veiller directement à la conservation de leurs postes maritimes.

ANN. 1782.

(*) Le 11 janv. 1782.

Voyez les lettres de l'amiral Hughes, des 15 & 17 janvier 1782.

Dès que le bailli de Suffren eût mis à terre (*) les troupes embarquées sur les transports, qui vinrent de Tranquebar le rejoindre à Porto-Novo, il reprit la mer (*). Cet amiral se proposoit tout-à-la-fois d'escorter au large quelques bâtimens qu'il envoyoit à Battavia & à l'isle de France, de rallier l'autre portion de son convoi qui s'étoit réfugiée à la pointe de Galle, dans l'isle de Ceylan, & de chercher l'escadre angloise pour la combattre ; il réussit entiérement dans ces trois projets. Les deux escadres se rencontrerent (*) dans l'Est de l'isle de Ceylan. Aussi long-tems que les Anglois, qui retournoient de Madrass à Trinquemalay, pour y porter de nouveaux renforts en hommes & en munitions de guerre, purent éviter le combat, ils ne cesserent de prendre chasse. Mais quand ils virent les François s'approcher de plus en plus de leur arriere-garde, & la serrer contre la terre, alors ils se formerent en bataille (*) tribord amure (*) dans l'ordre suivant : (1)

(*) Le 22 mars

CXLIV.
L'escadre françoise se remet en mer.

(*) Le 23 mars

(*) Le 8 avril

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 10 mai 1782, publiée en Angleterre, le 30 novembre suivant.

(*) Le 12.

(*) A neuf heures du matin.

Le Héros	74	Hawker.
L'Exeter	64	King.

(1) Nous ne garantissons par la certitude de cet ordre de bataille. Nous assurons seulement, que *le Montmouth* étoit matelot d'avant du *Superbe* ; & *le Monarca*, son matelot d'arriere.

ANN. 1782.

L'Isis	....	50	Lumley.
Le Burford	....	70	Reiner.
Le Montmouth	.....	64	Alms.
LE SUPERBE	......	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* / Maclellan, *Cap. de pavillon.*
Le Monarca	....	70	Gell.
L'Eagle	....	60	Reddal.
Le Worcester	......	64	Wood.
Le Sultan	....	74	Watt.
Le Magnanime	.....	64	Wolsely.

CXLV. Combat devant l'isle de Provedien.

(*) A onze heures quarante-cinq min.

Les François s'établirent sur le même bord ; & lorsqu'ils eurent bien formé leur ligne, le bailli de Suffren leur fit signal (*) d'arriver sur l'escadre angloise qui tenoit le plus près. Ils l'exécuterent dans l'ordre suivant :

Tués	Blessés			
	2	Le Vengeur...	64	De Forbin.
22	20	L'Artésien ...	64	De Maurville.
6	19	L'Annibal ...	50	Le chevalier de Galles.
22	74	Le Sphinx ...	64	Du Chilleau.
12	38	LE HEROS	74	Le bailli de Suffren, *général.* / De Moissac, *Major.*
25	71	L'Orient	74	De la Palliere.
15	33	Le Brillant ...	64	De Saint-Felix.
22	20	Le Severe ...	64	Le chevalier de Cillart
4	11	L'Ajax	64	Bouvet.
24	29	L'Annibal. ...	74	De Tromelin.
3	12	Le Flamand ..	50	De Cuverville.
11	28	Le Bizarre ...	64	De la Landelle.

(*) A une heure & demie après midi. Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 10 mai 1782, publiée en Angleterre, le 30 novembre suivant.

(*) A trois heu.

Peu de tems après, l'action s'engagea (*) à la grande portée de canon entre les deux chefs de file, & devint aussi-tôt générale entre les deux lignes. Les deux amiraux se combattirent à la portée de la mousqueterie. Dans le plus fort de l'action, *le Montmouth* fut démâté (*) de son grand mât & de celui d'artimon ; & le vaisseau que montoit le bailli de Suffren, après avoir été entiérement dégréé, fut durant un instant serré de près par

l'amiral anglois qui portoit au vent. Mais il fut promptement dégagé par *l'Orient* & *le Brillant*. Ces deux vaisseaux, en passant sous le vent à lui, forcerent *le Superbe* d'arriver, & de passer à son tour sous le vent du *Montmouth*, pour pouvoir rejoindre son avant-garde. C'étoit laisser ce dernier vaisseau entre les deux escadres ; il ne resta pas long-tems dans cette position dangereuse. L'amiral anglois ayant fait revirer (*) son escadre vent arriere pour lui porter du secours, il fut remorqué & conduit sous le vent de sa ligne, au moment où les François se préparoient à revirer pour tâcher de le couper, & où leur arriere-garde s'en approchoit beaucoup, & combattoit de près le centre de la ligne angloise.

ANN. 1782.

Voyez la relation publiée en France, au mois de janv. 1781.

(*) A trois heures & demie.

Cependant le feu se soutenoit avec vivacité & presque généralement entre les deux escadres, qui continuoient à courir sur la terre. Mais le fond diminuant rapidement, l'amiral françois, après avoir transporté son pavillon sur *l'Ajax*, à cause de l'état désemparé de son vaisseau, fit le signal de diminuer de voiles (*), & peu de tems après, celui de cesser le feu (*), dès qu'il vit *le Héros*, *l'Orient* & *le Brillant*, qui étoient très-dégréés, rester de l'arriere de son escadre. Ce dernier signal mit fin au combat. Les François perdirent les sieurs de Bourdeilles, lieutenant de vaisseau ; de Bielke & de l'Annerchienna, officiers suédois ; de Rochemore & de Cuers, enseignes ; le Vasseur de Seligny, lieutenant de frégate ; de Barance, garde de la marine ; & cent quarante-neuf matelots ou soldats. Ils compterent trois cents cinquante neuf blessés, au nombre desquels se trouverent les sieurs de Cillart & de Galles, capitaines de vaisseau ; Gouler & Pastrascourt, officiers

(*) A cinq heures trois quarts.

(*) A six heu.

CXLVI. Perte des François en hommes.

ANN. 1782. auxiliaires; & d'Aigremont, garde de la marine.

Cette action fut aussi vive que bien soutenue des deux côtés; mais les François n'en retirerent qu'un bien foible avantage, celui de ne retarder que de quelques jours la destination de l'escadre angloise. Elle continua sa route (*) vers Trinquemalay, plusieurs jours après l'éloignement des François, qui ne porterent au large (*), qu'après avoir bien reconnu les dangers d'une nouvelle attaque au milieu des bas-fonds qui avoisinoient son mouillage.

(*) Le 22.

(*) Le 19.

CLXVII. Ils vont mouiller à Batecalo.

L'amiral françois alla débarquer les blessés & les malades de son escadre à Batecalo (*) dans l'isle de Ceylan, & y augmenter ses provisions en vivres & en eau. Il y fut joint (*) par trois navires hollandois, chargés de boulets & de blé. Lorsque ses vaisseaux se furent régréés, autant qu'il leur fût possible, il remit à la voile (*), pour aller déposer à Goudelour l'artillerie embarquée sur les transports qui l'avoient rallié (*). Il trouva à Tranquebar deux autres bâtimens hollandois, arrivés de Batavia avec du riz, de l'arrac, du biscuit, de la toile, & une somme considérable en argent, dont il employa une partie à acheter des Danois des cables, du goudron & d'autres munitions de guerre. Il reçut aussi (*) cinq cents bœufs, qu'Ayder lui avoit envoyés. Enfin, ses vaisseaux croiseurs lui amenerent quatre gros bâtimens anglois, *le Raikes*, *la Résolution*, *l'Yarmouth* & *la Fortitude*, prises d'autant plus importantes dans la circonstance, que leur chargement ne consistoit qu'en vivres & en munitions de guerre de toute espece (1).

(*) Le 2 mai.

(*) Les 16 & 26

(*) Le 1 juin.

(*) Le 16 mai.

(*) Le 12 juin.

---

(1) Ces pertes qui avoient été précédées de plusieurs autres, durent faire connoître à la compagnie angloise des

L'escadre françoise ne resta pas long-tems mouillée à Goudelour. Après avoir remplacé ses malades par des Européens & des Cypayes, le bailli de Suffren projetta d'attaquer Négapatnam par mer, pendant que les troupes françoises s'en approcheroient par terre. Les circonstances paroissoient devoir favoriser l'exécution de son projet. L'escadre angloise n'avoit pas encore reparu sur la côte de Coromandel ; & les troupes britanniques, occupée à protéger le ravitaillement de Vellour, dans le Carnate, n'osoient s'éloigner des environs de Madrass, pour ne pas laisser cette ville exposée aux insultes d'Ayder. L'activité de l'amiral anglois fit échouer ce projet.

ANN. 1782.

CXLVIII. Et delà à Goudelour.

Voyez la lettre en forme de journal du général Coote, depuis le 31 août jusqu'au 25 septembre 1782, reçue en Angleterre le 7 avril suivant.

Quoiqu'il eût été privé d'une grande quantité d'apparaux & de munitions de guerre & de bouche, par la perte des quatre transports que les croiseurs françois lui avoient enlevés, & par les obstacles qu'ils avoient mis à la jonction des autres, qu'ils avoient forcés de retourner à Madrass, il n'en fut pas moins prompt à réparer son escadre, à remâter *le Montmouth* & à revenir jetter l'ancre (*) devant Négapatnam. Dès-lors l'amiral françois ne vit de possibilité dans l'exécution de son projet, qu'autant qu'il éprouveroit l'événement

CXLIX. L'escadre angloise se répare promptement.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes du 15 1782, reçue en Angleterre le 5 avril suivant.

(*) Le 25 juin.

Indes la faute énorme qu'elle avoit commise, de n'avoir pas demandé au gouvernement que les trois frégates qui accompagnoient le commodore Jonsthone, suivissent *le Héros*, *le Montmouth* & *l'Isis* sur la côte de Coromandel. L'amiral Hughes n'avoit alors que deux petites frégates à ses ordres, *le Coventry* & *le Seahorse* de 28 & de 24 canons de neuf & de six livres de balles, tandis que les François avoient réuni à leur escadre, les grosses frégates, *la Pourvoyeuse*, *la Bellone & la Fine*, les corvettes *la Nayade*, *la Subtile*, *la Sylphide*, *le Diligent*, & le cutter *le Chasseur* dont ils s'emparerent à leur arrivée sur la côte.

ANN. 1782. heureux d'un combat. Résolu de l'engager, il appareilla (*) de Goudelour, & alla le présenter aux Anglois. L'amiral Hughes ne le refusa pas. Quoiqu'il fût inférieur en nombre de vaisseaux (1), il porta au sud (*), dès qu'il apperçut (*) les François, afin de leur gagner le vent. Après que l'escadre françoise eût exécuté diverses évolutions, qui tendoient toutes à l'approcher des vaisseaux anglois, elle les attendit (*) dans l'ordre de bataille suivant:

(*) Le 3 Juillet.

(*) Le 5.

(*) A trois heures & demie après midi.

CL. Combat devant Negapatnam.

(*) Le 6.

Tués.	Blessés.			
13	56	Le Flamand . . .	50	De Cuverville.
28	80	L'Annibal	74	De Tromelin.
20	77	Le Sévere	64	Le chevalier de Cillart.
47	137	Le Brillant	64	De Saint-Felix.
25	72	LE HEROS	74	Le bailli de Suffren, *Gén.* De Moissac, *major.*
19	85	Le Sphinx . . .	64	Du Chilleau.
5	13	L'Annibal	50	Le chevalier de Galles.
12	38	L'Artésien	64	De Maurville.
4	44	Le Vengeur . . .	64	De Forbin.
		Le Bizarre. . . .	64	De Landelle.
1		L'Orient.	74	De la Palliere.

Ils arrivoient sur elle en dépendant, & étoient ainsi formés:

Le Héros	74	Hawker.
L'Exeter	64	King.
L'Isis	50	Lumley
Le Borford	70	Reiner.
Le Sultan	74	Watt.

(1) L'escadre françoise étoit composée de douze vaisseaux, en sortant de Goudelour. Mais *l'Ajax* ayant perdu, le 5 Juillet à trois heures après midi, son grand mât de hune & son perroquet de fougue, dans un grain qu'il essuya seul, quoique la ligne françoise fût serrée, & que tous ses vaisseaux doublés en cuivre eussent leurs perroquets dehors, il ne put entrer en ligne, ni combattre le lendemain, parce qu'il n'étoit pas encore réparé.

Le Superbe	74	Edward Hughes, *vice amir.* Maclellan, *cap. de pav.*	Ann. 1782.
Le Monarca	70	Gell.	
Le Worcester	64	Wood.	
Le Montmouth	64	Alms.	
L'Eagle	64	Reddal.	
Le Magnanime	64	Wolsely.	

Le combat s'engagea (*) entre les deux avant-gardes, au même bord, à un quart de portée de canon, & aux arriere-gardes, à la grande portée, parce que celle des Anglois qui étoit au vent, ne cessa pas de se tenir à cette distance. Il dura environ deux heures, avec la plus grande vivacité. Alors quelques vaisseaux françois étant entiérement dégréés, & *le Brillant* ayant perdu son grand mât, *le Héros* qui avoit déjà fait de la voile pour le secourir, fit le signal d'arriver (*) à *l'Annibal* qui combattoit de très-près & au vent de la ligne françoise. Vers le même tems (*), une brise très-fraîche du large s'étant élevée, rompit les deux lignes, mit le plus grand désordre parmi les François, & fit approcher quelques vaisseaux ennemis de très-près du *Brillant* & du *Sévere*, qui avoient été coëffés. A l'instant, l'amiral françois arbora le signal de revirer vent arriere (*), & successivement celui de se former en ligne de bataille (*), sans avoir égard aux postes indiqués, afin de tâcher de les couvrir. Lui-même, après avoir tenu le vent avec son vaisseau, & ordonné la même manœuvre aux vaisseaux du centre, il doubla *le brillant* au vent, se mit entre lui & les anglois, & donna le tems au *Sévere*, qui avoit rehissé son pavillon après l'avoir amené, de revenir dans sa ligne.

(*) A dix heures trois quarts.

Voyez la lettre de l'Amiral Hughes, du 15 juillet 1782, reçue en Angleterre le 6 avril suivant.

(*) A midi trois quarts.

(*) A une heure.

(*) A une heure dix minutes.

(*) A une heure trois quarts.

Heureusement pour les François, celle des Anglois n'étoit pas en meilleur ordre. La faute

Voyez l'extrait de quelques lettres de

ANN. 1782. du vent ne l'avoit pas seulement jettée dans une grande confusion ; elle l'avoit encore beaucoup dispersée. Plusieurs de ses vaisseaux étoient pêle-mêle à différents bords. Son chef de file avoit quitté le combat, & serroit la terre en arborant le pavillon de détresse. *Le Monarca* entiérement désemparé, ne pouvoit plus gouverner ; & *le Worcester*, après avoir reçu, sans riposter, plusieurs bordées de l'amiral françois, au vent duquel il avoit passé de très-près & à bord opposé, continuoit à courir au large sans se rallier. Dans cette position, les deux escadres, plus occupées de leur ralliement que de la continuation du combat, s'éloignerent respectivement (*), & allerent jetter l'ancre, les Anglois entre Négapatnam & Naour (*) les François à Karical (*). Le besoin de se réparer, la nécessité de mettre à terre un grand nombre de blessés, ramenerent (*) ceux-ci à Goudelour ; ils conduisoient *le Brillant* à la remorque.

Bombay, du 28 septemb. 1782, publiées en Angleterre le 17 mars 1783. Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 15 juillet 1782, reçue en Angleterre le 6 avril suivant ; & la relation publiée en France, le premier avril 1783.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, citée ci-dessus.

(*) A deux heures & dem.

(*) A cinq heures & dem.

(*) Vers les 6 heures.

(*) Le 7.

CLI. Suites de ce combat.

Si l'issue de ce combat, dans lequel les François eurent cent soixante-quatorze hommes tués & six cents deux blessés, les obligea de renoncer à l'attaque de Négapatnam, ils en retirerent du moins cet avantage, d'avoir mis l'escadre angloise dans la nécessité de s'éloigner de cette place, & de retourner à Madrass pour s'y réparer, & y prendre de nouvelles provisions en boulets, en poudre & en vivres. Devenu par cette retraite maître de protéger, sans crainte d'être inquiété, l'arrivée des renforts en hommes & en vaisseaux qu'il attendoit de l'Isle de France, leur amiral profita de sa position. Il remâta *le Brillant* avec le grand mât de la frégate *la Pourvoyeuse* ; & après avoir fait réparer les dommages de ses au-

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 12 août 1782, reçue en Angleterre le 6 avril suivant.

tres vaisseaux, il remit à la voile (*), & rallia (*) devant Batecalo le convoi arrivé (*) de l'Isle de France à la pointe de Galle ; il consistoit en deux vaisseaux de ligne, une fregate, une corvette & huit gros transports, chargés de troupes, de vivres & de munitions de guerre de toute espèce.

ANN. 1782.

(*) Le premier août.
(*) Le 21.
(*) Le 29 juill.

CLII.
Reprise de Trinquemalay par les François.

Les troupes embarquées sur cette flottille, avant de descendre sur la côte de Coromandel, avoient une premiere destination, subordonnée toutefois aux circonstances. Persuadé que l'escadre françoise n'auroit qu'une station dangereuse sur cette côte durant la guerre, tant qu'elle seroit privée d'un port pour s'y retirer en cas d'échec, & d'un point de ralliement pour les convois qu'on lui enverroit d'Europe, le marquis de Bussy qui n'attendoit plus à l'Isle de France que l'arrivée des derniers renforts, pour venir prendre le commandement en chef de toutes les troupes françoises, desiroit que ceux-ci fussent d'abord employés à la reprise de Trinquemalay. Peut-être ce Général regrettoit-il que les François, à leur arrivée dans les mers des Indes, n'eussent pas commencé par tenter de s'assurer de ce port, qu'on peut considérer comme un des plus beaux de toutes les Indes, & d'en priver les Anglois. Quoiqu'il en soit, sont projet ne resta pas longtems sans exécution. Le bailli de Suffren, auquel il le communiqua, prit sur le champ la résolution de l'effectuer. Dans ce dessein, il envoya (*), sans perdre de tems, un cutter reconnoître la baie de Trinquemalay ; & dès qu'il fût certain que l'escadre angloise n'y mouilloit pas, il appareilla (*) de Batecalo, & vint jetter (*) l'ancre dans l'arriere-baie. La vigueur avec laquelle il forma l'attaque de la place, contribua

Voyez le Neptune oriental, discours in-folio, page 94.

(*) Le 20 août.
Voyez la relation publiée en France, le premier avril 1783.
(*) Le 23.
(*) Le 25.

ANN. 1782. beaucoup à en accélérer la reddition. Dans l'espace de cinq jours, il débarqua (*) deux mille quatre cents hommes de troupes & l'artillerie de siége, fit ouvrir (*) la tranchée de mousqueterie, & construire une batterie de quatre canons de 18 & de trois mortiers. Le service de cette artillerie fut fait (*) avec tant de vivacité, que le commandant anglois, ayant perdu tout espoir d'être secouru par l'escadre de sa nation qu'il croyoit que les François avoient obligée de s'éloigner, accepta les propositions (*) qu'on lui fit. Entr'autres conditions, il obtint les honneurs de la guerre, & le renvoi de sa garnison à Madrass, au frais des assiégeans; elle étoit composée de trois cents Européens & de quatre cents Cipayes. L'accession (*) du fort Ostembourg à cette capitulation, permit aux François d'arborer leur pavillon dans tous les endroits de la baie.

(*) Le 26.

(*) Les 27 & 28

(*) Le 29.

(*) Le 30.

(*) Le 31.

CLIII. Apparition de l'escadre angloise.

Leur Général n'avoit pas cru devoir se rendre difficile sur les conditions de la capitulation. C'étoient moins des prisonniers qu'il vouloit faire, que le poste important de Trinquemalay dont il avoit cherché à s'emparer. Or l'apparition seule de l'escadre angloise pouvoit le faire échouer dans son attaque. Cet obstacle qu'il redoutoit, il l'auroit rencontré, si les assiégés eussent pu différer leur capitulation de trois jours. Il étoit à terre, occupé de moyens de mettre sa conquête à l'abri d'une nouvelle reprise, lorsqu'on signala, (*) plusieurs voiles, qu'on ne tarda pas à reconnoître pour angloise. Aussi-tôt il retourna à son bord, & ordonna de se tenir prêt & à appareiller & à combattre. Durant la nuit, l'escadre angloise, qui n'avoit pas apperçu les François,

(*) Le 2 septembre, à 2 heures après midi.

Voyez la relation publiée en France, le premier avril 1782.

courut

courut différens bords pour s'approcher de la baie. Mais le jour suivant (*), à la vue de leur étendard, qu'ils avoient arboré sur tous les forts, & qui lui fit connoître (1) la reprise de Trinquemalay, elle porta au Sud-sud-est. A l'instant le bailli de Suffren se prépara à la poursuivre. Mais au moment où il appareilloit (*) *le Héros* & le petit *Annibal* s'étant rompus dans un abordage, l'un ses haubans d'artimon, l'autre son bout de dehors de beaupré, & causé quelques autres dommages, la réparation de ces avaries emporta près d'une heure, dont l'escadre angloise profita pour continuer de s'éloigner avec un vent d'Ouest-sud-ouest très-frais.

ANN. 1782.

(*) Le 3. *Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 30 septemb. 1782, reçue en Angleterre le 6 avril suivant.*

(*) A 5 heures trois quarts du matin.

CLIV. Sortie & manœuvre des François.

Il parut d'abord, au signal (*) de se préparer à mouiller avec une grosse ancre, que l'amiral françois craignit d'être obligé de renoncer à son projet de poursuite. Cependant il n'eut pas plutôt apperçu *le Héros* & le petit *Annibal* entiérement réparés, qu'il répéta le signal (*) de la ligne de bataille, & fit (*) celui d'arriver (2)

(*) A 7 heures & demie.

(*) A 8 heures.

(*) A 8 heures un quart.

---

(1) Les François avoient déja commis une faute semblable à la Grenade, (*voyez la page* 103 *t. I. de cette histoire*) en arborant leur pavillon, & en tirant de trop loin sur l'escadre angloise, lorsque l'amiral Byron vint au secours de cette isle. Il y a tout lieu de présumer que, s'ils eussent arboré de nouveau le pavillon anglois, au moment de l'apparition de l'escadre britannique, & fait un simulacre d'attaque contre le fort de Trinquemalay, ils l'auroient déterminée par cette ruse à s'approcher de très-près de la baie, où ils mouilloient. C'est alors qu'ils auroient pu faire contr'elle l'usage le plus avantageux de la supériorité de leurs forces.

(2) La brise de l'Ouest-sud-ouest étoit si forte, que quelques vaisseaux françois filoient sept à huit nœuds, sous les huniers seulement.

ANN. 1782. tous en même tems sur l'escadre angloise, dont quelques vaisseaux étoient déja assez éloignés, pour qu'on ne pût distinguer que leurs dunettes. La grande inégalité de marche des vaisseaux de son escadre, dont il n'y en avoit que six doublés en cuivre, l'obligea peu après, de se mettre en panne (*) avec ses meilleurs voiliers, pour attendre les moins bons. Mais il n'y resta pas assez long-tems, pour que sa ligne pût se former, quoique les vaisseaux qui avoient à prendre leur poste, eussent continué à faire toute la voile possible pour s'y rendre. Les signaux généraux dont cette manœuvre fut presqu'immédiatement suivie, d'arriver à (*) l'Est-sud est, de courir en échiquier, de gouverner (*) à l'Est, mirent ses meilleurs voiliers à portée d'approcher considérablement l'escadre angloise, qui couroit toujours largue & sous les deux huniers, pour ne pas trop s'éloigner d'un de ses vaisseaux, qui restoit beaucoup de l'arriere, quoiqu'il fût chargé de voiles. Mais l'escadre françoise n'étoit pas en ligne. Dans le dessein de la faire se former parallelement à celle des Anglois, le bailli de Suffren envoya à son avant-garde l'ordre (*) d'arriver, ordre qu'il rendit général, une heure après. *L'Artésien* & *le Saint-Michel* (1) qui étoient doublés en cuivre, l'exécuterent avec tant de célérité, qu'en peu de tems ils s'approcherent à la demi-portée de canon du vaisseau de tête ennemi, mais de l'avant à lui. Alors, pour ne pas se trouver entiérement sous le vent de la ligne angloise, ils revinrent au plus près l'amure à tri-

(*) A 9 heures 10 minutes.

(*) A 9 heures & demie.

(*) A 9 heures trois quarts. *Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 30 septemb. 1782.*

(*) A midi & demi.

(1) Ce vaisseau filoit encore alors plus de sept nœuds sous la misaine, les huniers & le perroquet de fougue.

bord: manœuvre qui fut aussi exécutée par les vaisseaux qui les suivoient. Le signal général à toute l'escadre d'arriver, (*) fut de nouveau arboré. Mais l'amiral françois ayant voulu le faire appuyer d'un coup de canon, sans doute pour en accélérer l'exécution, son vaisseau tira (*) sa bordée (1) à la demi-portée des Anglois; & le

ANN. 1782.

(*) A 2 heures un quart après midi.

(*) A 2 heures & demie.

(1) Extrait du journal des signaux de la campagne de M. le bailli de Suffren dans l'Inde, le 3 Septembre 1782, depuis six heures du matin, jusqu'à deux heutes & demie après midi.

A 6 heures . . . Signal d'ordre de bataille dans l'ordre naturel.
A 7 heur. 15 min. Signal de se préparer à mouiller avec une grosse ancre.
A 7 heur. 45 min. Signal à toute l'escadre d'arriver.
A 8 heur. 30 min. Signal d'ordre de bataille dans l'ordre naturel.
A 8 heur. 45 min. Répétition du même signal.
Peu après . . . Signal à l'avant-garde de forcer de voiles.
A 9 heures . . Répété le signal d'arriver tous en même tems.
A 9 heur. 10 min. Signal de mettre en panne, tribord amuré, pour former la ligne.
A 9 heur. 20 min. Signal à l'arriere-garde d'arriver.
A 9 heur. 30 min. Signal à toute l'escadre d'arriver.
Peu après. . . . Signal à toute l'escadre de courir en échiquier.
A 10 heur. . . . Signal de gouverner à l'Est.
A 11 heur. 15 min. Signal de porter à l'Est-nord-est.
A 11 heur. 30 m. Signal à toute l'escadre de tenir le vent pour essayer de se former.
Peu après. . . . Signal de gouverner à l'Est-sud-est.
A midi 30 minutes. Signal à l'avant-garde d'arriver.
A une h. & demi. Répétition du même signal.
A une heur. 55 m. Signal de tenir le vent dans les eaux du vaisseau de tête.
A 2 heur. 15 min. Signal à toute l'escadre d'arriver.
A 2 heur. 30 min. Répétition du même signal.
Peu après. . . . Signal d'approcher l'ennemi à la portée de pistolet.

ANN. 1782. combat commença plutôt qu'il ne le desiroit. L'escadre britannique riposta aussi-tôt, sans discontinuer de courir grand largue dans l'ordre suivant :

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, citée ci-dessus.

L'Exeter	64	King.
L'Isis	50	Lumley.
Le Héros	74	Hauker.
Le Scepter	64	Graves.
Le Burford	70	Reiner.
Le Sultan	70	Watt.
LE SUPERBE	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Newcome, *Cap. de pav.*
Le Monarca	70	Gell.
L'Eagle	64	Reddal.
Le Magnanime	64	Wolsely.
Le Montmouth	64	Alms.
Le Worcester	64	Wood.

CLV. Combat devant Trinquemalay.

à l'instant le feu devint général entre les deux escadres. Mais comme la ligne françoise, dont les vaisseaux se suivoient ainsi :

Avant-garde.

Tués.	Blessés.			
4	12	L'Artésien	64	De Saint-Felix.
		Le Severe	64	De Mauryille de Langle *lieutenant de vaisseau.*
2		LE SAINT-MICHEL.	60	D'Aymar, *Commandant.*
		L'Orient	74	De la Palliere.
5	8	Le Brillant	64	Kersauson, *lieutenant.*

Corps de bataille.

Tués.	Blessés.			
		L'Annibal	50	Le chevalier de Galles.
		Le Sphinx	64	Du Chilleau.
30	72	LE HEROS	74	Le bailli de Suffren, *général.* De Moissac, *major.*
24	82	L'Illustre.	74	Le comte de Bruyeres.
1	13	Le Flamand	50	Perier de Salvert, *lieutenant.*

Arriere-Garde.

Tués.	Blessés.			
10	24	L'Ajax	64	De Beaumont le Maître, *lieut.*
3	8	La Consolante .	40	De Pean, *lieutenant.*
		L'ANNIBAL . .	74	De Tromelin, *commandant.*
1	30	Le Vengeur . .	64	De Cuverville.
2	16	Le Bizarre . . .	64	De la Landelle.

ne commençoit qu'à se former, & que plusieurs vaisseaux de l'avant du *Héros* étoient encore par le travers les uns des autres, ceux de l'avant-garde, pour n'être pas incommodés de leur feu, coururent de l'avant, & dépasserent la tête de la ligne angloise. Dans le même moment, le centre de l'escadre britannique, formé dans le meilleur ordre, ouvrit un feu d'autant plus terrible qu'il étoit supérieur, contre *le Héros*, *l'Illustre* & *l'Ajax*, qui l'avoient approché presqu'à la portée du fusil. Après un combat d'une heure & demie, dans lequel ces trois vaisseaux furent presqu'entiérement désemparés, l'amiral françois fit les signaux de virer par la contremache (*), & aux frégates de venir le remorquer (*). Mais la foiblesse du vent, qui peu de tems après tomba beaucoup, en passant presque subitement (*) de l'Ouest-sud-ouest au Sud-est, rendit l'approche de l'avant-garde lente & tardive. Ce ne fut même qu'au moment où elle se trouva à portée de canon (*), que l'escadre angloise cessa de combattre *le Héros*, *l'Illustre* & *l'Ajax*, pour arriver vent arriere; & qu'en s'éloignant à l'entrée de la nuit, elle laissa celle des François, entiérement libre de secourir ses vaisseaux maltraités. *Le Héros* & *l'Illustre*, démâtés de leur

(*) A 3 heures 20 minutes.

(*) A 4 heures 20 minutes.

(*) Vers les 4 heures trois quarts.

(*) Vers les 6 heures.

ANN. 1782. grand mât, furent ramenés à la remorque dans la baie de Trinquemalay; & *l'Orient* en y rentrant, toucha sur une roche sur laquelle il périt. Pour l'escadre angloise, elle retourna (*) à Madrass. Telle fut l'issue de ce combat (1), dans lequel les François perdirent les sieurs de Pean & de Voutron, lieutenans de vaisseau; de Saint-Légier, & de la Grandiere, enseignes; du Bousquet, lieutenant de frégate; & quatre-vingt-deux matelots ou soldats. Dans le nombre de leurs blessés, qui fut de deux cents cinquante-cinq, on remarqua le comte de Bruyeres, capitaine de vaisseau; les sieurs d'Ankarlo, suédois; de Cadignan & de Beaupoil, enseignes; Amielh & Dulac, lieutenans de frégates; de la Tour-Godis & Séguier, officiers d'infanterie.

(*) Le 9.

CLVI. Pertes des François en hommes.

La perte du vaisseau *l'Orient* dut être d'autant plus sensible aux François, qu'ils ne pouvoient

(1) Dans le compte que l'amiral Hughes rendit de ce combat à l'Amirauté d'Angleterre, le 30 Septembre 1782, il avoua, 1°. que *le Worcester*, son serre-file, fut attaqué avec la plus grande vigueur par deux vaisseaux françois qu'il repoussa de même, conjointement avec *le Montmouth*; 2°. que *l'Exeter* & *l'Isis*, ses deux vaisseaux de tête, furent vivement attaqués par l'avant-garde françoise, qui força le premier de sortir de la ligne après l'avoir beaucoup désemparé; & continua de tirer sur les autres vaisseaux qui les suivoient, à mesure qu'ils passoient; 3°. que toute son escadre souffrit considérablement dans sa mâture & ses agrêts, & qu'entr'autres vaisseaux, *l'Aigle*, *le Montmouth*, *le Burford* & *le Superbe* avoient reçu une si grande quantité de boulets dans leur flottaison, qu'il étoit impossible de parvenir à boucher entiérement leurs voies d'eau en pleine mer; 4°. enfin, qu'il avoit eu neuf officiers tués, parmi lesquels il regrettoit beaucoup les capitaines des vaisseaux, *le Worcester*, *le Sultan* & *l'Isis*. *Voyez la lettre de l'amiral Hughes à l'Amirauté de la Grande-Bretagne, du 30 Septembre 1782.*

ignorer alors que les Anglois n'attendissent de jour en jour un renfort de cinq vaisseaux de ligne. Encore s'ils eussent pu sauver sa mâture en entier, ils l'auroient employée utilement à remâter *l'Illustre* ou *le Héros*. Mais ils furent obligés de recourir aux moyens extrêmes, c'est-à-dire, de transporter les mâts des petits vaisseaux sur les plus gros, & de désarmer la frégate *la Consolante*. Les secours en gréémens qu'ils trouverent à bord des transports du convoi du *Saint-Michel*, réunis à ceux que leur apporta un bâtiment qui leur avoit été envoyé (*) de la pointe de Galle, avec un chargement en eau-de-vie & en cordages d'écorce de cocotier, furent leur unique ressource. Leur amiral en profita pour remettre (*) à la voile, aussi tôt qu'il lui fût possible, & d'aller débarquer à Goudelour l'artillerie que le marquis de Bussy lui avoit envoyée de l'isle de France pour cette destination. Un nouveau malheur l'y attendoit ; son escadre fut encore affoiblie d'un vaisseau, par la perte du *Bizarre* qui échoua (*) devant Goudelour, pour avoir viré vent arriere, trop près de la côte.

ANN. 1782.

CLVII. Ils retournent à Goudelour.

(*) Le 10.

(*) Le premier octobre.

(*) Le 4.

Cependant la saison des moussons s'approchoit, & rendoit de jour en jour plus périlleuse la station des deux escadres sur la côte de Coromandel. L'escadre angloise trouvoit à Bombay, sur la côte de l'Ouest, des bassins propres à construire de grands vaisseaux & à les reparer, & toutes les munitions navales qu'elle pouvoit désirer. L'escadre françoise, au contraire, étoit privée de ces deux avantages dans les mers des Indes. Dans l'attente de l'arrivée prochaine (1) des renforts en vaisseaux & en

CLVIII. Ils vont hiverner à Achem. *Voyez les dépêches publiées par la compagnie angloise des Indes, le 15 mai 1783 ; le Neptune oriental, discours in-folio page 80, & le supplément, page 16.*

(1) Les bâtimens danois, venus en droiture du Cap de

ANN. 1782. hommes que le marquis de Bussy devoit amener lui-même, & pour s'éloigner le moins qu'il seroit possible du théâtre de la guerre, l'amiral françois alla (*) passer la saison la plus rude de l'hivernage à Achem, dans l'isle de Sumatra. Il y fut rejoint (*) par la frégate *la Pourvoyeuse*, qui revint de Malac avec deux mâtures complettes en bois de Tatamaka (1), & par un petit bâtiment (*) expédié de l'isle de France avec un chargement en brai, fer, plomb, toiles & vin. Lorsque *le Héros*, *l'Illustre*, *l'Annibal*, *le Sphinx*, *l'Artésien*, *le Brillant* & la frégate *la Fine*, eurent subi les réparations urgentes dont ils avoient besoin, & que son escadre se fut pourvue de tous les rafraîchissemens qu'il lui fut possible de se procurer dans cette relâche, il remit à la voile (*), & alla croiser sur les côtes d'Orixa & de Coromandel. Cette croisiere coûta (*) aux Anglois la petite frégate *le Coventry*, & plusieurs autres bâtimens dont ils ne durent imputer la perte qu'à cette sécurité présomptueuse, qui leur faisoit prendre tous les vaisseaux qu'ils rencontroient dans ces mers, pour des vaisseaux de la Grande-Bretagne.

(*) Le 15.

(*) Le 17 nov.

(*) Le 25.

CLIX. Ils reviennent sur la côte de l'Est.

(*) Le 20 décembre.

ANN. 1783.

(*) Le 11 janv.

Tant d'activité, ou pour mieux dire, tant d'opiniâtreté dans la poursuite des Anglois, en réveillant la haine que les Nababs portoient à cette nation, lui auroient vraisemblablement donné un nouveau ressort, si les forces de terre des François eussent été plus nombreuses. Ces princes jouissoient d'un spectacle extraordinaire, & qui ne pouvoit

---

Bonne-Espérance à Tranquebar dans le mois de Juillet 1782, y apporterent la nouvelle de l'arrivée au Cap d'un nombreux renfort, sous les ordres du chevalier de Peynier.

(1) Bois blanc très-léger, & qui croît fort haut.

que beaucoup exciter leur ſurpriſe & leur admiration. Cette même eſcadre, qui, l'année précédente, avoit réparé dans des rades incommodes une partie des dommages qu'elle avoit reçu dans quatre combats, dont deux avoient été auſſi vifs que meurtriers, ils la revoyoient tenir la mer longtems avant celle des Anglois, & bloquer, pour ainſi dire, toute la côte, depuis l'embouchure du Gange juſqu'à Madraſs. Les réparations dont elle avoit beſoin, l'obligerent de revenir jetter l'ancre (*) dans la baie de Trinquemalay; elle n'y devança que de quelques jours le marquis de Buſſy, qui vint y mouiller (*) après avoir touché à Achem, où il croyoit qu'il la trouveroit. La flotte de ce Général conſiſtoit en trois vaiſſeaux de ligne, une frégate & trente-deux navires (1), ſur lequel il avoit fait embarquer deux mille cinq cents hommes de troupes, & tout l'attirail en munitions de guerre & de bouche, néceſſaire pour une campagne.

ANN. 1783.

CLX. Arrivée du marquis de Buſſy dans l'Inde.

(*) Le 21 fév.

(*) Le 20 mars.

Les contrariétés que les François avoient eſſuyées à leur départ d'Europe, les maladies de mer qui, durant la traverſée, avoient fait le plus grand ravage parmi leurs troupes & les équipages de leurs vaiſſeaux, les radoubs qu'il avoit fallu donner à l'Iſle de France au vaiſſeau de ligne *le Hardi* & à pluſieurs tranſports, tous ces événemens fâcheux, preſque toujours inſéparables des expéditions lointaines, avoient conſidérablement retardé l'arrivée de ce Général, &

Voyez les p. 91 & 92 tome II de cette hiſtoire.

(1) Ce convoi avoit été précédé de trois autres bâtimens, les corvettes *la Nayade* & *le Chaſſeur*, & le tranſport *la comteſſe d'Artois*, chargés de troupes & de munitions de guerre.

ANN. 1783. donné à l'amiral anglois le tems de recevoir un renfort de six vaisseaux de ligne. Instruit de son arrivée à Bombay, le bailli de Suffren se hâta d'effectuer au plutôt le débarquement (*) des troupes françoises sur le continent. La certitude du prochain retour de l'escadre angloise sur la côte de l'Est, ne lui permettoit guere de le différer sans s'exposer au plus grand danger (1).

(*) Le 17.

CLXI. Mort d'Ayder.

Les affaires politiques de la presqu'isle de l'Inde ne présenterent pas au Général françois, lors de son débarquement (*), une perspective aussi agréable, que celle dont il est vraisemblable qu'il s'étoit flatté. Durant la campagne précédente, Ayder, en observant sans cesse les mouvemens de l'armée angloise, en la harcelant (*) vivement toutes les fois qu'elle lui en avoit présenté l'occasion favorable, l'avoit empêchée de s'avancer dans le sud de Pondichéri. Ce prince attendoit avec impatience l'arrivée des derniers renforts françois, pour frapper, de concert avec eux, un grand coup dans le Coromandel, lorsque la mort vint terminer (*) le cours de ses exploits, & délivrer les Anglois de leur plus redoutable ennemi. Cet événement, qui dérangeoit entiérement le plan de campagne du marquis de Bussy, fut suivi d'un autre, qui ne contraria pas moins les projets offensifs des François. Le gouverneur de Bombay avoit fait marcher vers Bednore un corps de troupes angloises, qui s'en étoit rendu maître (*).

(*) Le 16.

(*) Les 2 & 8 juin 1782.

(*) Le 7 décembre 1782.

CLXII. Retour de Tippou-Saëb dans le Malabar.

(*) Le 22 fév.

(1) Le bailli de Suffren, en rentrant le 10 Avril dans la baie de Trinquemalay, apperçut, le même jour vers les cinq heures du soir, l'escadre angloise au nombre de vingt-quatre voiles, faisant route vers la côte de Coromandel.

la nouvelle de la prise de la capitale des Etats d'Ayder sur la côte de Malabar, Tippou-Saëb, fils & successeur de ce prince, se mit promptement en devoir d'arrêter les progrès des Anglois. Pour cet effet, il évacua le Carnate, & rappella toutes ses troupes, auxquelles les François joignirent le second bataillon de l'Isle de France. Au moyen de ces nombreux renforts, ce prince obtint un succès complet, en reprenant (*) la capitale de ses Etats, & en faisant prisonnier le Général Matthews, avec toutes les troupes qu'il commandoit. Mais quelqu'affligeant que fût ce revers pour ce Général, & pour les troupes qui le partageoient avec lui, la diversion que leur attaque avoit produite, n'en fut pas moins avantageuse aux possessions britanniques sur la côte de l'Est.

ANN. 1782.

Voyez la lettre du président de Bombay aux directeurs de la compagnie des Indes, du 17 juin 1783.

(*) Le 3 mai.

Dès que l'amiral Hughes eût ramené (*) son escadre à Madrass, l'administration de cette ville résolut sur le champ de profiter de l'éloignement de Tippou-Saëb, pour attaquer les troupes françoises, de maniere à les contraindre de se renfermer dans Goudelour, & peut-être à les obliger de souscrire promptement à toutes les conditions qu'elle jugeroit à propos de leur imposer. En conséquence, elle ordonna au Général Stuart de se mettre en marche de Madrass (*), avec environ cinq mille Européens, huit à neuf mille Cypayes, & une nombreuse artillerie. Mais comme Ayder avoit forcé l'année précédente une grande partie des habitans du Carnate, & sur-tout les ouvriers, de passer avec leurs femmes & leurs enfans de l'autre côté des montagnes, pour peupler les provinces de sa domination, & y porter leur industrie, l'armée angloise n'osa s'éloigner des transf-

(*) Vers le milieu du mois d'avril.

CLXIII. Marche de l'armée angloise contre Goudelour.

(*) Le 20 avril.

Voyez la relation particuliere du général Stuart, publiée en 1784, & la p. 145, tome II de cette histoire.

ANN. 1783. ports qui la suivoient par mer, & qui portoient ses subsistances ; elle ne put donc arriver que tard à sa destination. Elle vint prendre poste (*) au sud de Goudelour, pour être plus à portée de recevoir les renforts & les approvisionnemens, qu'elle attendoit de Trichenapali & de Négapatnam ; & elle appuya sa droite à la riviere qui passe auprès de cette ville, & sa gauche à un côteau, des sommités duquel elle s'étoit emparée.

(*) La nuit du 6 au 7 juin.

CLXIV. Dispositions des François.

Cependant l'armée françoise, après avoir été rejointe (*) par les restes du corps de troupes que le bailli de Suffren avoit mis à terre, à son arrivée sur la côte de Coromandel, se préparoit à la plus vigoureuse résistance. Totalement dénuée de cavalerie & de bœufs, & manquant de tous les moyens de servir & de conduire son artillerie, elle n'avoit pu faire, depuis son débarquement, que de petits mouvemens au-delà de son camp. Pour surcroît de malheur, les maladies l'avoient réduite, au moment où l'armée britannique parut devant Goudelour, à deux mille trois cents Européens, & à cinq mille Cipayes. Dès que le marquis de Bussy connut la position des troupes angloises, il fit les dispositions suivantes : il appuya (*) sa gauche à la riviere de Goudelour, & sa droite à une grande riziere desséchée, & qui aboutissoit à un côteau, des hauteurs duquel les Anglois s'étoient emparés, & il assit son camp entre la ville & l'armée angloise. Les deux armées employerent les jours suivans, l'une à préparer son attaque, l'autre à déterminer les placemens des batteries de position, & les positions en échellon, propres à favoriser sa retraite, en cas de besoin. Pour assurer de plus en plus celle de trois mille cinq cents Cipayayes de Tippou-Saëb, qu'il avoit postés sur

(*) Le 27 avril.

(*) Le 7 juin.

la riziere, le Général françois fit placer en avant de (*) leur gauche, deux pieces de canons de 18, dans un poste dont la défense fut confiée au sieur Bint, lieutenant-colonel d'infanterie, & un nombre égal de batteries sur la pointe du côteau, qui couvroit leur droite. Enfin, il fit établir sur la croupe de ce même côteau, une batterie rasante de six canons de six & de quatre livres de balles. ANN. 1783.

(*) Le 11.

Pendant que les François faisoient cette derniere disposition, une partie de l'armée angloise marchoit (*) par les hauteurs du côteau pour les attaquer. Au premier coup de canon qu'elle tira des vingt pieces d'artillerie, qu'elle y avoit montées à bras d'hommes la nuit précédente, le corps des Cipayes prit la fuite, & abandonna cinq de ses canons, sans en avoir fait aucun usage. A l'instant les deux pieces que les François y avoient placées, furent enveloppées & prises; & ce ne fut pas sans beaucoup de peine, que les grénadiers & chasseurs dont on avoit renforcé ce poste, & les canons qui composoient la batterie rasante, rejoignirent leur droite, que la fuite des Cipayes avoit entiérement découverte. Profitant de l'avantage que lui donnoient la déroute totale des troupes de Tippou-Saëb & la retraite que les différens détachemens qui les couvroient, avoient été forcés de de faire, le Général anglois fit avancer par sa gauche trois colonnes, composées d'Européens & de quelques Cipayes, avec du canon & de la cavalerie. Malgré le feu le plus vif de dix pieces d'artillerie, qu'elles essuyerent durant près de trois heures, elles parvinrent à s'emparer du camp de la droite des François, du retranchement qui le défendoit, & du poste où ils avoient établi deux

(*) Le 13, de grand matin.

CLXV. Bataille de Goudelour.

Voyez la lettre du général Stuart, datée de son camp près Goudelour, le 27 juin 1783, reçue en Angleterre le 19 janvier 1784.

ANN. 1783. batteries en avant de la gauche des Cipayes, & dans lequel le sieur Bint fut tué. A la vue de ses retranchemens pris, la brigade d'Austrasie, que commandoit le baron d'Albignac, & dont un bataillon de Royal-Roussillon, cent cinquante hommes du régiment de la Marck, & les volontaires de Bourbon & de Lauzun faisoient partie, chargea les Anglois avec tant de vigueur, la baïonnette au bout du fusil, qu'elle les fit reculer, jusques dans les bois d'où ils avoient débouché. Mais pendant qu'elle les repoussoit avec cette vigueur & cette intrépidité, une autre colonne angloise s'étant emparé de son camp qu'elle avoit tourné, & se disposant à la prendre en flanc, elle revint dessus avec furie. La colonne britannique n'attendit pas qu'elle l'eût jointe; elle se retira, en faisant quelques décharges de mousqueterie, vers la pointe du côteau, où les Anglois s'étoient portés en force. Le combat cessa dans cette partie presque d'un commun accord. Deux autres corps anglois, suivis de leurs canons & de leur cavalerie, dirigèrent leur marche sur le centre de l'armée françoise. Mais ils furent tellement foudroyés par quatre pieces de canon de vingt-quatre, qu'ils perdirent bientôt l'envie d'avancer. L'aîle droite de l'armée angloise n'osa attaquer la gauche des François; elle ne put même la canonner que par intervalles, son artillerie ayant été presqu'entiérement démontrée par les canonniers françois, à mesure qu'elle commençoit à faire feu. Ainsi se termina cette sanglante action, dans laquelle l'armée angloise, de l'aveu de son Général, eut mille hommes tués ou blessés, la plupart Européens; & celle des François, environ quatre cents cinquante. Elle ne servit d'abord qu'à assurer aux An-

Voyez la lettre du général Stuart, en date du 13 juin 1783, publiée en Angleterre en janv. 1784.

CLXVI. Suites de cette bataille.

Voyez la relation particuliere du général Stuart, publiée en 1784.

glois la possession du poste établi sur la gauche des Cipayes, dont ils s'étoient emparé au commencement de l'attaque, & où depuis ils se porterent en force. Mais le Général françois ayant ordonné à ses troupes d'abandonner les ouvrages extérieurs pour rentrer dans Goudelour, ordre qu'elles exécuterent (*), sans que l'armée angloise eût cherché à les inquiéter en aucune maniere, cette retraite annonça visiblement le désavantage qu'avoient eu les François, puisqu'ils quittoient leur camp, & qu'ils abandonnoient à leur ennemi les douze pieces de canon qu'il leur avoit prises, à la droite & à la gauche du terrein qu'avoient occupé les Cipayes avant leur fuite.

ANN. 1783.

(*) Dans la nuit du 13 au 14.

CLXVII. L'escadre françoise revient devant Goudelour.

La retraite des François dans Goudelour, ne précéda que de quelques jours le retour de leur escadre sur la côte. Le bailli de Suffren n'avoit pas attendu jusqu'à ce moment pour leur donner du secours. Dès la fin du mois précédent, cet amiral avoit saisi d'un coup d'œil, aussi rapide que juste, l'instant auquel l'amiral Hughes, après être venu reconnoître sa position à deux lieues de distance, avoit porté (*) avec son escadre au sud de Trinquemalay, & leur avoit envoyé sous escorte (*) quelques bâtimens, chargés de munitions de guerre dont ils avoient grand besoin. Il les (*) suivit, aussi-tôt que ses vaisseaux, qu'il faisoit réparer avec toute la diligence possible, furent en état de tenir la mer. L'escadre angloise, alors mouillée devant Porto-Novo, protégeoit les navires, qui portoit les munitions de guerre & de bouche de son armée de terre, & empêchoit qu'il n'entrât dans Goudelour aucun secours par mer. Mais à la vue des vaisseaux françois, elle se rapprocha (*) de la place bloquée; & comme ils continuoient

Voyez la lettre de l'amiral Hughes datée de Madrass le 23 juillet 1783, reçue en Angleterre, en janv. 1784.

(*) Le 25 mai.

(*) Le 28.

(*) Le 11 juin.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 28 juillet 1783.

(*) Le 13.

ANN. 1783. de porter ſur elle l'amiral Hughes fit lever l'ancre (*), ſe forma en bataille, & porta au large, pour éviter de combattre ſous le vent. En ordonnant cette manœuvre, il avoit mal jugé l'intention de l'amiral françois. Trop ſage pour engager un combat, avant de connoître la poſition des François dans Goudelour, le bailli de Suffren ſerra le vent, à l'entrée de la nuit, & vint mouiller (*) à une demi-lieue de cette place. A portée alors de communiquer avec le marquis de Buſſy, il chercha à ſuppléer, s'il étoit poſſible à l'infériorité du nombre de ſes vaiſſeaux, par la ſupériorité de celui de ſes équipages; & les douze cents Européens & Cipayes que lui accorda le Général des troupes de terre, il les diſtribua ſur toute ſon eſcadre. Muni de ce renfort, que le marquis de Buſſy fit d'autant moins difficulté de lui envoyer (*), qu'il ſavoit que les ennemis n'avoient pas eu le tems de débarquer les munitions de guerre, dont ils avoient beſoin pour ouvrir la tranchée devant la place, l'amiral françois ne s'occupa plus que de ſaiſir le moment de combattre, avec le moins de déſavantage. Durant deux jours & demi, les deux eſcadres ne ceſſerent pas d'être en vue. Elles s'approcherent (*) même à la portée du canon, & manœuvrerent, celle des Anglois pour gagner le vent, celle des François pour le conſerver. Enfin l'amiral anglois ayant fait virer (*) ſon eſcadre vent arriere, le bailli de Suffren ordonna à la ſienne d'exécuter la même évolution. Enſuite il arbora le ſignal de la ligne de bataille dans l'ordre naturel, & fit prendre les amures à babord, comme les ennemis. A ce ſignal, ſuccéda celui d'arriver (*) à l'Eſt, & de tenir le vent tous enſemble (*), pour bien former la ligne.

Juſqu'alors

(*) Le 16.

CLXVIII. Manœuvres des deux eſcadres.

(*) Le 16, à 8 heures & demie du ſoir.

(*) Dans la nuit du 17 au 18.

Voyez la relation particuliere du général Stuart, publiée en 1784.

(*) Le 19, à 5 heures du ſoir.

(*) Le 20, à 2 heures après midi.

(*) A 2 heures trois quarts.

(*) A trois heures & dem.

Jusqu'alors l'amiral anglois avoit semblé éviter le combat; c'est qu'il avoit toujours espéré que la brise du large, qui souffle ordinairement dans ces parages, depuis deux heures après midi jusqu'au lendemain dix heures du matin, & qui, chose extraordinaire, ne s'étoit point faite sentir, depuis que les deux escadres étoient en présence, lui procureroit l'avantage du vent. Trompé dans son attente, il mit en panne (*) babord amure, & fit serrer sa ligne, qui étoit ainsi formée :

ANN. 1783.

CLXIX. Combat naval devant Goudelour.

(*) A 2 heures un quart.

Avant-garde.

La Défense	74	Newnham.
L'Isis	50	Holladay.
LE GIBRALTAR	80	Bickerton, *commandant.* Hicks, *cap. de pavillon.*
L'Inflexible	64	Chetwind.
L'Exeter	64	Smith.

Corps de Bataille.

Le Worcester	64	Hughes.
L'Africa	64	Mac-Donall.
Le Sultan	74	Mitchell.
LE SUPERBE	74	Edward Hughes, *vice-amiral.* Newcome, *cap. de pavillon.*
Le Monarca	70	Gell.
Le Burford	70	Reiner.
Le Sceptre	64	Graves.

Arriere-garde.

Le Magnanime	64	Mackenzie.
L'Eagle	64	Clarke.
LE HEROS	74	King, *commandant.* Jones, *cap. de pavillon.*
Le Bristol	50	Burney.
Le Montmouth	64	Alms.
Le Cumberland	74	Allen.

Ann. 1783. C'eſt dans cette poſition qu'il attendit l'eſcadre françoiſe ; elle arrivoit ſur lui dans l'ordre de bataille ſuivant :

Avant-garde.

Tués.	Bleſſés.			
8	33	Le Sphinx	64	Du Chilleau.
7	18	Le Brillant . . .	64	Kerſauſon.
11	55	LE FENDANT . .	74	De Peynier, *commandant.* De Saint-Felix, *Cap. de pav.*
17	42	Le Flamand . . .	50	Perrier de Salvert, *lieut. de v.*
4	25	L'Ajax.	64	Dupas de la Manceliere.

Corps de bataille.

2	16	L'Annibal. . . .	50	De Beaulieu, *lieutenant.*
10	25	L'Argonaure. . .	74	De Clavieres.
15	45	LE HEROS. . . .	74	De Moiſſac, *lieutenant.*
4	20	L'Illuſtre	74	Le comte de Bruyeres.
5	25	Le Saint Michel .	60	De Beaumont le Maître, *L.*

Arriere-Garde.

10	21	Le Vengeur . . .	64	De Cuverville.
2	21	Le Sévere	64	De Mauville de Langle, *lieut.*
	21	L'ANNIBAL . . .	74	D'Aymar, *commandant.*
	4	Le Hardi	64	De Kerhué.
2	20	L'Artéſien	64	De Vignes d'Arrac.
2	2	La Conſolante. .	40	De Coſtebelle, *lieutenant.*

Conformément à l'ordre (1) qu'il en avoit reçu,

---

(1) Cet ordre, en date du 12 Avril 1782, étoit ainſi conçu : « Conſidérant qu'il eſt impoſſible au comman-
» dant d'une armée navale de juger, pendant un com-
» bat, du mouvement de ſa ligne & de celle des ennemis,
» tant à cauſe de la fumée du canon dont il eſt enveloppé,
» que par l'attention qu'il eſt obligé de porter à la manœuvre
» particuliere du vaiſſeau ſur lequel ſon pavillon eſt arboré,

le bailli de Suffren avoit transporté son pavillon sur une frégate, & parcouroit sa ligne, en se tenant par le travers de son avant-garde Lorsqu'elle ne fut plus qu'à demi-portée de canon, il arbora (*) le signal de commencer le combat. Tous ses vaisseaux tinrent le vent pour l'exécuter; & l'action s'engagea peu de tems après (*) entre les deux escadres, au même bord, & par une canonnade très-vive des deux côtés. Elle dura environ deux heures & demie. Alors la nuit sépara les combattans. Les François serrerent le vent, babord amure; & l'escadre angloise suivit ceux de ses vaisseaux, que les dommages qu'ils avoient reçus dans leurs bois, leurs mâtures & leurs agrêts, avoient forcé d'arriver vers la fin du combat. Le surlendemain (*), à la vue des François, qui pour lors mouilloient devant Pondichéri, elle se couvrit de voiles en faisant route au nord, & elle alla jetter l'ancre, d'abord devant Alem-

ANN. 1783.

(*) A 4 heures un quart.

(*) A 4 heures 20 minutes.

(*) Le 22.

Voyez la lettre de l'amiral Hughes, du 21 juillet 1783.

» Considérant en outre que les vaisseaux de tête distin-
» guent difficilement les signaux qui leur sont adressés du
» centre de la ligne, & que le moment de les exécuter
» est souvent passé, lorsqu'ils les apperçoivent : je vous
» fais cette lettre pour vous dire que mon intention est
» que, si dorénavant vous trouvez l'occasion de combattre
» mes ennemis, vous ayez à quitter le vaisseau sur lequel
» votre pavillon sera arboré, & que vous passiez sur la
» frégate dont vous aurez fait choix, d'où il vous sera
» plus facile d'observer la manœuvre des ennemis, d'in-
» diquer les manœuvres que vous jugerez à propos de faire
» faire à l'armée navale dont je vous ai confié le comman-
» dement, & d'en presser l'exécution ».

D'après l'extrait d'une lettre du vice-amiral Howe aux lords de l'Amirauté de la Grande-Bretagne, en date du 17 Août 1778, que nous avons donné page 65, *t. I.* de cette histoire, note premiere, il est aisé de conclure que les amiraux anglois ont le pouvoir de transporter leur pavillon sur une frégate, quand ils le jugent à propos.

ANN. 1783. parvé pour pouvoir boucher ses voies d'eau, & ensuite dans la rade de Madrass (*), pour mettre à terre le grand nombre de scorbutiques qu'elle avoit à bord.

(*) Le 25.

CLXX. Perte des François en hommes.

Quoique l'escadre françoise n'eût reçu que très-peu de dommages dans sa mâture & dans ses agrêts, qu'elle n'eût perdu que cent deux hommes, y compris les sieurs Dupas de la Manceliere, capitaine de vaisseau; Perrier de Salvert, lieutenant; de Robineau, enseigne; Dieu, capitaine de brûlot; l'Isselées, officier auxiliaire, & Dumoulin, officier d'infanterie; & qu'elle n'eût eu que trois cents quatre-vingt-six hommes blessés, parmi lesquels on remarqua les sieurs de Saint-Félix, capitaine de vaisseau; de Ravenel, lieutenant; de Pogniat de Bonnevie & de Than, enseignes; Groignard, capitaine de brûlot; de Gouardun, officier auxiliaire; de Villionne, d'Egmont, de Lesquin & Flantin, officiers d'infanterie, le bailli de Suffren ne jugea pas à propos de poursuivre les Anglois. Outre la grande difficulté que la supériorité de marche de leurs vaisseaux, tous doublés en cuivre, lui auroit fait éprouver à les joindre, il avoit encore à craindre de ne pouvoir revenir qu'avec beaucoup de peine sur la côte, s'il s'en éloignoit trop. D'un autre côté, le retour de l'escadre françoise devant Goudelour, après avoir forcé à coups de canon celle de la Grande-Bretagne de porter tout-à-fait au large, ne pouvoit qu'encourager les troupes qui s'y s'étoient renfermées, & décourager les assaillans. Ces motifs le déterminerent à retourner (*) promptement devant cette place. Son premier soin, en y arrivant, fut de remettre à terre (*) les troupes qu'on

CLXXI. Retour de l'escadre françoise devant Goudelour.

(*) Le 27.

(*) Le 24.

lui avoit prêtées, & d'y joindre douze cents hommes de son escadre. Le marquis de Bussy employa une partie de ce renfort à une sortie (*), dans laquelle les François furent repoussés, avec perte de vingt hommes tués, & de quatre-vingts faits prisonniers. ANN. 1783.

(*) Dans la nuit du 24 au 25.

CLXXII. Cessation des hostilités dans l'Inde.

Voyez la lettre du général Stuart, du 25 juin 1783, & la relation particuliere qu'il publia en 1784.

Malgré l'éloignement de ses bâtimens munitionnaires, qui avoient suivi l'escadre de l'amiral Hughes lorsqu'elle avoit porté au large, & la difficulté qui augmentoit tous les jours de se procurer des vivres en suffisante quantité, l'armée angloise s'occupoit sans cesse de perfectionner ses retranchemens, & de faire des amas de fascines & de gabions. De leur côté, les François se préparoient à soutenir un siége; & au moyen des secours qu'ils pouvoient tirer de leur escadre, ils projettoient d'attaquer les Anglois, même dans leur camp. La frégate *la Médea*, envoyée (*) de Madrass à Goudelour sous pavillon Parlémentaire, fit cesser tout-à-coup ces préparatifs respectifs, en apportant (*) la nouvelle du rétablissement de la paix entre la France, l'Espagne, les États-Unis de l'Amérique & la Grande-Bretagne, & d'une cessation d'hostilités entre la Hollande & cette derniere puissance. A l'instant, la concorde & l'harmonie furent rétablies entre les deux nations.

(*) Le 27.

(*) Le 29.

ANN. 1782.

CLXXIII. Agitation en Angleterre.

Voyez les débats de la chambre des communes, du 5 décemb. 1781.

Il y avoit déjà cinq mois, que les puissances belligérantes avoient mis bas les armes en Europe, lorsque les hostilités cesserent dans l'Inde. Le retour de la paix y avoit été plus subit, que ne l'avoient fait d'abord conjecturer les résolutions du parlement de la Grande-Bretagne. Lors de sa rentrée à la fin de l'année 1781, ce sénat de la nation avoit commencé par voter la conti-

ANN. 1782. nuation de la guerre, & une somme de cinq millions six cents trente-trois mille trois cents trente-trois liv. sterlings, pour l'entretien seul de cent mille marins. C'étoit développer les plus grands efforts pour réparer les pertes de la derniere campagne. Mais ce fut précisément cette persévérance opiniâtre du gouvernement britannique à vouloir soutenir la guerre contre les Américains, dans la même étendue & avec les mêmes efforts qu'auparavant, qui irrita le plus les membres de l'opposition contre lui. Ils ne cessoient de lui imputer les malheurs de la Grande-Bretagne en Virginie; & ce qui donnoit encore un plus grand poids à leurs reproches, c'étoient la reprise de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé, la conquête de Minorque par les Espagnols & les François réunis, & l'inquiétude qu'éprouvoit la nation sur le sort de l'isle de Saint-Christophe. Le ministere britannique, partagé d'opinion sur les moyens de préserver le reste des Antilles angloises, de l'attaque qu'il savoit que les François en projettoient avec des forces supérieures, voyoit avec douleur qu'il n'avoit retiré d'autre avantage des cent millions sterlings, qu'il avoit dépensés pour les frais de la guerre, que la conquête du poste important de Sainte-Lucie. Le parti de l'opposition se prévalut adroitement du découragement de la nation, pour le renverser.

CLXXIV. Changement général dans le ministere britannique.

Dès qu'il eût réussi à faire improuver (*) par le parlement la continuation de la guerre sur le continent de l'Amérique, il fit arrêter, immédiatement après & à l'unanimité des voix, qu'on informeroit sans délai le roi de cette résolution. Non content de ces deux avantages parlementaires qu'il venoit d'obtenir, le Général Conway.

(*) Le 27 fév.

auteur de ces deux motions, fit déclarer (*) hautement criminel & ennemi de la patrie, quiconque, au mépris de la résolution que la chambre des Communes avoit prise, relativement à la poursuite de la guerre contre les Américains, tenteroit de continuer une guerre offensive, dans le dessein de reduire par force les Colonies révoltées. Un si grand changement, survenu tout-à-coup dans le systême parlementaire, conduisoit à conclure, ou la paix, ou une trêve avec les Américains. Le bill pour y autoriser le roi, suivit de près (*) les résolutions précédentes. Dès-lors, on put regarder comme prochaine, l'époque à laquelle les États-Unis de l'Amérique prendroient place, de l'aveu même de la Grande-Bretagne, parmi les puissances souveraines & indépendantes.

ANN. 1782.

(*) Le 4 mars. *Voyez les débats de la chambre des communes, du 4 mars 1782.*

(*) Le 5.

Les motions dont nous venons de rendre compte, & qui avoient obtenu la sanction du parlement, ne pouvoient guere recevoir une prompte exécution, qu'autant que le parti qui les avoit fait agréer, seroit à la tête de l'administration. On le vit bientôt opérer (*) un changement universel dans le ministere britannique, & en occuper toutes les places. Il l'étendit même à la plûpart des employés dans les postes subalternes. La joie assez universelle que le peuple anglois témoigna de cette révolution, cessera d'exciter de la surprise, lorsqu'on se rappellera qu'elle eût lieu, peu de jours avant la confirmation (*) de la perte de l'isle de Saint-Christophe.

(*) Le 20.

(*) Le 24.

CLXXV.
Démarches de la cour de Londres auprès des Hollandois, infructueuses.

Les nouveaux ministres ne furent pas heureux dans leurs premieres démarches. En même-tems qu'ils tendoient tous les ressorts du gouvernement,

Ann. 1782.

pour rendre la marine de la Grande-Bretagne supérieure en forces à celle de la France & de l'Espagne, ils échouerent dans la négociation qu'ils ouvrirent, pour diminuer le nombre des ennemis de l'Angleterre, par des traités de paix séparés. Ils s'adresserent d'abord aux États-Généraux, par la voie du ministre plénipotentiaire russe à la Haye, & les firent assurer (*) que le monarque anglois étoit prêt à entrer en négociation avec eux, pour former un traité de paix sur le pied de celui de 1674, ajoutant qu'il seroit incessamment donné des ordres pour un armistice, s'ils le jugeoient convenable au but proposé. Soit que la Cour de Londres en se portant à cette démarche, desirât sincérement une réconciliation, soit qu'elle se proposât seulement de prévenir la conclusion du traité, qui se négocioit alors vivement entre la République & les États Unis de l'Amérique, elle n'eut pas lieu de se féliciter de l'avoir faite. Depuis le moment auquel l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la Hollande, les partisans sinceres de la Republique désiroient de la voir contracter une alliance avec les États-Unis. Les dispositions même du gouvernement anglois à cette démarche, concouroient singuliérement à lui en démontrer de plus en plus la nécessité. Les États-Généraux se déterminerent enfin à prendre en considération les propositions du sieur Adams, qui les avoit informés (*), dès l'année précédente, qu'il étoit porteur de pleins-pouvoirs & d'instructions, pour proposer & conclure un traité d'amitié & de commerce entre les États-Unies de l'Amérique & les Provinces-Unies. Ils demanderent (*) des instructions à ce sujet à leurs commettans; &

(*) Le 3 avril. *Voyez le mémoire présenté aux états-généraux par le ministre de Russie, avec la lettre du sieur Fox, ministre anglois.*

(*) Le 2 mai 1781. *Voyez le mémoire du sieur Adams, en date du 10 avril 1781; & sa réquisition au président des états-généraux, le 9 janv. 1782.*

(*) Le 9 janv.

dès qu'ils les eurent reçues, ils reconnurent (*) unanimement l'indépendance de l'Amérique-Unie, & le sieur Adams, pour ministre du Congrès auprès d'eux. Huit jours après, considérant les difficultés nombreuses qui s'opposoient à toute pacification particuliere, telles que la restitution des possessions enlevées à la République, & reconquises par la France sur les Anglois, la fixation de l'indemnité pour les pertes immenses qu'avoit occasionnées l'attaque inattendue de la Grande-Bretagne, leur adhésion au traité de la Neutralité-Armée, & leurs combinaisons avec la France de mesures offensives contre l'ennemi commun, ils s'excuserent (*) d'accepter la proposition que la Cour de Londres leur avoit faite faire par l'entremise du ministre Russe, en résidence à la Haye, & arrêterent en même-tems de notifier cette résolution à l'impératrice de Russie.

ANN. 1782.

(*) Le 19 avril.

Voyez la résolution des états-généraux, du 22 avril 1782.

(*) Le 26.

CLXXVI. Semblables démarches auprès des Américains, également infructueuses.

Déchu de tout espoir d'une paix séparée avec la Hollande, le ministere britannique essaya d'entamer une négociation partielle avec l'Amérique, & pressentit à cet effet (*) les dispositions du docteur Franklin, ministre plénipotentiaire des États-Unis auprès de la Cour de Versailles. S'il attendit quelque succès de cette derniere démarche, ou il outragea les États-Unis en les supposant capables d'enfreindre sans pudeur le premier traité (1) qu'ils avoient signé avec une puissance

(*) Dans les premiers jours de mai.

Voyez l'arrêté du Congrès du 14 janv. 1779.

(1) L'article VII de ce traité est énoncé de la maniere suivante : « Aucune des deux parties ne conclura ni paix » ni treve avec la Grande-Bretagne, sans que le consentement formel de l'autre n'ait été préalablement obtenu » à cet effet ; & elles s'engagent mutuellement à ne pas » mettre bas les armes, *avant que l'indépendance des Etats-» Unis ait été formellement ou tacitement assurée par le » traité, ou les traités qui termineront la guerre.*

ANN. 1782. souveraine, & de convaincre par cette perfidie toute l'Europe de leur mauvaise foi, ou il affecta une ignorance absolue des conditions de ce traité, qui n'étoit plus tenu secret. Au reste, quelque fût le motif de sa conduite, il ne tarda pas à s'appercevoir, combien ses espérances avoient été illusoires. Le ministre américain répondit que les États-Unis n'écouteroient sans doute aucunes propositions de paix, dans lesquelles la France & les autres puissances belligérantes ne seroient pas comprises comme parties contractantes; mais en même-tems il donna à entendre, que la reconnoissance la plus illimitée de l'indépendance Américaine, léveroit probablement le plus grand obstacle au retour de la paix.

CLXXVII. Démarches du ministere britannique auprès de la France.

(*) Vers le milieu du mois de mai.

(*) Le 21.

Il étoit impossible de se méprendre au sens véritable de cette réponse. Désabusés enfin du vain projet de désunir les ennemis de la Grande-Bretagne, les ministres anglois s'adresserent (*) à la Cour de Versailles. La bataille navale que l'armée angloise avoit gagnée aux Antilles, avantage dont ils furent informés (*) dans le mois de mai, n'apporta aucun changement à leurs dispositions pacifiques. Cette victoire préservoit, à la vérité, durant la campagne de 1782, la Jamaïque de toute attaque. Mais il n'en étoit pas moins visible que son effet ne pourroit s'étendre, jusqu'à empêcher la France & l'Espagne d'employer, l'année suivante, à l'attaque des Antilles britanniques, les forces de terre & de mer, qu'elles tenoient occupées au siége de Gibraltar, lorsque ces deux puissances auroient reconnu l'impossibilité de réduire cette place, de vive force ou par famine.

Affoiblie elle-même par la guerre qui épuisoit la Grande-Bretagne, la France se montra disposée à écouter les propositions pacifiques de cette puissances ; mais sans cesser d'établir, comme condition préliminaire, la reconnoissance de l'indépendance américaine. Toutefois, les négociations ne prirent vigueur, qu'après qu'il fût survenu un nouveau changement dans le ministere britannique, par la retraite du sieur Fox, secrétaire d'Etat des affaires étrangeres, & par la promotion (*) du comte de Shelburne à la place de premier lord de la trésorerie.

ANN. 1782.

CLXXVIII. Dispositions pacifiques de la cour de Versailles.

(*) Le 3 juill.

D'après les premieres propositions & réponses, & pour s'assurer plus positivement des dispositions des ministres anglois, le sieur Gérard de Reyneval, secrétaire du Conseil d'Etat, fut envoyé (*) à Londres. Alors les négociations furent conduites avec une telle activité, qu'en moins de trois mois les puissances belligérantes commencerent à en ressentir les heureux effets. Les commissaires anglois & américains arrêterent, & signerent (*) à Paris neuf articles, pour constituer le traité de paix, proposé entre la couronne de la Grande-Bretagne & les États-Unis, mais qui ne devoit être conclu, que lorsque la France & l'Angleterre seroient convenues de termes de paix. Par ces neuf articles, la Grande-Bretagne reconnoissoit les États-Unis d'Amérique, savoir : le New-Hampshire, la baie de Massachusett, Rhode-Island & les plantations de Providence, le Connecticut, le New-Yorck, le New-Jersey, la Pensylvanie, la Delaware, le Maryland, la Virginie, la Caroline septentrionale, la Caroline méridionale & la Géorgie, être des ÉTATS, LIBRES, SOUVERAINS ET INDÉ-

(*) Dans les premiers jours de septembre.

(*) Le 30 novembre.

CLXXIX. L'Angleterre reconnoît l'indépendance des états-unis.

ANN. 1782. PENDANS. Elle en déterminoit en même tems les limites, leur accordoit le droit de pêche dans toutes les baies & criques des côtes de Terre-Neuve, & autres domaines britanniques en Amérique fréquentés par les pêcheurs anglois, & ne se reservoit dans la vaste étendue des treize provinces qui composent les États-Unis, que la liberté de la navigation sur le Mississipi, depuis sa source jusqu'à l'Océan.

ANN. 1783. Une telle convention étoit le plus grand acheminement, que pussent désirer les puissances belligérantes, vers une paix générale. Elles eurent la satisfaction d'en signer les préliminaires, au commencement de l'année suivante (*). Entr'autres conditions, la Grande-Bretagne céda à la France en toute propriété les isles de Saint-Pierre & de Miquelon dans le golfe Saint-Laurent, l'isle de de Tabago aux Antilles, la riviere du Sénégal & ses dépendances, les fort Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin & Portendick sur la côte d'Afrique, les districts de Valanour & de Bahour dans l'Inde, pour servir d'arrondissement à Pondichéri, & les quatre Magans qui avoisinent Karical. Elle consentit en outre à l'affranchissement de la ville de Dunkerque de l'inspection d'un commissaire anglois. Ces deux puissances déterminerent encore d'une maniere plus précise & plus claire, qu'elles ne l'avoient fait par le traité de paix de 1763, leurs limites respectives pour la pêche de la morue. Pour l'Espagne, non-seulement resta en possession de l'isle de Minorque & de la Floride occidentale, mais elle obtint encore la cession de la Floride orientale. A ces conditions, il fut convenu entre les puissances belligérantes, que toutes les autres conquêtes qu'elles avoient ref-

(*) Le 20 janv.

CLXXX. Signature des préliminaires de la paix entre la Grande-Bretagne, la France & l'Espagne.

pectivement faites, seroient restituées de part & d'autre. ANN. 1783.

CLXXXI. Les Anglois insensibles à la séparation de l'Amérique.

Ces préliminaires, qui ne différerent du traité définitif, que par la détermination exacte que la Cour de Madrid y fit insérer des limites des districts, qu'elle accordoit aux Anglois pour la coupe du bois de campêche, afin d'anéantir, s'il lui étoit possible, leur commerce interlope dans le golfe du Mexique, n'exciterent aucune réclamation sérieuse en Angleterre, ni de la part du parlement, ni de la part de la nation. Les taxes multipliées sous lesquelles les frais de la guerre faisoient gémir le peuple anglois, les pertes que la Grande-Bretagne avoit essuyées durant les années 1781 & 1782, & dont la journée du 12 avril ne la dédommagea pas, le rendirent en quelque sorte insensible à la séparation de l'Amérique. Les seuls reproches qu'il laissa échapper contre les ministres qui avoient signé les préliminaires, porterent sur l'abandon qu'ils avoient fait des Américains, qui s'étoient dévoués à la cause britannique. En vain ils essayerent de démontrer, qu'ils n'avoient pu obtenir des commissaires du Congrès le rétablissement des Loyalistes dans leurs possessions. La majeure partie du parlement, trop prévenue sans doute contr'eux, pour appercevoir que le meilleur rempart que l'Angleterre pourroit élever contre les Américains du côté du New-Hampshire, seroit de fixer par de grandes concessions de terrein dans la Nouvelle-Ecosse, ceux que le Congrès avoit bannis des États-Unis, persista à regarder cet abandon comme une condition ignominieuse (1) à laquelle il ne falloit pas

(1) Depuis le retour de la paix, la Grande-Bretagne a donné des terres dans la Nouvelle-Ecosse & des encourage-

ANN. 1783. souscrire. Les ministres furent donc en quelque sorte obligés de se démettre de leurs places.

Voyez les proclamations du roi d'Angleterre & des états-généraux, en 1783.

CLXXXII. Armistice convenu entre l'Angleterre & la Hollande.

Le jour auquel la France & ses alliés signerent les préliminaires de la paix, vit les Etats Généraux convenir d'une armistice avec cette derniere puissance. Si les difficultés, qui arrêtoient la signature de leurs préliminaires avec la Grande-Bretagne, ne furent pas applanies avant la conclusion du traité défintif de paix des autres puissances belligérantes, ils ne purent du moins reprocher à la France de l'avoir précipitée. Ils furent même à portée de se convaincre que cette puissance, de concert avec ses alliés, différa sous divers prétextes, la signature de son traité définitif. Mais d'un côté, de plus longs délais ne pouvant que porter un très-grand préjudice au commerce des puissances belligérantes, de l'autre le ministere britannique persévérant dans le refus d'un équivalent en argent pour Négapatnam, les Etats-Généraux rentrerent par le traité de paix (*) en possession des isles & postes, qu'ils avoient perdus aux Indes occidentales & orientales; mais ils ne purent se dispenser de souscrire à la cession de Négapatnam avec ses dépendances, & à la liberté de la navigation des sujets britanniques dans les mers orientales. Tout ce qu'ils obtinrent du monarque anglois, se réduisit à la promesse vague de traiter avec eux pour la restitution de cette ville, au cas qu'ils eussent à l'avenir quelqu'équivalent à lui offrir. Cet arrangement provisoire qui ne fut

(*) Le 2 septembre.

CLXXXIII. Signature du traité définitif.

mens aux Loyalistes, qui ont choisi cette colonie pour asyle. Quant à ceux qui se sont retirés en Angleterre, elle a arrêté en 1785 de leur accorder des dédommagemens pécuniaires.

entiéremet consommé que le 20 mai 1784, précéda d'un jour la signature (*) du traité définitif entre les autres puissances belligérantes.

ANN. 1783.

(*) Le 3 septembre.

CLXXXIV. Effet de l'indépendance des Américains sur le commerce de la Grande-Bretagne.

Parvenus au moment de la reconnoissance solemnelle de l'indépendance de l'Amérique par un traité de paix, qu'il nous soit permis d'exposer l'influence de cette révolution sur l'Europe commerçante, & en particulier sur la Grande-Bretagne. On connoît les grands changemens que le commerce des Européens a éprouvés par la découverte du nouveau monde; il en éprouvera peut-être encore de plus grands par son indépendance. Indiquer les principales secousses, auxquelles celui de la Grande-Bretagne sera exposé, c'est faire connoître le préjudice que lui porteront les conditions du dernier traité de paix.

Personne n'ignore que cette puissance s'étoit réservée le commerce exclusif de ses Colonies du continent de l'Amérique. Jusqu'à l'époque de la derniére guerre, *elle leur vendoit chaque année*, dit l'auteur de l'Histoire philosophique des deux Indes, (*) *pour environ cinquante millions de marchandises; & elle rapportoit en échange leurs indigos, leurs fers, leurs tabacs, leurs pelleteries, & en outre l'argent qu'ils s'étoient procuré en Europe & dans les isles, de la vente de leurs bois, de leurs grains, de leur poisson, de leur riz & de leurs salaisons.* La reconnoissance de l'indépendance des Américains rompt pour toujours les digues, que la cupidité britannique avoit mises à leur industrie. Affranchis de loix prohibitives qui enchaînoient leur activité, les Américains verront désormais tous les pavillons de l'Europe flotter dans leurs ports. Les nations qui possèdent le plus grand nombre des denrées que leur refuse leur climat,

(*) *Tome* 9, p. 398 & 399, *derniere édition in-8°.*

celles qui pourront les établir à plus bas prix dans leurs marchés, obtiendront sans doute la prépondérance. Mais la Grande Bretagne ne commencera à s'appercevoir sensiblement de la décadence de son commerce, que lorsque les mines de fer, qui sont si abondantes dans l'Amérique septentrionale, seront en grande exploitation. Alors les manufactures d'armes de toute espece, tous les ustensiles dans la confection desquels on emploie du fer, & qu'on fabrique en Angleterre pour l'Amérique, tomberont nécessairement dans le discrédit. Il sera d'autant plus rapide que l'émigration des ouvriers anglois, attirés en foule dans l'Amérique par l'espoir d'un meilleur sort, sera plus grande. Moins les progrès de cette industrie chez les Américains seront lents, plutôt le nombre des manufactures de fer & d'acier de la Grande-Bretagne diminuera. Le haut prix de la main-d'œuvre angloise assure d'avance aux Américains les avantages de la concurrence.

Ce n'est pas là la seule diminution de revenu dont les douanes de l'Angleterre sont menacées. Par le traité de paix, les Américains ont été admis à pêcher la morue, en concurrence avec les Anglois, sur toutes les côtes de la Nouvelle-Ecosse & de Terre-Neuve. Celles de la Nouvelle-Angleterre abondent en poisson de grande race. A cette qualité qui le rend très-précieux, en ce qu'elle diminue les frais de préparation, & qu'elle lui donne une plus grande valeur dans les marchés, se joint l'avantage d'en pouvoir faire la pêche exclusive durant trois saisons de l'année, au printems, en été & en automne. Aucune nation ne jouit d'une situation locale plus avantageuse. Avant la derniere guerre, les Américains échangeoient chez

eux

eux une partie de leur morue contre les objets que les Anglois leur apportoient d'Europe. Déſormais ils la tranſporterent eux-mêmes dans les ports d'Eſpagne, du Portugal & de la Méditerranée. La vente qu'ils en feront, ſera d'autant plus lucrative, que n'étant plus aſſujettis à payer au fiſc de la Grande-Bretagne des droits exorbitans, pour la permiſſion de commercer en Europe, ils pourront l'établir à plus bas prix. Bientôt même ils pourront la vendre au-deſſous de celui des Anglois, & faire encore des bénéfices plus conſidérables qu'eux. Fruſtrés de l'exportation de la majeure partie de la pêche américaine, forcés d'un autre côté de tirer d'Europe leurs vivres, leurs uſtenſiles de pêche, de porter & de rapporter tous les ans une partie de leurs équipages, les Anglois ſe verront contraints d'abandonner une branche de commerce, qui a toujours été la meilleure pépiniere de leur marine, & qui ceſſera d'être un objet de gain pour eux, dès qu'ils ne trouveront plus à en vendre le produit à l'étranger. Ne le diſſimulons pas, un jour l'Amérique ſeptentrionale fera la pêche pour une grande partie de l'Europe; & l'Europe cultivera pour l'Amérique ſes marais ſalans, ſes vignes, ſes oliviers. Elle payera avec ſon tabac, avec ſon poiſſon ſec & ſalé, avec ſes huiles de poiſſon de toute eſpece, la majeure partie des denrées qu'elle tirera d'Europe. La France ne doit pas redouter la concurrence des Anglois & des Américains pour la pêche de la morue verte. Outre que les pêcheurs françois lui donnent une préparation différente, ils n'en pêchent pas une quantité ſuffiſante pour ſa conſommation intérieure, & celle de ſes provinces ſeptentrionales. Ainſi cette branche de commerce, indépendante des

Voyez le discours du lord Germain, ſéance de la chambre des communes, du novemb. 178

événemens étrangers, au lieu de lui échapper, est susceptible de très-grands accroissemens, dès qu'elle lui accordera une protection marquée, en la débarrassant de toutes les entraves fiscales, auxquelles elle est assujettie dans sa circulation dans l'intérieur du royaume. Mais les Américains lui enleveront tôt ou tard celle de la pêche de la morue seche, si elle differe de faciliter dans toutes ses provinces la libre circulation du poisson sec & salé, en exemption de tous droits, & d'accorder de grands encouragemens (1) à ceux de ses sujets, qui exporteront du poisson sec à ses isles à sucre.

Les avantages de la concurrence que les Américains obtiendront sur les Anglois dans la vente de leur poisson salé, ne se borneront pas aux ports d'Espagne, du Portugal & de la Méditerranée. Les Antilles angloises & françoises leur offriront encore un vaste débouché pour leur poisson salé, & les autres productions de leur climat. En vain la Grande-Bretagne, dans l'intention de favoriser la consommation de la pêche des habitans de la Nouvelle-Ecosse & de l'isle de Terre-Neuve, tentera de réprimer avec vigueur leurs importations clandestines, en faisant strictement observer ses loix sur le commerce dans ses isles. A une distance aussi grande, quel peut être l'empire des loix prohibitives de la métropole sur ses colonies ? D'ailleurs depuis une longue suite d'années, la communication entre les isles angloises & les Améri-

(1) Le gouvernement françois a senti cette vérité, puisque par un arrêt du conseil du 18 Septembre 1785, il a accordé durant cinq ans, une prime de dix francs par quintal de morue seche, de pêche françoise, importée sur des bâtimens françois aux isles françoises.

cains, n'a-t-elle pas été libre, fréquente & presque naturelle ? N'est-il pas reconnu depuis long-tems, que l'échange mutuel des denrées du crû du continent de l'Amérique & des Antilles, a produit une grande partie de leurs richesses & fait leur prospérité respective ? Quand même la Nouvelle-Ecosse & le Canada pourroient approvisionner les Antilles britanniques en farines, en bestiaux & en salaisons de toute espece, aussi abondamment que le faisoient ci-devant les sujets des Etats-Unis, les planteurs de ces isles porteront-ils l'indifférence sur leurs intérêts, jusqu'à perdre de vue que la population de ces provinces ne sera jamais assez nombreuse, pour remplacer la consommation que les Américains faisoient de leur rum, de leur mélasse, de leurs sucres & de leur café ? Ne doivent-ils pas chercher à conserver la concurrence des acheteurs, s'ils veulent maintenir leurs denrées à un prix avantageux ? Les Américains & les planteurs des colonies ont donc le même intérêt à éluder de concert les loix prohibitives de la Grande-Bretagne. Si l'on admet que l'Angleterre viendra à bout de rompre les liaisons interlopes entre les sujets des Etats-Unis & les planteurs de ses colonies ; pourra-t-on admettre également que cette puissance leur fournira d'Europe, & au même prix, les approvisionnemens qu'ils recevoient des Américains ? L'augmentation dans le prix des farines, du riz, des salaisons & des bestiaux, que ceux-ci seront forcés de supporter, ne doit-elle pas en occasionner dans celui de leurs productions, sur-tout s'ils ne veulent pas courir rapidement à leur ruine ? Le renchérissement survenu dans les denrées des colonies angloises, n'en anéantira-t-il pas la consommation dans les autres Etats de l'Eu-

rope, dont les sujets trouveront à se les procurer à meilleur marché dans les ports françois ?

Nous venons d'indiquer les révolutions dont sont menacées plusieurs branches considérables de commerce de la Grande Bretagne. C'est au tems seul à constater la vérité ou la fausseté de nos conjectures. Il ne nous paroît cependant pas inutile de faire remarquer que, si le crédit public de cette puissance a pour base principale l'étendue de son commerce & de sa navigation, elle peut pressentir dès à présent combien la diminution de l'un ébranlera l'autre. La décadence de son commerce influant nécessairement sur ses revenus publics, elle a à redouter dans cette partie une diminution dangereuse. Alors les taxes qu'il lui faudra imposer pour remplir ce vide, ne feront, en appauvrissant & en épuisant ses finances, qu'ajouter encore à la calamité publique.

On vous accorde, pourra-t-on nous répondre, que les cessions auxquelles la Grande-Bretagne a été contrainte par le dernier traité de paix, resserreront beaucoup son commerce en Europe & en Amérique. Mais ne voyez-vous pas, ajoutera-t-on, que cette puissance peut remplacer, quand elle le voudra, le déficit de ses douanes par les revenus (1) des possessions territoriales de sa Compagnie des Indes, en les réunissant à son domaine, à l'expiration de sa charte ? A-t-elle à craindre une opposition fondée de la part des actionnaires qui, dès 1769, reconnurent tacitement ses droits, en

---

William Pitt avoit, durant son administration, considéré les acquisitions de la Compagnie des Indes orientales, comme une ressource infaillible pour acquitter la dette nationale.

s'obligeant à payer durant cinq ans un ſubſide de quatre cents mille livres ſterlings, pour la dédommager de ce qu'elle voulut bien ſuſpendre ſes prétentions ſur les bénéfices réſultans de l'accord, que la Compagnie avoit conclu avec le ſouverain de l'Indoſtan, pour la ferme des revenus du Mogol dans les trois provinces du Bengale, d'Orixa & de Bahir? Les conditions (1) auxquelles le gouvernement britannique conſentit en 1780 à la prorogation de la charte de la Compagnie, n'atteſtent-elles pas la juſtice de ſes droits? Des revenus auſſi immenſes, adminiſtrés avec économie, ne le dédommageront-ils pas avantageuſement des non-valeurs dont il eſt menacé dans le produit de ſes différentes taxes?

Nous ne doutons point, répondrons-nous, que les revenus territoriaux de la Compagnie des Indes ne ſoient perçus avec moins de rigueur par les prépoſés du gouvernement britannique,

(1) La Compagnie des Indes n'obtint en 1780 la prorogation de ſa charte pour dix ans, qu'aux conditions de payer au gouvernement une ſomme de quatre cents mille liv. ſterlings, & au public les trois quarts du ſurplus des profits nets des revenus de ſes domaines, après avoir prélevé toutes ſes dépenſes, & réparti huit pour cent à ſes actionnaires; en outre, de faire les frais de l'habillement & de la ſubſiſtance des troupes britanniques qui ſeroient envoyées dans l'Inde, à compter du jour de leur embarquement pour cette contrée, juſqu'à celui de leur retour & de leur débarquement en Angleterre; enfin, de ſe charger de toute la dépenſe des vivres néceſſaires aux forces navales qui ſeroient employées, ſur ſa demande, pour la défenſe de ſes établiſſemens dans l'Inde, ſous la condition toutefois, qu'un quart lui ſeroit rembourſé par la Grande-Bretagne, & qu'il ſeroit regardé comme une dette du public envers elle, dans le compte des profits nets qu'elle rendroit chaque année.

que par ceux de la Compagnie. Nous sommes même portés à croire qu'ils peuvent recevoir une grande amélioration, parce que l'administration des gouvernemens, proportion gardée, est toujours plus économique, que celle des grandes Compagnies. Mais nous le demandons avec confiance à quiconque est véritablement instruit de la situation politique actuelle de la presqu'isle de l'Inde : les possessions de la Compagnie, en changeant de souverain, en deviendront-elles moins précaires ? Tant que cette presqu'isle a été partagée en plusieurs petits Etats, les conseils suprêmes de Madrass & de Calcutta sont aisément parvenus à semer la division parmi leurs souverains, pour les combattre les uns par les autres, & s'élever sur leurs ruines. C'est même plus à cette conduite artificieuse, qu'à la discipline & à l'armure de ses troupes, que la Compagnie est redevable des territoires immenses, qu'elle a su se faire céder à titre de conquête, ou pour solde des secours qu'elle avoit donnés. Mais aujourd'hui que la plus grande partie de cette presqu'isle reçoit les loix de Tippou-Saëb, fils & successeur d'Ayder-Ali ; que les succès que ce prince a obtenus contre les armes britanniques, en combattant & en forçant en personne trois corps d'armée anglois de se rendre prisonniers de guerre, à Mangalor (*), sur les bords du Colram (*) & à Bednore dans le Malabar (*), n'ont pu que lui donner un grand ascendant sur les peuples de cette vaste contrée, l'Angleterre ne doit-elle pas craindre qu'il n'en profite pour les réunir tous contr'elle ? Si vous ajoutez que les Indiens sont enrégimentés & armés à l'Européenne, qu'ils font usage d'artillerie, qu'ils savent la ser-

(*) En 1767.
(*) Le 18 fév. 1782.
(*) Le 3 mai 1783.

Voyez la lettre du général Coote au président du comité de Madrass, du 6 juillet 178[illegible]

vir, qu'à force de combattre ils s'aguerrissent de jour en jour, qu'ils ont déja soutenu plusieurs combats sans se laisser entamer, qu'enfin à l'avantage du nombre ils réunissent la facilité de se recruter sans cesse, bientôt la destruction de la puissance britannique dans l'Inde vous paroîtra prochaine. Cette conjecture se convertira promptement en certitude, si Tippou-Saëb & les Marattes peuvent parvenir à s'inspirer une confiance mutuelle, & à se persuader que la tranquillité de leurs États dépend de l'expulsion des Européens de leur voisinage, de la réunion de leurs intérêts, & d'une combinaison d'efforts, dirigés tous à la fois contre les possessions angloises du Bengale & du Coromandel. Quelle résistance efficace l'Angleterre opposeroit-elle alors à une ligue aussi formidable, elle que les ravages de ses ennemis confédérés priveroient d'une grande partie de ses revenus dans l'Inde, elle qui seroit obligée de transporter d'Europe & à grands frais tous ses moyens de défense? Pourroit-elle se flatter avec raison de conserver ses possessions orientales à cinq mille lieues de distance du siége principal de sa puissance, tandis qu'elle n'a pu retenir sous sa domination les Américains, qui n'en étoient éloignés que de mille lieues? Tarderoit-elle à être restreinte aux seuls postes qu'elle a fortifiés sur ces rivages, où la cupidité effrénée de ses sujets, & les atrocités qui en ont été la suite, les ont rendus odieux à jamais? Dans ces instans de détresse, elle n'auroit pas même la consolation d'intéresser à son sort les autres puissances de l'Europe qui, secretement indignées de n'avoir pu soutenir la concurrence de son commerce dans l'Inde, désirent

